

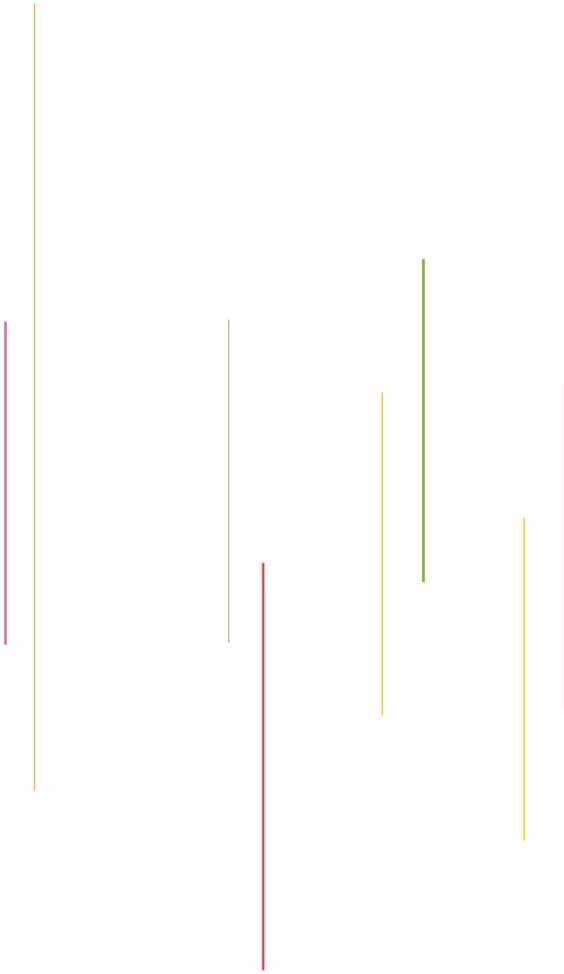
entrepr ise
budget compé titivité
responsabilité démocratie
gouvernance **innovation**
diversité famille échanges
participation investis sement
création politique
indépendance participation
éducation
école bien-être
économie Productivité
Finance

allocations esprit
urbain démocratie é
marial
technologie
production terrain

IDÉES POUR L'AVENIR DU LUXEMBOURG

LE LUXEMBOURG À L'HORIZON 2030:
DES DÉFIS, UNE AMBITION... ET DES SOLUTIONS!

aides transmission solidarité
enseignants **social** énergie matières
nature croissance égalité
culture ville **santé**
logement
vert empreinte
recyclage ressources
électro **arché**
emploi croissance
industrie



355

IDÉES

POUR L'AVENIR
DU LUXEMBOURG

LE LUXEMBOURG À L'HORIZON 2030:
DES DÉFIS, UNE AMBITION... ET DES SOLUTIONS!



PRÉFACE



Chères lectrices, chers lecteurs,

De quoi demain sera-t-il fait ? Nul ne le sait, mais si on ne peut prévoir le futur, il n'en demeure pas moins légitime de le penser. Préparer l'avenir au lieu de simplement le subir est une obligation évidente.

« 2030.lu - Ambition pour le futur » est une expérience inédite, tout comme le Recueil d'idées que vous tenez en main. L'initiative 2030.lu, convaincue qu'un large débat public sur l'avenir du pays dépassant les sphères institutionnelles était à la fois nécessaire et faisait largement défaut, a essayé de relever un défi de taille : emmener jeunes et moins jeunes, résidents et frontaliers, hommes et femmes à s'interroger sur les futurs possibles du pays. Se basant sur le constat que les défis du Luxembourg sont nombreux, mais en croyant en ses atouts, 2030.lu a souhaité apporter des idées, des pistes, des réflexions et des solutions. Plutôt que de sombrer dans l'alarmisme, 2030.lu a voulu contribuer à l'émergence d'une vision d'avenir positive, inspirer les responsables politiques et institutionnels et leur fournir une boîte à outils. Pour cela, 2030.lu a misé sur un volet événementiel, fait de conférences et d'ateliers de travail thématiques, mais a surtout essayé de sortir des sentiers battus en proposant à la société civile une plate-forme de discussion et de partage d'idées originale, ouverte et transparente.



L'équipe opérationnelle de l'initiative 2030.lu (de gauche à droite):
Marc Wagener, coordinateur général, Jérôme Merker, Nathalie Wiersma, Michel-Edouard Ruben et Patrick Ernzer.
Absents sur la photo: Pascale Kauffman et Jürgen Stoldt

Véritable expérience à résultats ouverts, 2030.lu a réussi à mobiliser plus de 1.350 participants aux différents événements. 16.000 internautes ont suivi les actualités du site internet de 2030.lu, plus de 6.500 visionnages des différents enregistrements vidéo ont été comptabilisés, et, au 30 août 2013, 355 idées et contributions ont été reçues. Ces quelques statistiques illustrent qu'il y a bel et bien un intérêt quant aux questions d'avenir. Mais surtout, elles démontrent qu'il existe des réponses à nos défis, qu'ils soient économiques, sociaux, sociétaux ou écologiques.

En tant que coordinateur général de l'initiative 2030.lu, j'ai eu l'honneur de pouvoir accompagner ce projet participatif de très près. Souhaitant faciliter un débat public sans pour autant le façonner, je tiens, au nom de l'initiative, à remercier tous ceux qui ont « fait » 2030.lu: les citoyens, les conférenciers et experts, le jury des jeunes, le public, les internautes et la presse qui nous ont soutenus. Ce Recueil est le leur.

Ainsi, ce Recueil se compose de deux parties. La première - qui se veut exploratoire et qui se base à la fois sur les expériences vécues par l'équipe 2030.lu le long du projet et sur deux sondages représentatifs - aborde les défis d'avenir auxquels notre pays est confronté, ainsi qu'une vision du Luxembourg à l'horizon 2030 misant sur le développement durable et sur l'utilisation pleine et entière du potentiel de développement endogène de notre économie. La deuxième - et en même temps la partie centrale - est constituée de l'ensemble des idées recueillies par l'initiative 2030.lu, classées par thèmes.

Par conséquent, le Recueil propose au lecteur, non pas la synthèse de ces discussions, mais leur transcription intégrale. Tout choix ou priorisation quelconque aurait été réducteur et en porte-à-faux avec nos promesses : la transparence et la non-ingérence. La « synthèse » de ce qu'il faut retenir de cette publication incombe, elle, au lecteur. Toutes les idées proposées dans ce Recueil se trouvent sur un pied d'égalité. 2030.lu ne juge pas, 2030.lu veut inciter au débat.

Si, en fin de compte, une initiative comme 2030.lu peut contribuer à insuffler une nouvelle dynamique au pays et à donner un élan aux responsables politiques de s'atteler courageusement aux réformes, alors son pari sera gagné. Si l'une ou l'autre des idées et pistes développées dans le présent document peut en être une source d'inspiration, tant mieux !

Vous tenez entre vos mains une œuvre imposante, inspirante et intéressante. Je vous souhaite une excellente lecture.

Marc Wagener
Coordinateur général
2030.lu - Ambition pour le futur

SOMMAIRE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Croissance réelle du PIB (moyennes quinquennales)	23
Graphique 2: Perception de la situation socio-économique (en %)	24
Graphique 3: Corrélation entre la pauvreté et les transferts sociaux	27
Graphique 4: Taux de risque de pauvreté (%) après transferts sociaux, selon le niveau d'éducation atteint (2010-2011)	27
Graphique 5: Déchets municipaux par habitant	29
Graphique 6: Contribution des énergies renouvelables à l'offre d'énergie	29
Graphique 7: Composition de la population résidente luxembourgeoise (2012)	30
Graphique 8: Les étrangers et les souhaits en matière de droits politiques	31
Graphique 9: Comparaison internationale des résultats des tests standardisés PISA et des dépenses d'éducation par étudiant	32
Graphique 10: «Si j'avais le choix et si j'avais des enfants à scolariser, je les enverrais dans une école n'appliquant pas les programmes de l'Education nationale» (en %)	33
Graphique 11: Evolution du nombre de bénéficiaires du RMG	34
Graphique 12: Evolution de l'âge moyen des bénéficiaires du RMG	34
Graphique 13: Evolution du nombre de cotisants et de bénéficiaires au titre du système d'assurance pension	35
Graphique 14: Evolution de la dette publique	37
Graphique 15: Contribution à l'emploi et à la valeur ajoutée brute de différents secteurs de l'économie luxembourgeoise	46
Graphique 16: Contribution des gains de productivité et de la progression de l'emploi à la croissance économique (2002 = 100)	47

Graphique 17: Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau d'enseignement (2010).	76
Graphique 18: Orientation entre l'enseignement primaire et secondaire	82
Graphique 19: Langue principale des résidents du Luxembourg	109
Graphique 20: Evolution de la population luxembourgeoise et étrangère	126
Graphique 21: La balance démographique en Europe en 2011	140
Graphique 22: Coefficient de GINI au Luxembourg	160
Graphique 23: Empreinte écologique en hectare global par personne (hag/pers)	174
Graphique 24: Evolution des dépenses relatives annuelles pour le logement, eau, électricité, gaz ou autres combustibles	203
Graphique 25: Principales solutions pour avoir des logements à des prix plus abordables	204
Graphique 26: Nombre de logements sociaux en pourcentage du parc immobilier total	214
Graphique 27: Evolution de la productivité du travail	221
Graphique 28: Les principaux secteurs d'activité au Luxembourg (en % du PIB)	222
Graphique 29: Evolution des dépenses et des recettes publiques (base 100 en 2007)	264
Graphique 30: Evolution de l'effort en R&D en % du PIB (2000-2011)	292
Graphique 31: Besoin de changement présumé - aperçu général	303
Graphique 32: Sentiment à l'égard de la nécessité du changement	309
Graphique 33: Changements et sacrifices - aperçu général	311
Graphique 34: Perception des responsables politiques face aux futurs défis - vue globale	313

SOMMAIRE DES TABLEAUX

Tableau 1: Mode de transport des frontaliers pour le déplacement domicile-travail en 2007 et 2010	184
Tableau 2: Solde de l'Administration Publique (% du PIB)	254
Tableau 3: Intervalles de confiance en fonction de l'échantillon et de l'ambivalence des réponses (sondage)	302
Tableau 4: Besoin de changement présumé - résultats désagrégés	304
Tableau 5: Ampleur du changement dans différents domaines - aperçu général	305
Tableau 6: Juxtaposition des priorités d'avenir et des domaines appelant des changements profonds	306
Tableau 7: Ampleur du changement dans différents domaines - résultats désagrégés	306
Tableau 8: Changements et sacrifices - résultats désagrégés	311
Tableau 9: Perception des responsables politiques face aux futurs défis - résultats désagrégés	314

SOMMAIRE

PARTIE I

A LA CROISÉE DES CHEMINS: POUR UN CHANGEMENT À HAUTEUR DE NOS AMBITIONS

Note préliminaire au lecteur	11
1. « 2030.lu - Ambition pour le futur » : une initiative ouverte	13
1.1. Une démarche inclusive...	13
1.2. Aperçu des événements organisés par « 2030.lu - Ambition pour le futur »	15
2. Nos défis d'aujourd'hui et de demain	21
2.1. Le Luxembourg aujourd'hui	21
2.2. Les défis du Luxembourg	26
3. Le Luxembourg en 2030 : misons sur notre potentiel interne !	39
3.1. Le Luxembourg à la croisée de chemins...	39
3.2. Utilisons les ressources et les forces du pays en faisant un peu mieux partout !	41
3.3. La productivité, principal moteur de la croissance	45
3.4. Création d'emplois et développement sectoriel	48
3.5. Développement du marché du travail	52
3.6. Evolution démographique et besoins en infrastructures	53
3.7. Sécurité sociale et transferts sociaux	55
3.8. Prudence budgétaire	56

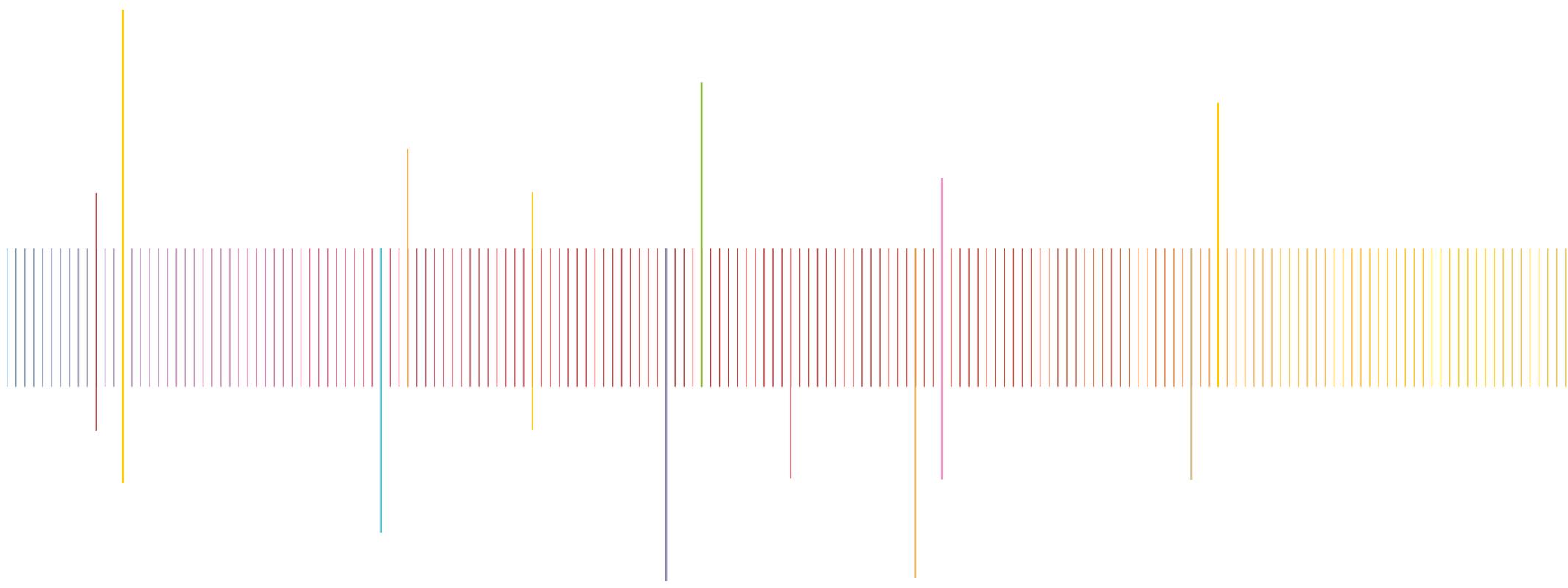
PARTIE II

LES SOLUTIONS, IDÉES ET RÉFLEXIONS

Introduction et dégagement de responsabilité	67
EDUCATION, MULTILINGUISME	72
PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, SOLIDARITÉ, SANTÉ, VIVRE ENSEMBLE	122
ENVIRONNEMENT, ENERGIE, INFRASTRUCTURES, LOGEMENT, URBANISME, MOBILITÉ	170
PRODUCTIVITÉ, ECONOMIE, CRÉATION DE RICHESSE	218
ÉTAT ET SERVICES PUBLICS, INDÉPENDANCE FINANCIÈRE	250
ENTREPRENEURIAT, INNOVATION	276

ANNEXE

1. Les attitudes face au changement : le Luxembourg est prêt !	298
2. Interview avec Marc Wagener, coordinateur général 2030.lu	316
3. Idées en langue originale	322





PARTIE I

À LA CROISÉE DES CHEMINS:

POUR UN CHANGEMENT
À HAUTEUR DE NOS AMBITIONS



NOTE PRÉLIMINAIRE AU LECTEUR



La partie I du présent Recueil comporte un ensemble de tendances, analyses, commentaires, digressions et calculs effectués et conduits par l'équipe opérationnelle accompagnant le projet «2030.lu - Ambition pour le futur». Elle a été réalisée sur base des expériences vécues par l'équipe opérationnelle et elle est appuyée par l'intégration de deux sondages représentatifs commandités par l'initiative.

La partie I est à considérer comme un document de travail. Elle ne représente pas la «position» officielle de 2030.lu, ni celle de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg; les idées mises au point par les citoyens et contributeurs participant à l'initiative 2030.lu étant reproduites, *in extenso*, dans la deuxième partie du présent Recueil (partie II).

La partie I se veut purement exploratoire. Après un chapitre introductif, revenant sur les étapes clés et le rôle de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg dans le processus 2030.lu, le chapitre 2 propose un diagnostic de la situation actuelle («nos défis d'aujourd'hui et de demain»). Le chapitre 3 de la partie I («Luxembourg en 2030: misons sur notre potentiel interne!») souhaite, quant à lui, contribuer à l'émergence d'une vision à l'horizon 2030 à laquelle les idées et pistes de réflexion présentées dans la II^e partie pourraient fournir des jalons de réponse utiles.



1

« 2030.LU - AMBITION POUR LE FUTUR » : UNE INITIATIVE OUVERTE

1.1. Une démarche inclusive...

L'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » est née de la volonté de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg d'offrir au grand public un espace de débat et d'échange sur les grands défis socio-économiques que devra surmonter le Luxembourg afin de conserver son rang, son attractivité et de préserver sa cohésion sociale. L'objectif principal de l'initiative 2030.lu était de dépasser les seuls diagnostics (partagés par quasiment tous) concernant les défis non résolus du pays et d'inviter le public à s'impliquer dans un large débat pour changer les choses, en s'attaquant aux grands défis qui se posent au Luxembourg pour les deux décennies à venir.

Afin d'avoir un impact le plus large possible et d'intéresser le plus grand nombre de personnes, l'initiative a multiplié les canaux *via* lesquels les citoyens qui se sentent concernés par l'avenir du Luxembourg pouvaient soumettre leurs idées et contributions. Il s'agit notamment des conférences lancées par l'initiative, comme p.ex. les différents ateliers thématiques, et d'un portail web. Celui-ci regroupe le site internet de l'initiative (www.2030.lu) à proprement parler, qui reprend les principales informations concernant l'initiative et la mise en ligne des différents événements, la page Facebook et la plateforme d'échange et de discussion (IdeaScale) où les idées concernant les défis d'avenir, articulés autour de 16 thèmes¹, peuvent être publiées et débattues (<http://2030lu.ideascale.com>).

¹ Les différents thèmes retenus sont ceux qui, sur la base d'un sondage mené auprès de la population résidente et des frontaliers, en amont du lancement de l'initiative 2030.lu, ont été énoncés comme les principaux défis d'avenir pour le pays.



L'initiative 2030.lu se veut un grand débat citoyen et s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au devenir du Luxembourg. Ainsi, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, Luxembourgeois ou étrangers, résidents ou frontaliers, entrepreneurs ou salariés, représentants du monde associatif ou caritatif sont invités à s'exprimer sans que leurs propos ne soient orientés, ignorés ou censurés. Il s'agit en conséquence d'une démarche ouverte, transparente, indépendante et inédite.

...soutenue par la Chambre de Commerce

L'animation du débat public fait partie des attributions de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. «2030.lu - Ambition pour le futur» s'inscrit dans la tradition de «facilitateur de débat» de cette Chambre professionnelle. Néanmoins, à travers cette initiative, la Chambre de Commerce n'aura fait que mettre à disposition un cadre, du personnel² et les outils nécessaires à la tenue et à la réussite d'un débat citoyen. Les opinions et idées exprimées *via* cette initiative non partisane et transparente sont par conséquent celles des citoyens ayant participé au débat et en aucun cas celles de la Chambre de Commerce.

² Marc Wagener (coordinateur général), Patrick Ernzer (responsable pour la communication), Jürgen Stoldt (volet événementiel), Pascale Kauffman (relations presse), Jérôme Merker (équipe rédactionnelle), Michel-Edouard Ruben (équipe rédactionnelle) et Nathalie Wiersma (équipe rédactionnelle).

1.2.

Aperçu des événements organisés par «2030.lu - Ambition pour le futur»

1.2.1. Conférence de presse de lancement

Sous le slogan «L'avenir nous concerne tous, alors discutons-en!», l'initiative 2030.lu a été présentée pour la première fois au grand public à l'occasion d'une conférence de presse le 4 mars 2013. Il s'agissait d'ébaucher les grandes lignes de 2030.lu et d'inciter le public à participer aux débats à venir afin de trouver des solutions aux défis auxquels le Luxembourg est confronté.

1.2.2. Conférence de lancement

La conférence de lancement de l'initiative 2030.lu s'est tenue le 20 mars 2013 au «Forum Geesseknäppchen» devant quelque

500 personnes. Cette conférence, où les échanges furent vifs, aura été l'occasion de confronter la vision de 5 grands orateurs³ sur l'avenir du pays à celle d'un panel de jeunes - du Parlement des Jeunes du Luxembourg et de l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois - qui leur a fait part de leurs aspirations et de leurs craintes.

Lors de cette conférence, a été passé en revue l'ensemble des défis centraux pour l'avenir du pays. Ainsi, les questions relatives à l'intensité de la recherche et de l'innovation au Luxembourg, au rythme d'évolution de la dépense publique, à l'intégration et à l'inclusion sociales, à la solidarité intergénérationnelle, à l'évolution des prix de l'immobilier, à l'entrepreneuriat, à l'empreinte écologique et à la consommation énergétique ont été abordées.

Lors de cette conférence de lancement, dont le but était de poser le cadre conceptuel des discussions à venir, les thèmes et défis d'avenir ont clairement émergé; et surtout, il a été rappelé que le Luxembourg ne manquait pas d'atouts ni de capital humain pour surmonter les défis et continuer d'être un endroit accueillant, attrayant, où il fait bon vivre.



³ Rolf Tarrach, Marie-Christine Mariani, Jean Lamesch, Nico Steinmetz, Nathalie Oberweis.



1.2.3. Ateliers thématiques

Suite à la conférence de lancement du 20 mars 2013, 3 ateliers thématiques furent organisés sous la houlette de l'initiative 2030.lu afin de confronter les idées du grand public à celles d'experts dans les différents domaines identifiés comme cruciaux pour l'avenir du pays. Ces ateliers, ouverts à tous, ont donné lieu à des débats animés et contradictoires. Ils se sont déroulés selon un schéma analogue, à savoir :

- Une introduction générale proposée par le coordinateur général de 2030.lu mettant en lumière quelques chiffres et faits marquants eu égard aux thématiques abordées ;
- présentation de «visions pour le futur» par 4 à 5 experts qui proposaient, en dix minutes, des pistes de réflexion pour aborder / résoudre la problématique à l'horizon 2030 ;
- des vidéos portant sur des exemples étrangers et des meilleures pratiques pour remédier à un problème donné ;
- une discussion avec le public avec un accent mis sur le développement de différentes pistes de solutions ;
- une conclusion générale tirée par un personnage indépendant, secondé par un jeune.

1^{er} atelier : une société ouverte et tournée vers l'avenir

Le premier atelier, qui a réuni plus de 100 personnes au Cercle Cité, était consacré aux enjeux et aux défis à résoudre en matière d'éducation, d'innovation, d'entrepreneuriat, de solidarité et de vivre ensemble. Il aura été l'occasion, par le biais d'un débat entre experts⁴ et le public, d'évoquer des pistes de solutions dans les domaines susmentionnés et de voir émerger des réponses à différentes questions cruciales telles que :

- Comment allier société multiculturelle et spécificités du pays ?
- Comment démocratiser davantage la société ?
- Comment rendre le Luxembourg plus performant dans le domaine de l'innovation ?
- Comment faire de la création d'entreprise une vraie alternative ?
- Comment ouvrir le marché du travail aux jeunes grâce à une bonne éducation et formation ?

2^e atelier : un territoire pensé pour les générations futures

Le deuxième atelier de l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » a porté sur les solutions envisageables pour relever les défis du Luxembourg dans les domaines de l'environnement, de l'économie verte, de l'énergie, du logement et des infrastructures. Ce sont là des sujets vitaux afin d'assurer un développement économique harmonieux au Luxembourg. Cet atelier, durant lequel ont émergé des idées novatrices, a réuni plus de 80 personnes en plus des orateurs experts⁵ dont les exposés ont notamment traité les différentes questions :

- Quelles infrastructures pour garantir le développement du Luxembourg de demain ?
- Comment organiser la mobilité pour les résidents et la population active ?
- Comment garantir une haute qualité de vie et de logement au Luxembourg ?
- Quelle place à l'environnement dans un contexte de grande incertitude ?
- Comment réussir la transition énergétique ?



⁴ Prof. Claude P. Muller, Thibaut Britz, Marc Muller, Robert Urbé, Rachel Gaessler.

⁵ Christian Schulz, Pascale Junker, Patrick Bousch, François Thiry.



3^e atelier : une économie soutenable au service du pays et de ses habitants

Lors de cet atelier, les participants ont été invités à débattre autour des questions :

- Quel modèle de croissance dans un environnement compétitif ?
- Comment assurer le niveau de vie de demain ?
- Quel rôle l'Etat doit-il jouer dans la promotion des secteurs d'avenir ?
- Comment garantir à notre Etat une indépendance financière ?

A travers ces questions, les thèmes de la productivité, de la création de richesse et des finances publiques furent traités, en présence une fois de plus, d'un groupe d'experts⁶ et de quelque 100 personnes.

L'ensemble des idées énoncées lors de la conférence de lancement, des ateliers thématiques et sur la plateforme IdeaScale est présenté dans le document annexé à la présente analyse et est disponible à l'adresse <http://2030lu.ideascale.com>.

⁶ Marc Muller, Manuel Baldauff, Marc Hostert, Michèle Detaille.

ENCADRÉ 1: « 2030.lu - Ambition pour le futur » : Dates clés et statistiques

Dates clés

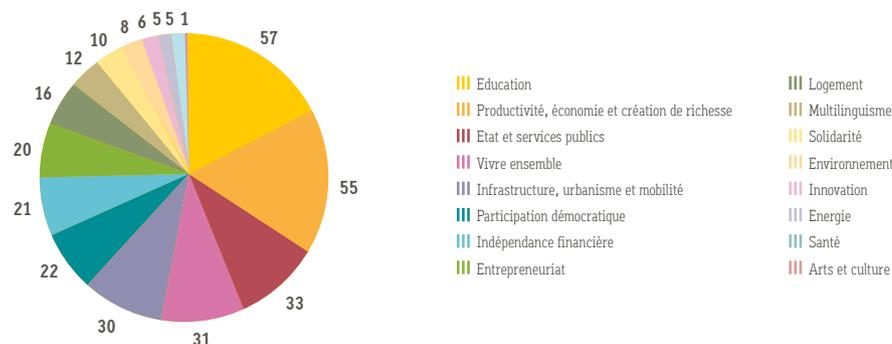
- 4 mars 2013 :** présentation de l'initiative à la presse
- 20 mars 2013 :** conférence de lancement
- 13 mars 2013 :** 1^{er} atelier thématique - une société ouverte et tournée vers l'avenir
- 11 mai 2013 :** 2^{ème} atelier thématique - un territoire pensé pour les générations futures
- 15 juin 2013 :** 3^{ème} atelier thématique - une économie soutenable au service du pays et de ses habitants
- 30 juin 2013 :** participation à la fête du citoyen à la Rockhal
- 9 juillet 2013 :** point de presse pour présenter le bilan intermédiaire de l'initiative
- 30 septembre 2013 :** grand débat de l'initiative 2030.lu en présence des principaux leaders politiques

Principaux chiffres⁷ :

- Vidéos affichées :** 117.000
- Vidéos visionnées :** 6.138
- Visites site :** 25.847 (dont 14.115 uniques)
- Abonnés newsletter :** 450
- Près de 1.400 inscrits aux différents événements (conférence et ateliers thématiques) organisés par 2030.lu
- Utilisateurs IdeaScale :** 263
- Idées publiées :** 355 (au 30 août 2013)
- Idées commentées :** 189
- Votes IdeaScale :** 1875
- Like sur Facebook :** 1.376

⁷ Au 19 septembre 2013.

DISTRIBUTION DES IDÉES SUR « IDEASCALE »





2.

NOS DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

2.1. Le Luxembourg aujourd'hui

2.1.1. Un fondement solide pour un avenir prospère

Pour un observateur non averti, il peut s'avérer difficile de comprendre pourquoi tant d'entre nous se préoccupent de l'avenir ; après tout, le Luxembourg se caractérise par un niveau de vie exceptionnellement élevé. En effet, plus d'un tiers de la population estime que la première raison de vivre, habiter ou travailler au Luxembourg sur neuf raisons est la qualité de vie, suivie par l'attachement au pays, le niveau salarial et l'environnement⁸. Par ailleurs, le pays peut compter sur un modèle social généreux et bénéficie d'un sens bien ancré d'équité, de solidarité et d'inclusion sociale. Mieux encore, les résidents du Luxembourg connaissent la paix et la sécurité, et vivent au sein d'un environnement riche et diversifié du point de vue culturel.

Peut-être tel est bien le cas, mais un examen plus approfondi révèle que notre société luxembourgeoise en vient à considérer pour acquis ces éléments très positifs⁹, oubliant souvent que leur pérennisation dépend notamment d'une économie performante, inclusive et soutenable.

⁸ Selon le sondage TNS ILRES d'octobre 2012 commandité par la Chambre de Commerce en amont du lancement de l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » (voir aussi l'encadré n°2).

⁹ Ainsi que de nombreux autres, tels que d'excellents soins de santé, une infrastructure de transports et de communications de qualité, des installations de loisirs modernes et accessibles, etc.

ENCADRÉ 2: Eclairage thématique – Sondage préliminaire

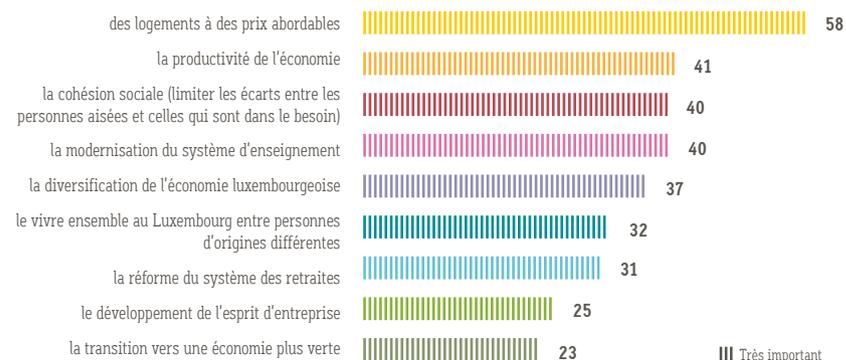
Le sondage TNS ILRES, commandité par la Chambre de Commerce en amont du lancement de l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » afin de notamment « prendre le pouls » du grand public vis-à-vis des principaux défis d'avenir du pays, a été effectué au cours de l'été 2012 et auprès des résidents au Grand-Duché (Luxembourgeois et étrangers) et des frontaliers.

L'échantillon est représentatif de la population résidentielle et frontalière par rapport à différentes caractéristiques comme le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau d'étude, la profession, la taille du ménage et le revenu brut du ménage.

Le sondage, axé principalement sur le diagnostic et l'environnement socio-économique, visait à évaluer quels thèmes interpellent et inquiètent le plus la population pour l'avenir. Aussi, le sondage a évalué les problèmes subsistant dans les sujets comme l'innovation, l'entrepreneuriat, l'éducation, l'accès à la nationalité luxembourgeoise et à la fonction publique, le logement, la création de richesses, l'indépendance financière et la dette des pensions.

LES DÉFIS « TRÈS IMPORTANTS POUR L'ÉVOLUTION DU LUXEMBOURG » - POUR LES RÉSIDENTS

SOURCE : SONDAJE TNS-ILRES



Le sondage peut être consulté dans son intégralité sur le site www.2030.lu, sous « Publications ».

2.1.2. Mais d'où vient cette prospérité?

Au cours des dernières décennies, le Luxembourg a connu l'un des taux de croissance économique les plus élevés parmi les économies développées, avec une progression du PIB de 2,3% par an (en termes réels) entre 2003 et 2012 (3,5% en moyenne entre 1996 et 2012 et même de 4,7% par an sur la période de 2000 à 2007). Il est important de comprendre, dans ce contexte, comment cette croissance économique a été générée.

Dans sa forme la plus simple, la croissance du PIB résulte de la progression de la valeur ajoutée de chaque heure de travail prestée (c.-à-d. de l'amélioration de notre productivité). La croissance est également le fruit du nombre d'heures de travail prestées par la population active et de la création d'emplois (quant à elle réalisée soit par une participation accrue de la population résidente sur le marché de l'emploi, soit par une progression, en tant que telle, de la population active, cette dernière regroupant les résidents

et les frontaliers qui viennent travailler au Luxembourg).

Dans le cas spécifique du Luxembourg, la croissance passée s'explique, dans une large mesure, par la création de nouveaux emplois, le nombre de ceux-ci augmentant d'environ 3,0% par an, surtout dans l'Administration publique, les services et le secteur de la construction. L'accroissement de la productivité a, pour sa part, été modéré, n'atteignant que 0,8% l'an par rapport à une

moyenne de 1,5% dans l'ensemble des pays de l'OCDE (1995-2011). Il s'y ajoute que l'essentiel de l'augmentation de la productivité du Luxembourg résulte de la transition de la structure économique vers les services financiers (qui génèrent une forte valeur ajoutée par heure prestée), alors que seules des améliorations limitées ont été enregistrées dans les autres secteurs. En d'autres termes, le Luxembourg est passé d'une économie basée sur l'industrie à une économie de services, fortement orientée sur le secteur financier, qui est devenu le principal moteur de l'augmentation de la productivité et ainsi des recettes budgétaires.

2.1.3. Faire preuve de réalisme

Peut-on affirmer que, d'une manière ou d'une autre, nous sommes tous devenus dépendants aux taux de croissance économique élevés? Cela s'explique par la manière dont nous finançons nos soins de santé, nos systèmes de retraite et le budget de l'Etat, qui dépendent, tous, de taux de croissance comparables à ceux que nous avons connus dans le passé. Pour un certain nombre de raisons toutefois, continuer à suivre cette trajectoire historique s'avère irréaliste (voir graphique 1). Etant donné l'essoufflement du taux de croissance, et à supposer une croissance de la productivité identique à celle que nous avons connue,

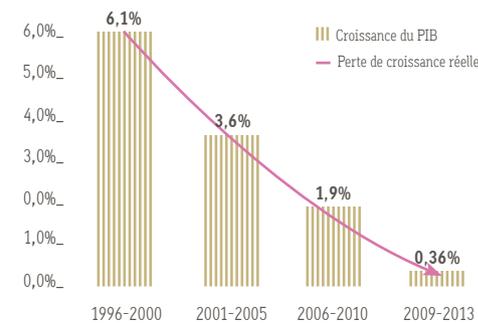
quelque 250.000 à 300.000 nouveaux emplois devraient être créés d'ici 2030 - ce qui reviendrait presque à doubler le nombre d'emplois existants - pour pouvoir dégager une croissance économique de 2,5% et générer un budget responsable et durable (c.-à-d. un excédent de 1% du PIB en 2030).

Il ne serait assurément pas prudent de parier le bien-être des futures générations et la survie de notre Etat souverain sur le maintien d'un taux de croissance aussi élevé en termes de création d'emplois. La population du Luxembourg est d'ailleurs préoccupée par la situation économique actuelle et s'interroge sur les leviers de la croissance future; ainsi la productivité économique du Luxembourg et la diversification figurent parmi les cinq principales priorités pour l'évolution du pays selon la population sondée.



GRAPHIQUE 1: CROISSANCE RÉELLE DU PIB (MOYENNES QUINQUENNALES)

SOURCE : COMPTABILITÉ NATIONALE

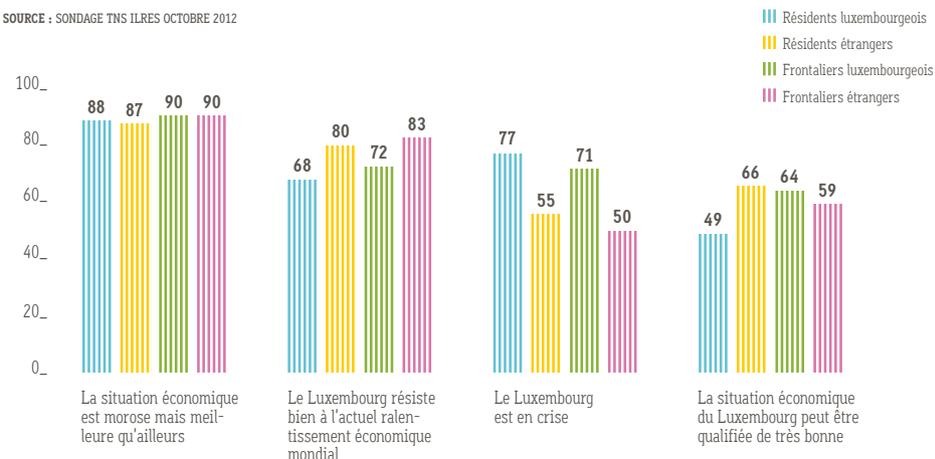


Il est intéressant de noter qu'en dépit d'un niveau élevé de création d'emplois, le taux de chômage au Luxembourg a beaucoup augmenté ces 10 dernières années et le problème est particulièrement préoccupant chez les jeunes de moins de 25 ans. La hausse du chômage des jeunes semble révéler l'inaptitude du système d'enseignement luxembourgeois à préparer adéquatement les jeunes au marché du travail. Ainsi, 85% des résidents et 78% des frontaliers estiment qu'il est très important de moderniser le système d'enseignement.

Les résultats du sondage sur la situation socio-économique du Luxembourg démontrent par ailleurs que 88% des résidents et 90% des frontaliers qualifient la situation économique au Luxembourg de « morose » mais meilleure qu'ailleurs. Les résidents et « frontaliers luxembourgeois »¹⁰ sont plus pessimistes que les étrangers concernant la gravité de la crise. Un aspect intéressant est que la perception du Luxembourg « étant en crise » semble augmenter avec l'âge des sondés. En outre, plus le niveau d'éducation est élevé, moins les sondés qualifient la situation économique du Luxembourg de bonne.¹¹

GRAPHIQUE 2: PERCEPTION DE LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE (EN %)

SOURCE : SONDAJE TNS ILRES OCTOBRE 2012



2.1.4. Résorber le déficit budgétaire

Outre le défi posé par l'essoufflement de la croissance économique, le Luxembourg est également confronté à celui de l'accroissement de son déficit budgétaire. Comme les dépenses de l'Etat progressent plus rapidement que les recettes¹², le risque d'une aggravation du déficit année après année et d'une progression parallèle de la dette

publique sont bien réels. Dans les années à venir, le vieillissement de la population ne fera qu'accroître l'ampleur de ce défi. L'accroissement des dépenses ne peut excéder, en toute logique, une croissance économique réaliste et durable. Cela signifie que, si le Luxembourg est appelé à « consentir des sacrifices » et à dépenser moins afin de rectifier la situation, il devra également apprendre à dépenser de manière plus sage.

¹⁰ Définis comme des ressortissants luxembourgeois qui résident au-delà des frontières luxembourgeoises tout en travaillant au Luxembourg.

¹¹ 65% des sondés de qualification jusqu'au secondaire 1^{er} cycle estiment la situation comme bonne comparé à 47% des sondés ayant au moins un diplôme « Bac +4 » et 48% des indépendants.

¹² A titre d'exemple, les dépenses totales de l'Administration publique (Etat central, communes et sécurité sociale) ont progressé de 91,5% entre 2002 et 2012; les recettes n'augmentant qu'à concurrence de 78,9% au cours de cette même période.

Les turbulences économiques auxquelles l'Europe est confrontée entraînent également des problèmes pour le Luxembourg. De fait, en tant que petite économie ouverte, notre pays dépend fortement de ses voisins européens et les perturbations économiques internationales affectent significativement le Grand-Duché, aggravant l'actuelle situation économique déjà difficile. En conséquence, un accroissement de la volatilité économique et financière en Europe nous rappelle que la capacité de résistance et de résilience de notre économie représente, elle aussi, un enjeu crucial.

L'actuel déficit budgétaire alourdit la dette des générations futures, c'est pourquoi une bonne santé de notre économie aujourd'hui est importante pour maintenir l'équité intergénérationnelle de demain. Pour cela, il est notamment nécessaire de conduire une réforme de notre système de pensions bâtie sur des hypothèses de croissance réalistes, afin de le rendre performant et soutenable.

2.1.5. Préserver notre environnement pour l'avenir

Afin d'encourager le passage à une économie plus verte et ainsi préserver cet environnement que nous apprécions, de nombreux incitatifs visant à améliorer l'actuelle empreinte écologique du Grand-Duché sont mis en œuvre et s'appliquent aussi bien aux ménages qu'aux entreprises. Ils ont pour vocation de veiller à ce que les futures générations continuent à bénéficier d'un environnement sain.

Toutefois, le taux d'émission de gaz à effet de serre est en train de s'écarter dangereusement de sa trajectoire cible afin de respecter les engagements internationaux du Luxembourg à l'horizon 2020 et 2030, et nos besoins en énergie et en ressources ne vont pas diminuer dans le futur. Au titre de défis à relever, il y a également l'importante consommation foncière au Luxembourg ou encore la perte de biodiversité. Afin de répondre aux besoins énergétiques, il semble fondamental de développer les énergies renouvelables; or la contribution d'énergie renouvelable au stock d'énergie du Luxembourg est actuellement parmi les plus faibles en Europe.

De manière générale, le réchauffement climatique, tout comme les risques et effets qui y sont associés, doivent être gérés à l'échelle planétaire. Si l'ensemble des pays doivent y contribuer, le Luxembourg, grâce à son niveau de vie matériel élevé et suite à son empreinte écologique importante (voir ci-après), devrait néanmoins prendre des responsabilités à la hauteur des enjeux.

ENCADRÉ 3: Commentaire de M. Jean Lamesch¹³

Jean Lamesch, docteur en chimie-physique, a expliqué lors de son intervention pendant la conférence de lancement de l'initiative 2030.lu, que le Luxembourg était actuellement « *le champion mondial incontesté de la consommation d'énergie* ». Il a rappelé que la protection de l'environnement n'est pas seulement une science exacte dépendant du progrès technologique, mais, qu'au contraire, le comportement des êtres humains est bel et bien le facteur le plus important et décisif dans la lutte contre la pollution et la surconsommation énergétique. L'orateur a souligné de manière instructive les défis écologiques auxquels les futures générations devront faire face, en illustrant deux lois socio-énergétiques fondamentales.

Premièrement, il évoque le concept de la « *tragedy of the commons* » pour expliquer que la compétition pour l'accès à une ressource limitée menait invariablement à un conflit entre intérêt individuel et bien commun, conflit qui à son tour menait tout aussi invariablement à une situation perdant-perdant. Il a illustré ce concept en citant l'exemple de l'énergie nucléaire, « *qui accapare des dépôts géologiques communs à toute l'humanité, pour y déposer des déchets radioactifs qui perdureront pendant 3.000 générations; et cela pour produire de l'énergie dont profite une seule génération* ».

Deuxièmement, le scientifique mentionne le paradoxe de « *Jevons* », qui constitue une des lois sociologiques les plus importantes pour la transition énergétique : plus une technologie énergétique devient efficace, plus elle fait augmenter la consommation d'énergie. Il a illustré ce phénomène à l'aide d'un exemple : plus une voiture ou un avion devient efficace, plus le marché en exige, plus on en vend et plus on augmente la consommation d'essence ou de kérosène respectivement.

Conférence de lancement, 20 mars 2013¹⁴

¹³ Les encadrés 3 à 9 et 12 reprennent quelques faits saillants des orateurs intervenus lors de la conférence de lancement de l'initiative.

¹⁴ Voir sur www.2030.lu sous « *Conférences* » pour l'enregistrement intégral de l'intervention de M. Lamesch lors de la conférence de lancement.



2.2. Les défis du Luxembourg

2.2.1. L'un des niveaux de vie actuellement les plus élevés au monde, avec une empreinte écologique importante à la clé

En termes de Revenu national brut par habitant, le Luxembourg est assurément l'un des pays les plus prospères au monde. La distribution des revenus parmi les ménages est relativement équilibrée par rapport à d'autres économies développées, avec un taux de pauvreté relative parmi les plus bas, en se situant dans le premier tiers des pays les plus égalitaires dans l'OCDE.

L'indice de développement humain (IDH) - une mesure comparative de l'espérance de vie, de l'alphabétisation, du niveau d'éducation et du niveau de vie effectuée par le « Programme des Nations Unies pour le Développement » dans 187 pays - atteint également un niveau élevé (26^e place en 2012).

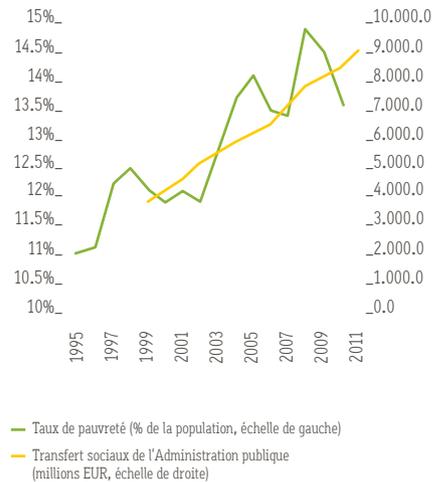
Nous sommes en outre fiers du fait que nous n'hésitons pas à partager notre prospérité et que nous sommes l'un des pays les plus généreux au monde. Le Luxembourg est ainsi l'un des rares Etats à atteindre l'objectif du Millénaire des Nations Unies, qui consiste à consacrer 1% du RNB à l'aide au développement.

2.2.2. Pauvreté au cœur de l'abondance

Il n'empêche qu'en dépit de généreux programmes de transferts sociaux, l'exposition des habitants du Grand-Duché à la pauvreté monétaire relative n'a pas diminué depuis 1995. Même en restant parmi les taux de pauvreté les plus bas en Europe, elle concerne désormais une personne sur sept. En effet, le montant des transferts sociaux consentis par l'Administration publique a plus que doublé au cours des 15 dernières années, indépendamment des fluctuations du taux de pauvreté qui a également progressé de 3-4% (voir graphique 3). Cette hausse des dépenses sociales et du taux de pauvreté souligne que les transferts sociaux ne sont pas efficacement ciblés. Relevons dans ce contexte que la population, d'après le sondage mené en amont du lancement de l'initiative 2030.lu, estime à concurrence de 79% que pour un même niveau de dépenses sociales, le Luxembourg pourrait mieux lutter contre la pauvreté en ciblant mieux les bénéficiaires.

GRAPHIQUE 3: CORRÉLATION ENTRE LA PAUVRETÉ ET LES TRANSFERTS SOCIAUX

SOURCE : STATEC



On pourrait tenter de faire valoir que le seuil de pauvreté est incorrectement défini pour le Luxembourg par le fait que «vivre dans la pauvreté» fait l'objet d'une définition relative: l'expression «pauvreté monétaire relative» s'applique aux revenus combinés inférieurs à 60% du revenu médian disponible équivalent des ménages pour le pays. Cela signifie qu'au Luxembourg, la notion de «pauvreté» dépend fortement de ce que l'on considère comme un niveau élevé de revenu individuel national. Il ne s'agit toutefois pas là d'un argument valable pour refuser d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des segments les plus vulnérables de la population, c'est-à-dire de ceux qui sont aux prises avec le prix élevé des logements et l'éviction d'emplois requérant une faible qualification par des emplois à haute valeur ajoutée.

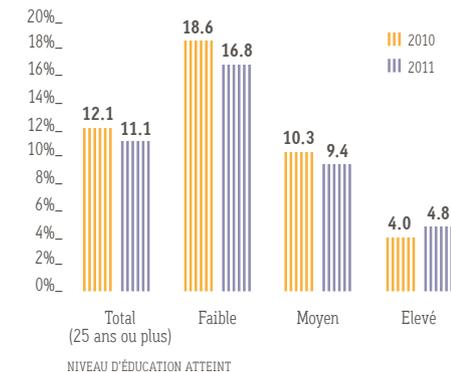
Plus le niveau d'éducation est élevé, plus la probabilité de tomber dans la pauvreté diminue. La pauvreté affecte surtout les familles monoparentales - taux de pauvreté le plus élevé (45,5% en 2011)¹⁵ - entraînant aussi un risque de spirale que les enfants devront surmonter s'ils veulent gravir l'échelle sociale. De surcroît, le prix des logements (voir également le prochain point) absorbe une part importante du budget des ménages, ce qui affecte plus particulièrement les familles monoparentales.

2.2.3. Le manque de logements à prix abordables

En temps de crise et avec la progression à l'exposition à la pauvreté, l'accès au logement à des prix abordables est considéré comme la priorité absolue au Luxembourg selon 58% de la population, devant la productivité de l'économie, la cohésion sociale ou la refonte du système d'enseignement.

GRAPHIQUE 4: TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ (%) APRÈS TRANSFERTS SOCIAUX, SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION ATTEINT, (2010-2011)

SOURCE : STATEC, EU-SILC.



¹⁵ Statec: «Cahier économique N° 114 - Rapport travail et cohésion sociale 2012».

ENCADRÉ 4: Commentaire de M. Patrick Bousch

Patrick Bousch, directeur administratif auprès du CEPS/Instead, a débuté son intervention par un diagnostic du marché du logement, dans lequel le chercheur s'est surtout intéressé à l'évolution des prix. Actuellement, le prix des appartements est de 320.000 EUR en moyenne, soit plus de 4.000 EUR/m². Par rapport aux territoires limitrophes, la situation du logement est inquiétante; situation qui résulterait du concours de plusieurs facteurs.

La demande de logement est soutenue entre autres par un solde migratoire et naturel positif (excédent naturel de +1.800 et excédent migratoire de +11.000). A ceci s'ajoute la transformation sociologique de la structure des ménages. Ainsi, 33,3% des 208.500 ménages privés recensés en 2011 étaient des ménages comportant une seule personne, contre 15,7% en 1970. La taille moyenne des ménages est passée de 2,51 à 2,41 personnes/ménage entre 2001 et 2011 (3,07 en 1970). Selon les prévisions du STATEC, elle s'élèverait à 2,23 en 2030.

Selon une étude du STATEC en collaboration avec le CEPS/Instead, le coût du logement est considéré comme une question préoccupante par 80% des ménages. Près d'un tiers (33%) des ménages a même déclaré que la charge financière de leur logement était lourde. Les perceptions en ce qui concerne la charge financière varient selon les différentes catégories de ménages. Par exemple, 55,1% des ménages monoparentaux et 40,2% des locataires ressentent les coûts de logement comme lourds.

Selon M. Bousch, d'ici 2030, le Luxembourg aurait besoin de 130.000 logements, ce qui représente 6.500 nouveaux logements par an. Actuellement, seulement 3.000 logements sont annuellement mis sur le marché et la pénurie semble s'aggraver. Au niveau du nombre de logements sociaux, le Luxembourg n'en dispose que de 3.000, ce qui représente l'un des taux les plus faibles en l'Union européenne. Pour combattre cette pénurie, l'intervention des pouvoirs publics dans le marché des logements abordables ne suffirait pas et il faudrait par conséquent également élargir le champ d'intervention des promoteurs privés.

Atelier thématique du 11 mai 2013

2.2.4. Sécurité urbaine, avec un faible taux de criminalité

En matière de sécurité publique, la ville de Luxembourg est officiellement reconnue comme étant une des plus sûres au monde. Le nombre de meurtres a atteint 1,0 pour 100.000 habitants en 2010 (contre 3,5 en moyenne en Europe) et le taux d'emprisonnement est également faible; le Luxembourg comptant 124 détenus pour 100.000 habitants (730 aux Etats-Unis). Dans la pratique, les dépenses engagées pour le maintien de l'ordre public (830 USD par habitant en 2009) sont considérablement plus élevées que dans les autres pays européens (par exemple, 678 USD par habitant en Belgique). Autant de facteurs qui contribuent à une société plus sûre.

2.2.5. Faible densité de la population

Au Luxembourg, l'urbanisation et la densité de population sont relativement peu élevées. L'un des attraits du Grand-Duché réside, selon une majorité de personnes, dans le fait que 86% de la surface totale du territoire est dédié à l'agriculture et à la sylviculture. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que ceux de la région de Bruxelles-Capitale (19%) ou de l'Île-de-France (66%). Qui plus est, la densité de population (208 habitants au km²) est de loin inférieure à la moyenne des régions voisines. La Sarre, par exemple, présente une densité de population de quelque 400 habitants au km². La Flandre atteint même 463 habitants par km². La population

du Luxembourg s'accroît, certes, considérablement durant les heures de travail mais, même durant celles-ci, la densité demeure inférieure à celle de régions avoisinantes.

2.2.6. Empreinte écologique élevée

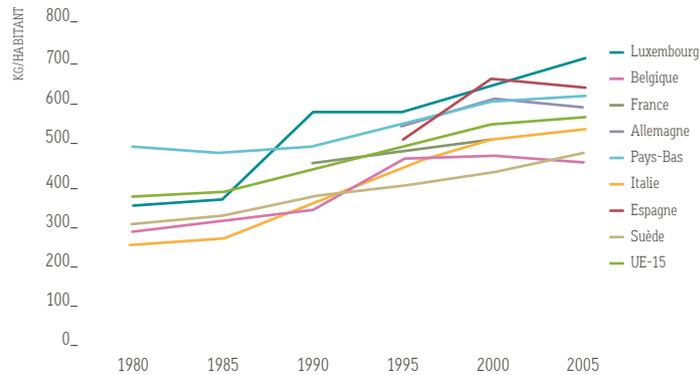
En dépit toutefois de la proportion élevée de campagnes faiblement peuplées, le Luxembourg exerce une empreinte écologique importante. Les émissions de CO₂ sont élevées (environ 24 tonnes par habitant), même sans le «tourisme à la pompe» (qui représente l'équivalent de 9 tonnes par habitant). Si le Luxembourg souhaite atteindre les objectifs de l'UE à l'horizon 2020 et 2030, un effort considérable devra être consenti, surtout dans le secteur des transports, car plus de la moitié des émissions sont attribuées à ce secteur. L'industrie représente environ un quart des émissions (dont une grande partie est couverte par le système communautaire d'échange de quotas d'émission). Les ménages, commerces et services ne représentent qu'environ 10% des émissions totales.

En outre, la qualité de l'eau n'est pas aussi bonne que dans d'autres pays occidentaux. Au Luxembourg, l'indice de la qualité de l'eau est de 70, contre 87 par exemple en France.

Qui plus est, la quantité de déchets municipaux et des ménages ne cesse d'augmenter et dépasse la quantité produite dans d'autres pays de l'OCDE (voir graphique 5).

GRAPHIQUE 5 : DÉCHETS MUNICIPAUX PAR HABITANT

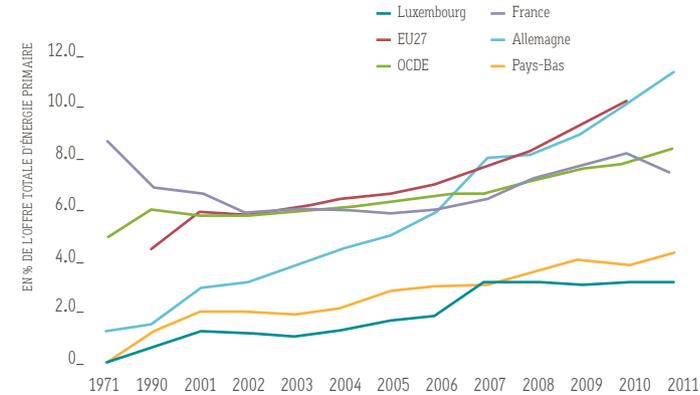
SOURCE : OCDE



La pénétration des énergies renouvelables est, quant à elle, faible au Luxembourg avec un taux loin en-deçà de la moyenne européenne. L'énergie est fondamentale pour tout développement futur, mais à cause des conséquences néfastes sur l'environnement, il est d'autant plus important d'adopter une consommation d'énergie durable.

GRAPHIQUE 6 : CONTRIBUTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'OFFRE D'ÉNERGIE

SOURCE : OCDE



ENCADRÉ 5 : Commentaire de Mme Pascale Junker

Sous le titre « Ignorer les limites écologiques de la planète ne les fera pas disparaître » **Pascale Junker**, économiste de l'environnement, a souligné que le Luxembourg présentait un flagrant déficit écologique et énergétique. En effet, le pays afficherait des taux de consommation record pour un territoire aussi exigu. Si tous les pays du monde consommaient autant que le Luxembourg, il faudrait 6 planètes pour subvenir aux besoins de consommation. Mme Junker a expliqué qu'en même temps « le processus de raréfaction des ressources ne facilitait guère les choses ».

Atelier thématique du 11 mai 2013



2.2.7. Diversité culturelle et défis de gouvernance

« 61,2% de la population du Grand-Duché ont un « background » migratoire, soit directement ou indirectement à travers les parents... »

STATEC, « L'arrière-plan migratoire de la population du Grand-Duché de Luxembourg », avril 2013

Le Luxembourg est devenu une société multiculturelle et multilingue: 44% des résidents au Luxembourg sont des étrangers (voir graphique 7) et 99% peuvent s'exprimer dans une autre langue que leur langue maternelle. En outre, plus de

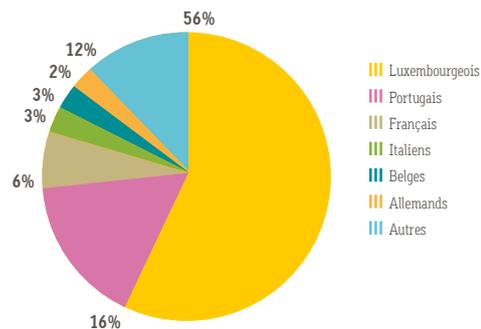
148.000 frontaliers¹⁶ viennent travailler chaque jour au Grand-Duché. Les étrangers constituent ainsi une composante vitale et incontournable de l'économie nationale.

Cette diversité culturelle et linguistique ne se reflète toutefois pas dans la manière dont notre pays est administré. La plupart des personnes qui créent notre richesse ne peuvent notamment pas exprimer leurs points de vue à travers le processus démocratique. Cela s'explique par le fait qu'environ 70% des travailleurs¹⁷ ne votent pas lors des élections législatives parce qu'ils ne possèdent pas la nationalité luxembourgeoise. Des 30% d'employés de nationalité luxembourgeoise, presque la moitié travaille dans le secteur public. Du côté des électeurs, la moitié est inactive et un quart travaille dans le secteur public. Enfin, seule une très faible proportion des députés est issue du monde des affaires et la diversité de notre main-d'œuvre ne se reflète que de manière marginale dans le monde politique¹⁸.

Néanmoins, selon le sondage TNS Ilres commandité par 2030.lu, presque 70% des résidents estiment que les ressortissants étrangers devraient pouvoir obtenir le droit de vote après une certaine durée de résidence sur le territoire luxembourgeois, afin de garantir une représentativité du corps électoral. Mais les opinions diffèrent selon la nationalité car seuls 59% des résidents luxembourgeois sont en accord contre 85% des résidents étrangers. Le sondage souligne également que les frontaliers veulent participer au débat politique avec 84% des frontaliers estimant que leur participation au débat politique permettrait d'accroître la cohésion du pays. Selon une étude commanditée par la Chambre des Députés en 2009 (étude dite « ELECT2009 »), les raisons avancées au maintien de l'entrave du droit de vote pour étrangers concerne le manque de maîtrise du luxembourgeois et le manque de connaissances sur les institutions politiques luxembourgeoises. Il est intéressant de noter que la majorité des étrangers établis au Luxembourg est intéressée par la campagne pour les élections législatives¹⁹.

GRAPHIQUE 7: COMPOSITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE LUXEMBOURGEOISE (2012)

SOURCE : STATEC : "LE LUXEMBOURG EN CHIFFRES"



16 Chiffre net, Source : ADEM.

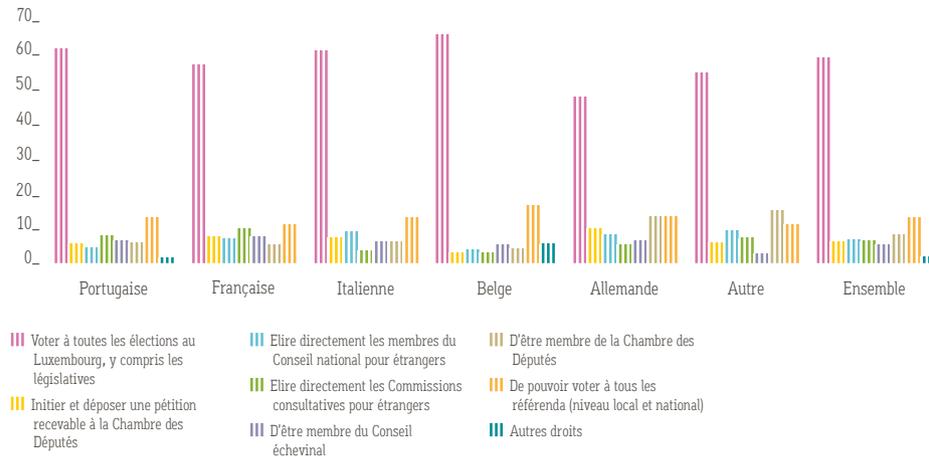
17 Source : ADEM.

18 Les données de cette partie proviennent de l'étude « ELECT2009 » commanditée par la Chambre des Députés (« Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg »).

19 Ibidem.

GRAPHIQUE 8: LES ÉTRANGERS ET LES SOUHAITS EN MATIÈRE DE DROITS POLITIQUES

SOURCE : CHAMBRE DES DÉPUTÉS



Concernant la durée de résidence avant l'octroi de la nationalité, les résidents estiment que 5 à 7 ans sont nécessaires. 5 ans correspondent au délai avant la réforme législative de 2008 et 7 ans sont obligatoires avec la loi actuelle. La moitié des frontaliers estiment que 5 années de résidence sont suffisantes.²⁰

Enfin, 70% des résidents et 80% des frontaliers estiment que l'accès à la nationalité luxembourgeoise devrait être facilité pour les personnes étrangères ayant un conjoint luxembourgeois.

²⁰ Le projet de loi n°6561 prévoit de réduire la durée de résidence de 7 à 5 ans à nouveau.

2.2.8. Accès à la nationalité luxembourgeoise

« Au Luxembourg seulement un habitant sur deux, un salarié sur trois et un créateur d'entreprise sur quatre est encore de nationalité luxembourgeoise. »

Rachel Gaessler - Atelier thématique
du 17 avril 2013

La présence de travailleurs étrangers au Luxembourg, qui ne participent néanmoins pas à la politique du pays, lance la question des conditions d'accès à la nationalité luxembourgeoise. Concernant la connaissance des langues, 87% des résidents jugent la maîtrise de la langue luxembourgeoise comme indispensable pour accéder à la nationalité et 73% des frontaliers partagent le même avis. Dans la même lignée, 49% des résidents considèrent qu'une seule langue du pays ne suffit pas pour accéder à la nationalité luxembourgeoise contre 60% des étrangers résidents qui considèrent que la maîtrise d'une seule langue du pays suffit.



ENCADRÉ 6: Commentaire de Mme Nathalie Oberweis

Nathalie Oberweis, politologue, journaliste indépendante et activiste, a mis en évidence le risque de constructions mentales dichotomiques menant à des réflexes protecteurs et à la stigmatisation des étrangers. Mme Oberweis a regretté que le Luxembourg ait récemment plutôt eu tendance à s'ériger en société d'exclusion que d'inclusion, notamment dans le domaine de l'éducation, dans l'administration publique ou encore dans son système électoral, qui connaîtraient un véritable déficit démocratique. Elle est d'avis que la nationalité et la citoyenneté ne sont pas forcément liés et qu'il devrait suffire qu'une personne travaille, vive et habite au Luxembourg pour accéder au droit de vote, c'est-à-dire pour exercer ses droits de citoyen. De plus, de l'avis de Nathalie Oberweis, l'intégration ne représente qu'une partie d'un problème beaucoup plus complexe. Parlant allégoriquement, l'intégration ne serait que la pointe émergée de l'iceberg.

Conférence de lancement, 20 mars 2013

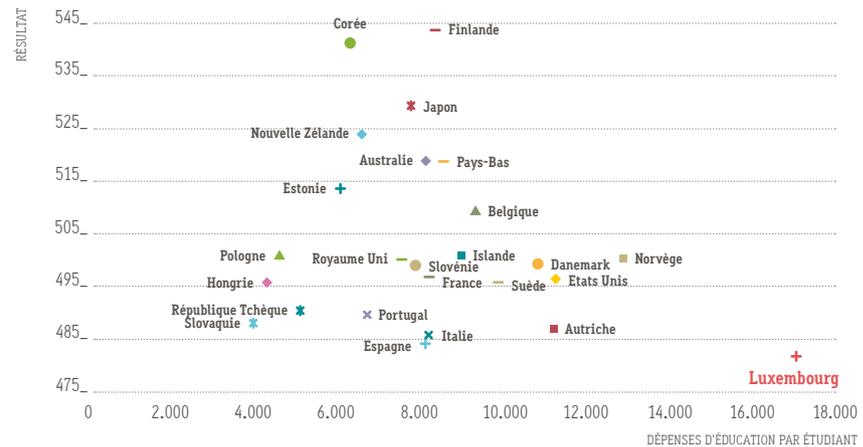
2.2.9. Système éducatif perfectible

Un système éducatif performant représente l'un des principaux atouts d'un pays, puisqu'il constitue un pilier fondamental, tant pour le développement économique que pour la cohésion sociale. Force est toutefois de constater qu'au Luxembourg, le système éducatif actuel ne satisfait pas pleinement la population. En effet, 40% des résidents estiment que le système d'éducation n'est pas performant eu égard aux moyens financiers alloués et 25% préféreraient inscrire leurs enfants dans une école privée; un résultat qui donne à réfléchir.

Il existe un large consensus pour reconnaître la difficulté du système éducatif à s'adapter à

GRAPHIQUE 9: COMPARAISON INTERNATIONALE DES RÉSULTATS DES TESTS STANDARDISÉS PISA ET DES DÉPENSES D'ÉDUCATION PAR ÉTUDIANT

SOURCE : PISA 2009



la réalité de la diversité culturelle et linguistique. Les faibles performances des étudiants luxembourgeois lors des tests standards de l'OCDE (PISA) le soulignent. Des efforts considérables ont été consacrés à faire valoir que ces tests normalisés «multipays» ne prennent pas suffisamment en compte les caractéristiques spécifiques des différents Etats participants. Il n'en demeure pas moins que le recul des performances que l'on observe au fil des générations successives d'étudiants luxembourgeois (de 479 points en 2003 à 472 points en 2009 en matière d'alphabétisation) s'avère très préoccupant, d'autant qu'au niveau mondial, le Grand-Duché est le pays qui consacre le plus de ressources financières par étudiant (graphique 9).

Un système éducatif sous-performant ne manquera pas d'avoir de sévères conséquences pour la prospérité future du pays. Les statistiques indiquent qu'à l'âge de quinze ans, un élève luxembourgeois moyen totalise 21 points de moins que la moyenne de l'OCDE en matière d'alphabétisation. Cela équivaut à une année complète d'enseignement. Cette situation représente non seulement un gaspillage en termes humains, mais aussi une perte de 0,3% du PIB²¹.

²¹ Estimation basée sur le nombre d'étudiants au Luxembourg et les dépenses pour l'éducation par habitant.

Système à deux vitesses

Moins de 50% des élèves à l'école fondamentale ont le luxembourgeois comme langue maternelle ce qui rend la scolarisation difficile pour les élèves étrangers à cause de l'enseignement en français, respectivement en allemand. L'enseignement luxembourgeois ne semble donc pas adapté à la réalité multiculturelle du pays. Les enfants inscrits dans des écoles qui n'appliquent pas les programmes officiels (11% des élèves sont inscrits dans des écoles telles que l'École internationale, l'École européenne, l'École française, etc.) sont deux à trois fois plus nombreux à poursuivre des études supérieures. Au Luxembourg, les écoles n'appliquant pas les programmes nationaux délivrent 26% de tous les diplômes de niveau secondaire non technique, de sorte que les 74% restants sont délivrés par des écoles appliquant les programmes nationaux.

Plus de la moitié de la population ne scolariserait pas ses enfants dans une école n'appliquant pas les programmes de l'Éducation nationale si elle avait le choix (voir graphique 10). A contrario, s'ils avaient le choix, 25% des résidents inscriraient leurs enfants dans des écoles n'appliquant pas les programmes de l'éducation nationale.

GRAPHIQUE 10: « SI J'AVAIS LE CHOIX ET SI J'AVAIS DES ENFANTS À SCOLARISER, JE LES ENVERRAIS DANS UNE ÉCOLE N'APPLIQUANT PAS LES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE » (EN %)

SOURCE : TNS ILRES



Lecture: S'ils avaient le choix, 72% des résidents luxembourgeois enverraient leurs enfants dans une école n'appliquant pas les programmes de l'Éducation nationale

ENCADRÉ 7: Commentaire de Prof. Dr. Rolf Tarrach

Prof. Dr. Rolf Tarrach, recteur de l'Université du Luxembourg, a saisi l'invitation des organisateurs de la conférence de lancement pour encourager les jeunes à oser davantage, à avoir le courage de sortir des sentiers battus et à quitter leur zone de confort. La formation des jeunes n'étant, selon M. Tarrach, pas apte à préparer les jeunes suffisamment pour le marché du travail de demain, il les a invités à réaliser leurs propres expériences en acceptant de relever les défis que l'avenir leur réserve.

Il s'est par ailleurs inquiété du faible niveau d'intensité de la recherche au Luxembourg et du « retour sur investissements » décevant des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation. Les coûts de l'éducation ne seraient pas soutenables à long terme et le gouvernement devrait faire des efforts supplémentaires afin de rendre le système d'éducation plus performant. « *J'ai aussi l'impression qu'un des problèmes est justement que de nombreux jeunes Luxembourgeois n'ont jamais rencontré de véritables difficultés dans leur vie* ». C'est avec ces mots controversés que le Professeur a invité les jeunes à faire face à l'inconnu, à explorer leur créativité et à approfondir leurs connaissances.

Conférence de lancement, 20 mars 2013



2.2.10. Exclusion du marché du travail et chômage

Le Luxembourg bénéficiait autrefois d'une situation du marché du travail proche du plein emploi, le taux de chômage se situant aux alentours de 2% à 3% entre 1983 et 2002. Mais depuis quelques années, nous devons faire face à un paradoxe: un niveau toujours relativement élevé de création d'emplois est simultanément associé à un accroissement du chômage. Alors que le taux de chômage a plus que doublé de 2,7% en 2002 à environ 7%²² en 2013, le nombre d'emplois dans l'économie luxembour-

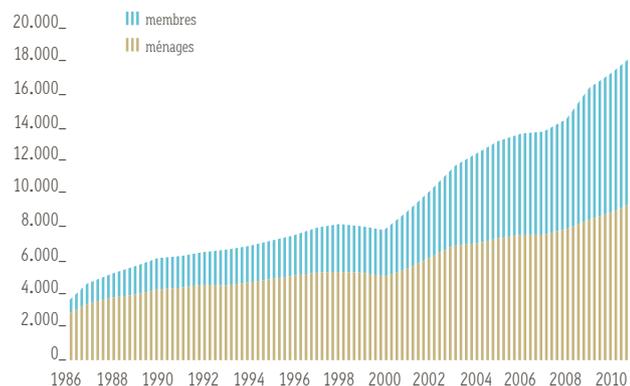
geoise s'est parallèlement accru de plus de 40%. L'aggravation du chômage concerne particulièrement les jeunes travailleurs avec 19,7%²³ des moins de 25 ans actuellement sans emploi.

L'anonymat des statistiques dissimule des réalités humaines: augmentation des exclusions du marché du travail et risque accru de pauvreté. Le nombre de bénéficiaires du revenu minimum garanti (RMG) est passé de 9.000 à 18.000 au cours des dix dernières années (voir graphique 11), alors que des mesures « pour l'emploi » font que presque

5.000 travailleurs ne figurent pas dans les statistiques officielles du chômage. L'âge moyen de bénéficiaires du RMG a chuté de 48 à 35 ans en 20 ans, ce qui reflète l'inquiétante augmentation du chômage et de l'inactivité des jeunes (voir graphique 12). En outre, la crise impose un lourd tribut aux travailleurs frontaliers: 22.000 d'entre eux ont ainsi perdu leur emploi durant la seule année de crise 2009.

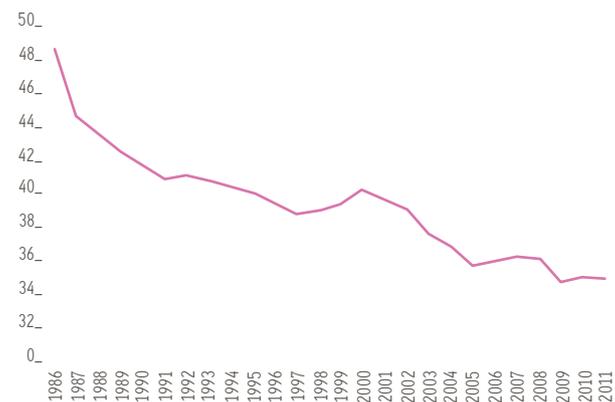
GRAPHIQUE 11: EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RMG

SOURCE : IGSS, SNAS



GRAPHIQUE 12: EVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DES BÉNÉFICIAIRES DU RMG

SOURCE : IGSS, SNAS



22 ADEM, juillet 2013.

23 Eurostat, juin 2013.

2.2.11. Excellent système de soins de santé

Au Luxembourg, le système de soins de santé est généreux et peut être considéré comme de haute qualité. Il figure au 8^{ème} rang parmi les 33 pays européens repris dans l'Indice européen des consommateurs de soins de santé (IECSS), qui évalue 38 indicateurs dans diverses sous-disciplines. Celles-ci incluent notamment le droit des patients à l'information, les temps d'attente pour les traitements, les résultats, la gamme et l'ampleur des services fournis et les produits pharmaceutiques.

Grâce, en partie, à une population relativement jeune couverte par le système d'assurance, les dépenses en soins de santé atteignent des niveaux moyens en comparaison internationale (4.800 USD par habitant en 2009), tandis que les contributions publiques sont parmi les plus élevées au monde (4.040 USD par habitant en 2009). Néanmoins, le coût des soins de santé s'accroît plus rapidement que le PIB et cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir avec le vieillissement de la population.

2.2.12. Régime de retraite généreux

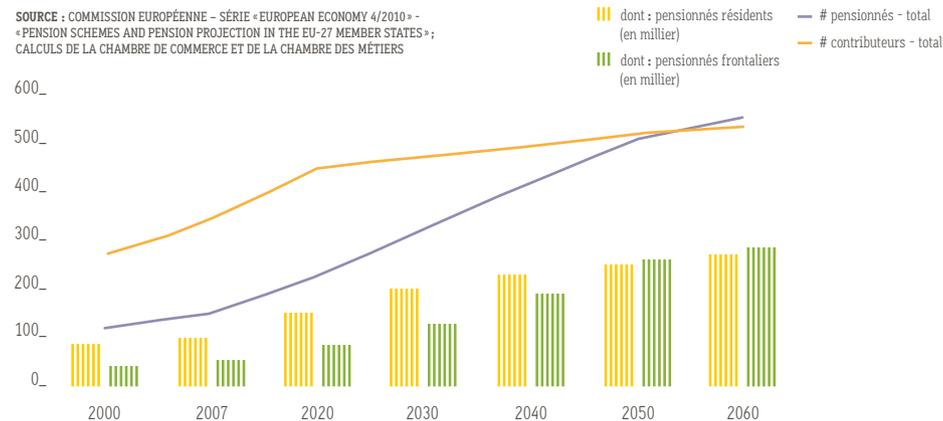
Signalons enfin que le régime général d'assurance pension luxembourgeois est l'un des plus généreux au monde. Il se caractérise par des niveaux de pensions élevés et un âge effectif de départ à la retraite précoce. Bien que ce système soit extrêmement charitable (le taux moyen de remplacement brut de la pension

de vieillesse, c.-à-d. le niveau de la pension de retraite par rapport au revenu du travail, est de 90%, contre 42% en Allemagne et en Belgique, tout en bénéficiant d'ajustements automatiques supérieurs à l'inflation), le niveau de cotisation à la pension, par rapport à la masse salariale, est relativement faible, puisqu'il n'atteint que 24%. En raison du vieillissement de la population, la charge des pensions augmente toutefois plus rapidement que le PIB (3,3%²⁴ d'accroissement de cette charge contre 2,6% de croissance du PIB). Le gonflement actuel de la charge des pensions exigerait une augmentation du PIB d'environ

4%²⁵ par an pour assurer la viabilité du régime jusqu'en 2030. Grâce au recours à des réserves considérables de quelque 11 milliards EUR, la viabilité du système devrait néanmoins être assurée à court terme. A long terme cependant, même avec une progression du PIB de 3%, le régime récemment réformé de l'assurance pension déboucherait sur un déficit de l'ordre de 50% en 2060. Sur le graphique 13 il est apparent qu'en 2050 la situation sera insoutenable avec le système de retraites actuel, car le nombre de pensionnés au Luxembourg serait supérieur au nombre de contributeurs.

GRAPHIQUE 13: EVOLUTION DU NOMBRE DE COTISANTS ET DE BÉNÉFICIAIRES AU TITRE DU SYSTÈME D'ASSURANCE PENSION

SOURCE : COMMISSION EUROPÉENNE - SÉRIE « EUROPEAN ECONOMY 4/2010 » - « PENSION SCHEMES AND PENSION PROJECTION IN THE EU-27 MEMBER STATES »; CALCULS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS



²⁴ Exposé des motifs du projet de loi portant réforme de l'assurance pension et modifiant le Code de la sécurité sociale; la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois; le Code du travail.

²⁵ Etude « Evaluation actuarielle et financière du régime général d'assurance pension » du Bureau international du travail (BIT), citée dans : « Viabilité à long terme du système de pension », Chambre des Salariés, 2010.

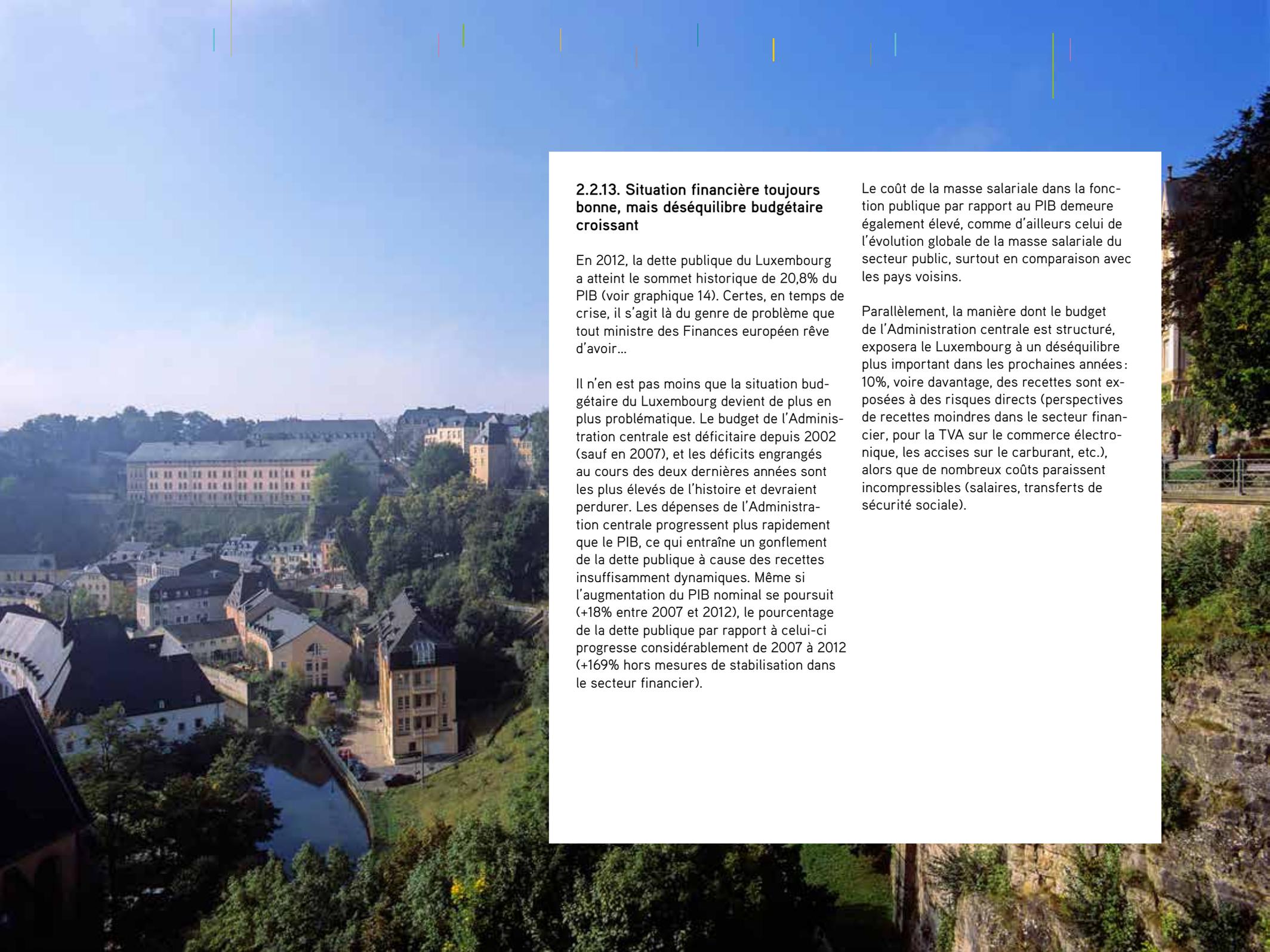
2.2.13. Situation financière toujours bonne, mais déséquilibre budgétaire croissant

En 2012, la dette publique du Luxembourg a atteint le sommet historique de 20,8% du PIB (voir graphique 14). Certes, en temps de crise, il s'agit là du genre de problème que tout ministre des Finances européen rêve d'avoir...

Il n'en est pas moins que la situation budgétaire du Luxembourg devient de plus en plus problématique. Le budget de l'Administration centrale est déficitaire depuis 2002 (sauf en 2007), et les déficits engrangés au cours des deux dernières années sont les plus élevés de l'histoire et devraient perdurer. Les dépenses de l'Administration centrale progressent plus rapidement que le PIB, ce qui entraîne un gonflement de la dette publique à cause des recettes insuffisamment dynamiques. Même si l'augmentation du PIB nominal se poursuit (+18% entre 2007 et 2012), le pourcentage de la dette publique par rapport à celui-ci progresse considérablement de 2007 à 2012 (+169% hors mesures de stabilisation dans le secteur financier).

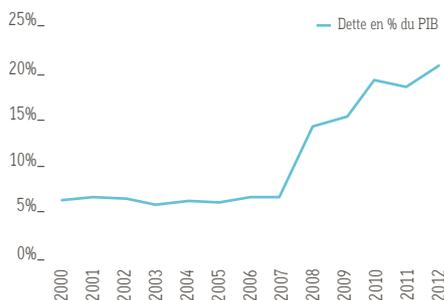
Le coût de la masse salariale dans la fonction publique par rapport au PIB demeure également élevé, comme d'ailleurs celui de l'évolution globale de la masse salariale du secteur public, surtout en comparaison avec les pays voisins.

Parallèlement, la manière dont le budget de l'Administration centrale est structuré, exposera le Luxembourg à un déséquilibre plus important dans les prochaines années : 10%, voire davantage, des recettes sont exposées à des risques directs (perspectives de recettes moindres dans le secteur financier, pour la TVA sur le commerce électronique, les accises sur le carburant, etc.), alors que de nombreux coûts paraissent incompressibles (salaires, transferts de sécurité sociale).



GRAPHIQUE 14: EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

SOURCE : STATEC



Malgré le niveau élevé des dépenses de l'Etat, celles-ci sont parfois perçues comme mal administrées, car environ 90% des résidents et frontaliers jugent que le Luxembourg pourrait par exemple effectuer davantage de projets infrastructurels en ne dépensant pas plus, mais mieux. De même, le sondage indique qu'une réorganisation des transferts sociaux pourrait améliorer la situation sociale au Luxembourg. En outre, 56% des résidents considèrent que la durée de réalisation des chantiers publics n'est pas satisfaisante. Enfin, 59% des résidents considèrent que le secteur public pourrait mieux fonctionner en sous-traitant certaines fonctions administratives non sensibles à des prestataires externes spécialisés.



ENCADRÉ 8: Commentaire de Mme Marie-Christine Mariani

Marie-Christine Mariani, cheffe d'entreprise et lauréate du prix « Woman Business Manager of the Year », s'est inquiétée de l'évolution des finances publiques, mais a encouragé en même temps le Luxembourg à développer ses atouts, tels le cadre fiscal compétitif, la stabilité économique ou les bons services administratifs.

Elle a fait appel au gouvernement d'agir comme le ferait une entreprise, à savoir en « bon père de famille », et de pérenniser les finances publiques. Au rythme actuel, l'entrepreneuse craint la perte de la note triple A (AAA) qui donne une crédibilité économique et politique à notre pays. Au-delà de la note attribuée au Luxembourg, la gestion des finances publiques est un véritable enjeu d'équité intergénérationnelle.

En vivant aujourd'hui au-dessus de nos moyens, non seulement les générations futures doivent payer la note mais elles disposeront par ailleurs d'une marge de manœuvre moins importante pour faire leurs propres choix politiques et pour financer leurs propres priorités. En tant que cheffe d'entreprise, elle rappelle qu'une entreprise doit être productive et créer des richesses pour pouvoir rembourser ses dettes. Bref, « on ne peut pas dépenser à tort et à travers et redistribuer sans compter, mais limiter les coûts, prioriser et être visionnaire ».

Conférence de lancement, 20 mars 2013

2.2.14. Défis en matière d'innovation et d'entrepreneuriat

ENCADRÉ 9: Commentaire de M. Thibaut Britz

Selon **Thibaut Britz**, jeune fondateur d'une entreprise active dans les NTIC, les raisons du faible nombre d'entrepreneurs parmi les jeunes sont la peur du changement, la peur de stigmatisation en cas d'échec, l'environnement économique qui s'est dégradé et les salaires de la fonction publique très attractifs auprès des jeunes amenés à faire un choix professionnel.

Atelier thématique du 17 avril 2013

Le Luxembourg est en manque d'entrepreneurs qui serait causé, selon résidents et frontaliers principalement, par l'absence d'esprit d'entreprise et de goût au risque (première raison invoquée par 33% des interrogés dans le cadre du sondage réalisé en amont du lancement de l'initiative 2030.lu) et puis par le manque de soutien de l'Etat, respectivement le problème des lourdeurs administratives sous-jacentes à la création d'entreprise (1^{ère} raison pour 28% des sondés).

2.2.15. Concentration de la productivité dans le secteur financier

L'exposition du pays au secteur tertiaire (essentiellement financier) continue de s'accroître et est exacerbée par la poursuite de l'effritement de la base industrielle. La contribution totale (directe et indirecte) du secteur financier atteint actuellement environ un tiers du PIB et sa contribution directe à la richesse produite s'est accrue de 6 points de pourcentage au cours des quinze dernières années. Durant la même période, la contribution au PIB de l'industrie manufacturière est, quant à elle, passée de 19,2% en 1995 à 6,2% en 2012²⁶.

Si la productivité globale demeure élevée, la progression réelle de celle-ci est limitée et déséquilibrée. Le secteur financier représente le principal moteur de la productivité en raison de sa part croissante dans la composition sectorielle. Il est ainsi légitime de supposer que la productivité totale pourra encore être améliorée. L'amélioration de la productivité pourra (et devra) être mise à profit afin de conserver notre prospérité.

Tel est l'avis de la population, car résidents et frontaliers s'accordent sur le fait qu'à l'avenir la croissance économique proviendra avant tout de gains de productivité plutôt que d'une croissance quantitative de l'emploi. En effet, non moins de 69% des interrogés se prononcent de la sorte.

²⁶ Source: comptes nationaux (STATEC).

3.

LE LUXEMBOURG EN 2030 : MISONS SUR NOTRE POTENTIEL INTERNE !

3.1. Le Luxembourg à la croisée de chemins...

Les éléments du diagnostic présentés ci-dessus soulignent que le Luxembourg est arrivé à un moment décisif de son développement. Se cantonner au *statu quo* équivaudrait à prendre un risque considérable pour le bien-être des générations futures. Nous pouvons et nous devons faire mieux !

De quelle manière, dès lors, le développement social, économique et écologique peut-il être placé sur une trajectoire durable ? Existe-t-il des moyens de consolider l'actuel niveau de vie élevé au Luxembourg sans pour autant faire appel à toujours plus de ressources, qu'elles soient financières, énergétiques ou autres ? Comment pouvons-nous remédier à l'aggravation persistante du chômage qui, paradoxalement, va de pair avec une augmentation continue du nombre d'emplois disponibles ? Existe-t-il un moyen pour chacun d'entre nous d'agir aujourd'hui pour veiller à ce que les futures générations connaissent un niveau et une qualité de vie aussi élevés que les générations actuelles ?

Afin de répondre à ces questions, nous pensons que notre pays doit élaborer et débattre d'une véritable « Vision 2030 » portant justement sur la manière de transformer l'économie et la société afin d'être prêtes à relever les défis futurs. Pour entamer le processus, des centaines de citoyens ont collaboré ces derniers mois afin de parvenir à une compréhension commune de la forme que cette vision pourrait adopter. Cette vision pose les bases d'une future société luxembourgeoise se caractérisant notamment par :



1) «Une société ouverte et tournée vers l'avenir» qui rende possible :

- un système éducatif qui offre à tous les enfants de tous les milieux les mêmes chances de réussite ;
- un système de redistribution performant et juste, des transferts sociaux basés sur la situation financière et patrimoniale des ménages, assurant l'équité entre les générations et entre les catégories socio-professionnelles, tout en réduisant le risque d'exposition à la pauvreté ;
- une cohésion sociale évitant toute polarisation, offrant à tous ceux qui contribuent à la création des richesses économiques la possibilité de participer à la prise de décision sociétale tout en évitant l'exclusion du marché du travail.

2) «Une économie soutenable au service du pays et de ses habitants» rendant possible :

- un tissu économique diversifié, garantissant la durabilité et la capacité de résilience de l'appareil de production ;
- un niveau de vie durablement élevé tant du point de vue matériel qu'immatériel ;
- un Etat financièrement souverain et doté d'une force de frappe budgétaire saine et durablement intacte.

3) «Un territoire pensé pour les générations futures» permettant :

- une meilleure accessibilité au logement au Grand-Duché de Luxembourg ;
- un mode de vie et de travail soutenable du point de vue environnemental s'articulant autour de l'efficacité de l'utilisation des ressources et de la promotion des énergies renouvelables ;
- une infrastructure publique qui réponde aux besoins de la population, des frontaliers et des acteurs socio-économiques.

Notre pays étant arrivé à un moment décisif de son histoire. Nous avons le choix entre miser notre avenir sur la tendance actuelle - avec toutes les réserves et défis mis en exergue au deuxième chapitre de la première partie du présent document; ou bien, nous pouvons emprunter une voie alternative. Mais à quoi ce voyage « alternatif » pourrait-il ressembler ? En quoi serait-il différent du mode de vie actuel ? Avant d'entamer le voyage, mettons-nous d'abord d'accord sur la destination que nous voulons atteindre en 2030. Comme nous l'avons avancé, idéalement, nous voulons préserver notre niveau de vie, ainsi que le système social sous-jacent. Parallèlement, tout ceci doit demeurer dans les limites de nos moyens et être écologiquement soutenable.

3.2. Utilisons les ressources et les forces du pays en faisant un peu mieux partout !

La croissance économique - un des principaux leviers de notre niveau de vie (matériel) actuel - n'est pas à considérer comme une fin en soi mais comme l'outil permettant de pérenniser notre modèle social, de dégager des marges budgétaires, d'atteindre l'équité intergénérationnelle et interprofessionnelle et de contribuer à la transformation de notre pays selon le *leitmotiv* de l'économie verte. Si la croissance était nulle voire négative à l'avenir, il est clair que l'ambition de nos politiques redistributive, salariale et sociale, et d'investissement devraient être adaptée en conséquence. Nos ambitions devraient, partant, être revues à la baisse.

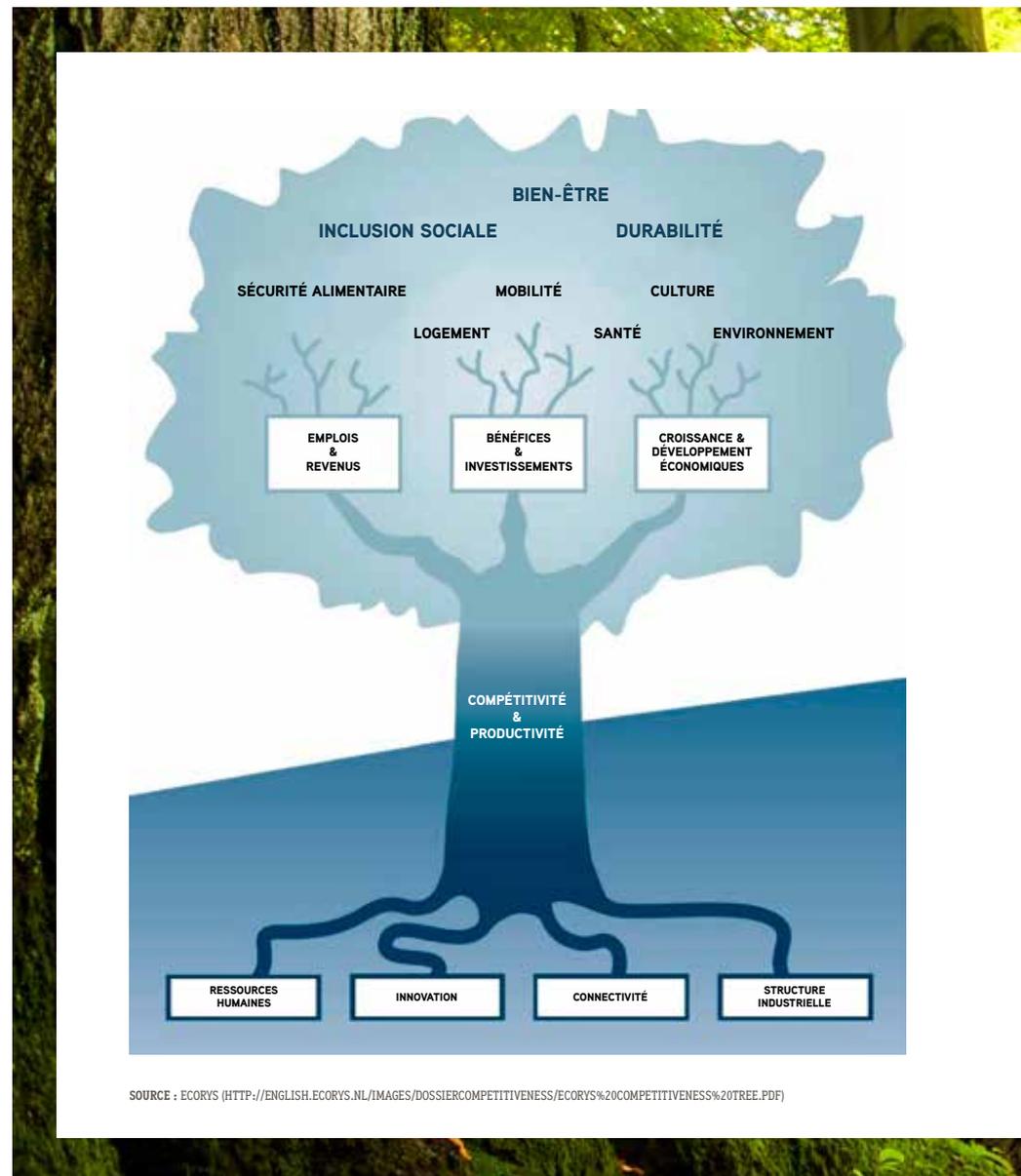
Afin d'atteindre, au contraire, nos objectifs ambitieux en matière de maintien du niveau de vie et de cohésion sociale, nous devrions, en premier lieu, œuvrer en faveur d'une **trajectoire de croissance** réaliste : la réalisation d'un taux de croissance du PIB d'environ 2,5% par an constituerait sans doute un scénario idéal en ce sens qu'il nous permettrait de dégager les ressources nécessaires et à la hauteur de nos ambitions ; des ressources permettant de continuer d'œuvrer en faveur d'un Etat providence de qualité. Il faut rappeler qu'il s'agit de la moitié du taux de croissance d'avant-crise. De surcroît, dans un contexte de développement durable, la croissance future devra sans doute être soutenue par des facteurs différents de ceux du passé, et mettre l'inclusion, la durabilité et l'efficacité des ressources en son centre. En synthèse, le taux de croissance d'avant-crise paraît insoutenable même à court et à moyen terme. En outre, il faut poser la question de l'origine de la croissance (historique et future).

L'« équation de création de richesses » se compose de trois éléments : le nombre de personnes contribuant à sa genèse, la productivité horaire - c'est-à-dire la capacité de transformer l'heure de travail en production de biens et services - et le nombre d'heures de travail prestées.

Historiquement, la croissance a été principalement tirée par de (très) nombreuses créations d'emplois ; la croissance a donc été extensive. A titre d'exemple, sur la période de 1995 à 2012, le PIB luxembourgeois a progressé de 80% en volume, c'est-à-dire après prise en compte de l'inflation. Pendant cette même période, l'emploi a augmenté de quelque 75%. La mise en relation de ces deux données clés illustre que la croissance a pu être réalisée avant tout grâce à une hausse continue du nombre d'emplois dans notre pays ; entraînant dans son sillage des pressions sur la cohésion sociale, les infrastructures, sur l'environnement et sur la consommation énergétique. Poursuivre sur la voie d'une croissance extensive suppose la création de 250.000 à 300.000 emplois à l'horizon 2030, ce qui est - faut-il le dire

- irréaliste car de nature à mettre à mal la cohésion sociale et notre cadre de vie. Parallèlement, il ne nous semble pas qu'il faille, dans un contexte d'équilibre entre vie privée et professionnelle et de qualité de vie en général, augmenter la durée de travail hebdomadaire normale au-delà des 40 heures.

Ainsi, il ne reste plus qu'un facteur clé sur lequel travailler, outre la hausse du nombre d'emplois: la productivité, c'est-à-dire le rendement des ressources, quelles qu'elles soient, que nous investissons dans le circuit économique. L'encadré ci-après propose une introduction générale au thème de la productivité; un concept, somme toute, tangible, transversal et sur lequel les pouvoirs publics peuvent agir. Il faut par ailleurs rappeler que, d'après le sondage représentatif mené par la Chambre de Commerce en amont du lancement de l'initiative 2030.lu, le thème de la productivité arrivait en 2^e place (après le thème des «logements à prix abordables») dans la liste des points très importants pour l'évolution future du Luxembourg. Ce résultat, quelque peu étonnant, illustre sans doute une certaine prise de conscience dans le grand public que le niveau de vie future ne saura être maintenu exclusivement en poursuivant sur la voie de la croissance extensive de l'emploi; sous toile de fonds également du souhait exprimé, *via* le sondage, de ne pas vouloir dépasser un certain seuil de population (700.000 habitants, en l'occurrence, voir la partie 3.6.1. ci-dessous), ce qui pose une barrière quant à la croissance extensive.



ENCADRÉ 10: La productivité – un concept tangible et à notre portée

La productivité : un concept multidimensionnel

Que signifie productivité ? Il s'agit, à la base, du rapport entre les quantités produites et ce qui est utilisé pour la production. En des termes très simples, il s'agit de la mise en relation entre « ce qui sort » (d'un processus, d'une entreprise, d'une économie, d'un modèle social, d'un système d'enseignement, d'une politique de recherche-développement et d'innovation, etc.) et « ce qui entre » (machines, budget, ressources humaines, compétences, etc.) dans ce même processus.

Au niveau agrégé, et donc à l'échelle d'un pays ou d'une économie nationale, le concept de productivité peut être représenté sous forme d'un arbre. Chaque partie de l'arbre symbolise un aspect différent en lien avec la productivité ou la compétitivité, ces deux termes étant interchangeable. Le tronc solide - la productivité - fournit des fruits qui sont en relation avec la qualité de la terre dans laquelle l'arbre est planté.

Cette terre est composée de beaucoup d'éléments. La formation et les qualifications des salariés et des entrepreneurs, la capacité d'innovation, les infrastructures de transport et de communication, le niveau de sécurité et la qualité de vie, etc. Ces éléments nutritifs du sol affluent des racines vers le tronc. De son côté, le tronc cède la place aux branches : c'est par celles-ci que sont représentées, par exemple, le niveau d'emploi, les revenus du travail des employés et les marges d'exploitation des entreprises. Une autre branche importante représentée est celle du développement et de la croissance économiques.

Les branches, quant à elles, portent les fruits qui permettent, au final, à notre Etat providence et à la cohésion sociale d'exister. Mais aussi à la politique publique du logement, de la culture, de la santé, de la mobilité et de l'aménagement du territoire d'être financées grâce aux ressources générées par les entreprises et leurs salariés.

La productivité : des leviers à disposition des acteurs établis sur le territoire

En continuation de la métaphore de l'arbre, si les responsables politiques souhaitent rendre le pays plus « productif » ou plus « compétitif », ils devraient avant tout toucher aux concepts représentés par les racines : la qualification des ressources humaines, la qualité des infrastructures, la capacité d'innovation, etc.

La productivité est donc un concept parfaitement tangible. Il s'agit en effet d'utiliser l'ensemble de nos ressources de manière optimale. Avec la productivité, nous pourrions maintenir voire étendre les richesses matérielles du pays, sans pour autant exercer de pressions supplémentaires sur les ressources, les infrastructures et l'environnement.

« Plus à partir de moins » : sortir le meilleur des infrastructures, des matières premières, de l'énergie, de la matière grise... au profit des personnes qui travaillent et habitent au Grand-Duché... Ne pas considérer l'économie comme une fin en soi, mais bien comme condition pour récolter les fruits de l'arbre, voici l'enjeu.

Le lien entre la productivité et le niveau de vie (matériel)

Une productivité élevée a un impact direct sur le niveau de vie. Les importants écarts de richesse entre les pays sont essentiellement dus aux différents niveaux de productivité, c'est-à-dire la capacité de convertir les ressources du pays en une économie florissante. Un pays « compétitif » (productif) produit davantage de biens et de services, crée des emplois et génère d'importantes recettes fiscales, une spirale vertueuse et une équation gagnante pour le salarié, l'entrepreneur et la collectivité.



Si, ainsi, la croissance future reposait en grande partie sur une plus grande productivité - une meilleure utilisation des ressources techniques, capitalistiques, humaines, infrastructurelles disponibles - il faudrait une création d'emplois nettement moins importante pour générer une même progression de la richesse produite, tandis que notre empreinte écologique serait allégée. A savoir que la création d'emplois demeurerait suffisante afin de résorber progressivement le chômage, pour autant que les profils et qualifications des demandeurs d'emploi se trouvent en congruence avec les besoins des créateurs d'emplois.

Si la productivité constituait ainsi le principal moteur de croissance, ne serait-il pas équitable que tous les secteurs, privé, public et parapublic, de l'économie contribuent, en fonction de leurs possibilités et moyens, à la faire progresser en améliorant leurs méthodes de travail? Après tout, si la contribution de l'un des secteurs est insuffisante, tous les autres devraient démultiplier leurs efforts afin d'atteindre un objectif donné à l'échelle du pays.

Dans le contexte de l'origine de la croissance future, la question mérite d'être posée si la population du Luxembourg en âge de travailler peut être le principal moteur de cette croissance, en misant sur les importants atouts du pays? Cela exigerait une participation accrue au marché du travail, qui pourrait toutefois être atteinte en recourant plus intensivement à l'expérience, à la fiabilité et aux connaissances des travailleurs seniors, en encourageant davantage de femmes à travailler, en gérant mieux la diversité en intégrant plus que par le passé les personnes à risque et les groupes vulnérables sur le marché du travail, et en offrant des perspectives nouvelles aux jeunes travailleurs, tout en réduisant le chômage par une meilleure formation pour les résidents.

Il s'agit désormais de s'assurer que le fléau du chômage, et notamment le chômage des jeunes et des seniors, puisse être attaqué de front : en effet, notre pays ne devrait-il pas, tout d'abord, faire appel à ses propres ressources et donner une chance à l'ensemble des citoyens résidents à s'investir dans l'économie et de contribuer, de la sorte, à la cohésion sociale et à la pérennisation de notre modèle de protection sociale? L'idée qui consiste à mieux qualifier et à mieux former la population résidente pour qu'elle dispose de l'ensemble des compétences nécessaires afin d'occuper les postes disponibles, très souvent hautement qualifiés, est sans doute un enjeu phare à l'horizon 2030.



3.3. La productivité, principal moteur de la croissance

3.3.1. Un doublement de la productivité : utopie ou hypothèse de travail réaliste ?

Sur la période de 1995 à 2011, la productivité du travail - qui se définit comme la valeur ajoutée produite par heure travaillée - a progressé de 0,8% par an au Luxembourg, comparé à une moyenne de 1,5% dans l'OCDE, niveau qui a été atteint par ailleurs par deux de nos pays voisins, à savoir la France et l'Allemagne²⁷.

A l'avenir, serait-il possible de doubler ce chiffre et de le faire passer à 1,5% par an, en améliorant considérablement la manière dont nous travaillons ? Ce doublement permet de s'aligner sur la moyenne de l'OCDE mais, plus important encore, il permettrait d'atteindre, dans les faits, les hypothèses retenues par les auteurs de la réforme de l'assurance pension, entrée en vigueur début 2013 (c'est-à-dire une progression annuelle de 1,5%).

Ainsi, pour atteindre les 2,5% de croissance totale par an d'ici 2030, 1,5% proviendraient d'un accroissement de la productivité, le reliquat (soit 1,0%) provenant d'une croissance de l'emploi²⁸. La productivité contribuerait de la sorte à hauteur de 60% au relèvement du produit intérieur brut et donc à la création de richesses nouvelles pouvant faire l'objet d'une redistribution subséquente.

3.3.2. Stimuler la productivité dans tous les secteurs

Nous avons pu mettre en exergue que le Luxembourg se caractérise par des gains de productivité très faibles et, en tout état de cause, inférieurs à ceux nécessaires afin de pérenniser le système de protection sociale dans le contexte du vieillissement démographique. Qui plus est, et comme il ressort de l'encadré ci-après, la productivité luxembourgeoise est significativement influencée, voire biaisée, par l'importance du secteur financier dans le tissu économique.

Autrement dit, bien que le niveau absolu de productivité reste élevé au Luxembourg (PIB par heure travaillée de 78.200 USD en 2011 au Luxembourg, contre 44.600 USD en moyenne de l'OCDE et entre 55.000 et 60.000 USD pour la Belgique, la France et l'Allemagne²⁹), le niveau absolu est sensiblement tiré vers le haut par l'importance du secteur financier dans l'appareil de production luxembourgeois. Par ailleurs, l'évolution (cf. le taux de progression moyen sur la période 1995-2011 exposé ci-avant) se situe en deçà des tendances observées ailleurs.

27 Source : OCDE. Table : « Labour productivity growth in the total economy » in: <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=LEVEL>. Données mises à jour au 16 juillet 2013.

28 Il est à noter qu'une hypothèse de croissance totale de 2,5% l'an est inférieure à la prémisse retenue dans le cadre de la réforme de l'assurance pension, qui, quant à elle, table sur une croissance annuelle de 3%, dont 1,5% proviendrait de gains de productivité annuels et 1,5% proviendrait d'une croissance quantitative de l'emploi.

29 Source : OCDE. Table « Labour productivity levels in the total economy » in: <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=LEVEL>. Données mises à jour au 16 juillet 2013.

ENCADRÉ 11 : Contribution des gains de productivité et de la progression de l'emploi à la croissance

Les performances du Luxembourg, en termes de PIB généré par heure travaillée en 2011, atteignent un niveau 36% supérieur à la moyenne des 3 pays voisins³⁰. Ce résultat a priori réjouissant tient pour partie à l'importance du secteur financier et des assurances dans l'économie nationale.

En effet, les services financiers et d'assurance représentent 23,5% du PIB au Luxembourg, contre 5% en moyenne dans les 3 pays voisins. Or, le secteur financier et des assurances est particulièrement « productif », c'est-à-dire créateur de richesse par heure travaillée. Ainsi, au Luxembourg, il contribue à hauteur de 23,5% du PIB, en n'employant « que » 11,2% de la main d'œuvre totale. A titre d'exemple, le secteur de la construction avec 10,7% de la main d'œuvre, génère à 5,8% du PIB.

De plus, au delà du PIB/emploi plus élevé au Luxembourg, qui est le reflet des spécificités de l'économie luxembourgeoise³¹, la dynamique de la productivité est plus défavorable au Luxembourg que dans les pays voisins.

Outre l'importante distorsion quant au niveau de productivité total mis en exergue ci-avant, il peut être constaté, à la lecture des statistiques portant sur la productivité, que la croissance économique, en tant que telle, observée au Luxembourg aura été plus extensive (basée sur la création d'emplois) qu'intensive (basée sur des gains de productivité).

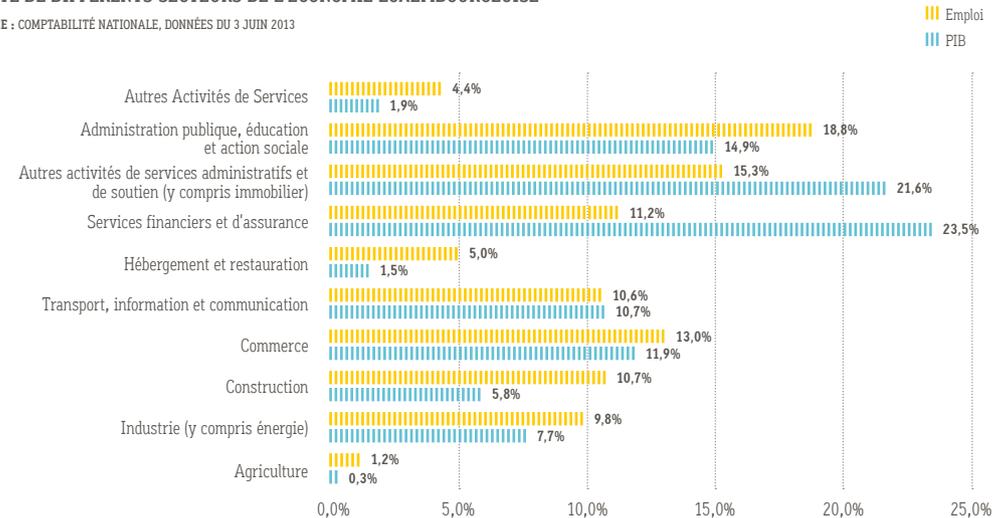
Entre 2002 et 2007, la production par heure travaillée a augmenté de 10%. En même temps, l'emploi a progressé de près de 17%. Cette divergence s'est accrue depuis 2007 (baisse de la productivité et hausse continue de l'emploi). Cette situation résulte notamment du « *labour hoarding* », soit le maintien dans l'activité des salariés en dépit de la baisse du niveau d'activité des entreprises.

30 OCDE

31 Importance du secteur financier, recours aux travailleurs frontaliers.

GRAPHIQUE 15: CONTRIBUTION À L'EMPLOI ET À LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE

SOURCE : COMPTABILITÉ NATIONALE, DONNÉES DU 3 JUIN 2013



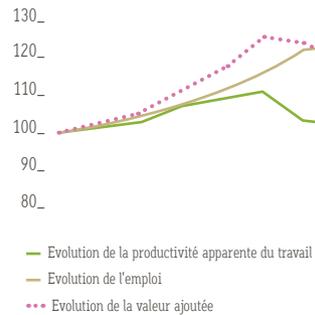
Sur 10 ans (2002-2011), la productivité n'a quasiment pas augmenté (+2,2%) tandis que dans le même temps, l'emploi progressait de près de 30% (voir le graphique 16).

Cette situation pose la question de la soutenabilité du modèle de croissance luxembourgeois et avec elle les questions connexes des coûts futurs de cette croissance passée (retraites, dépendance, empreinte écologique, consommation foncière, congestion des infrastructures de transport, cohésion sociale, etc.).

Parmi les mesures de correction envisageables, il peut y avoir des réformes du marché du travail (flexibilité, formation), du marché des biens et services (le rendre plus concurrentiel en permettant ainsi l'entrée de nouveaux acteurs performants et innovants) et des incitations à l'investissement (R&D, TIC, nouvelles technologies, etc.) de manière à augmenter la productivité.

GRAPHIQUE 16: CONTRIBUTION DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ET DE LA PROGRESSION DE L'EMPLOI À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE (2002 = 100)

SOURCE : COMPTABILITÉ NATIONALE, DONNÉES DU 2 AOÛT 2013



Par ailleurs, l'évolution emploi/productivité étant particulièrement contrastée suivant les secteurs, des politiques ciblées (sectorielles) peuvent en conséquence s'avérer nécessaires : montée en gamme dans l'industrie, services sophistiqués dans la finance afin de conserver une position dominante, flexibilisation/négociation salariale en fonction de la productivité par branche, etc.

Pour améliorer la productivité au niveau de l'économie, le Luxembourg ne devrait pas s'appuyer sur «l'effet de mix sectoriel» car il semble peu probable qu'un autre «boom» financier survienne dans un avenir prévisible et puisse alimenter, comme par le passé, les performances luxembourgeoises en matière de productivité.

Cela signifie que tous les secteurs devraient contribuer à l'amélioration de la productivité en démultipliant leurs efforts. Le rôle majeur que joue le secteur financier dans l'économie actuelle du Grand-Duché en fait toutefois toujours une composante essentielle de la future progression de la productivité. Or, à supposer que ce secteur financier ne soit plus en mesure d'améliorer ou de maintenir son niveau de croissance historique, d'autres secteurs devront apporter une contribution nettement plus importante. Afin d'illustrer ce propos et en supposant que les gains de productivité dans le secteur financier atteindraient seulement la moitié du taux de progression historique pré-crise, le gain absolu de 1,5% en termes de productivité à l'échelle de l'économie ne pourrait être réalisé que pour autant que l'ensemble des autres secteurs doublent leurs performances respectives.

Dans le secteur public par exemple, les gains de productivité enregistrés par le passé et exprimés par le nombre de fonctionnaires rapporté au nombre total de travailleurs n'ont atteint que 0,4% par an. En raison de l'importance actuelle du secteur public dans l'économie et du principe de partage de la charge entre tous les secteurs, serait-il envisageable de porter désormais ce gain d'efficience à environ 1% par an ?



3.4. Création d'emplois et développement sectoriel

3.4.1. 75.000 nouveaux emplois d'ici 2030

Pour préserver la création de richesses, l'augmentation de la productivité devra s'accompagner d'une création d'emplois dans tous les secteurs, bien que nous considérons que la contribution de celle-ci doit être moins grande que par le passé étant donné la quote-part plus importante qu'apporterait la productivité. Plus spécifiquement, pour atteindre l'objectif fixé par la « Vision 2030 » d'une croissance du PIB de 2,5% par an, quelque 75.000 nouveaux emplois devraient être créés à l'horizon 2030 si l'on admet que la progression de l'emploi y contribue à concurrence de 1% l'an. La question qui se pose est celle de savoir dans quels secteurs ces emplois pourront être créés et qui seraient ceux qui les occuperaient ?

Pour donner une idée de ce que ce chiffre représente, il faut savoir qu'entre 2002 et 2012 le nombre de travailleurs (emploi intérieur) au Grand-Duché est passé de 287.400 à 379.000 unités, soit une progression cumulée de +32%, respectivement +3,2% ou +9.200 postes l'an.

Sur les 91.600 nouveaux emplois ainsi créés, seuls 40% ont été occupés par des résidents. Ensemble, les trois secteurs de l'Administration publique, des services sociaux et des soins de santé se sont adjugés 25% (23.200 postes) de cette augmentation, contre 16% (14.700 postes) pour les services marchands et l'immobilier, 12% (10.600 postes) pour la construction et 10% (9.200 postes) pour les services financiers. L'emploi dans l'industrie manufacturière a, quant à lui, baissé de 1% (-900 postes), le nombre de postes dans le commerce ayant progressé de 9,4% (8.600 postes). Le secteur des technologies de l'information et de la communication est un secteur en croissance rapide, avec la création d'un total de 3.000 emplois au cours de la même période.

3.4.2. Poursuite de la diversification du secteur financier

Comme nous ne pourrions sans doute miser sur des taux de croissance similaires à l'avenir, une « Vision 2030 » doit, en termes d'emploi, se fonder sur des hypothèses plus prudentes, propres à chaque secteur.

En premier lieu, nous faisons l'hypothèse que le secteur financier ne pourra pas maintenir son niveau de croissance historique. Nos projections tablent sur le fait que le secteur financier soit tout de même en mesure d'enregistrer une croissance de l'emploi de 0,6% par an (contre 2,4% en moyenne sur la période de 2002 à 2012), ce qui suppose la création d'environ 5.000 nouveaux postes à l'horizon 2030, contre 9.200 nouveaux emplois générés, par exemple, entre 2002 et 2012. Ce scénario présuppose un dénouement bénin de la crise financière et part du principe que la place financière pourra, dans une perspective post-2015, diversifier ses produits ainsi que sa couverture géographique afin d'exploiter le potentiel de croissance de l'économie mondiale et en particulier des marchés émergents.

3.4.3. Rationalisation de la croissance dans d'autres secteurs

En ce qui concerne le secteur industriel, l'environnement compétitif au Luxembourg ne semble pas particulièrement propice à son développement, en termes quantitatifs tout au moins. Ceci aura probablement pour conséquence qu'au cours des prochaines décennies, le nombre net d'emplois industriels pourrait diminuer au lieu d'augmenter, à l'instar de la tendance observée entre 2002 et 2012. Une diminution annuelle de -0,3% (identique au trend observé entre 2002 et 2012) se traduirait par une perte de 1.700 emplois d'ici à 2030.

En ce qui concerne le secteur public, viser une croissance annuelle de la productivité de 1%, tout en préservant l'ensemble des services rendus, exigera la création de 3.000 nouveaux postes dans l'Administration publique, les services sociaux et les soins de santé au cours des vingt prochaines années. Ces secteurs présentent des caractéristiques différentes, et doivent donc être traités séparément en raison de leurs particularités spécifiques. C'est ainsi, par exemple, qu'en matière de fonctions régaliennes - telles que la justice, la police, l'armée - le nombre d'emplois pourra demeurer stable ou continuer à progresser parallèlement à l'accroissement de la population, tandis que dans d'autres secteurs - tels que les services et l'administration - l'efficacité et les efforts d'optimisation pourraient entraîner des pertes nettes d'emplois.





3.4.4. Poursuite de la diversification économique

3.4.4.1. Introduction

La diversification de l'appareil de production doit guider les initiatives en matière de développement économique. Elle répond au souci de maintenir, voire d'élargir la base productive de la structure économique luxembourgeoise pour renforcer son potentiel de création de valeur ajoutée. Cet objectif découle du constat qu'une structure économique hétérogène, marquée par une multitude d'acteurs économiques de toutes tailles et de tous secteurs, intégrés dans le tissu économique de l'Union européenne, est *a priori* plus résistante à des chocs extérieurs et moins exposée à des aléas sectoriels qu'une économie caractérisée par une structure monolithique ou dominée par un nombre très restreint de secteurs.

Il s'en suit qu'il est nécessaire de développer les domaines d'activités à forte croissance future, notamment les domaines de la biotechnologie, des écotecnologies, de la logistique, du commerce, du tourisme, des TIC, de l'audiovisuel et des services en général. Ces secteurs porteurs se distinguent par un dynamisme considérable, contribuant par la même occasion à une intensification des relations commerciales avec l'étranger.

3.4.4.2. TIC, secteur clé du développement futur

Le secteur des TIC se trouve en plein essor et pourrait jouer un rôle crucial dans le développement économique futur du Luxembourg. De solides pôles technologiques (*clusters*) existent déjà et attirent, grâce à un environnement propice, tant des sociétés multinationales que des ressources humaines talentueuses. Le secteur des TIC est aussi un vecteur de croissance important et un facilitateur pour d'autres activités, telles que la logistique ou le secteur financier.

Qui plus est, le Luxembourg dispose d'une infrastructure technologique ultramoderne, telle que les réseaux à haut débit par fibre optique, qui offre un avantage concurrentiel à de nombreuses activités associées aux TIC, comme l'informatique dématérialisée (*cloud computing*). A l'avenir, ce secteur devrait mettre pleinement à profit la demande en TIC du secteur financier luxembourgeois et s'appuyer sur les synergies disponibles, tout en tirant parti de l'existence d'une solide plateforme de commerce électronique et de l'industrie du jeu. Si le développement de ces facteurs accélère la croissance du secteur et lui fait franchir le cap historique de 375 nouveaux emplois par an pour le porter par exemple à 600, 12.000 nouveaux postes pourraient être créés d'ici à 2030.

3.4.4.3. Nouveaux emplois dans la construction

Le secteur de la construction est susceptible de demeurer en première ligne en matière de création d'emplois. L'accroissement de la population et du nombre de migrants renforcera le besoin en infrastructures nouvelles, engendrant une demande supplémentaire non seulement de nouvelles constructions, mais aussi de rénovation d'immeubles et d'équipements plus anciens, et cela dans les domaines du transport, du logement et des édifices publics tels que les écoles.

Signalons en outre que la transition vers une économie plus verte encouragera également les investissements, par exemple sur le plan de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces investissements non seulement stimuleront la demande dans le secteur de la construction, mais contribueront de surcroît à la productivité des ressources et de l'économie.

3.4.4.4. Développement de nouvelles niches dans le secteur des services

Associé au vieillissement de la population, le niveau élevé du pouvoir d'achat des particuliers au Luxembourg crée une plateforme idéale pour la poursuite de la croissance des services. Ce secteur pourrait sans doute être davantage développé qu'il ne l'est actuellement. En plus des services traditionnels, il pourrait inclure, par exemple, des services médicaux spécialisés répondant à des besoins particuliers, le bien-être et la beauté, des services ciblés sur la population vieillissante et également des services accrus pour les enfants, voire même pour les animaux.

Certains des services à valeur ajoutée élevée ciblant les particuliers pourraient également être renforcés par des partenariats avec des banques privées. Le tourisme de qualité et de congrès pourrait représenter, lui aussi, un autre débouché doté d'un potentiel de croissance important. Au total, le secteur des services devrait bénéficier d'un soutien actif par le biais de programmes visant à promouvoir une plus grande sensibilisation à l'esprit d'entreprise dans le secteur. Le déploiement des activités de services sur le sol luxembourgeois pourrait par ailleurs mobiliser un vivier de main-d'œuvre latente parmi les résidents.

3.4.4.5. Soutenir le développement du commerce luxembourgeois

De nombreux facteurs pèsent sur le dynamisme du secteur du commerce, le premier étant l'augmentation des dépenses « contraintes » des ménages. Les frais liés au logement, dont le coût de l'énergie et diverses taxes communales, amputent une part toujours plus importante du budget des ménages. Une deuxième tendance concerne les modes de consommation qui, indépendamment d'une reprise de la conjoncture, reflètent un changement de valeurs dans nos sociétés. Enfin, le poids du commerce en ligne continuera sans doute d'augmenter d'une manière spectaculaire dans les années à venir et enlèvera des parts de marché aux canaux de distribution traditionnels.

Pour soutenir le développement du commerce luxembourgeois, le « cocktail » de mesures à mettre en œuvre touche tant à la psychologie de l'individu qu'à des défis d'ordre structurel, dont la baisse des coûts au logement et le développement des TIC dans le commerce. Une attention particulière doit revenir au potentiel du pouvoir d'achat dans la Grande Région.

3.5. Développement du marché du travail

3.5.1. Introduction

Traditionnellement, la croissance économique a été soutenue par un taux élevé de création d'emplois, lui-même soutenu par une forte croissance du nombre de frontaliers (progression de +4,6% par an sur la période comprise entre le 1^{er} trimestre 2005 et le premier trimestre 2013) et de migrants (+3,5%) pour occuper ces postes. Le rythme de progression de la main-d'œuvre de nationalité luxembourgeoise s'est établi, en revanche, qu'à 1,4% par an.

A l'avenir toutefois, et conformément à la meilleure utilisation des talents disponibles localement afin de concourir à la productivité, le Luxembourg ne devrait-il pas s'appuyer davantage sur la main-d'œuvre locale pour alimenter la croissance, en d'autres termes utiliser mieux ses ressources endogènes ? Il importe de rappeler dans ce contexte qu'en vertu du sondage mené par la Chambre de Commerce en amont du lancement de l'initiative 2030.lu, (voir chapitre 2 ci-avant), pour les trois quarts de la population, le fait de dépasser le seuil des 700.000 habitants est « inacceptable ». Ce constat pose une limite quant aux possibilités de croissance extensive et démographique du Luxembourg.

En d'autres termes, au lieu de continuer à accroître le nombre de frontaliers et d'immigrants à un rythme record - ce qui, indépendamment de la réserve exprimée par les citoyens, pourrait ne plus s'avérer envisageable à long terme pour des différentes raisons telles que l'épuisement du bassin d'emploi de la Grande Région, les risques pesant sur la cohésion sociale et les pressions sur l'environnement et les infrastructures qui en résultent - ne serait-il pas possible d'augmenter la participation du marché local de l'emploi, actuellement de 71% pour la porter à 73% en 2020 (soit l'objectif fixé par le gouvernement luxembourgeois dans le cadre de la politique Europe 2020), voire à 75% en 2030 ?

3.5.2. Encourager l'inclusion sur le marché de l'emploi

Si la participation des femmes au marché de l'emploi pouvait augmenter de l'ordre de 3% d'ici 2030 (soit de 64% à 67%³²), cela générerait environ 5.500 postes de travail occupés par des femmes résidentes. Même si cet objectif peut paraître ambitieux, le taux de croissance serait en réalité moindre (de 0,33%

par an) qu'au cours de ces dernières années. De même, l'augmentation de deux ans de l'âge effectif de la retraite au cours des deux prochaines décennies permettrait de comprimer la charge des pensions d'environ 1% du PIB et se traduirait par la disponibilité de 16.000 travailleurs supplémentaires à l'horizon 2030. Cette situation continuerait à évoluer avec l'augmentation de l'espérance de vie (qui pourra progresser de quatre ans au cours des deux prochaines décennies, dont la moitié seulement serait ainsi passée au travail) et entraînerait en outre une plus grande équité entre les générations en termes de prestations d'assurance pension.

Enfin, serait-il possible de réduire le taux de chômage et en particulier le chômage des jeunes ? A partir d'un constat prudent, nous estimons que le taux de chômage actuel d'environ 7% ne baissera que lentement au fil du temps, étant donné que la transition vers une économie de la connaissance entraîne également des défis structurels sur le marché du travail. Indépendamment de cette hypothèse conservatrice notre objectif devrait évidemment être celui de réduire le taux de chômage global, par le biais d'un meilleur système éducatif et de l'apprentissage tout au long de la vie et d'une réelle volonté d'aider les personnes moins qualifiées à accéder au marché du travail.

32 Source : Programme national de réforme du Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre du semestre européen 2013.

3.6. Evolution démographique et besoins en infrastructures



ENCADRÉ 12: Commentaire de M. Nico Steinmetz

La population du Luxembourg a connu une croissance importante ces dernières années, générant des défis considérables au niveau des infrastructures routières et urbaines. **Nico Steinmetz**, architecte, a évoqué lors de son intervention à la conférence de lancement les démarches à prendre afin de faire face aux exigences liées à l'expansion infrastructurelle.

D'un point de vue administratif, les lenteurs procédurales des autorités publiques seraient inquiétantes et une réforme serait nécessaire pour accélérer les démarches administratives et faciliter la planification urbaine. Il est évident que ces nouvelles exigences auront un impact notable sur l'environnement. Nico Steinmetz suggère de répondre aux besoins émergents d'une façon plus réfléchi. En moyenne, la durée de vie d'un bâtiment ne dépasse pas les 30 ans. Ainsi, il faut encourager les constructions durables permettant de réduire les déchets de construction et la consommation énergétique. De même, l'architecte s'est fait l'avocat d'une vie urbaine moderne, qui permet de faire des économies d'échelle importantes, tant au niveau écologique qu'économique. Il a également souligné le rôle important que la vie urbaine peut jouer dans le renforcement de la cohésion sociale. Le défi serait maintenant de rendre la vie urbaine plus attrayante pour les résidents.

Conférence de lancement, 20 mars 2013

Sur la période comprise entre 2002 et 2012, le nombre de résidents étrangers a progressé de 3,3% l'an, soit quelque 6.200 personnes par année. Même si, sous toile de fonds de stagnation économique et d'un accent particulier à mettre sur l'utilisation des ressources humaines endogènes, ce taux baisserait significativement pour atteindre, par exemple, 1% l'an d'ici 2030, 44.400 migrants additionnels seraient accueillis au Luxembourg.

Si, parallèlement, la population de nationalité luxembourgeoise continuerait de croître au rythme actuel (+0,65% l'an sur la période de 2002 à 2012), le nombre de Luxembourgeois augmenterait de quelque 34.700 unités. La population, sur base des hypothèses développées ci-avant, pourrait donc augmenter de 79.100 unités pour atteindre 616.100 habitants (contre 537.000 au 1^{er} janvier 2013). La quote-part de la population étrangère atteindrait quelque 46% dans ce cas de figure.

Sans même prendre en considération une progression parallèle du nombre de frontaliers, ces estimations approximatives impliquent qu'une nouvelle ville de la taille non loin de celle de Luxembourg (ou 45.000 à 50.000 nouveaux logements) serait nécessaire pour accueillir ces nouveaux habitants.

De plus, pour permettre à plusieurs dizaines de milliers de travailleurs frontaliers supplémentaires de circuler quotidiennement au Luxembourg, la capacité de transport devrait s'accroître de manière significative, ne serait-ce qu'afin de conserver les temps de déplacement actuels et de contenir le niveau d'engorgement de la circulation.

Il est évident que les exigences liées à l'expansion démographique et à l'accroissement du nombre de frontaliers doivent se refléter dans la future stratégie d'infrastructures nationales qui, elle aussi, doit suivre le *leitmotiv*: « faisons mieux avec moins ».



3.7. Sécurité sociale et transferts sociaux

Intéressons-nous enfin à ce qu'implique le développement durable en termes de rémunérations, de retraites et d'avantages sociaux.

En premier lieu, il semble équitable de considérer que la prospérité doit récompenser ceux qui sont à son origine. Si tel est le cas, l'augmentation des rémunérations devrait suivre celle de la productivité, soit progresser de 1,5% par an en termes réels en moyenne nationale, avec des écarts sectoriels à la clef. Il s'en suivrait, dans ces hypothèses, une progression de quelque 30% des salaires d'ici 2030.

Ensuite, il est manifeste que la charge des retraites, qui progresse plus rapidement que le PIB, deviendra financièrement insoutenable à long terme étant donné la prémisse de croissance perpétuelle de l'emploi qui sous-tend le système. Cela se résume à la question de savoir si les retraités actuels doivent bénéficier d'un niveau de pension supérieur au détriment des futures générations ou si une modification graduelle doit être entamée dès à présent. Pourquoi ne pas adhérer à la notion d'un « contrat intergénérationnel » et d'une distribution plus équitable des richesses entre les générations ? Plus concrètement, étant donné

que le régime de retraite (même réformé) est compromis, ne serait-il pas possible d'envisager un maintien de la stabilité au niveau actuel du pouvoir d'achat des pensions les plus modestes dans les années à venir, afin de garantir un niveau de vie décent à leurs bénéficiaires, et de limiter l'ajustement graduel des prestations, le cas échéant, aux seules pensions élevées ?

Enfin, le vieillissement de la population entraînera également une augmentation du coût des soins de santé. Comme le budget afférent est très sensible à des différences mineures de l'évolution des coûts des soins de santé, gériatriques et de dépendance des personnes âgées, la maîtrise de ces coûts représente un facteur essentiel pour parvenir à la viabilité future des finances publiques. Sur base des décomptes de l'assurance maladie-maternité effectués par la CNS, le total des dépenses actées en matière de frais pour soins de santé a progressé de 80% entre 2002 et 2012³³. La hausse démographique, ainsi que celle du

nombre de frontaliers, ne saurait expliquer cette hausse qu'en partie.

Si la progression du coût moyen des soins de santé pourrait être limitée à 1,5% par an, en dépit du vieillissement de la population, cela représenterait environ 660 millions EUR d'économies à l'horizon 2030 (PPA de 2010). Il serait possible d'y parvenir par une mise en œuvre intégrale des récentes réformes adoptées pour le secteur des soins de santé, aux termes desquelles toutes les parties impliquées bénéficieraient d'incitatifs pour réduire les coûts.

Cette ambition repose sur l'hypothèse que toutes les parties impliquées apporteront leur contribution en vue d'un développement durable. Cela exigera beaucoup de courage de la part des décideurs, ainsi qu'un effort majeur de nous tous.

³³ Source : http://www.isog.public.lu/gbe/ergebnisse.prc_tab?fid=16147&suchstring=&query_id=&sprache=D&fund_typ=TXT&methode=&vt=&verwandte=1&page_ret=0&seite=1&p_lfd_nr=3&p_news=&p_sprachkz=D&p_uid=statsecu2007&p_aid=2072984&p_th_id=66342&hlp_nr=2&p_janein=J

3.8. Prudence budgétaire

3.8.1. Un excédent de 1% pour rétablir l'équité intergénérationnelle

Etant donné les prémisses du contrat intergénérationnel, le Luxembourg ne devrait-il pas développer des marges de manœuvre financières lui permettant de réduire son niveau d'endettement d'ici 2030, p.ex. en réduisant le fardeau de la dette à environ 10% en 2030; ce qui équivaldrait la réalisation d'excédents structurels d'environ 1% l'an?

3.8.2. Une contribution individuelle au rétablissement somme toute modérée

Les dépenses publiques consolidées (Etat, communes, sécurité sociale) s'élèvent actuellement à quelque 43% de la richesse créée, c'est-à-dire 43% relativement au PIB. Une réduction graduelle pour atteindre, par exemple, une quote-part de 38% permettrait de générer des économies de l'ordre de 2,2 milliards EUR en termes des ordres de grandeurs atteints aujourd'hui (dépenses publiques consolidées s'élevant 19 milliards EUR pour un PIB en valeur de 44,4 milliards EUR en 2012). En d'autres termes, si le poids des dépenses publiques pouvait baisser de 13% entre 2013 et 2030, soit 0,7% l'an (140 millions EUR), l'Administration publique luxembourgeoise pourrait effec-

tivement renouer avec un excédent de 1,1% à l'horizon 2030 (sous l'hypothèse que le rythme de progression des recettes atteigne 1% l'an).

Si une réduction de 13% des dépenses publiques paraît importante, ce constat n'est-il pas quelque peu à relativiser en considérant qu'en 2011³⁴, les dépenses des Administrations publiques (Etat, communes, sécurité sociale) sont très élevées, au Luxembourg, à 34.400 EUR par habitant (26.000 EUR en y incluant les frontaliers) contre 14.000 EUR dans la zone euro en moyenne en 2011 (et 18.000 EUR en Belgique, 17.200 EUR en France et 14.400 en Allemagne)?

En d'autres termes, sur une période de 18 ans (2013 à 2030), et afin de renouer avec un excédent de 1% l'an en 2030, il conviendrait de réduire l'ensemble des dépenses publiques par habitant de l'équivalent de 4.472 EUR par habitant, soit 248 EUR l'an par personne. Afin de renouer avec des finances publiques durables et équitables d'un point de vue intergénérationnel, ne se-

rait-ce pas un objectif tout à fait atteignable (ou *a contrario* un sacrifice très limité) tout en maintenant un niveau de dépense structurellement plus élevé qu'en moyenne européenne?

3.8.3. Optimisation des investissements publics

Le niveau des investissements publics au Luxembourg représente actuellement environ 4% du PIB, ce qui est conforme au niveau recommandé par l'OCDE. Comme ces infrastructures représentent un important moteur de productivité et que tant le chiffre de la population que le nombre de frontaliers sont appelés à augmenter, réduire le niveau des investissements ne semble guère opportun. Toutefois, la productivité du capital de ces investissements ne pourrait-elle pas être améliorée par un meilleur pilotage des dépenses, tout en maintenant le ratio d'investissement actuel par rapport au PIB, afin de mieux adapter nos infrastructures aux besoins de la société?

³⁴ STATEC: « Le Luxembourg 1960-2010: L'évolution et la structure des dépenses publiques depuis le milieu des années 1990 », juin 2013.

3.8.4. Sécurisation des recettes

En matière de recettes, un certain nombre de risques doivent être pris en compte. La disparition graduelle, à partir de 2015, de la majeure partie de la TVA perçue sur le commerce électronique (qui représente actuellement presque 2% du PIB) créera une importante pression budgétaire additionnelle. De plus, certaines composantes des recettes publiques actuelles - telles celles émanant du secteur bancaire et la TVA et les droits d'accises perçus sur les carburants, l'alcool et le tabac - pourraient être menacées à l'avenir. La question consiste à savoir dans quels domaines des rentrées supplémentaires pourraient être générées pour que la progression des recettes puisse être alignée sur celle des dépenses et compenser toutes les pertes potentielles et sources de rentrées menacées ?

3.8.5. Prudence et prévisibilité des décisions en matière d'imposition

A l'heure actuelle, 40% de la population du Luxembourg n'acquies aucun impôt direct, tandis que 2,5% des ménages paient 37% de l'impôt sur le revenu³⁵. 15% de cette population paient quelque 75% des impôts dus par les personnes physiques. Les décisions futures en matière de taxation devraient tenir compte de ce constat. Qui plus est, une

augmentation de l'imposition des personnes physiques pourrait induire une spirale baissière de diminution du pouvoir d'achat et donc de la demande interne, ce qui rendrait par ailleurs le Grand-Duché moins attractif pour de nouveaux talents. En conséquence, l'alourdissement des impôts sur le revenu des personnes physiques devrait être maintenu à un minimum.

De même, l'augmentation de l'impôt des sociétés risquerait d'entraîner une dégradation de l'environnement compétitif de nos entreprises, ce qui pourrait conduire à un essoufflement de la croissance et à une perte nette d'emplois. Pour ces raisons, les marges de manœuvre en matière d'augmentations de l'impôt des sociétés paraissent, elles aussi, fortement limitées.

Et qu'en est-il des autres taxes ? Les taxes actuellement perçues sur les propriétés foncières bâties et non bâties sont-elles adéquates et encouragent-elles l'utilisation efficace des biens immeubles ? Ne serait-il pas possible de taxer les services ou les transferts de la sécurité sociale, afin de ren-

forcer leur caractère sélectif ? Et pourquoi ne pas adopter, de concert avec nos partenaires économiques majeurs, une taxation des externalités, qui favoriserait de surcroît la transition vers une économie plus verte, tout en réduisant parallèlement la charge fiscale grevant le travail et les revenus ?

Il n'est jamais facile de prendre des décisions sur l'opportunité d'accroître les taxes et impôts, pas plus que de déterminer les domaines concernés. Il est clair que le cadre fiscal global de notre pays doit demeurer concurrentiel. L'accroissement des taxes et impôts ne doit donc pas constituer le principal outil pour résoudre le défi financier auquel le Luxembourg est confronté. Trouver un moyen d'augmenter les recettes publiques semble toutefois inévitable, si nous voulons compenser la perte de rentrées et l'augmentation des coûts.



³⁵ Le Quotidien; Interview G. Roth: «Nos impôts sont perçus comme justes», 19 décembre 2011.

3.8.6. Création d'un fonds souverain pour les jours moins fastes

Pour finir, plusieurs pays d'Europe et du Moyen-Orient ont recours à des fonds souverains pour créer une réserve financière en prévision d'événements futurs inattendus. Ne serait-il pas possible de créer un fonds similaire pour le Luxembourg, afin de stabiliser le flux des recettes et de préserver une part des richesses actuelles pour les futures générations ? Une partie de ces fonds pourrait servir à investir dans des efforts de diversification au niveau sectoriel et pour améliorer la productivité et stimuler l'économie verte.

Trouver des réponses aux défis futurs d'un pays représente une perspective motivante, que nous devrions saisir à bras-le-corps. Les futures générations méritent de profiter de tous les efforts que nous avons consentis et, même si le climat financier actuel demeure préoccupant, il existe indubitablement de nombreux moyens grâce auxquels nous pouvons veiller au maintien de la prospérité du Luxembourg, en nous montrant intelligents et créatifs au niveau de notre réflexion, et en collaborant pour atteindre nos objectifs communs.

3.8.7. Les attitudes face au changement

Les éléments de la partie « objectifs et aspirations » présentés ci-dessus révèlent une vision d'un Luxembourg 2030 doté d'un modèle socio-économique équilibré et pérenne.

Les défis ont clairement démontré que le mode de fonctionnement de nos institutions, le comportement des ménages et notre modèle de croissance ne sont pas soutenables à long terme. Des réformes courageuses sont par conséquent nécessaires afin de garantir un futur soutenable pour les générations à venir. Étant une initiative qui thématise le long terme, le projet « 2030.lu - Ambition pour le futur » cherche avant tout des solutions et pistes de réformes qui permettent d'atteindre ce futur soutenable.

Mais parce que les réformes sont d'autant plus acceptées qu'elles répondent aux attentes de la population, l'initiative a mené un premier sondage en 2012 auprès de la population résidente et frontalière afin de savoir quels sujets les préoccupaient le plus. Le logement, la compétitivité et l'éducation étaient parmi les thèmes qui polarisaient et interpelaient le plus. En outre, ce sondage révélait que les citoyens sont bien conscients des défis auxquels le Luxembourg est confronté.

En juin 2013 l'initiative a commandité un deuxième sondage qui a porté, quant à lui, sur la nécessité, ou non, de conduire des réformes afin de faire face aux défis identifiés du pays. Le résultat est écrasant : pour non moins de 94,8% des interrogés, des changements s'imposent afin de préserver la qualité de vie et de préparer le pays face aux défis actuels. La seule question qui polarise, c'est l'horizon temporel. En effet, 47,4% des sondés estiment

que des changements seront nécessaires à terme et pour 47,4% des interrogés, des changements s'imposent très rapidement.

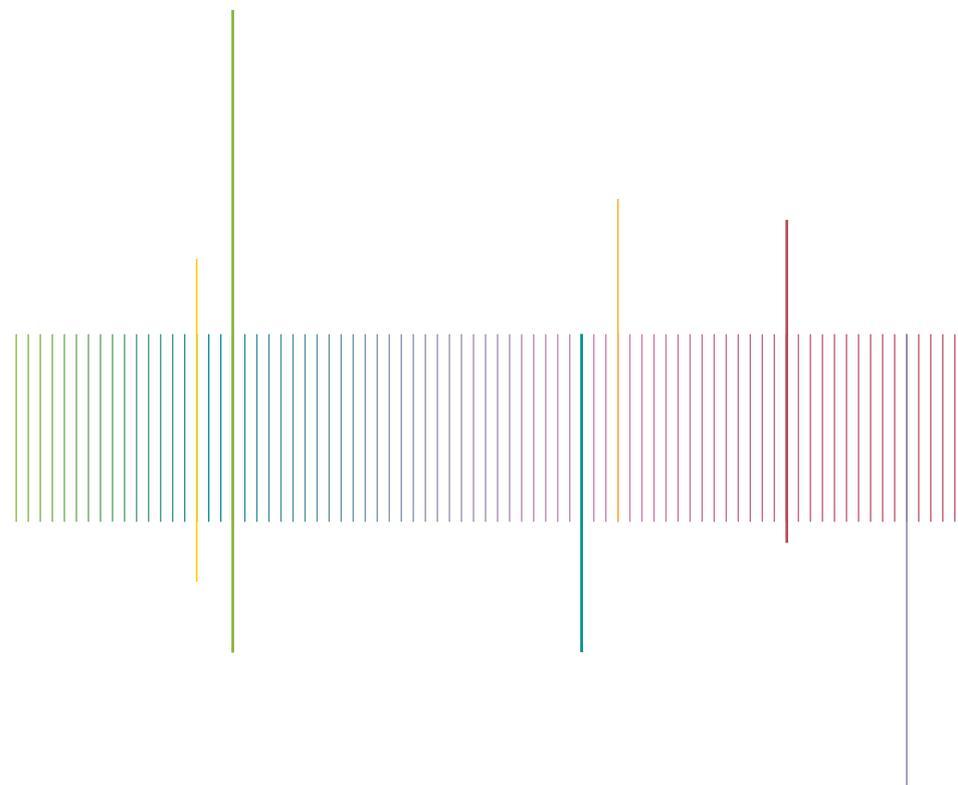
Ce plébiscite en faveur du changement devrait interpeller les responsables politiques et socio-économiques et souligne, par ailleurs, la légitimité d'une initiative de participation citoyenne telle que 2030.lu. Il s'agirait de réagir maintenant pour relever les défis d'aujourd'hui et de pro-agir afin de mitiger les défis de demain. Des thèmes tels que l'éducation, le logement ou la gestion des finances publiques sont à la fois jugés importants dans une perspective d'enjeux d'avenir et des vecteurs pour lesquels des changements les plus profonds s'imposent. De plus, les Luxembourgeois sont souvent plus revendicatifs que les résidents étrangers, notamment dans les domaines de l'économie et des finances publiques.

Une autre question centrale de ce sondage a été de demander si le maintien de la qualité de vie au Luxembourg pourra se faire sans sacrifices. De nouveau le résultat est assez frappant avec 78% des sondés qui estiment que le maintien de la qualité de vie ne pourra se faire sans sacrifices. Dans l'annexe, vous pouvez consulter le sondage dans son intégralité.

D'où notre conclusion : oui, le Luxembourg est prêt au changement ! La société est prête à aller de l'avant et à entamer les changements qui s'imposent.

La partie I du présent Recueil a clairement révélé les différents défis auxquels le Luxembourg fait actuellement face, ainsi que les aspirations et ambitions permettant à la société luxembourgeoise de vivre de manière plus pérenne et durable. Mais comment y arriver ?

A cette fin, la partie II présente le fruit du grand débat public lancé le 20 mars 2013 par l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur ». Par le biais de notre plateforme de débat, les ateliers thématiques ou encore *via* des contributions reçues par courriel, les contributeurs - c'est-à-dire les citoyens - ont pu partager leurs idées et réflexions sur les thèmes qui leur tenaient particulièrement à cœur. Ainsi, un ensemble de 355 idées ont été récoltées au cours des derniers mois.



**EDUCATION,
MULTILINGUISME**

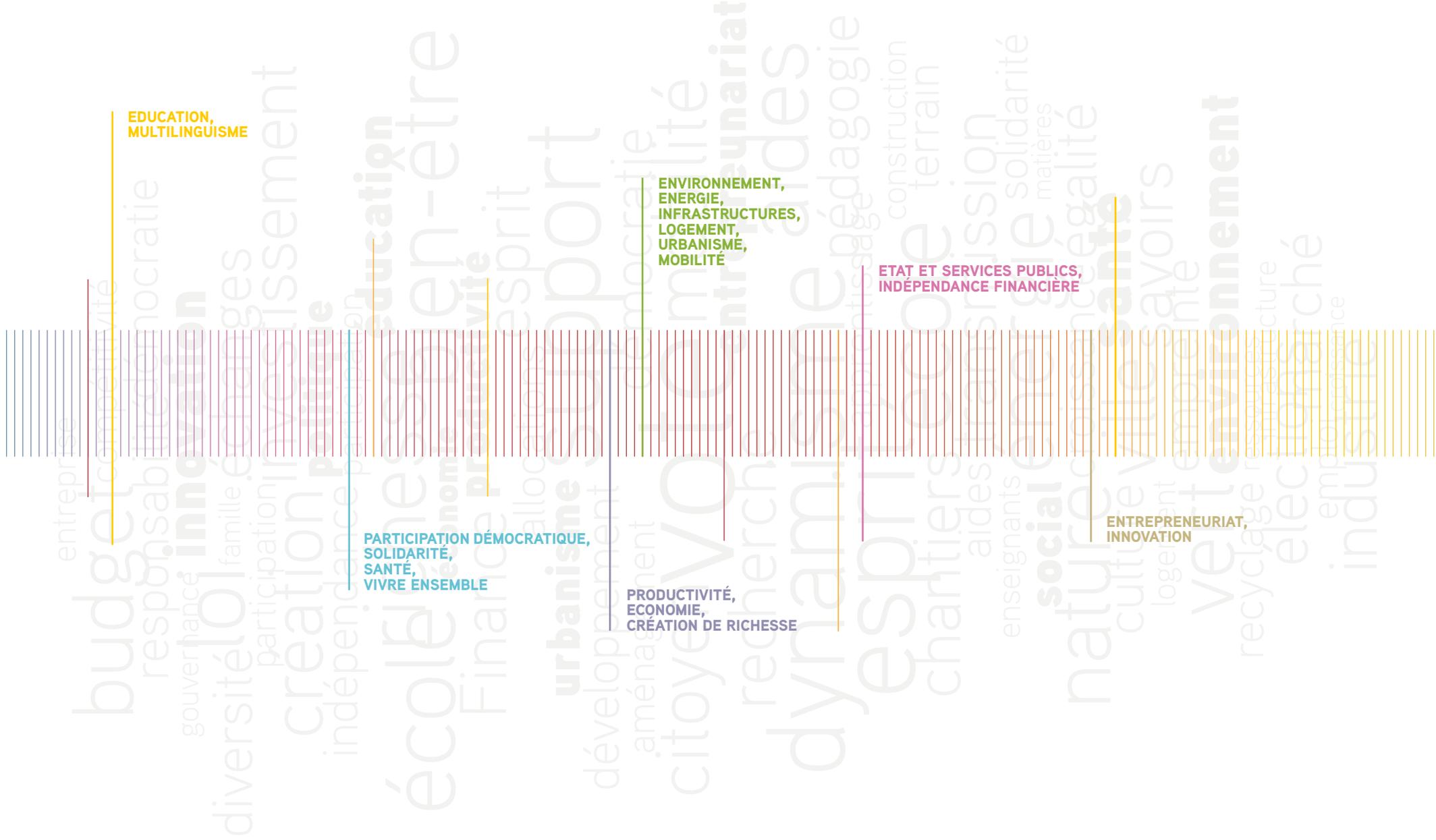
**PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE,
SOLIDARITÉ,
SANTÉ,
VIVRE ENSEMBLE**

**PRODUCTIVITÉ,
ECONOMIE,
CRÉATION DE RICHESSE**

**ENVIRONNEMENT,
ENERGIE,
INFRASTRUCTURES,
LOGEMENT,
URBANISME,
MOBILITÉ**

**ETAT ET SERVICES PUBLICS,
INDÉPENDANCE FINANCIERE**

**ENTREPRENEURIAT,
INNOVATION**



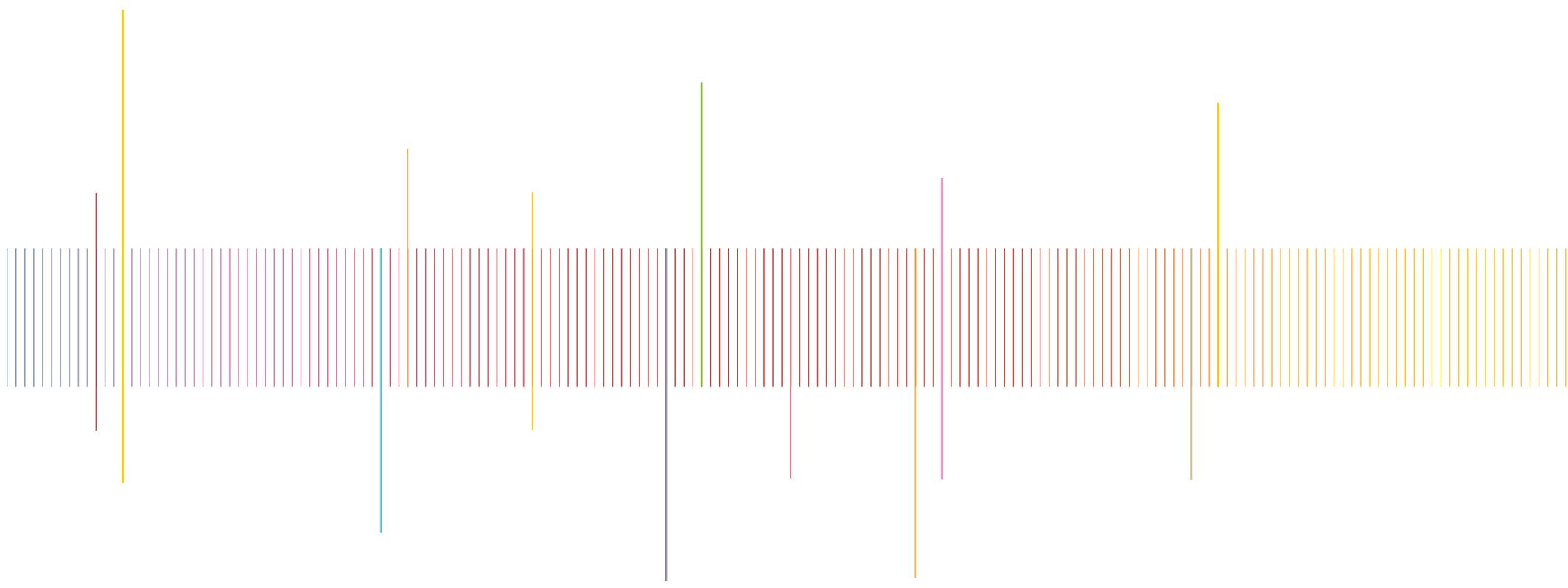


LES SOLUTIONS, IDÉES ET RÉFLEXIONS

LE LUXEMBOURG À L'HORIZON 2030:
DES DÉFIS, UNE AMBITION... ET DES SOLUTIONS!

SOMMAIRE PARTIE II

1. Introduction et dégagement de responsabilité	67	5. VIVRE ENSEMBLE	139	9. LOGEMENT	203
2. EDUCATION	75	5.1. La diversité comme atout	142	9.1. Taxation	205
2.1. Les jeunes et le marché du travail	78	5.2. Le Luxembourg et ses citoyens étrangers	144	9.2. Modes de vie et d'habitation	207
2.2. Orientation Scolaire	82	5.3. Les échanges linguistiques et culturels	146	9.3. Augmenter la disponibilité des terrains à construire et des logements	211
2.3. L'économie e(s)t culture générale	84	5.4. La qualité de vie et les modes de vie alternatifs	148	9.4. Rendre le logement abordable	214
2.4. Le rôle des enseignants	86	5.5. Discrimination et égalité de traitement	152	10. PRODUCTIVITÉ, ECONOMIE ET CRÉATION DE RICHESSE	221
2.5. Modifier le contenu des cours	88	6. SOLIDARITÉ ET SANTÉ	159	10.1. Formation Continue et Marché du Travail	224
2.6. Moins d'années de scolarisation	92	6.1. RMG et revenu de base inconditionnel	161	10.2. Modèle économique du futur	230
2.7. Support pour les élèves surdoués et pour ceux avec des difficultés	93	6.2. Réforme du système de sécurité sociale et Responsabilité sociale	165	10.3. La compétitivité	236
2.8. L'Offre et la Réforme scolaire	97	6.3. Harmonisation européenne des politiques sociales	167	10.4. Création de richesse	246
2.9. Écoles privées et internationales	103	6.4. Santé et bien-être	168	11. INDÉPENDANCE FINANCIÈRE	253
3. MULTILINGUISME	107	7. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	173	11.1. Rétablir les finances publiques et instaurer un fond souverain	255
3.1. Le multilinguisme et l'enseignement	110	7.1. Promotion des énergies renouvelables	175	12. ETAT ET SERVICES PUBLIQUES	263
3.2. Une langue principale au Luxembourg	115	7.2. La sensibilisation et l'information environnementales	178	12.1. La fiscalité	265
4. PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE	125	7.3. Eléments de politique environnementale	179	12.2. Moderniser la fonction publique	267
4.1. Modèle de participation démocratique	127	8. INFRASTRUCTURE, URBANISME ET MOBILITÉ	183	12.3. L'« entreprise Luxembourg » et son image de marque	272
4.2. La responsabilité citoyenne	129	8.1. Les grands enjeux de la mobilité	185	13. ENTREPRENEURIAT	279
4.3. Gouvernance et structure politique	131	8.2. Coopération communale et régionale	194	13.1. Eveiller l'esprit d'entreprise	281
4.4. Les jeunes et la politique	133	8.3. La décentralisation des activités	196	13.2. Soutenir les entrepreneurs	285
4.5. Droit de vote aux étrangers	134	8.4. La construction	198	14. INNOVATION	291
		8.5. Les infrastructures et divers	201	14.1. Favoriser l'innovation	293





PARTIE II

RECUEIL
D'IDÉES

LES SOLUTIONS,
IDÉES ET RÉFLEXIONS



1 INTRODUCTION ET DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Dans la deuxième partie de cette publication, l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » présente l'ensemble des pistes de réflexion, des solutions et des idées recueillies depuis le lancement de l'initiative en date du 20 mars 2013.

Sont prises en compte, à la fois, les idées présentées et discutées par les orateurs et le public dans le cadre des workshops et conférences organisés par l'initiative, ainsi que les contributions directement publiées, par les internautes, sur la plateforme de discussion en ligne sous www.2030.lu (<http://2030lu.ideascale.com/>).

Il importe en outre d'apporter les précisions suivantes :

- Il n'y a ni jugement de valeur dans les idées reproduites, ni quelconque tri. L'ordre de reproduction des idées est aléatoire et n'indique en rien une quelconque préférence ou hiérarchisation de la part de l'équipe opérationnelle accompagnant l'initiative.
- Pour les soins de ce recueil et pour en assurer une bonne lisibilité, l'équipe opérationnelle a procédé à un regroupement des idées selon des thèmes, tels que proposés sur la plateforme internet précitée, et de sous-thèmes pertinents (aux yeux de l'équipe opérationnelle).
- Outre ce regroupement, la contribution rédactionnelle de l'équipe opérationnelle s'est limitée à la formulation d'une introduction générale thématique, ainsi que de courtes introductions pour l'ensemble des sous-thèmes, qui tâchent de résumer la teneur des idées exposées par la suite.
- L'équipe opérationnelle a procédé à la correction de fautes d'orthographe pour améliorer la fluidité du texte. Elle s'est réservée le droit d'enlever des propos vexants, racistes, sexistes, prosélytes, commerciaux ou encore extrémistes. Elle s'est par ailleurs réservée le droit de retirer toutes sortes de publicités déguisées ou des propos analogues.



- Pour des contributions très longues ou assorties de diagnostics ou de discussions génériques longues, le recueil propose la reproduction d'un extrait comportant notamment l'idée exposée; l'accent étant mis sur les pistes de réflexion permettant de préparer l'avenir du Luxembourg. Il est rappelé que les idées sont reproduites, dans leur intégralité, sur la plateforme internet.
- Dans la plupart des cas, l'équipe opérationnelle a respecté la catégorie à laquelle les utilisateurs de la plateforme ont associé leurs contributions (p.ex. éducation, productivité, logement, etc.). Pour certaines idées, elle a toutefois procédé à une reclassification des propos concernés dans la catégorie la plus pertinente.
- Pour les contributions publiées en une langue autre que le français, l'équipe opérationnelle a procédé à une traduction - des faits saillants uniquement - vers la langue française; l'idée intégrale étant publiée, dans sa version originale, en annexe.
- Certaines idées ou pistes de réflexion peuvent être considérées comme, au moins partiellement, redondantes. Dans un souci de transparence, ces « doublons » n'ont pas été enlevés.

Echéance de prise en compte des idées

Seules les contributions soumises avant le 30 août 2013 ont pu être prises en compte pour les soins du présent recueil d'idées. Les contributions remises après cette date sont disponibles en ligne sous : <http://2030lu.ideascale.com/>.

Dégagement de responsabilité de la Chambre de Commerce

L'initiative «2030.lu - Ambition pour le futur» bénéficie du soutien organisationnel de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

L'animation du débat public fait partie des attributions de la Chambre de Commerce. «2030.lu - Ambition pour le futur» s'inscrit dans cette tradition de «facilitateur de débat» de la Chambre de Commerce. Néanmoins, à travers cette initiative, la Chambre de Commerce n'aura fait que mettre à disposition les ressources et les outils nécessaires à la tenue et à la réussite d'un débat citoyen. Les opinions et idées exprimées *via* cette initiative non partisane et transparente sont celles des citoyens ayant participé au débat et en aucun cas celles de la Chambre de Commerce.

L'initiative «2030.lu - Ambition pour le futur» et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg déclinent toute responsabilité à l'égard des propos développés dans ce recueil d'idées.

Remarque sur les votes portant sur les idées

Sur la plateforme de discussion en ligne, les utilisateurs ont la possibilité, outre la publication d'idées et de pistes de réflexion, de voter (vote positifs ou négatifs, avec une seule voix par idée et par utilisateur) sur les idées publiées par les autres utilisateurs. Le présent recueil d'idées propose, sous forme d'encadré, les dix idées les plus populaires d'après les utilisateurs de la plateforme de discussion.

Le lecteur gardera à l'esprit que toutes les idées n'ont pas été publiées au même moment sur la plateforme de discussion en ligne. Ainsi, les idées les plus anciennes sont susceptibles d'avoir recueilli un nombre plus important de votes que les idées publiées aux alentours de l'échéance du 30 août 2013. Pour cette raison, il est renoncé, dans le présent recueil, de publier le nombre de votes recueillis pour chacune des idées. De surcroît, postérieurement à la publication du présent recueil, il sera toujours possible de voter sur les idées sur la plateforme de discussion en ligne, faisant en sorte que toute publication du nombre de votes dans un support physique ne reflètera guère l'état actuel des votes en ligne.



2050.LU

AMBITION POUR LE FUTUR

ENCADRÉ 13 : Les dix idées les plus populaires d'après les utilisateurs de la plateforme de discussion

Cet encadré présente le classement des idées ayant récolté le plus grand nombre de votes en leur faveur sur la plateforme de discussion IdeaScale (<http://2030lu.ideascale.com/>). Le score qui figure à côté de chaque idée publiée sur la plateforme de discussion est la « balance des résultats », c'est-à-dire le nombre de votes positifs, déduction faite des votes négatifs. Un score de +10 peut donc aussi bien résulter de l'émission de 10 votes positifs ou d'un cumul approprié de votes positifs et négatifs.

Les « Top 10 » :

« **Restreindre les salaires dans la fonction publique** »

idée 260/355 (page 241)

Balances des votes : 26 (+31/-5)

« **Donner le goût du risque** » idée 326/355 (page 281)

Balances des votes : 22 (+24/-2)

« **Les instituteurs ne connaissent que l'école** » ⁱ

idée 017/355 (page 86)

Balances des votes : 14 (+19/-5)

« **Support pour enfants surdoués** » idée 033/355 (page 93)

Balances des votes : 14 (+17/-3)

« **Filière linguistique** » idée 074/355 (page 117)

Balances des votes : 13 (+19/-6)

« **L'anglais, la langue mondiale dans le monde professionnel** » ⁱⁱ

idée 079/355 (page 119)

Balances des votes : 13 (+18/-5)

« **Partenariats entreprises-écoles** » idée 001/355 (page 78)

Balances des votes : 12 (+14/-2)

« **Séjours linguistiques** » idée 062/355 (page 113)

Balances des votes : 11 (+12/-1)

« **Sciences et Culture** » idée 029/355 (page 89)

Balances des votes : 11 (+12/-1)

« **Responsabiliser les politiciens** » idée 315/355 (page 272)

Balances des votes : 11 (+12/-1)



A group of diverse children in a classroom. In the foreground, a young girl with dark curly hair and a boy with light brown hair are smiling. Behind them, another boy is visible. The background features a green chalkboard with the numbers '3 + 5' and '15 -' written on it. The image has a warm, yellowish-green color cast and is decorated with vertical lines of varying lengths on the left and right sides.

Education et Multilinguisme

2. EDUCATION

L'école luxembourgeoise a été conçue au 20^e siècle. Or, à cette époque la population était relativement homogène, contrairement à aujourd'hui, et de même, aujourd'hui les exigences du 21^e siècle ne correspondent plus au système d'éducation établi au 20^e siècle. Néanmoins, l'école a une place fondamentale, car c'est elle qui prépare la génération qui entrera dans le monde professionnel demain pour continuer à diriger et faire fonctionner le pays.

Aujourd'hui, les missions de l'école concernent l'adaptation des missions traditionnelles de l'école (instruire, socialiser, qualifier), l'accroissement de l'efficacité du système scolaire, la garantie de l'équité scolaire, la disposition de moyens nécessaires aux écoles et l'implication de l'ensemble des acteurs.³⁶

À chaque publication des résultats de l'étude PISA («Programme for International Student Assessment») de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) réalisée tous les 3 ans depuis 2000, la sonnette d'alarme est déclenchée à cause de résultats préoccupants dans le système d'éducation luxembourgeois. En effet, le Luxembourg a obtenu une note inférieure à la moyenne de l'OCDE lors des études de 2003, 2006 et 2009³⁷ et les résultats se sont même détériorés au fur et à mesure des générations successives d'étudiants luxembourgeois. Et ce, alors même que le Luxembourg est le pays affichant les dépenses annuelles d'éducation les plus élevées parmi les pays de l'OCDE.

³⁶ Les missions de l'École selon l'Exposé des motifs du projet de loi 4128 portant sur l'enseignement secondaire.

³⁷ Site du gouvernement, rubrique «Education et jeunesse».

GRAPHIQUE 17: DÉPENSES ANNUELLES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR ÉLÈVE/ÉTUDIANT, TOUS SERVICES CONFONDUS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (2010).

SOURCE : OCDE, 2013.



Les piètres résultats du Luxembourg au test PISA donnent à penser que les importantes dépenses d'éducation ne sont pas efficaces. Néanmoins, une autre étude, PIRLS («Progress in International Reading Literacy Study»), nuance ce constat. Cette étude évalue les compétences de lecture de l'école fondamentale au niveau international. Lors de l'étude de 2006 le Luxembourg s'est retrouvé en 6^e position après la Fédération Russe, Hong-Kong, la province canadienne d'Alberta, Singapour et la province canadienne «British Columbia». Ceci indique que les jeunes élèves luxembourgeois de l'école fondamentale ont de bonnes connaissances en langue, or les résultats de l'étude PISA, qui s'effectue pendant l'enseignement secondaire et évalue d'autres compétences comme les sciences, indiquent que les autres matières souffrent de l'accent mis sur l'apprentissage des langues.

Récemment, l'enseignement au Luxembourg a été soumis à des réformes dans l'enseignement fondamental (achevé) et secondaire (en cours), afin d'améliorer la situation. La réforme dans l'enseignement fondamental a été mise en œuvre en 2009 et la réforme de l'enseignement secondaire devrait entrer en vigueur à la rentrée 2014 ou au plus tard à la rentrée 2015. Le Ministère de l'Education nationale est conscient

que «l'école ne peut pas résoudre tous les problèmes d'une société, mais elle est un élément clé pour répondre aux défis de l'adaptation nécessaire d'un pays aux changements d'ordre socio-économique, technologique, culturel et démographique»³⁸. Leur objectif est d'obtenir «une école de la réussite avec l'objectif d'amener le plus grand nombre à un diplôme de niveau bac ou équivalent et 50 % d'une cohorte à un diplôme de bac plus pour répondre aux exigences du marché du travail»³⁹. Les deux réformes scolaires ont été élaborées afin d'atteindre ces objectifs, mais l'opinion publique semble ne pas avoir été convaincue par ces réformes.

Les préoccupations de la population concernant l'éducation sont palpables sur la plateforme de discussion avec environ une idée sur six publiée au sujet de l'éducation. Les sujets abordés concernent la relation école-marché du travail, l'orientation scolaire, les connaissances économiques de la population, les enseignants, l'offre et la réforme scolaire, les écoles privées et internationales ainsi que l'articulation du multilinguisme dans la formation scolaire.

³⁸ Site du gouvernement, rubrique «Le Gouvernement», «Programme gouvernemental», «Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle».

³⁹ Site du gouvernement, rubrique «Le Gouvernement», «Programme gouvernemental», «Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle».



2.1. Les jeunes et le marché du travail

Dans l'enseignement secondaire, il est primordial de rapprocher l'école et le monde du travail, afin que les élèves puissent apprendre de manière active, en faisant le lien entre les livres de cours et le monde professionnel. Les revendications publiées sur la plateforme de discussion de 2030.lu proposent entre autres des partenariats entreprises-écoles, davantage de programmes de type « mini-entreprises » et d'informations sur les secteurs prometteurs de demain. Elles concernent aussi les possibilités offertes aux jeunes d'effectuer des stages.

001/355 « PARTENARIATS ENTREPRISES-ÉCOLES »

Comment ouvrir le marché du travail aux jeunes grâce à une bonne éducation et formation ?

Les pays européens qui ont le plus faible taux de chômage chez les jeunes sont l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas. Les deux derniers ont en commun, il me semble, un système scolaire renforçant les partenariats entreprises-écoles par de l'apprentissage dès 12-14 ans dans toutes les branches d'activité depuis la menuiserie ou le bâtiment jusqu'à la banque ou les cabinets d'avocats en passant par les sociétés de service à la personne. En tant que chef d'entreprise, je remarque que prendre un apprenti demande du temps et des ressources pour le former, mais il en va de notre responsabilité sociétale.

Xavier Delposen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

002/355 « PROMOTION DE LA RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE »

La sensibilisation des élèves et des enseignants avec le monde professionnel doit inévitablement être renforcée. En effet, le lycée n'est pas à considérer comme une entité close, mais bien au contraire comme un lieu d'échange perméable aux aléas de la vie quotidienne et aux réalités de la sphère professionnelle. Beaucoup de lycées mettent en œuvre des initiatives parfaitement louables à cet égard dans le cadre de projets d'établissement « mini-entreprises », mais il importe d'amplifier cette dynamique, voire de l'instaurer dans certains programmes de formation comme partie intégrante (visites d'entreprises, guest-speakers, chargé de cours invité et autres).

On pourra s'inspirer des solutions adoptées par les universités en général, encourageant des professionnels dotés d'un sens pédagogique avéré à intervenir dans le cadre de cursus universitaires bien déterminés.

Dans le même ordre d'idées, l'asbl « Jonk Entrepreneuren Luxembourg » est présente avec beaucoup de succès dans les lycées en familiarisant les étudiants avec les opportunités de la création d'entreprise au Luxembourg. Il y a lieu de renforcer ces initiatives, voir les institutionnaliser dans les programmes de formation.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

003/355**« L'ÉCOLE ET LE MONDE PROFESSIONNEL »**

Les professeurs en sciences économiques sont d'avis que l'école devrait s'ouvrir davantage au monde professionnel. Il existe déjà des coopérations éducatives avec la Chambre de Commerce, les FJD, ABBL... De cette manière, des spécialistes partagent leur expertise avec les élèves et ça leur permet d'entrer en contact avec des professionnels, ce qui pourra éventuellement déboucher sur un stage. De plus, ceci permettra de lier les cours théoriques avec l'actualité économique et de la rendre palpable aux jeunes.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

004/355**« LES JEUNES ET LES SECTEURS PROMETTEURS DE DEMAIN »**

Etant actuellement à la quête des secteurs prometteurs de demain, il ne faut pas oublier de les présenter aux jeunes. Ceci pourra se faire par des road shows, des portes ouvertes, stages, visites dans les lycées etc... Dans cette lignée, il s'agit aussi d'informer les jeunes au sujet des emplois potentiels ainsi que les qualifications recherchées afin de décrocher un job dans le secteur de son choix. Afin que le pays puisse profiter des ressources humaines disponibles, il faudrait adapter son offre de formation en fonction de la demande des profils recherchés.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

005/355**« IMPULSIONS EXTÉRIEURES »ⁱⁱⁱ**

Les élèves ont besoin d'impulsions extérieures au milieu scolaire et doivent avoir la possibilité de réaliser des stages.⁴⁰

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

⁴⁰ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



006/355

« AIDE HUMANITAIRE / SERVICE CIVIQUE »

Afin de permettre à nos jeunes de sortir de leur « bulle luxembourgeoise » il serait intéressant de les pousser à partir dans un pays du Tiers-Monde et de venir en aide aux personnes dans le besoin.

Isabelle Lentz - Solution partagée sur la plateforme de discussion

007/355

« FUTURS ACTEURS RESPONSABLES »

Le système scolaire doit préparer les jeunes à leur futur rôle « d'acteur responsable » au sein de la société, et les doter du savoir, de la culture générale et du savoir-faire (compétences) nécessaires à la prise en main de leur propre avenir.

Luxembourg School for Commerce - Contribution reçue par e-mail

008/355

« ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL ? ALTERNATIVE. »

[...]Dès lors la question que l'on peut se poser est de se demander s'il n'est pas préférable de réduire la durée du travail pour les travailleurs selon des modalités à définir et compenser en intégrant dans les entreprises les nombreux jeunes non scolarisables, dans des tâches peu exigeantes mais utiles et les salarier au minimum. Par contre, pour qui le souhaite parmi eux, maintenir des structures qui leur permettent de suivre volontairement des formations et d'acquérir de nouvelles compétences au fur et à mesure qu'ils en ressentiraient la pertinence. Et pour ceux qui s'engagent dans de telles formations, assurer petit

à petit de meilleurs revenus. Il me semble que la motivation pour de tels jeunes en rupture scolaire, refusant le cadre institutionnel de l'école et présentant des comportements déviants (violence, rébellion, injures, troubles...), s'en trouverait améliorée et la prise de conscience des enjeux de la vie professionnelle plus précoce. Il ne sert à rien de rallonger illusoirement le temps de travail pour ralentir l'accès à la pension, alors même que beaucoup de jeunes, pour des coûts nettement moindres, pourraient rejoindre plus tôt le milieu du travail. Il est évident que ce type de projet doit être réfléchi, mais cela pourrait être une alternative à l'inutile et illusoire allongement de la durée du travail et à la prolongation indéfinie et inutile de scolarisés non motivés qui représentent une charge financière à la société tout entière. [...]

Sigefroid - Solution partagée sur la plateforme de discussion

009/355

« INTERACTION ÉCOLE-ENTREPRISE »

- Généraliser les liens entre l'école (savoir) et le monde économique (mise en œuvre du savoir) pour faire comprendre les attentes de l'économie et futurs employeurs.
- Promouvoir une orientation positive : identification des talents dès le plus jeune âge et valorisation de l'image des professions et métiers.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

010/355

« ACTEURS DE NOTRE DESTIN »

L'école a un rôle à jouer dans la prise de conscience de qui nous sommes et de nous donner confiance en nous à devenir des acteurs de notre destin.

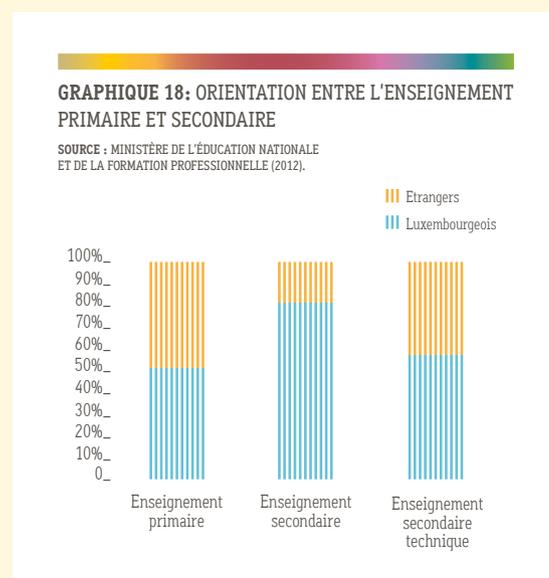
Participant – Atelier thématique du 13/04/2013



2.2. Orientation Scolaire

Le passage entre l'école fondamentale et le secondaire est primordial, car l'élève est soit dirigé vers l'enseignement secondaire ou l'enseignement secondaire technique, ou encore vers le régime préparatoire. La méthode d'orientation doit donc être transparente et basée sur des méthodes claires et cohérentes.

Comme l'indique le graphique 18, la plupart des élèves étrangers sont orientés vers l'enseignement secondaire technique, alors que les Luxembourgeois sont surreprésentés au niveau de l'orientation vers l'enseignement secondaire classique (ou général).



Ces chiffres montrent clairement que l'orientation scolaire constitue un enjeu fondamental. Des élèves à potentiel élevé risquent d'être écartés de l'enseignement général à cause d'une prépondérance de composante linguistique germanophone participant dans les décisions des conseils d'orientation⁴¹.

011/355

« LA MISE EN PLACE DE QUOTAS POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE »

Tout le monde le sait, les professeurs orientent délibérément les enfants étrangers vers les filières techniques et manuelles et les enfants luxembourgeois vers les filières classiques.

D'une part, cela devient inacceptable tant l'injustice est flagrante.

D'autre part, elle est la cause principale du décrochage scolaire chez les enfants étrangers, puisque les meilleurs d'entre eux se retrouvent immergés en milieu médiocre.

Par ailleurs, les professeurs des filières techniques déconseillent fortement aux meilleurs élèves de ces sections les filières idoines pour « recoller au peloton » et certains n'hésitent pas à ajuster les notes pour les en empêcher.

⁴¹ R. Burton & P. Wanlin (n.d.). Un système scolaire multilingue est-il gage d'équité? Université du Luxembourg.

Je veux bien que le Luxembourg ait besoin de travailleurs manuels dans les années futures, mais je suis sûr que de jeunes Luxembourgeois aimeraient pouvoir ces métiers.

L'afflux de jeunes étrangers ne doit pas servir uniquement à bâtir le pays en prévision de l'accroissement de sa population.

Fort de cette observation concernant l'égalité des chances, je propose la mise en place de quotas dans chaque filière et de mesures sévères en cas de non respect de ces quotas.

Jemp Sales Lentz - Solution partagée sur la plateforme de discussion

012/355

« ORIENTER LES ENFANTS EN FONCTION DE LEURS TALENTS »⁴²

Un autre point qui me tient à cœur est l'orientation scolaire de nos enfants. On devrait davantage orienter les enfants en fonction de leurs talents et non en fonction de leurs faiblesses, au lieu de leur faire redoubler une classe à cause des cours qu'ils ont raté. Il est important de maintenir le système de notation afin de garantir un minimum de pression et de les motiver davantage à exceller. Eventuellement, les stages ou des journées entreprises devraient faire partie intégrante du cursus scolaire afin de comprendre le fonctionnement du marché du travail.⁴²

Martine Birkel - Atelier thématique du 13/04/2013



⁴² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

2.3. L'économie e(s)t culture générale

La place financière tient un rôle important dans le tissu économique luxembourgeois, ce qui donne un rôle capital aux connaissances économiques du pays. De plus, l'économie est présente dans le quotidien des citoyens, que ce soit au niveau de la gestion du budget d'un ménage, dans les décisions d'investissement ou les choix de consommation. L'importance de l'économie au Luxembourg et au quotidien souligne la nécessité de connaissances générales sur l'économie au sein de la population.



« L'éducation en sciences économiques fait partie intégrante de la culture générale de tous les citoyens »

Marc Muller - Atelier
thématique du 15/06/2013

013/355

« LE COURS D'ÉCONOMIE SUPPRIMÉ EN CLASSE DE 4^E »

Depuis la rentrée des classes en septembre 2011, le cours « Initiation à l'économie », enseigné à raison de 2 leçons hebdomadaires pendant un trimestre n'est plus offert aux jeunes lycéens des classes de 4^e. Cette décision est fortement regrettable, pour trois raisons :

- **Absence d'aide précieuse à l'orientation en vue du choix de la section en classe de 3^e**

Actuellement, l'enseignement classique propose aux élèves dès la classe de 3^e les sections A, B, C, D, E, F et G. Au cours des classes de 7^e à 4^e, les jeunes ont pris contact avec les matières « reines » de toutes ces sections, sauf celles des sections D et G. En d'autres termes, les jeunes sortant de 4^e sont obligés de choisir une section, notamment les sections D et G à vocation économique et sociale, sans jamais avoir abordé les sciences économiques et les sciences sociales, contrairement aux autres branches. Ceci est d'autant plus regrettable que l'économie luxembourgeoise est résolument orientée vers le secteur tertiaire (secteur des services : secteur financier, secteur social, etc.) et manque cruellement d'une main d'œuvre autochtone, multilingue et solidement formée en sciences économiques et sociales.

- **Absence d'une formation de base en économie toutefois indispensable à tout jeune citoyen, salarié et consommateur**

A côté de la nécessité absolue d'une initiation aux sciences économiques et sociales pour les besoins de l'orientation des élèves, une formation de base des jeunes en tant que consommateurs avertis et citoyens, voire électeurs, responsables et informés s'impose. Et ceci vaut pour TOUS les élèves, indépendamment de la section (A à G) choisie et des études post secondaires envisagées.

Futurs électeurs, chefs de ménage et décideurs de demain, il est indispensable que les jeunes puissent gérer leur argent de poche (et par après un budget familial), distinguer entre un bien d'investissement (finançable par un crédit) et un bien de consommation (payable par des disponibilités), savoir faire la différence entre un salaire brut et un salaire net, comprendre les politiques budgétaires de l'Etat et de l'UE, défendre en connaissance de cause leurs intérêts dans les discussions sur les réformes des systèmes de retraite, etc.

Marc Muller - Solution partagée sur la plateforme de discussion

014/355

« DES COURS D'ÉCONOMIE POUR TOUS »

Je trouve que l'économie devrait être enseignée à chacun. Que ce soit en classique ou en modulaire. Chaque citoyen devrait savoir gérer son argent et l'investir convenablement.

En ce qui concerne l'économie de notre pays, des citoyens du Grand-Duché, il ne devrait pas avoir de barrière/classement. Donnons la possibilité à toutes les jeunes personnes d'apprendre à gérer sa fortune. Une personne qui a les connaissances de base de l'économie aura moins de difficultés à s'imaginer être propriétaire d'une entreprise.

Quelqu'un qui contrôle bien son argent saura mieux l'investir, ce qui sera un plus pour l'économie de notre pays. Moi-même étant une personne qui n'a jamais eu de cours d'économie, je trouve que c'est un manque dans mon éducation.

Nancy Vieira - Solution partagée sur la plateforme de discussion

015/355

« PLUS D'IMPORTANCE POUR L'ENSEIGNEMENT SUR L'ÉCONOMIE »

Les théories économiques et le fonctionnement de l'économie mondiale font aujourd'hui partie intégrante de la culture générale. Leur enseignement devrait donc prendre une place plus importante afin de permettre aux élèves de mieux s'intégrer dans la société.

Luxembourg School for Commerce - Contribution reçue par e-mail

016/355

« COMPRÉHENSION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POUR TOUS »

L'éducation en sciences économiques fait partie intégrante de la culture générale de tous les citoyens. Par exemple, 73% des jeunes Français ont proclamé que l'instruction des principes du fonctionnement de l'économie fait défaut dans leur curriculum. Le gouvernement français a réagi et a instauré un programme qui permettra à tous les élèves d'acquérir des bases en sciences économiques. Par contre, au Luxembourg les matières économiques ne sont prises en compte que de manière imparfaite dans l'actuel projet de réforme de l'enseignement secondaire.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

2.4. Le rôle des enseignants

Les enseignants suivent les élèves pendant toute leur scolarité et il leur incombe ainsi de les préparer à affronter le monde professionnel et leur responsabilité en tant que citoyens avertis. Il est donc important que les enseignants constituent un exemple pour leurs élèves et puissent leur offrir une vaste vision du monde du travail. D'après les propos recueillis par 2030.lu, cela ne fonctionne que si les enseignants ont connu d'autres milieux que l'école et si on leur donne assez de moyens d'ouverture.



« *Il nous faut
une école qui
soit ouverte et
qui ne soit pas
un vase clos* »

Robert Urbé - Atelier
thématique du 13/04/2013

017/355

« **LES INSTITUTEURS NE
CONNAISSENT QUE L'ÉCOLE** »^v

*Les instituteurs, de leur côté, ne connaissent que l'école. Ils étaient élèves, puis étudiants et retournent par après à l'école. Pendant leur apprentissage, les instituteurs devraient travailler tout à fait normalement.*⁴³

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

018/355

« **UNE ÉCOLE OUVERTE** »^{vi}

*Il nous faut une école qui soit ouverte et qui ne soit pas un vase clos. Si l'école ne se développe que dans le milieu scolaire, ce qui en ressort se limite à l'école. Si les élèves n'ont à faire qu'avec des fonctionnaires, il est normal qu'ils souhaitent être fonctionnaire à leur tour.*⁴⁴

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

⁴³ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

⁴⁴ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

019/355

« DÉPASSER LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT »

Contrebalancer le poids des enseignants parmi les partenaires scolaires pour dépasser leur résistance au changement par l'engagement des parents (comités des parents dans les écoles, conseil d'éducation dans les lycées, conseil d'éducation national) et en élargissant le droit de vote (force conservatrice des fonctionnaires et fonctionnaires-enseignants).

Martine Kleinberg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

020/355

« ANNÉE SABBATIQUE »

On devrait par ailleurs accorder une année sabbatique aux instituteurs, ce au moins tous les 10 ans. Ceci permettrait d'éviter des situations de burn-out et permettrait aux instituteurs de se recycler... non seulement par rapport aux branches qu'ils enseignent, mais également par rapport à leur personnalité.

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

021/355

« UN STAGE À L'ÉTRANGER OU DANS LE SECTEUR PRIVÉ POUR LES ENSEIGNANTS »^{vii}

Envoyons les enseignants du Luxembourg faire un stage à l'étranger afin d'apprendre les meilleures pratiques de nos pays voisins et effectuer des stages dans le secteur privé.⁴⁵

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

022/355

« CHANGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS »

- *Donner un nouveau rôle à l'enseignant qui ne peut plus être un simple transmetteur de savoir, mais est appelé à faciliter les connaissances, à gérer des groupes hautement hétérogènes, à motiver, responsabiliser et valoriser l'effort personnel et collectif.*
- *Réduire pour l'enseignement secondaire, la durée du stage pédagogique de 3 à 1 année de stage pratique, encadré par un tuteur et sanctionné par un examen pratique, lequel évaluerait la capacité du candidat à remplir pleinement son rôle de facilitateur et de gestionnaire de groupes.*
- *S'assurer que les enseignants ont une excellente maîtrise de la langue véhiculaire dans laquelle ils sont amenés à enseigner.*
- *Promouvoir la mobilité des enseignants en leur offrant la possibilité de changer de champ d'action pour une durée déterminée après un nombre donné d'années passées dans l'enseignement, pour permettre de nouvelles inspirations et pour éviter le burnout.*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion



⁴⁵ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

2.5. Modifier le contenu des cours

Des idées ont été publiées sur la plateforme de discussion sur l'inclusion de nouveaux cours comme l'enseignement des « soft skills » ou des discussions sur l'actualité. De même, certains contributeurs estiment que l'enseignement des sciences doit être intensifié. Or, si des cours sont rajoutés à l'école, il faudra en remplacer d'autres ou essayer d'augmenter l'efficacité d'apprentissage. Ainsi il a été proposé de consacrer moins d'heures à « recopier des contenus du tableau » et de rendre les élèves plus actifs pendant les cours.

023/355

« COURS CIVIQUES SUR L'UE »^{viii}

*Tous les Etats membres devraient intégrer des cours civiques sur l'Union Européenne dans le cursus scolaire.*⁴⁶

Participant – Eurocafé 30/06/2013

46 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

024/355

« DES COURS CIVIQUES PLUS TÔT »^{ix}

*Introduire des cours civiques plus tôt à l'école afin d'obtenir un meilleur gouvernement lors des élections.*⁴⁷

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

025/355

« DÉVELOPPER LES « SOFT SKILLS » »^x

*On pourra aussi offrir des cours qui développent les « soft skills » dès le jeune âge p.ex. s'exprimer oralement, charisme, se présenter de manière positive.*⁴⁸

Martine Birkel - Solution partagée sur la plateforme de discussion

47 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

48 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

026/355**« L'ÉCOLE ET LES DISCUSSIONS D'ACTUALITÉ »^{xi}**

On devrait remplir seulement 80% des heures de cours avec du contenu. 10% sont de toute façon perdus et les autres 10% pourront servir pour traiter des sujets d'actualité.⁴⁹

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

027/355**« SUPPORTER DAVANTAGE LES SCIENCES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE »**

Les sciences et la culture scientifique doivent être davantage développées au Luxembourg, une promotion accrue qui engendrerait, ensuite, de nouvelles activités et de nouveaux créneaux industriels.

Charles Metz - Solution partagée sur la plateforme de discussion

028/355**« ADAPTER LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DANS LES COURS DE FRANÇAIS »^{xii}**

Le contenu du cours de français ainsi que le matériel didactique devraient être non seulement choisis par les professeurs de français mais aussi par les professeurs des autres cours utilisant le français comme langue véhiculaire pour enseigner. Une telle approche permettrait de promouvoir les compétences linguistiques et les connaissances dans les autres matières.⁵⁰

Prof. Claude P. Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

029/355**« SCIENCES ET CULTURES »^{xiii}**

Les sciences naturelles font partie intégrante de la culture. Au Luxembourg, on entend souvent par culture les arts plastiques et les sciences sont toujours exclues. Les connaissances générales englobent bien entendu aussi les sciences naturelles, mais ceci ne semble pas être le cas dans la majorité des sections au niveau secondaire. Les élèves devraient être exposés aux sciences naturelles dès le plus jeune âge. On devrait créer un lycée de sciences en se basant sur le modèle du « Sportslycée ». De même, les blocs dédiés à l'instruction du Latin pourront être remplacés par les sciences naturelles.⁵¹

Prof. Claude P. Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

49 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

50 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

51 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



*« Les sciences
naturelles
font partie
intégrante de
la culture »*

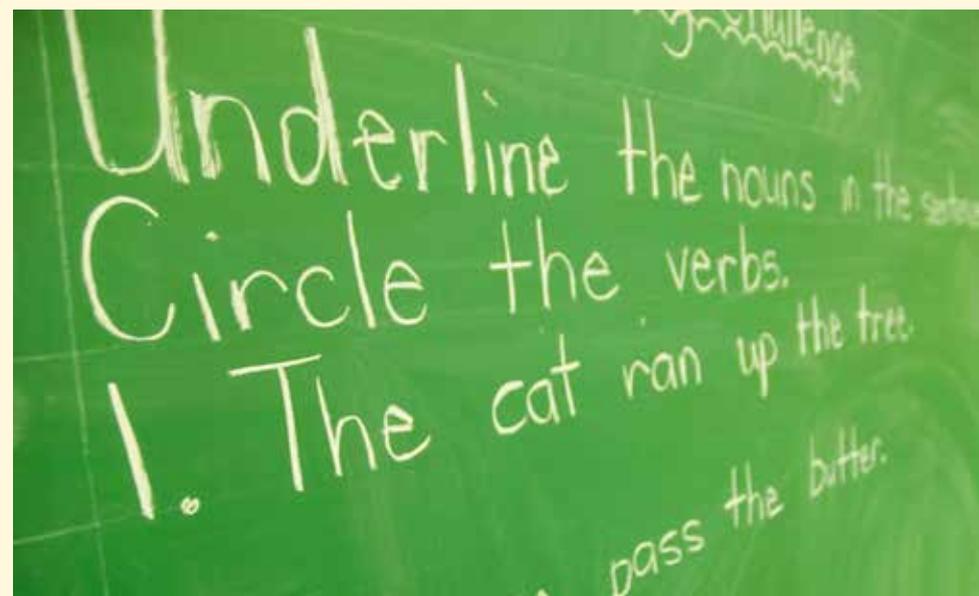
Prof. Claude P. Muller - Atelier
thématique du 13/04/2013



030/355**« CONSACRER MOINS D'HEURES À RECOPIER DU TABLEAU »**

Dans notre système scolaire, une méthode pédagogique très répandue est celle-ci : l'instituteur ou professeur écrit au tableau. Les élèves recopient dans leur cahier. Les élèves ratent de nombreuses explications car ils sont occupés à écrire dans leur cahier. L'instituteur ne peut pas consacrer beaucoup de temps aux discussions, explications et exercices car il doit écrire beaucoup au tableau. Avec ce système, on gaspille des milliers d'heures pour entraîner les élèves à recopier du tableau. Un système meilleur pourrait fonctionner comme suit : les élèves disposent d'un support de cours qui contient les informations nécessaires avec une bonne présentation. Avant le cours, les élèves devraient lire le chapitre qui sera traité. De cette façon ils connaissent déjà le vocabulaire et le contenu du support de cours et déjà préparer des questions. Pendant le cours, l'enseignant peut donner des explications, répondre aux questions et faire des exercices. Les élèves prennent de temps à autre des notes pour les parties limitées qui ne seraient pas (si bien) reprises dans le support de cours. Je pense que cette 2^e méthode (pratiquée déjà par quelques instituteurs et professeurs) pourrait améliorer de façon très significative l'efficacité de notre système scolaire.

Guy Schaeffer - Solution partagée sur la plateforme de discussion



2.6. Moins d'années de scolarisation

La scolarité au Luxembourg compte 14 à 16 années jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou certificat. L'enseignement dans la plupart des pays voisins compte une année de moins, ce qui fait que les Luxembourgeois entrent dans le monde universitaire ou professionnel avec du retard par rapport à leurs homologues. Les idées énumérées ci-dessous plaident pour un raccourcissement des années scolaires.

031/355

« PLUS TÔT DANS LE MONDE DU TRAVAIL »^{xiv}

Adaptons-nous aux trends de nos pays voisins et scolarisons nos enfants un an plus tôt et abolissons une année de lycée. Ainsi, nos enfants seront 2 ans plus tôt sur le marché du travail et ne seront plus désavantagés par rapport aux concurrents des pays limitrophes. En plus, ils produiront deux ans de plus de PIB.⁵²

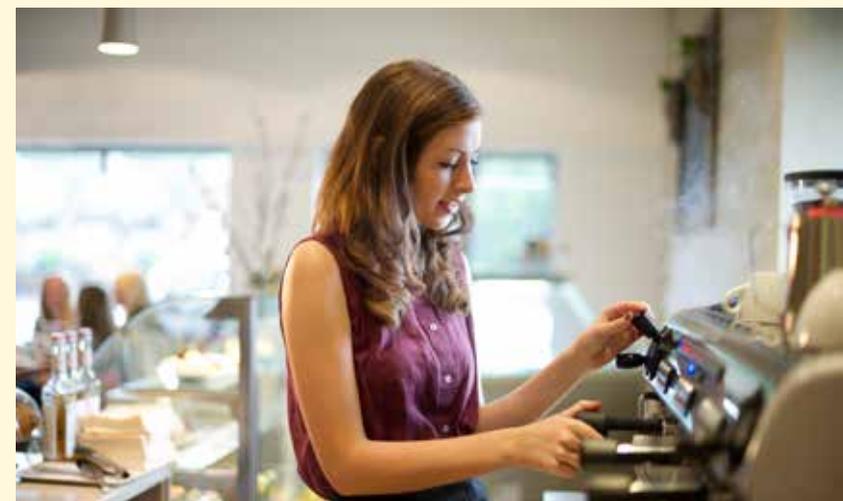
Yves Kirpach - Solution partagée sur la plateforme de discussion

032/355

« RACCOURCIR LA DURÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »

Raccourcir la durée de l'enseignement secondaire de 7 à 6 années scolaires dans un souci de compétitivité par rapport aux systèmes de nos pays voisins et des écoles internationales établies au Luxembourg.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion



⁵² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

2.7. Support pour les élèves surdoués et pour ceux avec des difficultés

Dans le système scolaire, tous les élèves n'apprennent pas au même rythme. L'hétérogénéité des élèves fait que certains élèves se sentent débordés tandis que d'autres se sentent insuffisamment sollicités. Il est important de prêter une attention particulière à ces élèves afin d'éviter un décrochage scolaire précoce. Par conséquent, des cours d'appui supplémentaires pourraient être davantage proposés aux élèves en difficulté.

033/355

« SUPPORT POUR ENFANTS SURDOUÉS »

Nous devrions non seulement soutenir les élèves faibles mais aussi davantage les enfants surdoués.

Prof. Claude P. Müller - Atelier thématique du 13/04/2013

034/355

« OFFRIR DES COURS D'APPUI À TOUS LES ÉLÈVES »

Au Luxembourg les élèves qui prennent, ou plutôt « qui sont obligés de prendre » des cours d'appui sont stigmatisés. Ils ont « échoué » et maintenant pour rectifier le tir, il faut qu'ils prennent des cours d'appui. En Finlande, par contre - pays pourtant mondialement reconnu pour la qualité de son système éducatif - tous les élèves doivent prendre des cours spéciaux dans leurs branches respectives les plus faibles, à côté du cursus scolaire normal.

Pierre Schumann - Solution partagée sur la plateforme de discussion

035/355

« PLUS D'AIDE POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ »

- *Prévenir les échecs, éviter les retards, endiguer le décrochage par une prise en charge proactive des élèves en voie de difficulté, les maîtres mots étant la motivation, la responsabilisation et la valorisation de l'effort.*
- *Encadrer les élèves en difficulté, issus de milieux socioprofessionnels faibles, par une interactivité accrue entre tous les acteurs appelés à s'occuper des jeunes : enseignants, éducateurs (maison-relais), parents et élèves (entraide).*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

036/355

« AIDE ET APPUI POUR LES ENFANTS PRÉSENTANT DES PROBLÈMES D'APPRENTISSAGE »

Voici nos propositions (en tant que parents d'élèves) à la Commission scolaire de la Ville de Luxembourg concernant les cours d'appui. Malheureusement, les enseignants y sont opposés car ils y voient un moyen de contrôler comment ils prestent (s'ils les prestent) les heures d'appui qu'ils devraient prêter selon la loi.

[...] Le but à atteindre est de promouvoir et de mettre en œuvre un appui pédagogique qui corresponde au mieux aux besoins de nos enfants. Pour nous, les parents des élèves, la réalisation d'un appui bien organisé et ciblé devrait permettre de réduire considérablement l'échec scolaire [...]

Propositions des représentants des parents d'élèves

Au vu de ce qui précède et des discussions menées au sein du groupe de travail, les représentants des parents d'élèves proposent, afin d'atteindre les objectifs définis ci-avant, de mettre en œuvre les mesures suivantes, présentées selon leur ordre de priorité :

Groupe de travail

« Aide et appui pour les enfants présentant des problèmes d'apprentissage »

1. Point sur le volume et l'utilisation des heures d'appui pédagogique et des postes d'appui

Selon nos informations (que nous demandons aux responsables de l'enseignement de la Ville de corriger et de compléter le cas échéant), nous disposons à l'heure actuelle des volumes suivants pour les 19 écoles de la Ville :

- 25,5 postes d'appui correspondant à 535 leçons ;
- 555 enseignants (470 instituteurs et 85 chargés de direction) qui cumulent un total de $555 \times 54 = 29.970$ leçons d'appui.

Pour les postes d'appui, il nous semble évident que cet appui est délivré sous forme d'appui pédagogique. Pour le volume assez important en leçons d'appui à prêter par l'ensemble du corps enseignant (29.970 leçons) il nous semble important de savoir sous quelle forme cet appui est délivré (lieu, horaire, contenu et nombre d'élèves concernés par leçon) afin de pouvoir évaluer son efficacité et son fonctionnement. A cette fin il faudra peut-être faire appel aux inspecteurs des écoles de la Ville qui devraient disposer de ces informations (cf. art. 7 RGD du 23 mars 2009).

D'après une première analyse faite par nos soins, il devrait être possible de puiser dans ces réserves en leçons d'appui pour mettre en œuvre le PEP en matière d'aide aux devoirs à domicile.

2. Mise en œuvre du plan d'encadrement périscolaire

Conformément aux dispositions du règlement en vigueur, le plan d'encadrement périscolaire (PEP) doit être mis en œuvre pour la rentrée 2013-2014 au plus tard. La ville de Luxembourg répond déjà à la plupart des obligations à prévoir dans le PEP, à l'exception notable de l'aide aux devoirs. Nous tenons donc à ce que l'article 3-4. concernant l'aide aux devoirs à domicile soit mis en œuvre dès la rentrée 2013-2014 en recourant aux heures d'appui pédagogique. Afin de ne pas pénaliser l'élève qui bénéficie de ces heures d'appui en le privant de l'un ou l'autre cours inclus dans l'horaire normal de classe, ces heures d'appui pédagogique sous forme d'aide aux devoirs devront être prestées, comme la loi le permet, en dehors des heures de classe. Cette aide aux devoirs doit être accessible à tous les enfants, qu'ils fréquentent ou non le foyer scolaire après la classe. L'aide aux devoirs

relève toutefois de la responsabilité de l'école fondamentale. Sa mise en oeuvre devra donc être réalisée en étroite collaboration entre les équipes des foyers scolaires et les équipes enseignantes.

Il en découle que, bien qu'il appartienne à la commune de garantir la disponibilité d'une offre d'aide aux devoirs dans chaque école, sa mise en oeuvre pratique devra être organisée au niveau de chaque école par les acteurs présents sur le terrain. Contrairement à l'approche préconisée par les membres du comité de cogestion et par le secrétaire de la commission scolaire lors de la dernière réunion, nous déconseillons donc vivement une organisation centralisée, qui pourrait s'avérer trop rigide et inadaptée aux différents contextes.

3. Dans un second temps, une fois les obligations inscrites dans le PEP intégralement remplies et mises en place pour la rentrée 2013, les représentants des parents d'élèves pourront soutenir les autres propositions des membres du GT telles que les Ateliers de langues durant les vacances, les sorties pédagogiques axées sur la motricité, tout projet pilote avancé en faveur de l'apprentissage des langues, etc. Le respect préalable des obligations du PEP suppose donc, avant la mise en place de tout autre projet, que la commune respecte ses obligations en offrant :

- une place pour chaque enfant dans les foyers scolaires (article 3-3. concernant les études surveillées) ;
- ainsi qu'une aide aux devoirs (article 3-4. concernant l'aide aux devoirs à domicile) tout au long de l'année scolaire.

Stéphanie Ravat - Solution partagée sur la plateforme de discussion



037/355

« ENFANTS SURDOUÉS »^{xv}

La différence entre un enfant surdoué et un enfant souffrant d'une maladie d'hyperactivité avec défaut d'attention (ADHD), une étiquette qui colle à la peau de trop d'élèves luxembourgeois, serait minime. De même, le trouble du comportement d'enfants soi-disant surexcités passerait rapidement par la suite. L'entourage de l'enfant surdoué pendant sa croissance est bien plus importante que sa prédisposition génétique. Il est temps de lutter contre ce double gaspillage : 1) les talents qui pourraient s'ajouter à notre société, 2) le traitement superflu d'un trouble non prouvé médicalement.⁵³

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁵³ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

2.8. L'Offre et la Réforme scolaire

Diverses remarques et propositions ont été partagées afin d'améliorer le système scolaire général du Luxembourg. Elles sont le reflet des inquiétudes des citoyens sur le milieu scolaire ou encore la reconnaissance des diplômes universitaires étrangers, le chômage des jeunes...

038/355

« AYONS LE COURAGE DE TROUVER DES SOLUTIONS À NOUS »

D'entrée, il faudrait arrêter de suivre à l'aveugle les recommandations de l'OCDE suite aux tests PISA. Ces tests étant des tests mondiaux, identiques pour tous les pays, alors que la situation, démographique, économique, sociale et sociétale du Luxembourg est tout à fait spécifique: osons avoir le courage de le reconnaître et de dire « I did it my way » afin de sortir de la masse et de trouver courageusement nos solutions à nous. Ceci équivaut également pour le sujet de la compétitivité.

Au préalable du lancement de la réforme proprement dite, il aurait été important de lancer une discussion et de faire un choix de principe sur l'importance et l'utilisation des langues dans notre pays et dans l'enseignement luxembourgeois. Une alphabétisation en français p.ex., même si elle ne constitue guère une mesure populaire aux yeux des Luxembourgeois, représenterait néanmoins une décision courageuse afin de réduire le décrochage scolaire des nouveaux arrivants, d'œuvrer en faveur d'une école plus inclusive et de mieux préparer les

élèves aux exigences du monde du travail. Afin de faire face à une économie globalisée et à un marché du travail internationalisé, la langue anglaise devrait par ailleurs être revalorisée.

Dans un souci de renforcer l'entrepreneuriat, il faut également continuer à développer l'esprit d'entreprendre (école fondamentale) et l'esprit d'entreprise (lycée), notamment par les initiatives et programmes de l'asbl Jonk Entrepreneuren.

Marc Muller - Solution partagée sur la plateforme de discussion

039/355

« L'ÉDUCATION AU LUXEMBOURG »

Comment ouvrir le marché du travail aux jeunes grâce à une bonne éducation et formation ?

Ce que l'on doit constater c'est que le chômage des jeunes n'a cessé d'augmenter ces dernières années (2.664 en 2004 et 4.610 en 2013). Il faut en conclure que la politique de l'éducation a failli et que l'orientation des élèves a été inadaptée. Voilà pourquoi il est nécessaire d'opérer un changement au niveau de l'éducation de nos enfants en mettant au centre de nos efforts la qualité de l'enseignement. Des études internationales ont montré que la motivation, la maîtrise et le savoir-faire des enseignants au niveau des matières enseignées constituent les éléments clés menant au succès scolaire. Il est de ce fait impératif de décharger les enseignants de toutes les charges

administratives inutiles et de mettre l'accent sur la formation continue et de l'adapter en conséquence. Dans ce contexte, une direction au niveau des écoles fondamentales est incontournable tout comme l'engagement dans l'enseignement post-primaire de conseillers pédagogiques professionnels afin d'organiser un soutien pédagogique aux professeurs de lycée. L'examen-concours et le stage pédagogique devront être réformés en les orientant davantage sur les aspects de didactique et de pédagogie. Voilà que quelques propositions qui devront s'inscrire dans le contexte de réformes permettant de remettre les enseignants et les élèves au centre du débat.

Claude Meisch - Solution partagée sur la plateforme de discussion

040/355

« LA DIVERSITÉ ET L'ÉCOLE »^{xvi}

Nous grandissons avec des perceptions. Nous acquérons parfois nos perceptions sur base de préjugés. C'est une façon de penser qu'il faut éviter activement. Dans le processus de la réflexion sur soi-même, nous devons faire des efforts à accaparer la diversité dans toutes ses dimensions. De même, l'école joue un rôle fondamental afin d'encourager un tel comportement.⁵⁴

Marc Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

54 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

041/355

« PREMIÈRE PROPOSITION VERS UN ENSEIGNEMENT PLUS ACTIF »^{xvii, xviii}

Sur le site internet <http://joller.mysite.lu> sous le titre « Schulpraxis im Alltag » se trouvent plus de 60 textes, sur comment donner un cours actif et non passif. Voici un extrait, ce qui pourrait être fait en peu de temps pour améliorer la qualité de l'éducation.⁵⁵

La première proposition donne des conseils pour une amélioration rapide de l'enseignement :

a) Le ministère de l'éducation national devrait engager des enseignants expérimentés et compétents de toutes les divisions scolaires et de toutes les matières (professeurs d'université, directeurs d'école, inspecteurs, enseignants du lycée, de l'école fondamentale et précoce), ayant prouvé ou qui pourront prouver qu'ils peuvent donner un cours axé sur les compétences avec des cours pratiques pour leurs collègues. Nous avons des enseignants compétents et engagés. Si on en avait beaucoup plus, on aurait à peine besoin de cette réforme scolaire. Ces experts de l'enseignement montreraient à leurs collègues du précoce à l'université jusqu'aux directeurs de lycées et inspecteurs, comment donner un cours efficace.

b) Les cours actifs donnés étant axés sur les compétences devraient être filmés et montrés aux enseignants. Si la qualité d'éducation ne s'améliorait pas assez rapidement, alors une partie de ces leçons devrait passer à la télé.⁵⁶

Jos Muller - Contribution reçue par e-mail

55 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

56 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

042/355

« DEUXIÈME PROPOSITION VERS UN ENSEIGNEMENT PLUS ACTIF »^{xiv}

Amélioration de la formation pratique des professeurs à l'université pédagogique

Les professeurs de l'université pédagogique, responsables de la formation pratique des candidats au métier d'enseignant à l'école fondamentale et dans les lycées devraient tout d'abord achever eux-mêmes une formation pratique approfondie avec succès.

La formation pratique des formateurs d'enseignants et des candidats à l'enseignement devraient s'effectuer par des inspecteurs capables en collaboration avec des professeurs de lycée tout aussi compétents.

Un stage pour les professeurs d'université

Les candidats pour un professorat dans une haute école pédagogique devraient enseigner plusieurs niveaux de classes de l'école fondamentale au lycée pendant un an avec une moyenne de 12 unités de cours par semaine.

Ce stage hebdomadaire serait obligatoire pour les professeurs de toutes matières, y compris les professeurs en psychologie, sociologie et pédagogie.

Recrutement de professeurs à la suite d'un entretien réussi

Les candidats pour un poste de professeur à l'université devraient rendre un rapport sur leur idée du métier.

Ce rapport devrait contenir des indications sur les thèmes du programme, sur les formes d'enseignement employées, sur les tâches des étudiants et sur la méthode d'évaluation des performances des élèves en théorie et en pratique.

Nomination de conseillers pédagogiques pour les professeurs de l'Uni Campus Walfer

Des conseillers pédagogiques devraient seconder les professeurs pour vérifier si le programme d'éducation est respecté.

Plus de pratique et moins de théorie à l'Uni Campus Walfer

À mon avis, une formation pratique efficiente des professeurs et candidats au métier d'enseignant n'affecterait pas le niveau de l'université de façon négative.

Au contraire, les professeurs pourraient rendre leurs cours plus intéressants en y incorporant des exemples et expériences personnelles. Ainsi ils seraient plus crédibles, leurs conférences seraient plus intéressantes et plus compréhensibles.⁵⁷

Jos Muller - Contribution reçue par e-mail

⁵⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

043/355

« TROISIÈME PROPOSITION VERS UN ENSEIGNEMENT PLUS ACTIF »⁵⁸

Critères pour le choix de candidats à l'enseignement

1. L'admission d'étudiants qui choisissent l'Uni Campus Walfer pour le métier d'enseignant devrait dépendre des résultats dans les matières principales.
2. Les tests de performance devraient être faits au moins en français et en allemand.
3. Les candidats devraient pouvoir présenter une expertise d'aptitude.
4. Les candidats choisissant le métier d'enseignant devraient éventuellement se soumettre à un entretien. Pour raison de temps cet entretien serait peut-être effectué après le début des cours.

P.S. : Le problème majeur à l'Uni Campus Walfer concerne le manque de connaissances des étudiants en langues pour enseigner la 5^e ou 6^e année scolaire (cycle 4). Les raisons principales seraient l'enseignement passif et donc pas efficace dans beaucoup d'écoles.⁵⁸

Jos Muller - Contribution reçue par e-mail

044/355

« INTRODUCTION DES PHILOSOPHIES NON OCCIDENTALES DANS LES UNIVERSITÉS »

L'importance du multilinguisme aux fins d'attraction de nouvelles entreprises au Luxembourg est bien perçue. En revanche, je suis convaincu que le multiculturalisme est capital et qu'il ne doit pas être réduit au multilinguisme. Une ouverture au multiculturalisme est indispensable pour établir des coopérations politique, sociale, économique avec des pays comme la Chine par exemple. Entendre l'autre lointain dans sa culture, traduite dans ses valeurs, ses modes de penser et d'agir..., implique de ne plus prétendre que le logos est universel. Notre pensée conceptuelle qui permet de déduire logiquement des objectifs et établir une programmation pour les réaliser opère mal dans les pays marqués par les spiritualités taoïstes et confucianistes, influençant encore les cultures de l'Extrême-Orient. Je considère grave que les Départements de Philosophie des Universités n'aient pas une section consacrée aux philosophies non occidentales, souvent par ignorance coupable de leurs richesses. Je pense que ce serait un créneau important pour le Luxembourg.

Bernard Baudalet - Contribution reçue par e-mail



⁵⁸ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

045/355**« RECONNAISSANCE DE DIPLÔMES UNIVERSITAIRES ÉTRANGERS »**

Ne serait-il pas grand temps de rediscuter de la reconnaissance de diplômes universitaires étrangers au Luxembourg ?

Un diplômé (en 2010) en kiné roumain, résident depuis 2005 au Luxembourg, est soumis à une batterie de contrôles... avec résultat de faire un stage d'adaptation en institution afin d'être homologué. Bon d'accord, mais... Personne ne l'engage pour un tel stage! Une loi donc inapplicable sur le terrain! Mais c'est normal - on est en Europe ! L'Europe règlemente les courbures des concombres, le poids des melons... et autres mais n'applique pas l'égalité des diplômes car là chaque pays fait à sa guise et bloque des vies professionnelles. Que faire ? Enfin laisser la chance à tout le monde est-ce si compliqué ?

Il est grand temps que de telles inégalités cessent, car cela met des ménages en péril faute de trouver des emplois !

Elefantinlu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

046/355**« LE SYSTÈME SCOLAIRE ET LES CONSÉQUENCES POUR LE CHÔMAGE »⁵⁹**

A cause des tests PISA tout le système scolaire a été chamboulé, ce qui a entraîné une baisse dramatique du niveau d'éducation; les élèves obtiennent un diplôme qui n'a plus beaucoup de valeur aujourd'hui.

A cause de la facilité d'obtention du diplôme, les élèves n'apprennent jamais qu'il faut faire des efforts pour obtenir des résultats. Ils avancent d'une classe et baissent d'un niveau. Ils n'apprennent jamais le respect envers l'école, ni qu'il faut s'accrocher pour avancer. Ainsi, il est temps

d'augmenter considérablement les critères de promotion et d'abolir en grande partie le système de compensation. Cela aiderait les élèves dans leur recherche d'un emploi, car leur diplôme aurait une autre valeur et ils auront appris à faire des efforts. Quelqu'un qui n'a rien à voir avec l'école peut trouver cette idée démodée, mais c'est la seule façon pour remettre la jeunesse sur le droit chemin. Le système actuel prédestine les élèves, surtout les plus faibles, vers le RMG ou vers le chômage.⁵⁹

Georg Wiltzius - Solution partagée sur la plateforme de discussion

047/355**« EDUQUER LES PARENTS »**

Je regrette, le niveau ne baisse pas à cause des réformes, mais à cause d'une consommation de médias bien différente d'autrefois - et le plus grand problème est que le cadeau de première communion [...] est habituellement une télé pour la chambre à coucher des bambins. Par la suite ils sont fatigués et dorment à l'école, incapables d'assimiler quoi que ce soit. J'ai coupé le cordon de ce bêtisier il y a 4 ans - et surprise : pas de problème avec mes deux bambins à l'école fondamentale. Ils sont tout contents d'apprendre pour savoir (et pas pour avoir des points) et ils ont en plus compris qu'en faisant attention pendant les cours, ils ont d'habitude plus rien à faire à la maison. S'il faut taper sur quelqu'un, ce ne sont pas les enfants, mais les parents. Mais voilà, c'est des électeurs ! Mais il n'y a pas d'autre voie: si on veut le succès des enfants à l'école, il faut d'abord éduquer les parents. Naturellement il faut aussi donner à l'école les moyens dont elle a besoin - et là cela cloche le plus !

Jean-Marie Jacoby - Commentaire partagé sur la plateforme de discussion

59 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

048/355

« INSPIRER LES JEUNES »^{xxii}

La génération Y sans ambition devrait apprendre davantage sur la vie de personnalités remarquables comme Mahatma Gandhi, Martin Luther King, Nelson Mandela et la Mère Theresa à travers des films, présentations et rétrospectives au lieu de mettre autant d'accent sur la littérature.

De plus, les enseignants doivent pouvoir être envoyés en réorientation à leurs frais. Selon la citation de Nelson Mandela : « L'expérience d'une vie réussie n'est pas à l'aune de la victoire, mais dans le sentiment et la conscience d'avoir été à la hauteur de ses responsabilités ». Si nous voulons que nos enfants soient inspirés par ces personnalités, on ne peut pas accepter que n'importe quoi soit enseigné en cours de littérature au lycée.⁶⁰

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

049/355

« INVESTISSEMENTS DANS L'ÉDUCATION »

Suite aux résultats actuels de l'étude Perry Preschool Study, il convient de réfléchir sur l'investissement à effectuer pour réduire le décrochage scolaire, réduire la délinquance et soutenir les élèves issus de milieux défavorisés.

En effet, les résultats de cette étude semblent indiquer qu'il vaut mieux s'occuper spécifiquement des enfants issus de milieux défavorisés

60 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

lorsqu'ils ont entre 3 et 4 ans afin que par après, sans aide spécifique, ils puissent mieux s'intégrer dans le milieu scolaire.

On éviterait de se fourvoyer dans une réforme de l'enseignement ayant pour objectif d'augmenter le taux de réussite en réduisant le niveau d'exigence.

La mise en place d'un tel système de soutien nécessiterait des éducateurs, des assistantes sociales suivraient individuellement des enfants ensemble avec les parents et apporteraient les conseils et les connaissances en éducation (langue; lecture; écoute) au moment le plus propice dans l'évolution des enfants.

Couplé à une aide financière modique et à une participation volontaire, on aurait vite touché la population ciblée.

Or comme les effets ne se font ressentir que dans le long terme, les problèmes se situent essentiellement au niveau politique...

Marc Furlano - Solution partagée sur la plateforme de discussion

050/355

« UN DICTIONNAIRE AVEC DÉFINITIONS LUXEMBOURGEOISES »^{xxiii}

La langue luxembourgeoise n'a pas de dictionnaire donnant des définitions, mais uniquement des traductions. Le jour où un dictionnaire avec définitions existera, nous verrons un progrès dans les résultats scolaires.⁶¹

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

61 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

2.9. Écoles privées et internationales

Outre les écoles publiques, le Luxembourg dispose d'écoles nationales privées ainsi que d'écoles internationales pour l'enseignement fondamental et secondaire.

Cinq écoles internationales sont établies au Luxembourg : deux Ecoles Européennes, le Lycée Vauban pour les élèves francophones, la « International School of Luxembourg » et la « St. George's International School ». A ceci s'ajoutent encore les classes internationales et françaises intégrées au cours des années passées dans le réseau de lycées luxembourgeois. Néanmoins, elles ne semblent pas offrir suffisamment de places pour couvrir le besoin important d'enseignement international.





051/355

« DES PROBLÈMES EN ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE »^{xxiv}

Si nous voulons continuer à attirer des entreprises et individus hautement compétents au Luxembourg, il faut impérativement adresser le manque de places croissant et la charge financière insoutenable des entreprises internationales et de leurs employés.

Malgré le support financier généreux et bienvenu des écoles privées au Luxembourg, nous nous retrouvons à nouveau à court de capacité et les frais d'inscription deviennent inabordables. L'ISL, St. Georges et le Lycée Français n'ont quasiment plus de place et il n'en reste plus pour la section anglaise à l'École Européenne. Simultanément, les frais d'inscription dépassent le montant que les entreprises et employés internationaux peuvent supporter. Le montant astronomique de frais d'inscription et le manque de place constitue une barrière pour le recrutement de certaines catégories d'employés et empêchent l'établissement potentiel et la croissance de certaines activités commerciales au Luxembourg. En même temps, les conditions d'entrées prohibitives de l'Athénée ne permettent pas à cette école de devenir une solution pour transférer des cadres avec leurs familles vers le Luxembourg.

Nous nous félicitons du multilinguisme dans l'éducation luxembourgeoise, mais la nécessité de bien devoir maîtriser le français et l'allemand pour pouvoir suivre l'histoire, les mathématiques et les classes scientifiques à partir d'un certain âge, crée une barrière pour les élèves qui déménagent au Luxembourg et ne parlent pas ces langues. Les jeunes élèves peuvent s'adapter mais ceux âgés de 9-10 ans et plus, n'en sont plus capables. Ainsi, les écoles publiques luxembourgeoises, dans leur état actuel, ne répondent pas aux besoins des enfants d'employés à haute valeur que nous nécessitons, pour continuer à maintenir et à faire croître l'économie performante du Luxembourg.

La solution est que le Luxembourg crée une école publique avec un baccalauréat international donnant la priorité aux élèves, ayant comme première ou deuxième langue l'anglais, issus de parents étrangers avec un permis de travail. Cette école devrait être publique, située dans la région du centre ville avec possibilité de s'inscrire tout au long de l'année. Les mathématiques essentielles, les sciences et l'histoire seraient enseignées en anglais. Une telle école lancerait un signal fort que le Luxembourg accueille les entreprises internationales à bras ouverts et elle donnerait un avantage compétitif nécessaire pour attirer les entreprises dont nous avons besoin et que nous voulons pour le futur.⁶²

American Chamber of Commerce in Luxembourg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁶² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

052/355**« DES ÉCOLES PRIVÉES POUR PLUS DE DYNAMISME »**

Il existe des écoles privées au Luxembourg. En l'ouvrant à tous, on arriverait à créer un contrepoids à l'enseignement public et une véritable concurrence. Par le biais d'une allocation d'études, on créerait une source de financement bienvenue pour ces écoles et peut-être un modèle pour l'enseignement public.

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion



3.

LE MULTILINGUISME

Le chapitre précédent a introduit un défi majeur pour le développement du pays : avec l'installation d'entreprises et d'institutions internationales, le nombre d'entrepreneurs et de salariés étrangers augmentent, dont certains viennent s'établir avec leur famille. Ainsi, le multilinguisme est considéré comme un atout majeur du Luxembourg pour l'établissement d'une entreprise et pour la compétitivité grâce à l'offre d'employés multilingues qui en découle. Le multilinguisme, serait, en effet et selon un sondage, le troisième aspect le plus important pour attirer de nouvelles entreprises au Luxembourg après l'environnement fiscal avantageux et une bonne infrastructure en matière technologique et de communication⁶³. Néanmoins, si les employés étrangers ne déménagent pas au Luxembourg lorsque leurs enfants ont l'âge de commencer l'école fondamentale, il est très difficile pour ceux-ci de suivre l'enseignement public à cause de l'importance et de la multitude des langues utilisées et enseignées.

⁶³ Business in Luxembourg : « Multilinguism: driver of competitiveness? », Sondage Quest organisé par Berlitz en juin 2011.

« L'apprentissage des langues dans l'enseignement luxembourgeois »

Au cycle 1 de l'école fondamentale (enfants de 3 à 5 ans), les instituteurs veillent surtout à l'apprentissage du luxembourgeois, langue de communication de ce cycle. L'éducation précoce, à partir de 3 ans, a été instaurée afin de faciliter l'apprentissage du luxembourgeois aux enfants des familles étrangères. Ensuite, au cycle 2 (enfants de 6 à 11 ans), l'enseignement se fait en allemand, sauf pour le cours de français dont l'apprentissage commence au 5^e trimestre du cycle 2.⁶⁴ Ainsi, lorsque les enfants ont 7-8 ans, ils commencent à devoir maîtriser trois langues. Dans l'enseignement secondaire général ou technique, les mathématiques sont enseignées en français. L'anglais est enseigné à partir de la VI^e (enseignement moderne), V^e (enseignement classique) ou VIII^e (enseignement secondaire technique). Puis dans l'enseignement classique, la langue d'enseignement passe de l'allemand au français à partir de la IV^e année d'enseignement secondaire, sauf pour les cours d'allemand ou d'anglais et dans l'enseignement secondaire technique quelques matières sont également enseignées en français.

64 Les données proviennent du Ministère de l'Education National du Luxembourg.

Au cours de la scolarité, les élèves connaissent trois langues d'enseignement. Si la maîtrise d'une langue est insuffisante, cela aura un impact considérable sur la compréhension du sujet traité, ce qui constitue un sérieux handicap. Un ressortissant étranger, qui veut donc s'installer au Luxembourg avec un enfant de 9 ans ou plus, pourra difficilement scolariser son enfant à l'école publique, car ce dernier ne maîtrisera pas les langues d'enseignement. Ce handicap est visible dans les chiffres de redoublement. En effet dans l'enseignement secondaire à l'âge de 15 ans, 35% des élèves luxembourgeois redoublent contre 55% des élèves étrangers.⁶⁵

Le multilinguisme fait partie intégrante du Luxembourg, de l'enseignement au monde professionnel jusqu'aux tâches quotidiennes. Tout d'abord, le Luxembourg compte trois langues nationales: le luxembourgeois, le français et l'allemand. Depuis la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues, le luxembourgeois est défini comme langue nationale, la langue française est utilisée comme langue de législation et les trois langues véhiculaires ont le statut de langues administratives et judiciaires⁶⁶. Quasiment tous les débats dans la Chambre des députés se font en luxembourgeois, et les transcriptions aussi, mais les questions au gouvernement sont fréquemment posées en français.

Ce trilinguisme concerne les Luxembourgeois, constituant 55,5% de la population totale en 2013, qui ont, dans la plupart des cas, le luxembourgeois comme langue principale. Or, il s'y ajoute 238.800 étrangers (44,5% de la population) dont certains ont une langue maternelle différente des langues reconnues au Luxembourg.⁶⁷ En moyenne, 2,2 langues sont utilisées au travail, à l'école ou à la maison.⁶⁸

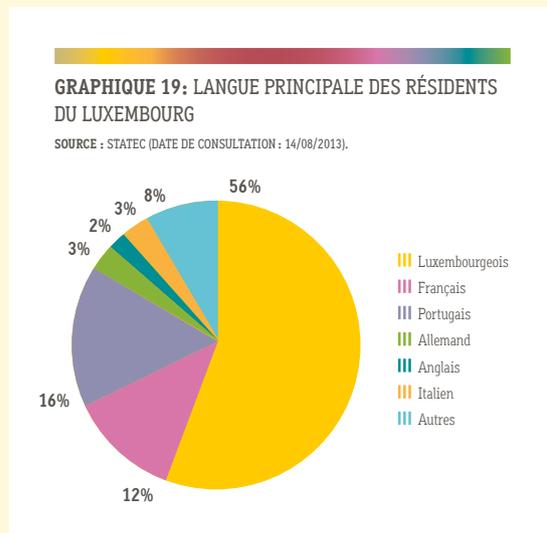
65 R. Burton & P. Wanlin (n.d.). Un système scolaire multilingue est-il gage d'équité? Université du Luxembourg.

66 Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2008). A propos... des langues au Luxembourg, Service information et presse du gouvernement luxembourgeois.

67 Fehlen F., Heinz A., Peltier F. & Thill G.(2013). N°13 Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison, STATEC.

68 Fehlen F., Heinz A., Peltier F. & Thill G.(2013). N°13 Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison, STATEC.

En moyenne 70,5% des résidents du Luxembourg parlent le luxembourgeois (voir graphique).⁶⁹ L'usage des langues varie selon le lieu : le luxembourgeois est majoritairement parlé à la maison (74%), suivi du français (32%) et du portugais (17%) tandis que le français domine sur le lieu de travail avec 84% contre 73% pour le luxembourgeois, 51% pour l'allemand et 37% pour l'anglais.⁷⁰



69 Fehlen F., Heinz A., Peltier F. & Thill G. (2013). N°13 Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison, STATEC.

70 Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2008). A propos... des langues au Luxembourg, Service information et presse du gouvernement luxembourgeois.

3.1. Le multilinguisme et l'enseignement



*« Dans l'éducation,
en première année
de l'enseignement
primaire, à peu
près 60% des élèves
parlent une autre
langue maternelle que
le luxembourgeois »*

Rachel Gaessler - Atelier
thématique du 13/04/2013

Comment faire en sorte que la richesse linguistique au Luxembourg soit un pont de communication entre les uns et les autres et non pas une barrière ? En effet, le multilinguisme peut entraîner des difficultés pour les enfants étrangers dans l'enseignement, avec des conséquences plus tard dans le monde professionnel. Voici les idées proposées avec vocation d'améliorer l'apprentissage des langues au Luxembourg :

053/355

« ANGLAIS »

Introduire plus tôt l'anglais dans le système éducatif luxembourgeois.

Rachel Gaessler - Atelier thématique du 13/04/2013

054/355

« LABORATOIRE LINGUISTIQUE »^{xxv}

Dans l'éducation fondamentale, il s'agirait d'assurer une intégration linguistique par le biais d'un laboratoire de langues de 4-12 mois pour les germanophones ayant des difficultés en français et pour les francophones ayant des difficultés en allemand.⁷¹

Prof. Claude P. Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

⁷¹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

055/355**« COURS DE LANGUE RENFORCÉS POUR NON-LUXEMBOURGEOIS »**

Le problème, c'est que le système éducatif national est « bon mais élitaire » et que, notamment, des « jeunes intelligents » sont parfois exclus du système à cause d'une barrière linguistique. L'exemple des Portugais, très largement sous-représentés au Lycée Classique eu égard à leur poids démographique, est particulièrement flagrant. Une piste pourrait dès lors consister à œuvrer en sorte que l'accès au Lycée Classique soit démocratisé en s'adressant, singulièrement, davantage aux non-luxembourgeois. En Finlande, chaque élève, dont la langue maternelle n'est pas le finnois, doit obligatoirement assister à des cours de langue renforcés, et ce au-delà du cursus scolaire normal. Ceci facilite l'intégration de l'élève dans le parcours scolaire et, partant, augmente les chances de réussite notamment des immigrés.

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

056/355**« APPRENTISSAGE DU LUXEMBOURGEOIS POUR TOUS »**

Le luxembourgeois doit être promu comme langue nationale et comme langue véhiculaire des citoyens et dans les écoles, dès le plus jeune âge. Le multilinguisme est un grand avantage de notre pays, donc les langues étrangères (FR, DE, ANGL et autres) doivent évidemment être enseignées dans les écoles aussi. L'intégration passe par la langue, c'est pourquoi des cours de luxembourgeois, culture et conversation, devraient être obligatoires. Le corps enseignant devrait promouvoir et utiliser le luxembourgeois à l'école en toute circonstance, surtout pour les élèves de parents étrangers, qui ne parlent pas la langue du pays.

Nathalie Medernach - Solution partagée sur la plateforme de discussion

057/355**« L'ENSEIGNEMENT DU LUXEMBOURGEOIS AU NIVEAU DE LA PETITE ENFANCE »**

Les flux migratoires que nous connaissons au Luxembourg font que nous avons une population scolaire très hétérogène. Cette question mérite donc d'être creusée et elle doit trouver une réponse au sein de notre système d'éducation. En effet, l'une des clés se trouve dans l'enseignement du luxembourgeois au niveau de la petite enfance. Le premier contact avec notre langue se fait pour les enfants issus de familles de ressortissants étrangers au niveau préscolaire. J'estime donc qu'il est nécessaire d'élaborer des programmes permettant aux enfants en bas âge d'apprendre la langue luxembourgeoise. Cela permettra aux enfants, lors de leur passage à l'école fondamentale, de ne pas être désavantagés par rapport aux élèves luxembourgeois. Je suis également convaincu que nous devons être plus attentifs aux besoins spécifiques des élèves et les faire progresser individuellement. Nous ne pouvons pas mettre nos enfants dans le même moule et nous attendre à ce qu'ils sortent de notre système scolaire bien formatés (pas forcément bien formés) ayant plus ou moins le même niveau.

Claude Meisch - Solution partagée sur la plateforme de discussion

058/355

« APPRENTISSAGE DES LANGUES »

Pour l'apprentissage des langues non-maternelles il faut absolument commencer de la même façon que pour l'apprentissage de la langue maternelle.

C'est-à-dire : apprendre à parler et enrichir le vocabulaire avec des choses qui intéressent les enfants et leur sont utiles.

L'enseignement de la grammaire suivra plus tard et sera d'autant plus facile à acquérir que « l'oreille saura » déjà reconnaître une partie. Cette méthode permettra également d'avoir une prononciation correcte à condition de commencer très jeune et d'avoir des enseignants qui aient une prononciation correcte.

Cette approche a fait ses preuves dans de multiples écoles de part le monde.

Vivianne Harnois - Solution partagée sur la plateforme de discussion

059/355

« LA MAÎTRISE DES 3 LANGUES : UN AVANTAGE COMPÉTITIF »

C'est en baissant les niveaux d'exigence que l'on tire un pays vers le bas. Il faudrait plutôt accompagner/soutenir nos jeunes dans leur maîtrise des 3 langues, mais pour cela il faudrait que les parents s'en occupent aussi. Il faut garder des objectifs ambitieux, sinon nos jeunes n'auront plus beaucoup d'avantages compétitifs sur le marché de l'emploi.

J2P3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

060/355

« CRÉER UNE ÉCOLE DE LANGUES »^{xxvi}

Ma proposition porte sur la création d'une école de langues qui fonctionnera en parallèle de l'école normale. Les enfants apprendront d'abord le luxembourgeois, puis l'anglais, l'allemand et le français. Dans l'école normale les langues sont souvent liées aux autres cours comme les sciences, l'histoire etc. Pourquoi ne pas créer un lieu à part permettant ainsi aux élèves de se concentrer uniquement sur les langues. Si on commence à l'âge de 4/5 ans, les enfants auront plus de facilité à apprendre les langues.⁷²

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

061/355

« APPRENTISSAGE DES LANGUES »

Créer une école des langues :

- à l'âge de 3 ans = apprendre la langue maternelle,
- à l'âge de 4 ans = le luxembourgeois,
- à l'âge de 5 ans = l'allemand et le français,
- à l'âge de 6 ans = l'anglais et une autre langue EU,

Ces 6 langues seront perfectionnées durant toutes les années scolaires, jusqu'au bachot.

Nico Neyens - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁷² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

062/355**« SÉJOURS LINGUISTIQUES »**

Il faut faciliter les séjours linguistiques afin de développer l'apprentissage des langues chez les élèves.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

063/355**« FACILITER LES SÉJOURS LINGUISTIQUES »**

Faciliter les séjours linguistiques dès l'école fondamentale, en les rendant quasi-obligatoires, financés par les écoles pour les familles moins aisées, les renouveler en 7^e, 6^e ...

Martine Kleinberg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

064/355**« LA COMPRÉHENSION DE LA LANGUE FRANÇAISE »**

Améliorer la compréhension de la langue française afin de lutter contre le décrochage scolaire.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

065/355**« ENSEIGNEMENT DES LANGUES »^{xxvii}**

L'enseignement de la langue française en tant que langue étrangère avec des listes de vocabulaire obligatoires. Introduire des cours d'anglais au plus tard dans les classes de 7^e. Dans le secondaire, instaurer une séparation des cours de langue et de littérature, et offrir davantage des modules linguistiques selon les besoins des élèves.⁷³

Prof. Claude P. Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

⁷³ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



066/355

« ETENDRE LES COURS DE LANGUES »^{xxviii}

Dans un pays multiculturel comme le Luxembourg, l'instruction des langues étrangères joue un rôle primordial, notamment dû au fait qu'une bonne partie des entreprises est d'origine étrangère. Je suis d'avis que des cours de langues comme le chinois ou le russe (étant seulement des cours facultatifs) devraient faire partie intégrante du programme de l'enseignement national.⁷⁴

Martine Birkel - Solution partagée sur la plateforme de discussion

067/355

« PARLER, PARLER.... »^{xxix}

A l'étranger, le Luxembourg est envié pour ses compétences linguistiques. Quand je demande à un étranger qu'est-ce qu'il sait sur le Luxembourg, il évoque souvent le fait que nous sachions parler 4 langues. Je trouve qu'il s'agit d'un point fort du système éducatif au Luxembourg qui est reconnu dans le monde entier. De plus, je suis d'avis qu'on devra encourager davantage l'instruction de la langue anglaise. Je suis maintenant en train de faire mes études en anglais et dans le monde professionnel il devient de plus en plus important de le maîtriser correctement.

⁷⁴ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

En ce qui concerne l'enseignement des langues dans le secondaire, je suis d'avis qu'il faut inculquer les bases de grammaire jusqu'en 4^e et par après encourager les élèves à parler la langue. Actuellement, on peut faire ses classes sans parler un seul mot, d'autant plus que les échanges en classe manquent de spontanéité et de dynamisme. La majorité des élèves prépare déjà leur phrase dans la tête avant de parler.⁷⁵

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

068/355

« L'APPRENTISSAGE DES LANGUES PRINCIPALES PARLÉES AU LUXEMBOURG »

L'apprentissage des langues principales parlées au Grand Duché est un moyen supplémentaire pour trouver du travail et de changer plus facilement de travail. Outre la gymnastique intellectuelle, c'est un moyen de maintenir le dialogue social et éviter l'individualisme accentué par les modes de communication électroniques.

Virginie Issumo - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁷⁵ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

3.2. Une langue principale au Luxembourg

Vaut-il mieux pour les étrangers, voire pour les Luxembourgeois, maîtriser trois langues « à peu près » ou se concentrer sur une langue ? Et si on se concentrait sur une langue, laquelle serait-ce : le luxembourgeois, le français ou l'allemand ? Les idées qui suivent proposent des filières linguistiques parallèles dans l'enseignement, un apprentissage de langues plus souple, le développement de l'anglais au Luxembourg ou encore de l'Esperanto.

069/355

« ADAPTER LE NIVEAU DES LANGUES AUX ÉLÈVES »^{xxx}

Nous nécessitons un changement sur la façon dont les langues étrangères sont enseignées dans les classes fondamentales et secondaires. Être né au Luxembourg n'est pas une condition suffisante pour maîtriser 5-6 langues par après. Moi j'ai beaucoup plus de facilité à m'exprimer en allemand qu'en français, mais notre système scolaire m'oblige à avoir le même niveau dans les deux langues. On devra se baser sur la notation européenne concernant les langues (A1-C2) et laisser le choix aux élèves concernant le niveau de difficulté. Ainsi, les élèves pourront adapter les langues à leur niveau, au lieu de se forcer à les apprendre toutes.⁷⁶

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

070/355

« ENSEIGNEMENT DES LANGUES PLUS SOUPLE »

L'enseignement des langues est certes primordial mais doit néanmoins s'opérer de manière plus souple et flexible, afin de s'assurer, d'une part, de la bonne maîtrise d'au moins une des langues administratives officielles du Luxembourg et, d'autre part, d'une deuxième langue, mais à un niveau moindre.

Luxembourg School for Commerce - Contribution reçue par e-mail



⁷⁶ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



071/355

« L'ANGLAIS COMME LANGUE ADMINISTRATIVE »

Si les élèves peuvent choisir de faire leurs études en allemand ou en français et négliger l'autre langue ceci entraîne plusieurs problèmes.

Premièrement, leurs possibilités sur le marché du travail seront limitées. Entre autres pour accéder à la fonction publique il faut avoir de bonnes connaissances en allemand et en français. Pour certaines entreprises la connaissance de l'allemand est indispensable, pour d'autres le français.

Deuxièmement, les élèves ayant des facilités pour le français et ceux avec des facilités pour l'allemand seraient séparés très tôt dans notre système scolaire. Ceci n'est pas bien pour l'intégration. Au lieu de seulement commencer plus tôt avec l'anglais, il serait peut-être bon de privilégier l'anglais massivement et l'utiliser même comme langue véhiculaire dans les autres matières. Ceci préparerait mieux nos élèves à un monde où l'anglais devient de plus en plus prépondérant. Ceci favoriserait l'intégration car la grande majorité des élèves ont plus ou moins les mêmes difficultés et facilités pour apprendre et utiliser l'anglais. Ceci préparerait un changement de notre société. Pour être plus compétitif au plan international, le Grand-Duché devrait adopter l'anglais comme langue administrative. Au lieu d'exiger pour l'accès à la fonction publique la maîtrise de 3 langues, il faudrait abandonner progressivement FR et DE et privilégier l'anglais.

Guy Schaeffer - Commentaire partagé sur la plateforme de discussion

072/355**« POUVOIR ABANDONNER LE FRANÇAIS OU L'ALLEMAND PLUS TÔT »^{xxx}**

Abolir le français et l'allemand plus tôt n'est pas si facile que cela. Il est vrai que l'anglais devient de plus en plus important, au Luxembourg aussi, mais le français est utilisé bien plus fréquemment, surtout dans le monde du travail. Beaucoup d'élèves non francophones continuent à avoir des difficultés avec le français dans les classes supérieures et les élèves francophones sont également désavantagés, mais eux en allemand. J'ai remarqué qu'il est plus facile d'apprendre l'anglais que le français ou l'allemand, car on l'entend beaucoup même si ce n'est qu'à travers de chansons en anglais. Je suis d'accord que l'apprentissage de l'anglais s'effectue trop tard, mais on ne peut pas apprendre aux enfants trois langues (sans compter d'éventuelles langues maternelles supplémentaires) trop tôt, ni exclure les autres langues du programme. Utiliser l'anglais comme langue d'enseignement est ainsi difficilement concevable. Le changement de langue d'enseignement s'effectue lors du passage de la V^e à la IV^e, et à ce moment il n'est pas possible de passer à l'anglais comme langue d'enseignement comme celle-ci n'est enseignée que depuis deux ans (ou même un an pour la section latine). La seule solution à mon avis est de donner aux élèves la possibilité d'abandonner l'allemand ou le français plus tôt. En effet, les difficultés rencontrées dans une de ces deux langues dans le milieu scolaire n'est que rarement un obstacle dans la vie courante. Néanmoins, cette mesure entraînerait le risque que l'élève abandonne sa langue la plus faible, pour faciliter leur cursus scolaire, mais ce qui pourrait leur donner des difficultés dans le monde professionnel par la suite.⁷⁷

Lara Marx - Commentaire partagé sur la plateforme de discussion

073/355**« SYSTÈME D'ALPHABÉTISATION DUALISTE »**

Introduire un système d'alphabétisation dual au choix des parents (allemand ou français) et ajouter l'apprentissage de la deuxième langue à un niveau de compétence inférieur. Dispenser le calcul dans la première langue. L'orientation vers l'école secondaire ne se basera plus principalement sur les capacités linguistiques de l'élève.

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

074/355**« FILIÈRE LINGUISTIQUE »**

Assouplir le système éducatif et permettre aux élèves de choisir une filière linguistique basée sur les langues administratives. Les élèves faibles en français pourront ainsi choisir la filière germanophone et vice-versa pour les élèves ayant des difficultés en allemand. De cette manière, on donnera les mêmes chances à tous les élèves et le Luxembourg cimenterait la cohésion sociale.

Rachel Gaessler - Atelier thématique du 13/04/2013

⁷⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

075/355

« ENCOURAGER LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE »^{xxxii}

*Simplement en encourageant le multilinguisme dans la société et en n'assumant pas une maîtrise impeccable de chaque langue, mais la base doit y être ou être créée. Par la suite, chacun devrait trouver son « chemin linguistique ».*⁷⁸

Saskia Marx - Solution partagée sur la plateforme de discussion

076/355

« LE DÉBAT LINGUISTIQUE »^{xxxiii}

Les langues sont souvent utilisées comme raison de discrimination ou d'échec scolaire, voire professionnel. Les langues ne doivent en aucun cas disparaître de l'éducation, mais les exigences pourraient être baissées pour les élèves en difficulté à cause des langues. Or des cours renforcés devraient être proposés aux élèves ayant des facilités (éventuellement aussi des cours du soir). Une équipe est plus productive si elle est composée d'employés disposant de forces et faiblesses différentes. Les défauts de l'un sont les atouts de l'autre.

*Il faudrait surtout motiver les gens ayant des difficultés linguistiques, par exemple en luxembourgeois, d'améliorer leurs connaissances et de ne pas stigmatiser les plus faibles. C'est la volonté qui compte.*⁷⁹

Martine Birkel - Solution partagée sur la plateforme de discussion

077/355

« A PROPOS DU MULTILINGUISME AU LUXEMBOURG »

Je voudrais attirer votre attention sur les difficultés d'acquérir les connaissances scolaires dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. En effet, les neurosciences montrant que l'engramme du cerveau des enfants commence dès leur naissance en formatant des circuits neuronaux connectés par des synapses, il est plus difficile d'acquérir en profondeur des connaissances dans une langue dont la structure n'est pas semblable.

Cette situation pourrait être le cas des petits portugais dont la langue maternelle appartient à la branche romane de la famille des langues indo-européennes, alors que le luxembourgeois dérivant de l'allemand est une langue également indo-européenne mais appartenant à la branche occidentale des langues germaniques. Cette différence importante pourrait permettre de trouver une interprétation aux résultats scolaires jusqu'au baccalauréat moins bons pour les enfants des résidents portugais, avec un décalage de 20% en moyenne [...].

Une autre interprétation entendue au Luxembourg me semble moins respectueuse de la culture populaire portugaise car elle serait attribuable à un décalage culturel entre les familles luxembourgeoises et les familles portugaises. Même si cette interprétation avait quelque influence, il reviendrait à prévoir un système éducatif non uniquement fondé sur la culture bourgeoise du Luxembourg, en raison de l'importance de la population d'origine portugaise dans ce pays.

Ces deux interprétations témoignent d'un non respect de la richesse des diversités linguistiques et/ou culturelles. [...]

Bernard Baudelet - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁷⁸ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

⁷⁹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

078/355**« SE FOCALISER SUR UNE LANGUE »**

La présupposition que tout un chacun doit parler les trois langues du pays à un même niveau élevé est intenable. La question qui se pose et celle de savoir si tout un chacun ne devrait pas d'abord maîtriser une langue au lieu d'en parler trois à bas niveau.

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

079/355**« L'ANGLAIS, LA LANGUE MONDIALE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL »^{xxxiv}**

Au Luxembourg, les sciences, les maths et l'informatique sont enseignées en français; or dans le monde du travail ces matières doivent être effectuées en anglais. Pourquoi n'enseignons-nous pas les matières dans la langue utilisée dans le monde professionnel?⁸⁰

Paul Schonenberg - Atelier thématique du 13/04/2013

⁸⁰ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

**080/355****« UNE LANGUE INDULGENTE »^{xxxv}**

L'anglais est une langue très indulgente, donc si vous voulez que vos enfants apprennent du contenu, une bonne idée serait de le leur apprendre dans cette langue très indulgente.⁸¹

Paul Schonenberg - Atelier thématique du 13/04/2013

⁸¹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

081/355

La politique officielle du Grand-Duché de Luxembourg et des institutions européennes est de ne pas privilégier de langue mais de soutenir l'apprentissage d'un maximum des langues officielles du pays respectivement de l'Europe et même d'autres langues.

Ceci a plusieurs conséquences néfastes.

*** Pour notre pays:**

- Dans l'école fondamentale (primaire) de nombreux enfants (surtout les francophones, portugais, etc.) ont des problèmes avec l'allemand. Ils ne sont souvent pas admis à l'enseignement secondaire (classique) à cause de leurs problèmes avec la langue allemande.*
- Dans l'enseignement secondaire (classique) de nombreux élèves échouent à cause des problèmes avec la langue française qui joue un rôle très important.*
- A cause de problèmes avec l'une ou l'autre langue trop d'enfants terminent leurs études sans diplôme ou avec un diplôme de très bas niveau.*
- Malgré le nombre très élevé d'heures de cours consacrées directement et indirectement (comme langue véhiculaire du cours) la majorité des élèves ne maîtrisent pas les langues enseignées et surtout pas l'anglais qui devient de plus en plus important. Un vocabulaire de quelques centaines de mots ou même de quelques milliers de mots ne suffit pas pour maîtriser une langue dont le vocabulaire en comprend de l'ordre d'un 1/2 million de mots.*

- A cause de l'effort important investi dans l'apprentissage des langues et à cause de l'utilisation d'une langue véhiculaire mal maîtrisée par les élèves, les niveaux atteints dans toutes les autres compétences et matières souffrent de notre politique de langues.*

*** Pour l'Europe**

- Les institutions européennes jouent un rôle important dans le développement de l'Europe mais sont relativement inefficaces entre autres car lors des petites réunions de travail il n'y a pas de traduction et la communication se fait souvent avec un anglais mal maîtrisé par les participants. Lors des grandes réunions la traduction ne rend pas toujours fidèlement les propos de l'orateur. Les traductions causent des délais et gonflent les frais administratifs.*
- Le développement des entreprises est freiné par les barrières linguistiques. Entre autres frais de traduction des manuels utilisateurs, campagnes publicitaires différentes dans chaque pays, problèmes de collaboration internationale, problèmes de communication entre collaborateurs avec des connaissances linguistiques diverses, etc.*
- La culture commerciale superficielle américaine, grâce au marché immense de personnes avec une connaissance bonne et surtout mauvaise de l'anglais, envahit l'Europe et repousse la richesse de la culture européenne.*
- L'intégration, la solidarité des gens souffre de l'absence d'une langue commune maîtrisée par tous et permettant une communication dépassant le small talk superficiel.*

Guy Schaeffer - Solution partagée sur la plateforme de discussion

082/355

« ESPERANTO : LA LANGUE DE COMMUNICATION COMMUNE IDÉALE »

[...] A priori, il y a 2 choix possibles pour cette langue de communication commune.

* L'anglais

- De nombreuses personnes ont déjà une connaissance (souvent superficielle) de l'anglais et sont favorables à l'anglais qui est légèrement plus facile à apprendre que p.ex. l'allemand ou le français. Si nous ne faisons rien, l'anglais s'imposera de plus en plus comme langue de communication. Malheureusement notre pays n'est pas bien préparé pour cette évolution car notre système scolaire investit surtout dans les langues allemande et française qui sont utilisées comme langues véhiculaires pour la majorité des autres cours et qui sont (et resteront) les langues officielles de notre pays.

* L'Esperanto.

- Cette langue est très facile à apprendre. De l'ordre de 10 à 30 fois moins d'efforts selon le niveau qu'on veut atteindre que pour l'anglais. Pas de problème d'orthographe car chaque lettre est prononcée toujours de la même façon. Pas de problème de grammaire car elle est très simple et il n'y a pas d'irrégularités. Le vocabulaire augmente de façon exponentielle, car on peut combiner les nouveaux éléments appris avec des dizaines voire centaines d'autres déjà connus.

- Malgré le fait que la langue est très facile à apprendre, elle permet d'exprimer toutes les nuances. Le vocabulaire est très riche (de l'ordre d'un 1/2 million de mots). Il existe p.ex. des traductions des romans de Shakespeare ou de Tolkien ou Wikipedia en Esperanto.
- Il existe une communauté Esperanto dans tous les pays du monde organisée aux niveaux national et international.
- L'Esperanto est acceptable comme langue officielle car elle ne privilégie personne. L'effort à faire est plus ou moins le même pour tout le monde.
- L'Esperanto a un effet similaire au latin pour faciliter l'apprentissage d'autres langues. Si dans notre système scolaire les enfants apprenaient d'abord l'Esperanto et ensuite les autres langues, ceci permettrait d'obtenir de meilleurs résultats avec moins d'efforts.
- Si l'Esperanto devenait la langue officielle de notre pays et de l'Europe et la langue de communication commune de tous les Européens, notre système scolaire produirait moins d'échecs et aussi bien la culture européenne que les entreprises européennes en bénéficieraient.
- L'effort nécessaire pour que tous les Européens atteignent un bon niveau d'Esperanto est très nettement inférieur à celui pour atteindre un bon niveau d'anglais.

Guy Schaeffer - Solution partagée sur la plateforme de discussion



A photograph of a man in a white shirt and tie, smiling broadly while riding a bicycle. A woman's hand is visible on the handlebar. The background is a soft-focus green and yellow bokeh. The image has a teal and purple color overlay. Vertical lines of varying lengths are scattered across the image, and a series of thin vertical lines is on the left side.

Participation
démocratique,
Solidarité, Santé,
Vivre ensemble

11

12

13

14

15

16

17

18

4

PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

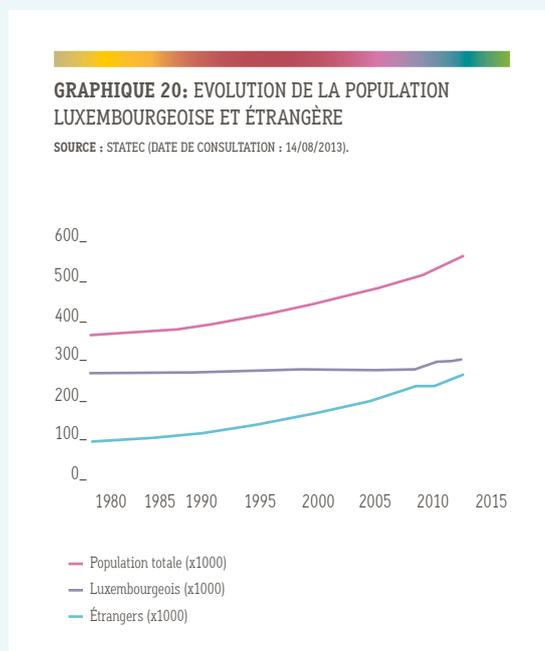
Le Luxembourg dispose du degré d'ouverture économique de loin le plus important de l'Union européenne. La part d'étrangers de 44,5% de la population situe le Luxembourg largement au-dessus de la moyenne de l'UE évaluée à 6,2%. De même 56% des étrangers se disent désireux d'adopter la nationalité luxembourgeoise, qui est (actuellement) un élément indispensable au droit de vote au Luxembourg.

En effet, uniquement les résidents du Luxembourg âgés de 18 à 75 ans possédant la nationalité luxembourgeoise ont le droit et même l'obligation de vote lors des élections législatives, communales et européennes.

La présence importante de ressortissants étrangers résidants au Luxembourg ne pouvant participer aux élections législatives a pour conséquence que seulement un tiers de la population résidente au Luxembourg peut exercer un droit de vote aux élections législatives et, de la sorte, influencer les choix politiques.⁸² A ceci s'ajoute le fait que parmi ceux dotés légitimement du droit de vote, les non-actifs (51% des électeurs en 2009, dont 31% de retraités) et les salariés de la fonction publique (environ 20% des électeurs en 2009) disposent d'un poids non négligeable. En effet, les non-Luxembourgeois ont uniquement le droit de vote aux élections communales à condition de résider depuis cinq ans au Grand-Duché et dans la commune depuis six mois. Concernant les élections européennes, les ressortissants de l'UE peuvent voter à condition de résider au Luxembourg depuis deux ans.

⁸² Un tiers de la population résidant au Luxembourg en prenant en compte les frontaliers qui «peuplent» le territoire pendant la journée.

A la lecture du graphique ci-dessous, il est apparent que la population du Luxembourg a principalement augmenté à travers la population étrangère. La population luxembourgeoise est restée constante entre 1980 et la fin des années 2000. Grâce, singulièrement à la réforme de l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise par naturalisation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, le taux de croissance des Luxembourgeois a regagné en dynamisme.



Or, certains pays ont introduit le droit de vote aux étrangers aux élections nationales selon le principe « No taxation without representation » (pas de paiement d'impôts sans droit de regard sur la façon dont leur produit est dépensé). En Nouvelle-Zélande par exemple, le droit de vote est accordé à toutes les personnes résidant depuis au moins une année précédant les élections et âgées de plus de 18 ans, ayant un statut de résident permanent (sans limitation de durée).

Ensuite, en Amérique latine seuls deux Etats sur douze limitent le droit de vote à leurs seuls nationaux (l'Équateur et le Surinam)⁸³. En Europe toutefois, aucun pays n'accorde le droit de vote aux étrangers lors des élections législatives. Pourquoi le Luxembourg, avec cette population importante et indispensable d'étrangers, ne deviendrait-il pas pionnier en la matière ?

En effet, avec moins d'un habitant sur deux, un salarié sur trois et un créateur d'entreprise sur quatre disposant du droit de vote, notre modèle de gouvernance est-il adéquat à la société actuelle et la population a-t-elle assez de moyens ou de volonté pour participer à la vie politique ?

83 Lutaud B. (2012). Droit de vote des étrangers: où en est-on en France? Quels pays l'ont déjà adopté?, Quoi? L'actu expliquée.

4.1. Modèle de participation démocratique

Les idées ci-après suggèrent notamment de s'inspirer du modèle suisse en permettant la participation démocratique directe dans le cadre de la procédure législative ou encore en instaurant des référenda.

083/355

« LE MODÈLE SUISSE DE DÉMOCRATIE »

La meilleure façon de démocratiser la société est de permettre aux citoyens une plus grande implication démocratique. Le modèle Suisse de démocratie semi-directe est une référence dans le monde, et le Luxembourg y gagnerait beaucoup à évoluer vers ce type de démocratie.

Le modèle de démocratie représentative, actuellement en place, ne permet que d'élire des représentants sur base de leurs propositions sur la situation au moment des élections. Si ensuite, la situation évolue alors les citoyens n'ont plus la possibilité d'influer sur les décisions de leurs représentants, lesquels trouvent parfois leur inspiration dans les références idéologiques de leur parti et pas systématiquement auprès des citoyens.

L'utilisation du référendum n'existe pas au Luxembourg alors que la situation internationale évolue rapidement et que certains choix devront être faits, notamment sur des réformes qui vont s'imposer tôt ou tard, ou encore sur des sujets européens comme le traité TSCG ou le MES.

Rappelons les initiatives « 5 vir 12 » et « 2030.lu » qui montrent bien le désir, et l'intérêt, des citoyens à participer au débat mais aussi à apporter des idées nouvelles. La proposition d'évoluer vers une démocratie semi-directe à la Suisse n'est pas une remise en cause du rôle des élus, mais un moyen de mieux associer les citoyens à la vie démocratique de leur pays.

Débattre publiquement (à la TV) et objectivement (avec les pour et les contre) sur les projets importants (retraite, index ...), et que le Gouvernement ensuite explique ses arbitrages. Si cela n'est pas clair ou semble aller contre l'intérêt général alors les citoyens peuvent pétitionner pour un référendum.

Grâce à cela les politiques ne seront plus seuls face à leurs concitoyens, avec le risque d'avoir tort ou la chance d'avoir raison, mais ils seront force de proposition et pourront motiver leurs idées. Mais en définitive, ils seront très à l'écoute des citoyens et ceci tout le temps (pas uniquement avant les élections). Leur rôle changera et leurs actions seront encore plus pertinentes car conditionnées par l'intérêt de leurs concitoyens.

J2P3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion



084/355

« LA PARTICIPATION CITOYENNE »

La participation citoyenne doit débiter dès l'origine de toute discussion sur tel ou tel projet de loi. N'oublions pas la conviction de Platon pour qui le moyen le plus efficace pour empêcher la corruption à tous les niveaux est la prolifération des participants.

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion

085/355

« PARTICIPATION DIRECTE DES CITOYENS »

Comment démocratiser davantage la société ? Par la participation directe des citoyens dans la vie de leur commune et dans le décisionnel via par ex. les referenda, le vote des étrangers. Et en instaurant plus de transparence et d'autonomie de chaque ministère.

Virginie Issumo - Solution partagée sur la plateforme de discussion

086/355

« BECKERICH ET LA PARTICIPATION CITOYENNE »

Promouvoir la participation citoyenne, voir l'exemple de la Commune de Beckerich avec ses commissions consultatives.

Xavier Delposen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

4.2. La responsabilité citoyenne

La population du Luxembourg est-elle suffisamment avertie ou trop passive? Les idées suivantes prônent davantage d'intérêt de la population envers la politique, mais également davantage d'informations sur la politique et que les sujets fondamentaux d'ordre socio-économique prennent plus d'importance dans l'agenda des hommes politiques.

SUS AUX ENTRAVES À LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

Nous sommes devenus amorphes aux entraves multiples à notre liberté individuelle que nous subissons tous les jours [...] nous [...] subissons sans broncher au lieu de nous interroger sur de possibles alternatives plus respectueuses de l'individu et de son porte-monnaie.

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion

087/355

« ECLAIRCISSEMENT »^{xxxvi}

Le problème principal de notre société est la passivité. Les gens préfèrent qu'on les décharge de travail que de leur en rajouter. Or, en politique l'incertitude qui apparaît à cause du manque d'intérêt peut entraîner des situations dangereuses, comme le montre l'histoire. Si on croit toujours ce qu'on nous raconte sans contrôler la vérité des propos et agissons en fonction de ces propos, on peut agir contre sa volonté sans le remarquer ou le savoir. Ce qui importe à mon avis c'est l'information. Les gens devraient être forcés à davantage s'informer, car le vote soumis tous les quatre ans peut déterminer notre futur et si les gens ne connaissent pas les intentions des politiciens, alors ils ne peuvent pas voter convenablement. Je propose plus d'informations (p.ex. rassemblements d'informations pour les jeunes également, publicité ciblée et objective).⁸⁴

Martine Birkel - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁸⁴ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



088/355

« DES PARTIS POLITIQUES PLUS TRANSPARENTS FACE AUX ÉLECTEURS »

On a besoin de partis politiques plus transparents face aux électeurs et ils doivent communiquer régulièrement sur des référentiels d'indicateurs socio-économiques mis à disposition du public pour leur demander où ils veulent se positionner, pour donner des repères à la société.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

089/355

« DAVANTAGE DE SENS DE RESPONSABILITÉ »^{xxxvii}

Les étrangers qui viennent volontairement doivent aussi apprendre le luxembourgeois. La première condition préalable est de s'en occuper soi-même. Le système économique et politique actuel ne favorise pas l'inclusion ni la solidarité. Le traité de Lisbonne contient une initiative citoyenne, à partir d'1 million de voix elle doit être entendue. Il ne nous manque pas d'outils, mais il faut dire son avis quand on n'est pas d'accord et se rassembler entre citoyens de mêmes convictions. Un exemple est l'initiative sur la privatisation de l'eau et une deuxième sur le salaire minimum. Notre système économique ne favorise pas la solidarité, mais les sépare en deux classes sociales avec d'un côté ceux qui sont payés pour leur travail et de l'autre ceux sans rémunération.⁸⁵

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

⁸⁵ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

090/355

« LA VIE POLITIQUE AU LUXEMBOURG »

Même aujourd'hui, alors que la crise se prolonge, la politique se concentre encore bien trop souvent sur des « sujets secondaires ». A titre d'exemple, on se focalise sur le stade de football, les détails de l'interdiction de fumer dans des bistros et sur l'affaire du « Bommeleeër »; alors que la politique devrait aborder de préférence avec clarté et déterminisme les questions fondamentales d'ordre socio-économique, et investir moins d'énergie dans de tels sujets secondaires.

En plus, le poids des retraités dans l'électorat est, et sera de plus en plus important, tel que les accents politiques posés tiennent compte dans une trop large mesure des préoccupations des seuls pensionnés alors qu'il faudrait préparer le pays à l'avenir de sa jeunesse.

Marc Muller - Solution partagée sur la plateforme de discussion

091/355

« DES CITOYENS AVERTIS ET CRITIQUES »^{xxxviii}

Il nous faut une forte société civile qui ne fonctionne pas dans le cadre d'un parti mais qui soit critique et essaie d'influencer l'opinion publique et les politiciens car le pays a besoin de changements.⁸⁶

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

« Les jeunes ne se sentent pas suffisamment représentés dans la discussion socio-économique au Luxembourg [...] »

Anonyme - Contribution reçue par e-mail

⁸⁶ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

4.3. Gouvernance et structure politique

Les idées suivantes incitent à plus de dynamisme dans le système politique, comme le rassemblement des quatre arrondissements électoraux en un seul, l'allongement de la durée de législature afin de laisser plus de temps pour entrevoir les résultats des réformes ou alors l'innovation en matière d'outils de vote comme l'instauration d'une plateforme de scrutin par internet ou à travers le téléphone portable.

092/355

« UN SEUL ARRONDISSEMENT ÉLECTORAL »

Afin de rendre les prises de décision au niveau politique plus souple et dynamique, on devrait instaurer un seul arrondissement électoral, ne pas ériger l'autonomie communale comme une religion et éviter le cumul des mandats.

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013



093/355

« PROLONGER LA DURÉE DE LA LÉGISLATURE »

Après le « rodage initial » en début de législature, le pays est gouverné pendant un laps de temps très limité (2 à 3 ans au maximum) avant que le pays n'entre de nouveau en phase électorale. Il est partant plus difficile de prendre des décisions ayant un impact à long terme (5 ans et plus), étant donné que le rythme politique suit le rythme électoral. On pourrait prolonger la durée de la législature, et ce pour permettre « à ce que nous puissions travailler sereinement dans une seule direction pendant au moins 7 à 9 ans d'affilée ». Des référenda sur les « travaux fournis » et sur les grandes questions pourraient être intercalés, comme c'est le cas en Suisse par exemple.*

* Remarque: Par phase électorale, il faut malheureusement de plus en plus comprendre « phase de prolongation des CDD des hommes (et femmes) politiques ». Ce qui explique beaucoup de choses ...

Marc Muller - Solution partagée sur la plateforme de discussion



094/355

« LUXEMBOURG, UN TERRAIN IDÉAL POUR EXPÉRIMENTER »

La diversité de sa population, l'internet ainsi que le niveau de vie élevé d'une population restreinte, font du Luxembourg un terrain idéal, prédestiné pour y expérimenter de nouvelles formes de technologies, de vie en commun et de structures politiques ! Pourquoi chaque ménage luxembourgeois, voire, chaque adulte en âge de voter ne dispose-t-il pas d'une plate-forme de scrutin gouvernementale via internet, respectivement son téléphone portable ? La base d'une démocratie au quotidien en 2030.

Blue.Yguana - Solution partagée sur la plateforme de discussion

4.4. Les jeunes et la politique

Les jeunes sont les employés, électeurs ou politiciens de demain. Il est donc très important de les intéresser tôt à la politique et de leur donner la possibilité de s'engager.

095/355

« UN CADRE PROMOUVANT LES ACTIVITÉS EXTRACURRICULAIRES »^{xxxix}

Accumuler les heures à l'école n'est pas toujours fructueux, mais il faut créer un cadre pour permettre aux jeunes de se créer une formation non formelle en dehors de l'école et qu'ils puissent s'engager dans des partis politiques.⁸⁷

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

096/355

« DONNER LA VOIX AUX JEUNES »^{xl}

Le système actuel est plus favorable aux plus anciens et les jeunes ont à peine un mot à dire. Tous les membres de l'UE devraient permettre aux jeunes de voter à partir de 16 ans.⁸⁸

Forum des Jeunes - Rockhal, 30/06/2013

097/355

« DEMANDER AUX JEUNES »^{xli}

Afin d'obtenir les opinions des jeunes (15-16-17 ans), un système interactif devrait être mis en place sur internet qui leur permettrait de voter pour les candidats électoraux. Les résultats seraient informatifs pour les hommes politiques concernant les tendances du futur. Naturellement, les publications là-dessus dans les médias devront permettre la transparence du processus.⁸⁹

Michel-Pierre Colin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

098/355

« OÙ SONT LES JEUNES DANS LA POLITIQUE ? »^{xlii}

Le taux de chômage des jeunes a quasiment atteint 20%. Ce chiffre effrayant montre que les initiatives du gouvernement et de l'Europe ont échoué jusqu'à présent. De plus, la situation ne va pas s'améliorer dans le futur, car de plus en plus de jeunes perdent patience et cherchent des alternatives en tendant vers la criminalité ou vers une croyance radicale. Les jeunes constituent l'avenir du pays, c'est pour cela que nous nécessitons de jeunes engagés et compétents qui peuvent participer aussi à la politique.⁹⁰

Hans - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁸⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

⁸⁸ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

⁸⁹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

⁹⁰ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



4.5. Droit de vote aux étrangers

44,5% de la population, toutes tranches d'âge confondues, sont non Luxembourgeois, donc ne peuvent pas donner leur avis lors des élections législatives. Du côté de la population active, la situation est encore plus marquée car 71% des salariés au Luxembourg ne votent pas du fait de leur nationalité étrangère. Avec 29% des salariés (publics et privés confondus) qui peuvent se prononcer sur l'aspect politique au Luxembourg, peut-on prétendre que les élus représentent l'opinion des forces vives ayant un lien avec le territoire luxembourgeois?

«A ce jour, moins d'un habitant sur deux, un employé salarié sur trois et un créateur d'entreprise sur quatre a le droit de voter et ainsi le droit d'influencer les choix publics.»

Rachel Gaessler - Atelier thématique du 13/04/2013

99/355

« INSTAURER LE DROIT DE VOTE AUX ÉTRANGERS »

A partir du moment où les décideurs politiques s'intéressent à tout le monde, les choses iront mieux. A ce titre, l'ouverture du droit de vote aux étrangers peut faire bouger les choses dans le bon sens.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

100/355

« OUVERTURE TOTALE DES SECTEURS PROTÉGÉS »

VacheSacree n°4 : l'immigration. Oui, le Luxembourg a un besoin de main-d'œuvre et de cerveaux venus d'ailleurs. Mais à l'heure où l'Europe a un besoin majeur de sens, de direction et de légitimité, ne serait-il pas bon que le Luxembourg, capitale de l'UE et membre cofondateur, instaure une gradation et ouvre totalement ses secteurs protégés à tous les ressortissants des pays UE ? De même pour le droit de vote aux législatives. Mais en n'accordant cet avantage de droit qu'aux ressortissants UE, sinon ça ne sert à rien d'appartenir à l'UE.

Ctascin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

101/355

« POSSIBILITÉ DE VOTER POUR LES ÉTRANGERS »

Le Luxembourg doit parvenir à mieux intégrer les étrangers dans le processus démocratique. Je ne suis toutefois pas convaincu que le fait d'« octroyer » un droit de vote (c.à.d. de facto une obligation de vote dans le contexte luxembourgeois) aux étrangers constitue la seule et unique piste de réflexion valable à cet égard.

Pour ce qui est des frontaliers, la création d'un organisme fédérateur (organisation, groupement, etc.) qui articulerait leurs intérêts au niveau national est une piste à explorer.

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

« Un problème fondamental du Luxembourg est son électorat composé majoritairement de retraités et de fonctionnaires. Ceux qui sont « avant tout impactés par les choix politiques ne contribuent pas au processus décisionnel » (les jeunes, les étrangers travaillant dans le secteur privé, etc.) »

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

102/355

« OUVERTURE AUX ÉTRANGERS »^{XLIII}

- Permettre aux résidents étrangers de devenir membres du Conseil économique et social et du Conseil d'Etat.
- Faciliter l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise à travers une réduction de durée de résidence nécessaire pour obtenir la nationalité à 5 ans (comme c'était le cas avant janvier 2009) et réduire significativement les exigences linguistiques pour tous les étrangers voulant devenir Luxembourgeois.
- Développer un dialogue constructif au niveau national entre partis politiques, chambres professionnelles (Chambre de Commerce et Chambre des Métiers), chambres d'employés (la Chambre des Salariés) afin d'augmenter l'engagement civique d'étrangers à tous les niveaux de la société.
- Trouver un Forum National adéquat à travers lequel les étrangers pourraient participer à la création d'idées économiques, sociales et politiques. Eventuellement, le Conseil National pour Etrangers pourrait accomplir cette mission, mais jusqu'à présent cette institution a à peine été supportée pour de telles missions. On pourrait considérer cette option. Cela pourrait uniquement fonctionner si le Conseil National pour Etrangers était consulté plus systématiquement et déposait des propositions législatives (comme toute autre entité consultative comme la Chambre de Commerce).
- Largement ouvrir la fonction publique aux étrangers. Diverses administrations publiques pourraient prendre exemple sur la Banque Centrale du Luxembourg comptant 52% d'employés étrangers (rapport annuel 2011).
- Abolir l'utilisation de couleurs différentes pour les invitations au vote et pour les scrutins en fonction de la nationalité, comme est le cas actuellement pour les élections locales et européennes.⁹¹

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

91 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

103/355

« INCLURE LES FRONTALIERS AU DÉBAT PUBLIC »

Alors que la proportion de résidents étrangers approche les 50% de la population luxembourgeoise, les processus de prise de décision doivent, eux, être repensés et modernisés pour tenir compte de cette diversité, qui fait aussi la richesse de notre pays. Dans la même lignée, une réflexion doit être menée pour associer au débat public les quelque 150 000 frontaliers, qui forment, faut-il le rappeler, près de 50% de l'emploi intérieur et sont même majoritaires dans de nombreux secteurs. Omettre de considérer ces thématiques reviendrait à terme à céder le pas à des courants de pensées malsains.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

104/355

« DROIT DE VOTE AUX ÉTRANGERS S'ILS PARLENT LE LUXEMBOURGEOIS »^{XLIV}

Les résidents étrangers devraient comprendre et pouvoir parler le luxembourgeois afin de pouvoir participer activement ou passivement aux élections nationales. Les débats politiques sont en luxembourgeois. Si des résidents étrangers vont voter sans pouvoir parler ni comprendre le luxembourgeois, cela pourrait rendre les résultats électoraux tendancieux. De plus, cette mesure encouragerait la pratique de notre langue maternelle, considérée indispensable entre Luxembourgeois.⁹²

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

92 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

105/355

« DROIT DE VOTE POUR ÉTRANGERS »

L'ASTI défend la possibilité de participation de tous les non-nationaux aux élections législatives, à l'image des élections communales.

Les conditions pour les étrangers doivent être les mêmes que pour les citoyens luxembourgeois, néanmoins il y a des spécificités à prévoir.

- **Les délais de résidence**

La législation actuelle prévoit deux délais de résidence différents : 5 ans pour les communales et 2 ans pour les européennes. L'ASTI s'est toujours battue pour des délais plus courts pour les communales. Donc le même principe est à respecter pour les législatives. Comme pour les élections européennes le délai de résidence est de 2 ans. L'ASTI défend également un délai de 2 ans pour l'élection de la Chambre des Députés au Grand Duché.

- **Les modalités d'inscription**

L'ASTI défend l'inscription d'office des étrangers sur les listes électorales pour tous les suffrages. Les Luxembourgeois sont inscrits d'office sur la liste électorale de leur commune de résidence dès qu'ils remplissent les conditions requises par la loi pour être électeur. Le collège des bourgmestres et échevins de chaque commune procède tout au long de l'année à la mise à jour de la liste des citoyens luxembourgeois appelés à participer aux élections. Il devra faire de même pour les non-Luxembourgeois, en les avertissant de ce fait, une fois le délai pour la participation atteint.

- **Vote obligatoire**

Le principe du vote obligatoire doit être respecté pour les élections de la Chambre des Députés, au même titre que pour les autres suffrages ouverts aux non-nationaux.

ASTI - Solution partagée sur la plateforme de discussion

106/355

« CORRIGER LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE »

Trop peu de citoyens participent au processus politique : lors des élections nationales les travailleurs frontaliers sont exclus, pourtant ils contribuent au PIB ; Sauf lors des périodes électorales, la majorité des citoyens ne sont guère tenus au courant, voir les nombreux disfonctionnements révélés en marge du procès 'Bommeleeër' et lors de l'enquête sur le SRCL. Il faut trouver la bonne méthode pour amener un grand nombre de citoyens à participer régulièrement à la vie politique. L'exemple suisse existe et des plateformes comme 2030.lu montrent l'exemple.[...]

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion



11

12

13

14

15

16

17

18

5. VIVRE ENSEMBLE

Sous le terme du «vivre ensemble», on entend un projet commun de société réunissant autochtones et immigrés. Avec plus de 40% d'étrangers habitant le territoire, le Luxembourg connaît le taux d'étrangers le plus élevé de l'Union européenne. Depuis la révolution industrielle, les phénomènes migratoires ont marqué le pays et n'ont pas cessé depuis. Aux migrations économiques et saisonnières, se sont ajoutées progressivement les migrations familiales, frontalières et celles des travailleurs et fonctionnaires internationaux hautement qualifiés. Pourtant, ce ne fut pas toujours ainsi. Au début du 19^e siècle, le Grand-Duché se caractérisait par une agriculture arriérée et une manufacture en déclin. En conséquence, de nombreux habitants voyaient l'émigration comme seule remède possible, comme une source historique de 1828 l'indique «...si nos émigrants avaient été accueillis, plus d'un quart de la population serait parti».⁹³

Etant aujourd'hui une terre d'accueil par excellence, et ceci depuis des décennies, le Luxembourg est parmi les pays les plus dynamiques en termes de croissance démographique. En 2011, l'excédent migratoire (différence entre les arrivées et les départs de ressortissants étrangers) a atteint un nombre record, à savoir un plus de 11.004⁹⁴. A ceci s'ajoute un solde naturel positif (écart entre les naissances et les décès), qui est notamment dû au dynamisme parmi la population étrangère. Par contre, le solde naturel des autochtones était faible, voire négatif, au cours des dernières années⁹⁵. Tout compte fait, la variation

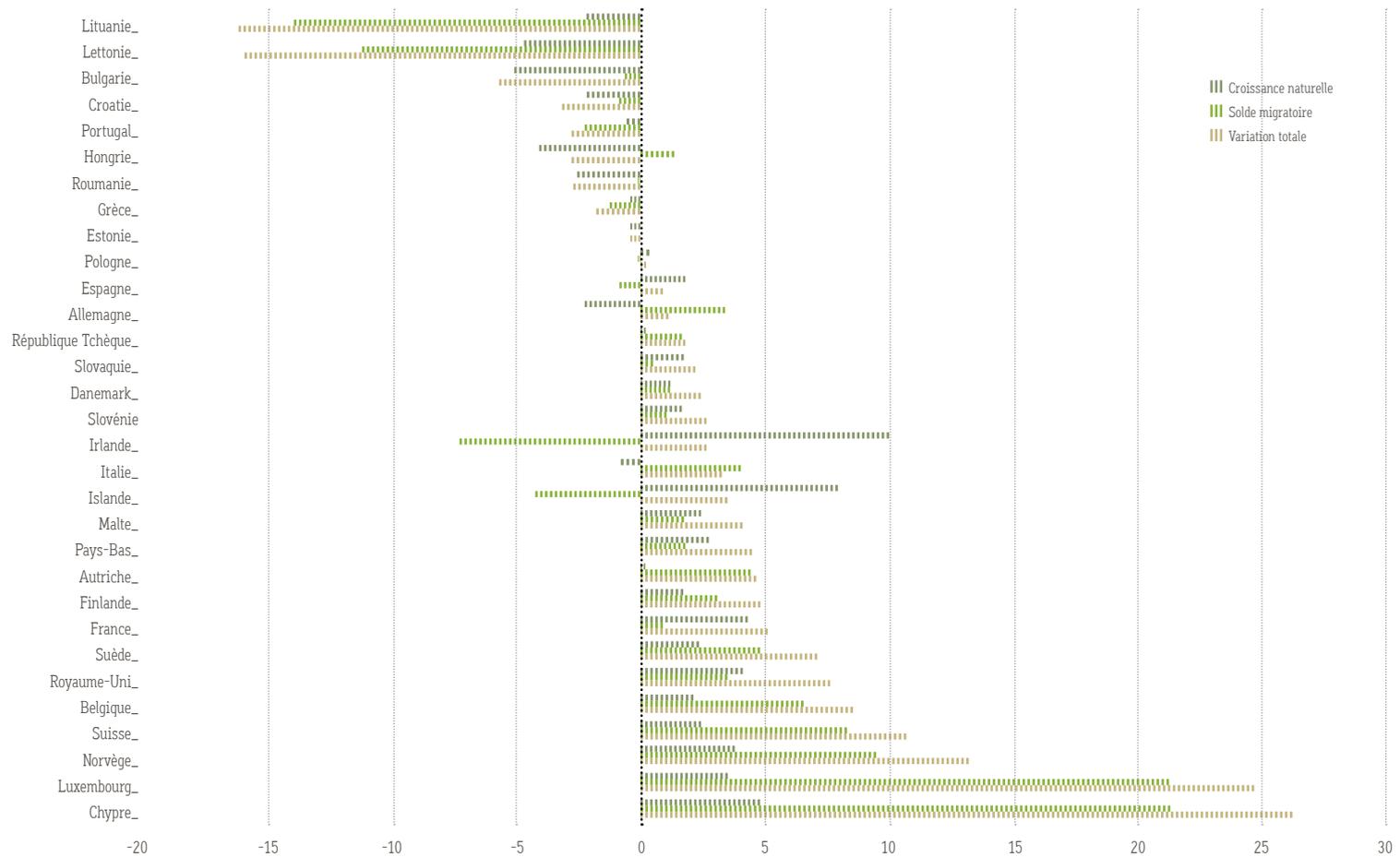
93 Pierre Ruppert: «Les Etats provinciaux du Grand-Duché de Luxembourg de 1816-1830, (séance du 9 juillet 1828) Luxembourg, 1890, p. 1006» dans: «STATEC, Cahier économique n°108: La société luxembourgeoise depuis le milieu du 19^e siècle dans une perspective économique et sociale», juin 2009.

94 STATEC, date de consultation: 21 août 2013.

95 En 2012, l'excédent des naissances parmi les étrangers s'élève à 2.117 et celui des Luxembourgeois à 33 (STATEC, date de consultation 21 août 2013).

GRAPHIQUE 21: LA BALANCE DÉMOGRAPHIQUE EN EUROPE EN 2011

SOURCE : EUROSTAT (DATE DE CONSULTATION 23 AOÛT 2013).



totale de la population au Luxembourg est une des plus significatives parmi les 31 pays européens représentés dans le graphique 21. Eu égard au rythme actuel du solde migratoire et naturel, il est tout à fait concevable que les étrangers se retrouvent - à un moment donné - en supériorité numérique sur le territoire luxembourgeois. Tel est déjà le cas en semaine en tenant compte des travailleurs frontaliers.

Or, le « vivre ensemble » ne s'arrête à la cohésion sociale entre les étrangers et les autochtones, mais concerne également l'acceptation et l'interaction entre les différentes générations, orientations sexuelles ou encore religieuses. Au cours des derniers mois le « vivre ensemble » a été vivement débattu dans le cadre de l'initiative 2030.lu, permettant ainsi de récolter des idées et réflexions pertinentes et intéressantes portant sur des sujets aussi divers que la diversité, les échanges culturels et linguistiques, les modes de vie ou bien encore la (non-)discrimination.



5.1. La diversité comme un atout

La diversité sociale est fortement développée au Luxembourg, regroupant ainsi des personnes issues de catégories socio-professionnelles, linguistiques ou encore ethniques différentes. Les idées ci-dessous évoquent des pistes de réflexions sur les avantages de la diversité tout en soulignant les améliorations nécessaires.

107/355

« ENSEIGNER LA RICHESSE DE LA DIVERSITÉ »

Il faut investir dans la diversité dès l'école car c'est à l'école que l'on peut le mieux enseigner la richesse de la diversité. Il faut enrichir les programmes scolaires d'un programme humaniste universel axé sur la solidarité et le partage.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

108/355

« UNE POLITIQUE DE DIVERSITÉ TRANSVERSALE ET SOCIÉTALE »

Dans beaucoup de domaines, nous nous limitons aux choses ostensibles, visibles. En plus, nous nous focalisons souvent sur un élément : les femmes dans les positions dirigeantes, l'égalité de traitement pour tous indépendamment de l'origine ethnique, l'accès pour les

handicapés physiques. Souvent, nous ne faisons que réagir face aux problèmes. Il n'y a pas forcément de dynamique positive.

Nous devons investir de manière conséquente dans la diversité. Le Luxembourg est un pays diversifié. Cette diversité ne tombe pas du ciel. C'est quelque chose que nous devons gérer ! C'est quelque chose où nous devons donner les bonnes impulsions. Il faut mener une politique qui mette la diversité sur le devant de la scène. Une politique, qui fasse fi des segmentations que nous opérons aujourd'hui (p.ex. se concentrer exclusivement sur la dimension « homme/femme », la dimension « intégration des étrangers », la dimension « inclusion des personnes handicapées »). Nous devons aspirer à une politique transversale et sociétale dans le domaine de la diversité. Un peu ce qui a été fait dans le contexte de la création du Ministère du développement durable : des éléments isolés ont été regroupés. Il faut une politique de « mainstreaming » en matière de diversité qui regroupe tous les éléments qui forment un tout.

Nous devons ainsi donner lieu à une politique de diversité qui comprenne tous les éléments qui sont à la base de diversité d'un pays comme le Luxembourg.

Marc Muller - Atelier thématique du 13/04/2013



« Nous devrions aspirer à une politique transversale et sociétale dans le domaine de la diversité. »

Marc Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

109/355

« IL NOUS FAUT DAVANTAGE DE MESSAGES POSITIFS »

Il nous faut davantage de messages positifs. A Toronto, par exemple, l'attitude qui est de mise est celle du « We expect you » : tu appartiens à nous. Des personnes y sont représentées dans une diversité telle qu'on ne la rencontre nulle part ailleurs. Pas uniquement des hommes et des femmes. Mais également des personnes qui, de par leur style vestimentaire, ont des us et coutumes différents. Des gens qui ont d'autres religions. Des gens qui ont une autre orientation sexuelle. Il est important que notre politique de diversité ait une note positive.

Marc Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

5.2. Le Luxembourg et ses citoyens étrangers

Sans complexe, le Luxembourg peut se vanter de bénéficier d'un immense multiculturalisme. Environ 170 nationalités contribuent tous les jours au «vivre ensemble à la luxembourgeoise», conférant ainsi un caractère cosmopolite au pays et à sa capitale. Les propositions énumérées ci-dessous portent sur un vivre ensemble plus harmonieux et convivial.

110/355

« INCLUSION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE »

Pour favoriser l'intégration et dépasser le fait que la langue luxembourgeoise soit une barrière, il est nécessaire de faire des efforts de part et d'autre. Acceptation par la société luxembourgeoise du fait que les étrangers ont une maîtrise approximative de la langue luxembourgeoise. Cela suppose de la part des étrangers de s'intégrer dans la vie culturelle et sociale du Luxembourg.

- Assouplir les critères d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise (réduction de la durée de résidence, simplification des exigences linguistiques...)
- Intégrer les étrangers dans les organes des partis politiques, consulter régulièrement les frontaliers sur les sujets qui les concernent (transport, fiscalité).

Rachel Gaessler - Atelier thématique du 13/04/2013

111/355

« LUXEMBOURG : UN PAYS MULTICULTUREL »

Bonjour! J'apprécie l'initiative de votre plate-forme pour apporter de la lumière sur la discussion du Luxembourg que nous voulons dans quelques années. Je suis résidente depuis 4,5 ans. Je suis née au Portugal, ai grandi au Cap-Vert et j'ai fait mes études universitaires au Brésil. Je sais quelle est la diversité des différents points de la planète. Ici au Luxembourg les gens reconnaissent la nécessité de parler le luxembourgeois, je constate aussi une tendance réelle de certaines personnes dans la même situation que moi, avec un diplôme, d'avoir à travailler comme des ouvriers PAS qualifiés, parce que le système n'est pas conçu pour recevoir les étrangers avec diplôme, à côté du secteur financier... Espérons que dans quelques années nous n'aurons pas atteint la situation que le Luxembourg ne veuille pas les immigrants (plus de 100 nationalités sont recensées à l'Institut de la langue!) Pour travailler dans les professions que le Luxembourg ne veut pas exercer, ils emploient non seulement notre main-d'oeuvre, mais aussi notre histoire, notre culture, notre famille! Nous sommes ceux qui ont construit les routes, les bâtiments de grande taille, mais nous voulons aussi contribuer à la création d'un pays multiculturel où nos enfants grandissent!!! Je ne dirais pas que le racisme a diminué, au contraire il a augmenté ces derniers temps!!!! Bien sûr, on trouve

aussi des Luxembourgeois à esprit ouvert, la nouvelle génération est là pour le prouver, mais il faut écouter les associations comme Asti, Clae et autres!! Aussi nous, émigrants, devons nous unir et non discuter les intérêts de l'autre! Merci

Déborah Barros - Solution partagée sur la plateforme de discussion

112/355

« ALLIER SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE ET SPÉCIFICITÉS DU PAYS »

Comment allier société multiculturelle et spécificités du pays ?

La Ville de Differdange compte 22.945 habitants dont 54,22% sont des citoyens étrangers. Ma ville, comme d'ailleurs la majorité des villes du Sud de notre pays, a une longue tradition de l'immigration qui a connu son essor au début du XX^e siècle avec le développement de la sidérurgie. Les citoyens étrangers participent activement à la vie de notre commune et l'enrichissent par leur culture venant d'autres horizons. Je suis donc personnellement convaincu que l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise ne doit pas nécessairement constituer l'aboutissement de l'intégration. J'estime également qu'avec 40% de non-Luxembourgeois résidant au Luxembourg nous devons nous poser des questions sur la légitimité démocratique des décisions qui sont prises dans notre pays. Je peux donc parfaitement m'imaginer que l'on lance pendant la législature prochaine un large débat expliquant aux citoyens les défis auxquels nous devons faire face en tant que société multiculturelle. La question du droit de vote des étrangers lors des élections législatives devra également être traitée à cette occasion.

Claude Meisch - Solution partagée sur la plateforme de discussion

113/355

« DICHOTOMIE »

La forte dichotomie entre les résidents endogènes et les résidents venus d'ailleurs est un anachronisme intenable. Ce pourrait être une bombe à retardement, si peu est fait pour réduire l'échec scolaire plus élevé des enfants résidents non-Luxembourgeois, pour établir une réforme du régime des langues scolaires à l'école, pour provoquer une revalorisation des frontaliers en matière de participation démocratique, pour renforcer la démocratie participative, pour offrir des salaires et des droits mieux équilibrés entre le public et le privé, entre le statut de fonctionnaire et celui de salarié, en vue d'une vraie égalité de traitement de l'ensemble de la force de travail à travers une généralisation du statut unique, pour ouvrir à la fonction publique tous les résidents afin que cette fonction publique devienne moderne et décloisonnée. En effet, une étude menée en 2008 a montré que 87,3% des salariés dans le secteur public avaient la nationalité luxembourgeoise et que les 12,7% de salariés étrangers sont surtout des ouvriers ou des employés. Dans mes moments pessimistes, je crains que cet anachronisme puisse conduire à une situation de type Wallons - Flamands, les premiers longtemps hégémoniques et privilégiés économiquement et politiquement sont maintenant dépassés, les seconds autrefois majoritairement paysans sont devenus dynamiques avec un esprit entrepreneurial. Au Luxembourg comme en Belgique, le problème linguistique pourrait stigmatiser les contestations. Pour sortir de cet anachronisme, des décisions sociétales doivent être prises, elles sont de la responsabilité essentielle du monde politique luxembourgeois. Cependant, elles requièrent une vision partagée et une ouverture d'esprit de la part des autochtones.

Bernard Baudalet - Contribution reçue par e-mail

5.3. Les échanges linguistiques et culturels

Malgré le fait que le Luxembourg soit un pays multiculturel, le degré d'interaction entre les communautés différentes laisse, aux yeux de certains, à désirer. Ci-dessous se retrouvent des propositions qui permettraient d'intensifier le contact entre les diverses communautés, dans le but de renforcer la cohésion sociale du pays.

114/355

« LA CULTURE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION »

On investit beaucoup dans la culture mais ça ne profite pas à tout le monde. Or la culture peut aider à franchir les barrières sociales. Il faut plus intégrer les acteurs du monde de la culture dans le processus d'intégration.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

115/355

« INTÉGRATION VIA LES ÉCHANGES LINGUISTIQUES ET CULTURELS »⁹⁶

Comment allier société multiculturelle et spécificités du pays ? A mon avis, l'intégration passera par les échanges linguistiques et culturels. Cela pourra se faire que dans un environnement renforçant l'identité personnelle, la mise en question de soi-même et la manière comment intégrer ses racines dans l'environnement régnant au Luxembourg.⁹⁶

Saskia Marx - Solution partagée sur la plateforme de discussion

116/355

« MULTIPLIER LES ESPACES DE RENCONTRES »

Comment allier société multiculturelle et spécificités du pays ? En multipliant les espaces électroniques et physiques et les opportunités de rencontres sur des thèmes universels tels le changement climatique, l'art, l'éducation des enfants et le futur des jeunes, la violence domestique, les familles recomposées, etc.

Virginie Issumo - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁹⁶ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

« Multiplier les espaces de rencontres [...] »

Virginie Issumo – Solution partagée
sur la plateforme de discussion

117/355

« SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE »^{XLVI}

- *Vu qu'une partie importante de nos convictions et attitudes prend déjà forme à l'école, une politique d'enseignement cohérente est un pilier indispensable pour la cohésion sociale. On pourra offrir des ateliers thématiques dans les écoles et lycées, afficher des posters portant sur le vivre ensemble ou éventuellement intégrer des cours sur la diversité et le vivre ensemble dans le cursus scolaire.*
- *L'intégration est, malheureusement (?), souvent liée à la maîtrise de la langue luxembourgeoise. On pourra promouvoir davantage l'apprentissage du luxembourgeois, ou même inciter les entreprises à offrir des cours de luxembourgeois, à titre volontaire, à leurs employés et les récompenser pour les efforts (sans pourtant discriminer les autres employés).⁹⁷*

Martine Birkel - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁹⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

5.4. La qualité de vie et les modes de vie alternatifs

Le Grand-Duché dispose d'un pouvoir d'achat important, permettant un standard de vie élevé. Les idées partagées à ce sujet s'intéressent davantage à la manière de conserver la qualité de vie actuelle.

118/355

« DES AVANTAGES DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE INTERNATIONALE »

Notre pays offre aux étudiants des avantages et des incitations financières (prêts, bourses, soutien financier au séjour Erasmus, etc.) très intéressants « défiant toute concurrence internationale ». Ces avantages sont considérés comme « évidents » ou « acquis » au Luxembourg, alors que les étudiants, à l'étranger, ne « peuvent que rêver d'un système comparable ». Il faudrait expliquer aux habitants, jeunes et moins jeunes, comment de telles politiques sont rendues possibles. En effet, il ne s'agit guère d'un processus automatique, mais plutôt la résultante d'un jeu de facteurs (économie, social, etc.) mis en œuvre.

Le « vivre ensemble » ne fonctionnera qu'aussi longtemps que les problèmes économiques et sociaux ne dérapent pas.

Cyril Wealer - Solution partagée sur la plateforme de discussion

119/355

« LA QUALITÉ DE VIE »^{XLVII}

La qualité de vie est politiquement verte, bleue ou noire. Pour moi, il me paraît important de baisser la pauvreté; pour ceux qui se battent tous les jours pour survivre.⁹⁸

Retter Fränz - Solution partagée sur la plateforme de discussion

120/355

« COMMENT ASSURER LA QUALITÉ DE VIE DE DEMAIN »^{XLVIII}

Laisser-faire les entreprises dans leur élan entrepreneurial. Ajuster les changements éventuels à l'aide d'un RMG modifié. Le contrat CCEA est un bon exemple comment rendre ces changements de manière socialement responsables.⁹⁹

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion

⁹⁸ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

⁹⁹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

121/355

« COMMENT MESURER LA QUALITÉ DE VIE »^{XLVIX}

*En première ligne : le PIB restera un indicateur fiable. Bien entendu il existe aussi d'autres indicateurs. Le STATEC fait un bon boulot.*¹⁰⁰

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion

122/355

« TWO AXES OUT OF THE DEAD END »^L

Deux développements majeurs devraient être suivis pour sortir du cul-de-sac :

- *Une décentralisation conséquente de tous les secteurs économiques, p.ex. la production d'énergie et l'alimentation (cela fonctionnera sans problème vu que ces secteurs ont fonctionné ainsi depuis toujours)*
- *Revalorisons la spiritualité, tout en étant indépendant de la sphère d'influence des religions, qui relancera le combat contre l'égoïsme, le respect d'autrui et la sagesse.*

*En considérant ces deux points, pourrions-nous diminuer le chômage, la destruction de notre environnement, la corruption et la xénophobie.*¹⁰¹

Georges Pfeiffenschneider - Solution partagée sur la plateforme de discussion

100 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

101 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

123/355

« DES NOTES SUR LA SPIRITUALITÉ »^{LI}

Contrairement à d'autres espèces habitant cette planète, l'être humain n'est pas complètement dirigé par son instinct, mais dispose de la liberté de faire des choix et tout en ayant la responsabilité pour les conséquences engendrées par ses propres décisions et actions.

Depuis le siècle des Lumières, le pouvoir des religions dans notre hémisphère s'est retrouvé affaibli, par conséquent les valeurs de comportement approuvées par la société ont été perdues.

En même temps, le darwinisme et le positivisme ont commencé à se profiler, même si les religions demeuraient une composante importante.

L'effervescence de l'individualisme, allant de pair avec la pensée matérialiste, a engendré une communauté diversifiée, mais aussi dysfonctionnelle et divisée dans laquelle l'irresponsabilité, l'opportunisme et la satisfaction personnelle dominant. Les scandales répétitifs dans toutes les sphères de la société le témoignent tous les jours.

Une vraie vie communautaire n'est plus possible dans un environnement du « survival of the fittest » comme ce dernier supporte avant tout la croissance cancéreuse de l'avidité, des individus impitoyables et des groupes qui mettent en danger la vie des autres et de la planète pour maximiser leurs gains à court terme.

La solution couramment utilisée pour s'adapter au comportement irresponsable des individus et des groupes est celle des contrôles externes continus comme les contrôles de sécurité ou la caméra-surveillance. Tous ces outils de contrôles nourrissent un climat de soupçon et de la peur.

En même temps, les coupables renforcent ces contrôles en créant des détours ingénieux et en corrompant leur entourage.

Donc, si on veut vivre dans une société équitable et soutenable, nous devons cultiver davantage la spiritualité et des valeurs comme l'honnêteté, la justice, la générosité, et la responsabilité en particulier.¹⁰²

Georges Pfeiffenschneider - Solution partagée sur la plateforme de discussion

124/355

« VIVE LA FAMILLE »

Modèle pour faciliter la vie commune en famille.

Dès que le médecin spécialiste (gynécologue) constate que la femme est enceinte, le patron du père de l'enfant et le patron de la mère en question doivent les libérer pour 2 heures par semaine. Les parents doivent pendant ce temps consulter une personne qui a fait des études dans la psychologie, pédagogie, sociologie... (par exemple réformer les éducateurs qui travaillaient dans une crèche; comme les crèches deviennent de moins en moins importantes) jusqu'à l'âge de 16 ans de l'enfant. De même les parents - vivant dans un ménage, ou bien séparés - doivent trouver un accord, qui des deux responsables prend un poste à mi-temps. Ce poste peut être pris entièrement par une personne, ou bien peut être divisé entre les parents - p.ex. la mère se décide pour les premières quatre années, le père prend les huit années suivantes et la mère de nouveau les quatre dernières années, etc., tout en restant flexible dans cette organisation.

La personne qui a le mi-temps garde une cotisation entière dans la caisse de sécurité sociale et dans la caisse de retraite. En plus, elle reçoit une petite prime supplémentaire.

Les personnes qui se décident de rester à la maison, reçoivent aussi une cotisation entière dans les deux caisses, et une prime beaucoup plus élevée que celle du mi-temps. Alors dans un couple toute personne serait assurée lors d'un divorce.

La consultation d'un professionnel aide à faciliter l'éducation. Par exemple, si les instituteurs constatent qu'il y a un problème important, ils parlent d'abord aux parents, si rien ne change, ils peuvent contacter le professionnel qui soutient les parents, et lui il peut mettre le point sur cette situation et aider les parents à résoudre le problème existant. Il y a toujours un suivi. De même les parents eux-mêmes ont un conseiller qui les aide dans des situations délicates.

Avec ce système, les parents auraient la possibilité de reprendre la responsabilité pour leurs enfants, de suivre l'évolution de leur enfant et d'éduquer eux-mêmes leurs enfants... Il existe de nouveau une famille!

Quant à l'économie, le chômage baisse, comme il y a constamment des postes à mi-temps libres, les gens peuvent vivre selon un certain standard, ce qui fait évoluer l'économie du pays...

Ajill - Solution partagée sur la plateforme de discussion

102 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

« [...] les parents - vivant dans un ménage, ou bien séparés - doivent trouver un accord, qui des deux responsables prend un poste à mi-temps [...] les parents auraient la possibilité de reprendre en mains l'éducation de leurs enfants [...] Il existe de nouveau une famille ! »

Ajill – Solution partagée sur la plateforme de discussion

125/355

« POUR UN MONDE SANS DROGUES »^{Li}

[...] Nous devrions nous mobiliser pour un monde libéré des drogues. Il s'agirait de trouver une solution au niveau mondial comme le problème s'étend sur tous les pays du monde. La technique appliquée jusqu'à présent ne semble pas porter ses fruits. Basés sur des méthodes répressives, la Police et la justice n'arrive pas à contrôler ce phénomène. Il faut réaffecter davantage les moyens financiers dans la prévention au lieu de les gaspiller dans la répression. La prévention peut se faire sous forme de campagne, dont le but est d'éclairer les jeunes des conséquences néfastes de la consommation de drogue. [...]¹⁰³

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁰³ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

5.5. Discrimination et égalité de traitement

La discrimination, c'est le fait de traiter des personnes de manière à les priver d'un service ou d'une chance quelconque sans raison objective valable. Les origines de la discrimination sont souvent dues à une réaction défensive, à une menace appréhendée ou à un sentiment de supériorité. Afin de lutter contre toutes formes de discrimination, des institutions comme l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) et le Centre pour l'égalité de traitement (CET) ont lancé des campagnes d'information et de sensibilisation à ce sujet. Néanmoins, selon l'avis du CET notamment, des progrès restent à faire.

126/355

« LA POLARISATION DE LA SOCIÉTÉ »^{Liii}

Le mariage homosexuel, les Roms.... Il y a le sentiment que nous érigeons plus de barrières que nous en démantelons. Nous polarisons beaucoup. Des craintes et peurs sont attisées, ce qui n'est pas d'un grand secours.¹⁰⁴

Marc Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

127/355

« REGROUPEMENT DES MOTIFS DE DISCRIMINATION »

Dans son rapport annuel de 2009, le CET avait invité le Gouvernement à élargir les domaines d'application de la loi du 13 mai 2008 en prenant les mêmes domaines que ceux que l'on retrouve dans la loi du 28 novembre 2006 et d'inclure le sexe comme motif de discrimination dans la loi du 28 novembre 2006, au même titre que les autres motifs pour les mêmes domaines d'application.

Le CET souhaite également qu'au niveau ministériel, les six motifs de discrimination couverts par la législation sur l'égalité de traitement se retrouvent dans un même ministère. Ce regroupement ferait disparaître une éventuelle hiérarchie entre motifs et aurait l'avantage de n'avoir qu'un seul interlocuteur au sein du Gouvernement.

Sur cette même lancée, un Comité interministériel devrait exister pour chaque motif de discrimination.

CET - Solution partagée sur la plateforme de discussion

104 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

128/355

« PROMOTION DES POLITIQUES D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT »

En Irlande du Nord, la section 75 du « Northern Ireland Act » de 1998, entrée en vigueur le 1 janvier 2000, prévoit une obligation légale pour toute autorité publique à exécuter ses missions en promouvant l'égalité de traitement.

Ainsi, chaque autorité publique doit tenir compte d'une amélioration des bonnes relations entre personnes de différente conviction religieuse, politique ou d'appartenance raciale.

Ces obligations légales sont implémentées à travers des plans d'actions approuvés par la Commission d'égalité nord-irlandaise et évalués systématiquement.

Le CET est d'avis que l'Etat luxembourgeois devrait également faire le premier pas dans la promotion de politiques d'égalité de traitement pour chaque motif de discrimination. Cette politique doit se refléter aussi bien dans les travaux quotidiens des agents étatiques que dans les relations du personnel entre lui et du personnel avec le grand public.

CET - Solution partagée sur la plateforme de discussion

« [...] l'Etat luxembourgeois devrait également faire le premier pas dans la promotion de politiques d'égalité de traitement pour chaque motif de discrimination. Cette politique doit se refléter aussi bien dans les travaux quotidiens des agents étatiques que dans les relations du personnel entre lui et du personnel avec le grand public. »

CET – Solution partagée sur la plateforme de discussion

129/355

« LA COLLECTE DES DONNÉES RELATIVES AUX DISCRIMINATIONS »

Dans son rapport annuel de 2009, le C&T avait écrit : « La collecte et analyse conséquentes et ventilées par motifs, domaines etc. de données sur l'égalité de traitement permettrait aux décideurs politiques de cibler davantage leur travail afin d'augmenter la protection des victimes ».

Ainsi, le manque de données risque de laisser certains phénomènes non découverts et pourrait ainsi laisser supposer qu'il n'existe pas de discriminations. Cette constatation reste toujours d'actualité. Il faut impérativement harmoniser le recensement sur les données relatives aux discriminations et développer une typologie des différentes données. On devrait prédéfinir un schéma de renseignements à intégrer dans les rapports annuels des acteurs concernés.

Il faudrait également sensibiliser le STATEC à procéder à un mainstreaming de ses instruments de mesure et à développer des indicateurs typiques pour le Luxembourg. De même, il faudrait systématiser la collecte des données du système judiciaire.

Le C&T est bien évidemment disposé à aider à développer une méthodologie standard pour le recensement.

C&T - Solution partagée sur la plateforme de discussion

130/355

« HARCÈLEMENT SEXUEL »

D'après l'article L. 245-4. (2) du Code du travail « [...] l'employeur est obligé de veiller à ce que tout harcèlement sexuel dont il a connaissance cesse immédiatement [...] » et d'après l'article L.245-8. « L'Inspection du travail et des mines est chargée de veiller à l'application des dispositions [...] ».

Selon le C&T, cette formulation ne donne à l'ITM aucun moyen de répression ni de sanction à l'encontre du ou des auteurs d'harcèlement sexuel.

La convention du 25 juin 2009 relative au harcèlement et à la violence au travail conclue entre partenaires sociaux ne prévoit également que des « mesures appropriées » qui peuvent comprendre des actions disciplinaires et des sanctions qui peuvent aller jusqu'au licenciement.

Le C&T est d'avis que c'est le rôle du législateur de prévoir des échelons de sanctions pour les harceleurs et de donner à l'ITM les moyens nécessaires à l'exécution de son rôle.

Enfin, le C&T plaide pour une meilleure protection des victimes au cas où le harceleur est l'employeur lui-même.

C&T - Solution partagée sur la plateforme de discussion

131/355

« COLLABORATION JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DES DISCRIMINATIONS »

Pour pouvoir « apporter une aide aux personnes qui s'estiment victimes d'une discrimination en mettant à leur disposition un service de conseil et d'orientation visant à informer les victimes sur leurs droits individuels, la législation, la jurisprudence et les moyens de faire valoir leurs droits », tel que l'article 10 § 3 de la loi du 28 novembre 2006 le prescrit, le CET ressent le besoin de pouvoir recourir à un réseau d'experts.

Voilà pourquoi la mise en place d'un réseau d'avocats spécialisés dans le domaine des discriminations et la possibilité de collaboration avec ce réseau seraient d'une grande valeur.

CET - Solution partagée sur la plateforme de discussion



132/355

« INTERDICTION EXPLICITE DE LA DISCRIMINATION MULTIPLE »

Les directives européennes, de même que la législation luxembourgeoise, reconnaissent que des motifs de discrimination peuvent se chevaucher, mais une interdiction explicite de discrimination multiple n'existe pas.

Pour le moment, le défenseur d'une victime retient surtout un motif, donc forcément le plus saillant.

Une interdiction concrète permettrait déjà d'éveiller une certaine conscience pour ce phénomène et protégerait davantage les victimes de discriminations.

Il existe différentes manières de reconnaître la discrimination multiple dans la législation nationale.

A l'instar de la législation roumaine par exemple, l'on pourrait prévoir qu'une discrimination basée sur deux ou plusieurs motifs constituerait une circonstance aggravante.

Actuellement, un amendement du Parlement européen prévoit d'introduire le concept de discrimination multiple et de discrimination par association dans la proposition de directive du Conseil relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle.

CET - Solution partagée sur la plateforme de discussion

133/355

« SENSIBILISATION ET FORMATION »

La loi du 28 novembre 2006, qui crée le CET, ne prévoit pas expressément de lui donner une mission de sensibilisation du grand public.

Sensibiliser la population aux questions d'égalité de traitement et de discrimination est un sujet transversal d'une telle envergure qu'il s'agit d'une gageure majeure qui nécessite à part l'aide et le support gouvernementaux, les moyens financiers et organisationnels adaptés.

Le CET est d'avis que la sensibilisation à l'égalité de traitement doit commencer et que la prise de conscience pour le sujet doit être éveillée, dès le plus jeune âge. Voilà pourquoi le CET demande que l'égalité de traitement entre toutes les personnes et le concept de diversité fassent partie intégrante du plan d'étude dès le cycle 1 de l'école fondamentale.

Pour les adultes, le CET voit également la nécessité d'une sensibilisation et d'une formation continue.

Dans le secteur public, il verrait bien l'introduction d'une formation obligatoire dans le cadre des cours enseignés à l'INAP, tandis qu'atteindre le secteur privé lui semble moins évident, mais également important.

A ce niveau, le CET accueillerait une incitation des institutions de formation professionnelle à proposer une offre au niveau des formations professionnelles continues dans le but de promouvoir les bénéfices concrets d'une politique de diversité au sein des entreprises.

Il serait également souhaitable que les partis politiques sensibilisent et forment davantage leurs membres et surtout leurs femmes et hommes qui assument une responsabilité politique sur cette thématique.

Dans la même mesure, il est important d'instaurer une surveillance dans de nombreux domaines (éducation, médias, ...) afin d'éliminer toute communication véhiculant des comportements et stéréotypes discriminatoires.

CET - Solution partagée sur la plateforme de discussion

134/355

« UN MONDE DE CONTRASTE ET D'INÉGALITÉS »

Notre monde est fait d'inégalité, ce qui est étonnant en soi, étant donné le « poids lourd législatif » dont nous disposons (p.ex. droits fondamentaux inclus dans les traités européens, droits constitutionnels, loi sur l'égalité des chances).

Marc Muller - Atelier thématique du 13/04/2013

135/355

« EGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE HOMMES ET FEMMES »

L'Etat devrait assumer un rôle modèle dans la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail. L'Etat pourrait offrir les mêmes chances dans les ministères ainsi que dans les entreprises où il tient des participations.

Participant - Europacafé 30/06/2013

136/355

« EXPLOITER DAVANTAGE LES TALENTS DES FEMMES »

Les talents des femmes ne sont pas souvent reconnus en entreprise au plus haut niveau de leur hiérarchie, au-dessus du fameux plafond de verre. La situation est plus équilibrée dans les pays du Nord de l'Europe tandis que le Luxembourg est le bon dernier de la classe. De nombreuses études ont analysé cette situation et ont montré d'une manière convaincante combien elle est préjudiciable pour les entreprises ayant une proportion inférieure à 30% de femmes en position de cadres supérieurs. Ce message a peu été entendu, même depuis la crise internationale, tant sont puissants les privilèges des hommes attachés à leur pouvoir.

Bernard Baudalet - Solution partagée sur la plateforme de discussion



11

12

13

14

15

16

17

18

6

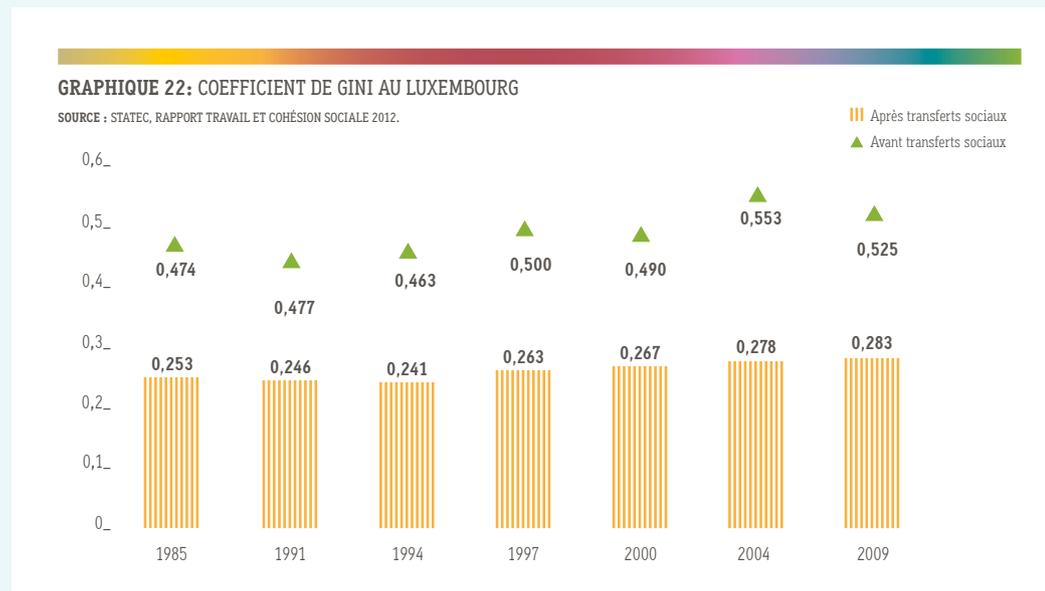
SOLIDARITÉ ET SANTÉ

La solidarité est un lien social reliant les différents groupements vivant dans une même collectivité. Ce lien sert en premier lieu à sauvegarder la cohésion sociale et peut prendre des dimensions diverses comme la solidarité entre les différentes catégories socio-professionnelles, entre les résidents et les frontaliers, ou bien encore entre les différentes générations. Cette énumération est bien entendu non-exhaustive.

La solidarité peut prendre place entre les individus de manière volontaire ou bien par un système imposé au niveau étatique. Lors de l'épopée industrielle, une époque où l'économie du libre-marché commençait à s'imposer, l'Etat a plutôt pris une position en retrait et a adopté une approche de « laissez-faire ». C'était une période de forte croissance économique, et ce système permettait une meilleure efficacité en termes d'attribution des facteurs de production, mais créait aussi des inégalités au niveau social. Afin d'éviter des tensions entre les différents groupes socio-professionnels, l'Etat a commencé à s'inspirer des évolutions récentes dans les pays limitrophes où un interventionnisme plus approfondi s'est développé pour sauvegarder la cohésion sociale. Ainsi, l'Etat-providence selon le modèle bismarckien, fondé en Allemagne par des lois sociales promulguées aux alentours de 1880, a émergé. Ce dernier repose singulièrement sur le mécanisme des assurances sociales, dans lequel les prestations sont la contrepartie de cotisations (ce mécanisme inclut la prévention du risque maladie, la vieillesse et les accidents du travail pour les actifs uniquement). Après la Seconde Guerre mondiale, le processus de socialisation s'est élargi : c'était la genèse progressive d'un système généreux et surtout universel de sécurité sociale : toute la population est concernée, et non plus la seule population active (couverture des risques sanitaires et sociaux). Jamais l'Etat-providence n'a été si présent.

L'impact du modèle social se reflète clairement dans le coefficient de GINI¹⁰⁵. En effet, sans les transferts sociaux (allocations de chômage, allocations familiales...) le coefficient pour 2009 s'élève à 0,525 au lieu de 0,283 lorsque ces derniers sont inclus. Ceci souligne l'importance des transferts sociaux, garant majeur de la cohésion sociale au Luxembourg.

Actuellement, en phase de tourmente économique et de blocage du dialogue social, le modèle social en place est souvent remis en question, notamment en termes d'efficacité et de pérennité. Rien de surprenant que les idées partagées ci-dessous reflètent le débat entre la responsabilité individuelle et la responsabilité sociale. Les points abordés s'intéressent également aux alternatives au revenu minimum garanti, à la réforme de la sécurité sociale ou à une harmonisation (minimale) du système social au niveau européen. A ceci s'ajoute un débat autour de la non-discrimination et des inégalités. Le dernier paragraphe concerne les enjeux dans le domaine de la santé et met en avant des réflexions qui pourront davantage améliorer notre bien-être.



¹⁰⁵ Le coefficient de Gini est une mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale. Ce coefficient est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays.

6.1. RMG et revenu de base inconditionnel

Le revenu minimal garanti (RMG) est-il financièrement abordable ? Cette polémique divise les opinions en deux camps opposés. Les uns pensent que le niveau élevé du RMG peut se répercuter négativement sur l'économie marchande. Ceux qui bénéficient du RMG ne seraient pas véritablement incités à se réinsérer dans le marché de l'emploi. Les autres plaidant en faveur du RMG, relèvent le coût de vie élevé, et considèrent le RMG comme un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté, parce qu'il permet de réduire au moins la pauvreté monétaire. Certaines idées énumérées ci-dessous proposent par ailleurs des alternatives au système actuel.

137/355

« REVENU DE BASE INCONDITIONNEL »

Il faudrait introduire le revenu de base inconditionnel (voir sous : www.grondakommes.lu).

Une Initiative Citoyenne Européenne est en cours (voir sous : <http://basicincome2013.eu/>)

Pourquoi soutenir le revenu de base inconditionnel ?

Chacun a le droit à une vie digne en tant qu'être humain (voir charte des droits de l'homme). Ceci ne doit pas rester une promesse théorique mais il faut assurer les moyens financiers nécessaires.

- *Réduire la bureaucratie. Entre autres à cause de la bureaucratie une partie considérable de personnes doivent vivre (temporairement) dans la misère en attendant qu'ils réussissent à passer les démarches administratives. Plus simple qu'inconditionnel est difficilement faisable.*
- *Il n'y a pas de problème pour le donner aussi aux riches car ils le remboursent via les impôts qu'ils paient.*
- *De nombreuses aides de l'Etat sont perdues lorsqu'on accepte une activité rémunérée. Avec le système du revenu de base il est rentable d'accepter un travail rémunéré dès le premier Euro gagné.*
- *Le revenu de base peut être considéré comme un subside du travail. Grâce à ceci de nombreux travaux qui ne sont pas, ou difficiles, à payer peuvent devenir bon marché. Ceci peut constituer une réponse*

intéressante aux défis que constitue la concurrence des pays à main d'œuvre bon marché. En subsidiant le travail et pas seulement les investissements, des secteurs qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre comme l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, etc. deviennent compétitifs par rapport à l'agriculture industrielle, les centrales nucléaires, les énergies fossiles, etc. Le besoin croissant en main d'œuvre pour la garde d'enfants, l'éducation, la gérontologie, etc. peuvent être financés plus facilement. Ceci contribue aussi à réduire le chômage.

- Si le revenu de base assure une vie digne à ma famille, je peux plus facilement reprendre des études ou prendre le risque de devenir indépendant ou de créer une petite société. De cette façon le revenu de base contribue à l'amélioration de la qualification et favorise la création d'entreprises.
- Les discussions sur le montant nécessaire pour financer une vie digne et l'exemple des personnes qui se contentent d'un revenu de base vont contribuer à freiner la consommation excessive.
- Aujourd'hui la majorité des personnes ont les moyens pour financer une vie digne. Le surplus à financer pour que chacun ait ces moyens est relativement faible. Dans les modèles de financement courants, le revenu de base remplace de nombreux revenus et allocations existants entièrement ou partiellement. La réduction de la bureaucratie et l'effet positif sur notre économie vont contribuer à financer le surplus.
- Le revenu de base sera introduit par une évolution lente p.ex. en augmentant progressivement le montant et en commençant par les plus pauvres.

Guy Schaeffer - Solution partagée sur la plateforme de discussion

« Il faudrait introduire le revenu de base inconditionnel. [...] Chacun a le droit à une vie digne en tant qu'être humain (voir charte des droits de l'homme). Ceci ne doit pas rester une promesse théorique mais il faut assurer les moyens financiers nécessaires. »

Guy Schaeffer – Solution partagée sur la plateforme de discussion

138/355

« L'ALTERNATIVE AU RMG »

Le RMG n'est pas un bon système car sous prétexte de solidarité il permet à certains de vivre d'une rente sans contrepartie, et cela payé par ceux qui travaillent (ou ont la chance de travailler).

Bien sûr qu'il ne faut pas laisser qui que ce soit sur le bord de la route et le RMG permet d'éviter cela, mais, de mon avis, il serait bien mieux d'établir un droit au travail qui permettrait à ceux qui en ont plus de travailler pour la collectivité pour un salaire équivalent au RMG, le tout accompagné par des formations et un encadrement professionnel pour permettre un retour sur le marché du travail au plus vite.

Je pense que ce serait beaucoup mieux car cela permettrait de maintenir les bénéficiaires actuels du RMG au travail, et de mettre de côté les profiteurs professionnels car ils devront choisir entre travailler ou ne rien toucher.

Je ne suis pas pour le revenu universel sans condition, ni pour un RMG qui s'en rapprocherait.

j2p3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

139/355

« UN ASSAINISSEMENT GÉNÉRAL DES DIVERSES ALLOCATIONS »

Nous sommes fiers de notre système de sécurité sociale très performant et cela à juste titre. Mais osons réfléchir sans a priori sur son efficacité et sa pérennité.

Il est clair que notre RMG est trop généreux : il tue la responsabilité du bénéficiaire vis-à-vis de son propre avenir. Il y a sûrement moyen

de faire mieux avec moins ! Par exemple le niveau du RMG pourrait être lié à l'âge, au lieu d'être invariant à 60% du revenu médian pour toutes les tranches d'âge, il pourrait être de 50% pour la tranche d'âge 50/60, 40% pour 40/50, etc. Cela inciterait les plus jeunes à plus d'efforts pour (re)trouver un emploi. Les règles de cumul au niveau du ménage devraient aussi être revues afin de ne pas tuer l'envie de travailler pour gagner plus. Quant aux indemnités de chômage, elles peuvent être révisées à la baisse, puisque l'individu aurait droit de toute manière au RMG remodelé. Par ailleurs les aides à la formation, déjà disponibles pour les plus jeunes, devraient devenir un droit, indépendant de l'âge du bénéficiaire.

Avec un RMG universel, modulé comme ci-dessus, la liaison des salaires ou rentes à l'indice du coût de la vie devient inutile, puisque le RMG est calqué sur le revenu médian de toute la population et évolue proportionnellement.

Il s'agirait aussi d'une solution élégante au « mur des pensions » puisque le mécanisme du RMG est indépendant de la longévité de la population, car on ne peut pas raisonnablement penser que les bénéficiaires vivraient systématiquement plus longtemps que les payeurs nets. Le RMG est par ailleurs pratiquement égal au tiers des pensions qui reste à la charge de l'Etat et s'y substituerait. Le reste des rentes resterait financé par les Caisses de Pension que le travailleur devrait cependant pouvoir choisir librement, afin de faire jouer à son avantage la concurrence.

Néanmoins, un danger guette notre système de sécurité sociale tellement généreux : Il risque d'agir comme aimant pour attirer des « profiteurs ». Mais le danger existe déjà aujourd'hui. Jusqu'ici la clause de résidence et les difficultés administratives accumulées pour éviter les abus en la matière ont suffi. Cependant il faut rester vigilant.

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion



140/355

« EVOLUTION DU RMG EN UN DROIT AU TRAVAIL »

Je ne peux imaginer que l'on puisse percevoir de l'argent (RMG) sans rien faire, et ainsi s'installer dans une dépendance aux autres.

J'aimerais suggérer ici l'idée de remplacer le RMG par un droit au travail, et donc tous les bénéficiaires du RMG actuels pourraient bénéficier d'un droit au travail. Ce travail consisterait à travailler sous le contrôle des communes (ou de toutes sociétés publiques ou syndicat d'eau, etc.), mais le salaire (RMG) serait payé par l'Etat.

Les communes auraient en contrepartie l'obligation de former les personnes encadrées, et bénéficieraient de personnel (sans frais) pour encore plus améliorer la qualité de vie des habitants.

Cela permettrait de remettre des gens en difficulté sur le chemin du travail, tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences/qualifications pour un nouveau départ dans leur vie professionnelle.

Enfin, cela découragerait aussi les profiteurs (il y en a toujours, et en général on ne voit qu'eux et même s'ils sont minoritaires) de s'installer dans l'idée de recevoir une rente à vie sans rien faire.

J2P3 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

6.2. Réforme du système de sécurité sociale et Responsabilité sociale

Un taux de chômage en hausse, une démographie vieillissante, des besoins de soins de santé croissants... sont parmi les défis les plus importants auxquels notre système de sécurité sociale fait face.

141/355

« ALIGNER LE MODÈLE SOCIAL AU MODÈLE DE PRODUCTIVITÉ »

Même si on n'a pas vraiment vécu la crise de manière comme elle a été ressentie dans les pays périphériques, le modèle luxembourgeois n'est pas soutenable dans les conditions actuelles. Il vaut mieux aligner le modèle social au modèle de productivité du pays.

Georges Bach - Europacafé 30/06/2013

142/355

« FISCALISER LA SÉCURITÉ SOCIALE »

Nous devons changer notre façon de concevoir la sécurité sociale. Le système est financé en grande partie via les cotisations. Certains éléments de financement proviennent, de facto, du rendement fiscal. En Scandinavie, le système est entièrement fiscalisé. Un tel système aiderait d'un côté à augmenter la compétitivité des entreprises et de faire participer, d'autre part, celles qui ont les moyens, étant donné qu'elles engrangent des bénéfices.

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013



« Nous devons changer notre façon de concevoir la sécurité sociale. [...]

Un système fiscalisé aiderait d'un côté à augmenter la compétitivité des entreprises et de faire participer, d'autre part, celles qui ont des moyens, étant donné qu'elles engrangent des bénéfices. »

Robert Urbé - Atelier thématique
du 13/04/2013

143/355

« IMPÔT SOCIAL POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE L'OUTSOURCING »

« L'outsourcing », produire au moindre frais en délocalisant l'entreprise avec le know-how et le capital acquis à l'intérieur. Ensuite vendre la production aux pays d'origine qui ont les ressources nécessaires pour payer le produit. A cela il faut une barrière. Car cela active une spirale d'appauvrissement et de chômage dans la région délaissée. Ne faudrait-il pas instaurer un impôt social à prélever sur le paiement de la facture qui égalise le prix de la production interne ?

Retter François - Solution partagée sur la plateforme de discussion

144/355

« REDÉFINIR LE SEUIL DE PAUVRETÉ »^{LIV}

Afin d'obtenir un seuil de pauvreté plus objectif (jusqu'à présent 60% du revenu médian), il vaudrait mieux analyser l'exposition à la pauvreté en incluant tous les transferts sociaux, notamment les personnes âgées, parents avec jeunes enfants (chèques-services) et ceux touchant le RMG.¹⁰⁶

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

145/355

« RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES »

- Soutenir la responsabilité sociale des entreprises comme levier de performance économique des entreprises.
- Soutenir les efforts
 - de sensibilisation des entreprises aux avantages liés à un engagement en RSE,
 - d'accompagnement des entreprises, plus particulièrement des PME et TPE, dans l'appropriation de la démarche RSE,
 - de formation des entreprises à évaluer leurs performances et à se positionner en termes de RSE.
- Inciter les entreprises à formaliser leur démarche en se labellisant « ESR-Entreprise socialement responsable ».
- Faire progresser la RSE au niveau national en aidant à inciter les entreprises ayant un niveau élevé de maturité en RSE à échanger leurs meilleures pratiques.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

106 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

6.3. Harmonisation européenne des politiques sociales

Afin de sauvegarder la cohésion sociale au niveau européen, selon les idées énumérées ci-dessous, il semble opportun de rapprocher les systèmes sociaux des États membres, qui se trouvent dans une période de consolidation budgétaire.

146/355

« SALAIRE SOCIAL MINIMUM EUROPÉEN »

Instaurer un salaire social minimum européen.

Bertrand Mertz - Europacafé 30/06/2013

147/355

« FINANCER LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE EN EUROPE »

Les placements spéculatifs dans les paradis fiscaux se chiffrent à la somme du PIB des États-Unis et du Japon. Ce sont des revenus qui nous échappent pour financer le système de sécurité sociale en Europe.

Bertrand Mertz - Europacafé 30/06/2013

148/355

« HARMONISER LES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE EN EUROPE »

Les nouveaux pays membres, notamment les pays de l'est, n'ont jamais connu un système social aussi compréhensif que le nôtre. Afin de promouvoir la cohésion sociale au niveau européen, il s'agit bel et bien d'harmoniser davantage le système de sécurité sociale en Europe.

Bertrand Mertz - Europacafé 30/06/2013



6.4. Santé et bien-être

Les idées énumérées ci-dessous portent notamment sur l'amélioration de notre santé et de notre bien-être, mais aussi sur les réformes de l'assurance maladie.

149/355

« LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE »

[...] Nous allons travailler plus longtemps, nous vivons plus longtemps... comment y arriver ? Comment mettre en place des systèmes « durables » tant pour les entreprises que pour les êtres humains ? Existe-t-il des systèmes de prévention de la santé ? Qui prendrait en charge la prévention si elle existait ? Quel coût pour quel gain ? [...]

Laurence Falcetta - Solution partagée sur la plateforme de discussion

150/355

« AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL »

D'importants efforts devront être déployés pour améliorer le bien-être au travail, par exemple via la présence de kinésithérapeutes dans les entreprises.

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

151/355

« ASSURANCE MALADIE »

Réformer l'assurance maladie en menant à bien des réformes structurelles visant un gain d'efficacité du système à moyen et à long terme. L'accent doit être mis tout particulièrement sur les relations de la CNS avec les établissements hospitaliers et les prestataires de soins. L'approche prônée par l'UEL s'appuie sur une responsabilisation accrue de toutes les parties prenantes.

Accroître la spécialisation des services de soins de santé offerts au Luxembourg dans le but d'en augmenter la qualité tout en réduisant leurs coûts. L'objectif doit être d'optimiser la structure hospitalière en maximisant les synergies au niveau national, voire même régional, notamment en centralisant les activités administratives (utilisation des mêmes logiciels, coopération en matière d'achat en commun de médicaments, d'équipements, de fournitures etc.) et en externalisant les activités annexes (catering, nettoyage etc.).

Exploiter le potentiel de limitation des dépenses par l'introduction généralisée de la chirurgie ambulatoire.

Revoir la nomenclature des tarifs des prestataires en se dotant d'un outil retravaillé dans le but d'augmenter et la transparence et l'équité du système.

Prendre les mesures qui s'imposent du bilan décevant de l'introduction du statut salarié unique et doter le système de sécurité sociale des règles adéquates en terme de contrôle médical et administratif des malades et en introduisant une participation de ces derniers à l'indemnité pécuniaire de maladie, afin de lutter efficacement contre l'absentéisme abusif.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

152/355

« LES ACCIDENTS PEUVENT ÊTRE ÉVITÉS »^{LV}

Des grands comme des petits accidents peuvent être évités. Tous les accidents coûtant des vies, provoquant des souffrances auprès des proches, peuvent être évités. Ceci est possible en faisant des investissements dans des mesures préventives comme par exemple en encourageant la formation continue et l'implémentation de programmes de sécurité. Par exemple, la mise en œuvre de la politique de sécurité de l'entreprise Arcelor-Mittal est exemplaire. En fait, le nombre d'accidents s'élève presque à zéro, ce qui est une performance louable pour une entreprise d'une telle taille.

Souvent des accidents se produisent à cause d'une négligence. Le fait de ne pas « être présent » au moment donné peut avoir des conséquences néfastes. Afin d'éviter des accidents d'une telle envergure, il faut s'entraîner davantage à « être présent ». Avec l'ardeur et la bonne volonté, ceci est tout à fait possible...[...]»¹⁰⁷

Weisenik - Solution partagée sur la plateforme de discussion

107 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

153/355

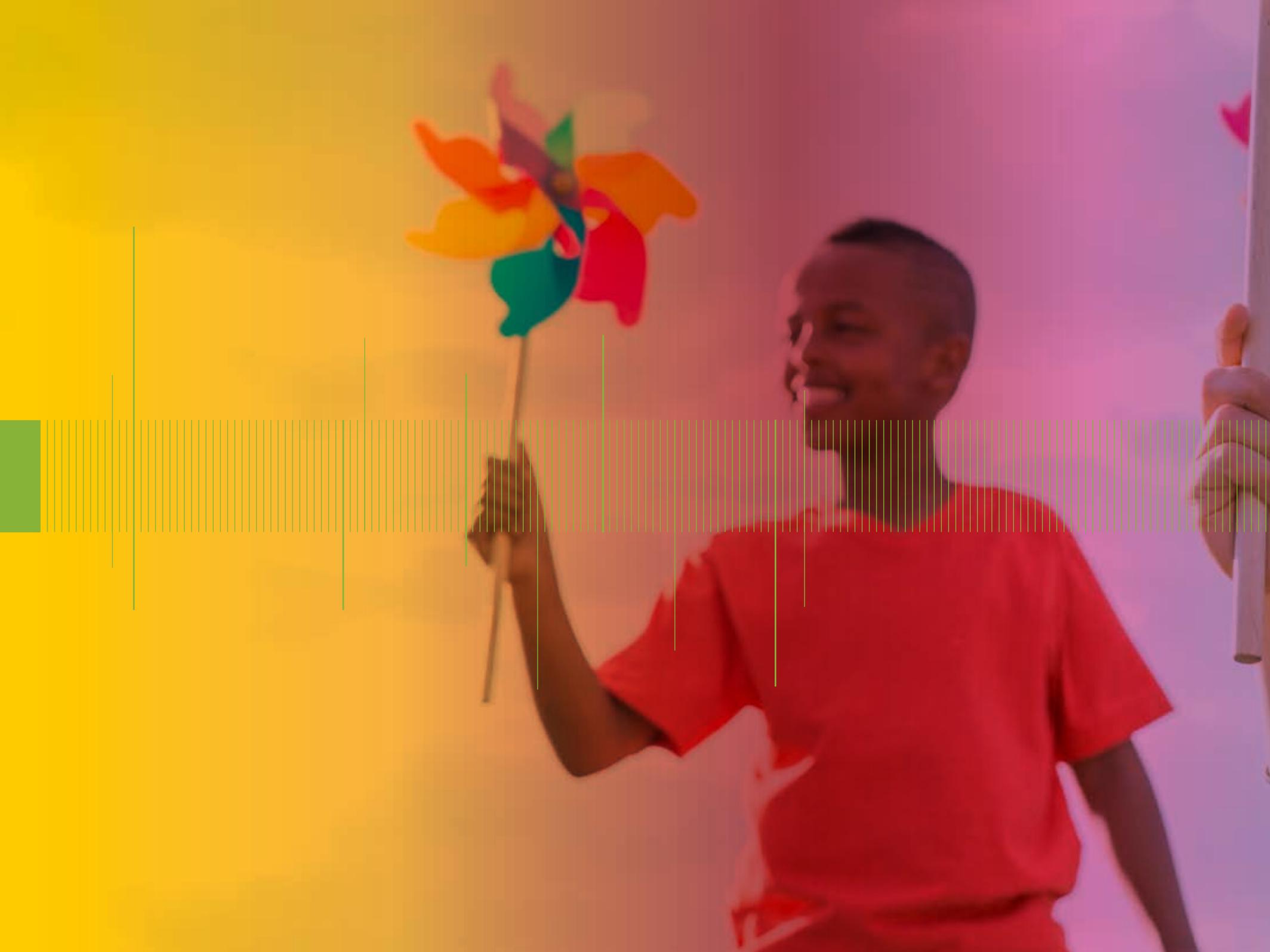
« ABOLITION DU SYSTÈME EXTERNE DE PAIEMENT »^{LVI}

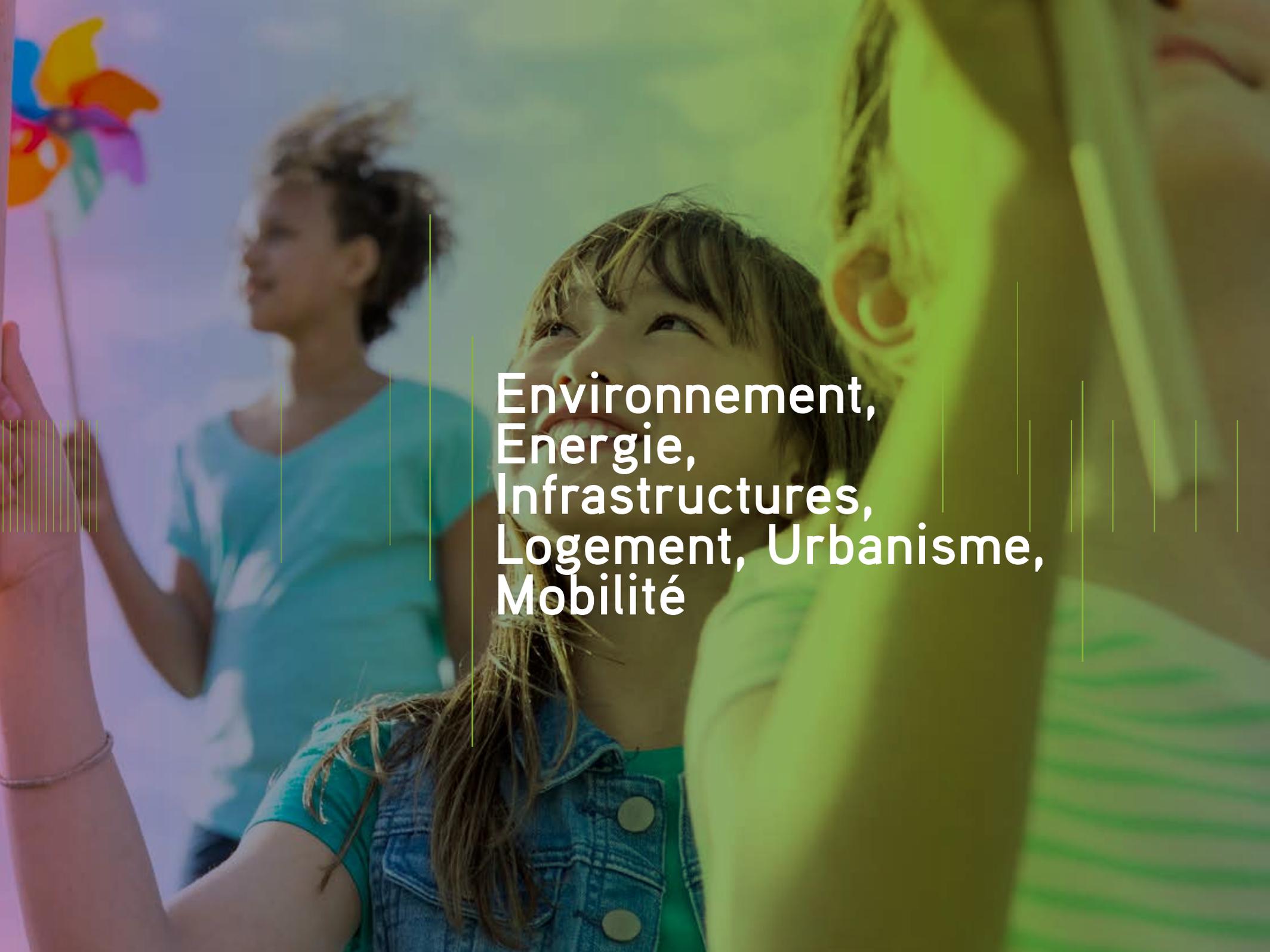
Abolition du système externe de paiement, sauf pour les personnes à faible revenu. Cette mesure permet non seulement de diminuer la surconsommation médicale, mais envisage également l'introduction d'une entité de surveillance pour les assurés dont le rôle de questionneur de la performance des procédures médicales est attribué.¹⁰⁸

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

108 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.





A young girl with brown hair and bangs, wearing a blue denim jacket over a teal shirt, looks upwards with a joyful expression. She is holding a colorful pinwheel. In the background, another person in a teal shirt is visible, also looking up. The scene is set outdoors with a bright, slightly hazy sky. The image has a soft, greenish tint and is overlaid with several vertical lines of varying lengths and colors (yellow, green, white).

Environnement,
Energie,
Infrastructures,
Logement, Urbanisme,
Mobilité

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

7.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Le Luxembourg se caractérise par une empreinte écologique non négligeable. Selon les dernières données disponibles¹⁰⁹, l'empreinte mesurée est, en effet, une des plus importantes au niveau global. La méthode pour mesurer l'empreinte s'appuie sur la consommation de ressources renouvelables (produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche etc.), sur l'occupation des sols par des infrastructures et sur la surface nécessaire pour absorber les émissions de CO₂. Il s'agit d'un exercice assez complexe en termes de comptabilisation des impacts environnementaux engendrés par les activités humaines sur le territoire luxembourgeois. Notamment, l'apport frontalier et les ventes des carburants aux non-résidents constituent des particularités importantes contribuant significativement aux émissions de CO₂ attribuées au Luxembourg. Or, même sans prendre en compte l'apport frontalier et « le tourisme à la pompe », le Luxembourg reste toujours un pollueur majeur et figure en tête de liste parmi les pays européens comme indiqué ci-dessous. Les raisons pour cette évolution inquiétante sont multiples, à savoir un niveau de vie élevé, un recours important au transport individuel, ou encore une consommation foncière importante (prédominance des maisons unifamiliales isolées). Les idées récoltées au cours du processus 2030.lu divulguent des tendances assez claires au sujet de la protection de l'environnement. Ainsi, selon les contributeurs, un changement de paradigme est fortement souhaité et les idées traitées ci-dessous font appel entre autres à une meilleure sensibilisation par rapport à l'environnement et une accélération de la transition verte au niveau politique.

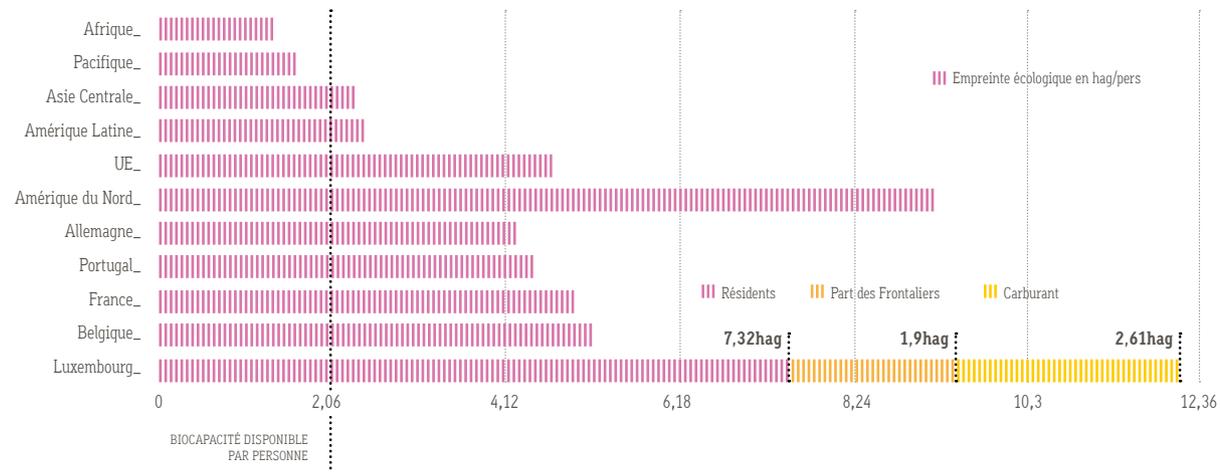
109 L'empreinte écologique du Luxembourg – www.myfootprint.lu.

En ce qui concerne le volet énergétique, le Luxembourg importe près de 98% de l'énergie consommée, dont principalement du gaz et des produits pétroliers. Concernant l'électricité, le Grand-Duché produit environ 50% de sa consommation nationale et environ 4% de cette consommation provient d'électricité produite au Luxembourg à partir de sources renouvelables. Même en quintuplant la quote-part d'énergie renouvelable produite au Luxembourg entre 2005 et 2020 et en réalisant des efforts substantiels dans le

domaine de l'efficacité énergétique, la structure de la consommation énergétique du pays ne changera guère d'un moment à l'autre. Donc, ce n'est pas si surprenant qu'au cœur des revendications partagées au cours de l'initiative se trouvent les énergies renouvelables ou bien une intervention plus proactive de la part des autorités publiques.

GRAPHIQUE 23 : EMPREINTE ÉCOLOGIQUE EN HECTARE GLOBAL PAR PERSONNE (HAG/PERS)¹¹⁰

SOURCE : WWW.MYFOOTPRINT.LU.



¹¹⁰ Un hectare global (hag) représente un hectare de forêts, de cultures, de pâturages ou de surfaces de pêche ayant une productivité égale à la moyenne mondiale. Il représente la surface bio-productive de terre et d'eau disponible pour produire des ressources (grâce à la photosynthèse) et pour absorber les déchets générés par les sociétés humaines, compte tenu des systèmes de gestion et des techniques d'extraction actuelles. Ainsi, l'hectare global par personne indique le nombre d'hectares nécessaires pour conserver le mode de vie d'un habitant.

7.1. Promotion des énergies renouvelables

Ensemble avec les Etats insulaires de Malte et de Chypre, le Luxembourg est un des pays les plus dépendants énergétiquement au sein de l'Union européenne; c'est-à-dire un pays qui doit importer la majeure quote-part des produits énergétiques consommés sur son territoire. Ainsi, il n'est guère étonnant que les idées recueillies s'intéressent avant tout à la promotion des énergies renouvelables sur le sol luxembourgeois. Si le consensus semble régner autour de la nécessité de promouvoir la production décentralisée d'énergie, les priorités afférentes (le photovoltaïque, l'énergie éolienne, la boue d'épuration, la géothermie, etc.) ne font pas l'unanimité, tout comme les enjeux relatifs aux subsides étatiques, comme il ressort aisément des pistes de réflexion reproduites ci-après.

154/355

« LES ÉNERGIES RENOUVELABLES »

Toute « énergie » produite par eau / vent / solaire / pompe de chaleur doit être promue par l'Etat et les communes!

Exemple : En 2013 l'Etat a soutenu l'investissement dans le photovoltaïque, de telle façon, que le retour sur investissement était d'environ 6 années !!!!

Neyensn - Solution partagée sur la plateforme de discussion

155/355

« DÉSAVANTAGES DU BIOGAZ »

La géothermie, oui. Le biogaz non, s'il faut importer en Europe des compléments comme le maïs pour rentabiliser la production. Les producteurs de biogaz ne se contentent pas des sous-produits de l'élevage et éventuellement de l'agriculture locale. Car dans ce cas les unités de production de biogaz seraient en nombre limité. Ils rentabilisent des unités de production souvent surdimensionnées avec l'apport de matières végétales importées, et souvent hors d'Europe. Dans ce cas le bilan est défavorable à la protection du climat, et aux terres agricoles utilisées conflictuellement contre une alimentation humaine finale.

Michel-Pierre Colin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

156/355

« ENERGIES PEU EXPLORÉES AU PAYS »

On ne cesse de parler de photovoltaïque ou d'éolien, mais pas beaucoup de biogaz, de biomasse et de géothermie (en particulier dans un cadre industriel). Au regard des importants efforts financiers que fait l'Etat pour soutenir la R&D, ne serait-il pas possible que des projets pilotes soient développés pour la géothermie, et que des soutiens soient donnés pour le biogaz ?

Il y a (une) société (luxembourgeoise) qui a inventé un système permettant de collecter des boues d'épuration (ou de process) avant que l'eau usée ne soit traitée, et ces boues (dites actives) pourraient être une excellente source d'énergie de biogaz.

Il y a dans des pays voisins des forages géothermiques à plus de 2 km de profondeur permettant de produire jusqu'à 40 MW vapeur pour un investissement de +/- 20 millions EUR. Cette vapeur peut ensuite être utilisée pour le chauffage collectif mais aussi pour de l'électricité.

Une centrale au gaz de 400 MW coût environ 300 millions EUR. La géothermie industrielle serait donc rentable, surtout qu'il n'y aurait plus besoin de gaz ...

j2p3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

157/355

« PELLETS 4 LUXEMBOURG » (P4L), UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE À L'INFINI »

Dans le plan d'action luxembourgeois des énergies renouvelables, pour ce qui est de la production de chaleur, l'objectif vise à atteindre, d'ici 2020, la production d'un million de tonnes équivalent en pétrole sous forme de chaleur soit environ 2,5 millions de tonnes de biomasse produites et livrées chaque année.

Cette quantité nécessite d'être mobilisée (des forêts, des champs, etc.). Le prétraitement est requis pour convertir une matière volumineuse en plaquette, en pellet ce qui facilite la logistique de la biomasse.

La référence à la biomasse est le pellet bois-énergie. Le CO₂ émis est récupéré par les arbres qui croissent mais sur un cycle de 10-20 ans. La démarche est vertueuse et doit être encouragée tout comme l'utilisation de biomasse d'origine herbacée-agricole.

Le projet P4L vise à mobiliser des groupes de citoyens au Luxembourg pour bénéficier de cette « supply chain ».

Quels sont les bénéfices ?

1. *Le pellet est environ 40% moins cher que le mazout (0,05€/kWh vs. 0,09€/kWh). Cette économie, réalisée en commun au sein d'une organisation (P4L), permet de se chauffer meilleur marché. Les économies faites financeront aussi l'efficacité de votre chauffage par l'isolation et la réduction de la consommation.*

2. Les biomasses d'origine herbacée-agricole vont être promues dans le cadre de la future politique agricole commune. 7% des surfaces agricoles, usuellement de moindre qualité, seront autorisées pour des plantes à croissance rapide et à absorption rapide du CO₂ sur 2-3 ans. Ces zones ont la double fonction de préserver la biodiversité animale et de fournir de l'énergie renouvelable, de la biomasse stockable. Cela concerne le Luxembourg.
3. Les quantités en demande ne proviendront pas toutes du Luxembourg. P4L a pour objectif d'importer des pellets de zones en surplus de biomasse, comme les Balkans. Cette activité permettra aussi de créer dans ces régions de l'emploi et lutter contre la pauvreté dans ces régions défavorisées grâce à un commerce équitable.

Patrick de Jamblinne - Solution partagée sur la plateforme de discussion

158/355

« FINI L'INTERMITTENCE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES »

On peut stocker localement l'électricité solaire et éolienne : Deux sociétés internationales ont déjà des solutions commercialisées : Hydrogenics (www.hydrogenics.com) et McPhy (www.mcphy.com).

Des producteurs existent dans beaucoup de communes. Mais les communes savent-elles qu'elles peuvent produire toute l'électricité qu'elles consomment, grâce au stockage local de leurs propres énergies renouvelables ?

Michel-Pierre Colin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

Pourtant il existe également des positions en faveur du nucléaire...

159/355

« INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE »

Vache Sacrée n°3 : le nucléaire. Le Luxembourg est viscéralement anti-nucléaire. Pourtant il supporte tous les désagréments potentiels du nucléaire (si pépin à Cattenom, le nuage ne s'arrêtera pas à Zoufftgen) sans les bénéficier. Il importe de l'électricité de France pour son industrie, donc nucléaire. Imaginez un réacteur dans le Nord du Luxembourg : le pays deviendrait de facto autonome et exportateur d'énergie pour ses voisins. Sans compter la filière de haute technologie que cela engendre et les réductions de CO₂. Bien sûr, il y a les déchets ; mais tous les pays nucléaires autour de nous ont ce problème aussi.

Ctascin - Solution partagée sur la plateforme de discussion



« L'énergie nucléaire accapare des dépôts géologiques communs à toute l'humanité, pour y déposer des déchets radioactifs qui perdureront pendant 3.000 générations ; et cela pour produire de l'énergie dont profite une seule génération. »

Jean Lamesch - Conférence de lancement du 20/03/2013

7.2. La sensibilisation et l'information environnementales

Un changement d'approche ou de mentalité ne peut être décrété. Ceci est particulièrement vrai pour les aspects relatifs à notre environnement. Les idées discutées dans le cadre de l'initiative 2030.lu accordent, ainsi, une grande importance à l'information et à la sensibilisation à tous les niveaux.

160/355 « LES CLASSES ZÉRO ÉMISSION »

Des efforts en matière d'éducation, dont l'instauration de « classes zéro émission » et les travaux pratiques pour changer les comportements dès le plus jeune âge, s'imposent.

Virginie Issumo - Contribution reçue par e-mail

« [...] l'instauration de « classes zéro émission » et les travaux pratiques pour changer les comportements dès le plus jeune âge [...] »

161/355 « SENSIBILISATION ET ENCOURAGEMENT DES CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES »

Au niveau des programmes de subventions, il subsiste des réglementations difficilement intelligibles. [...] L'Administration de l'environnement devrait simplifier les procédures afférentes et sensibiliser et encourager les citoyens afin de favoriser les constructions écologiques.

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013

162/355 « RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DÈS LE JEUNE ÂGE »

(Il faudrait) informer les jeunes du changement climatique et de l'empreinte environnementale dans le cursus scolaire. Cette base de connaissance leur permettra de créer une vision et de créer des produits et des services « propres ». Elle influencera les domaines économiques, sociaux, technologiques, logistiques, etc.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

7.3. Éléments de politique environnementale

Si l'information et la sensibilisation peuvent être considérées comme des conditions nécessaires, il ne s'agit pourtant guère de conditions suffisantes. Les autorités publiques peuvent, à travers des accents politiques pertinents, contribuer à accélérer la transition verte, comme en ressort des idées reproduites ci-après.

163/355

« LE RECYCLAGE »

Il faut atteindre un taux de recyclage 90% au plus vite ! [...]

Ainsi, notamment :

- *tous les emballages, en plastique ou non, doivent-être réutilisés, et pas seulement ceux pour lesquels il y a un paiement en contrepartie (au moment de l'achat) ;*
- *les déchets organiques doivent-être séparés à la source ;*
- *un paiement serait utile, uniquement pour les déchets non-recyclables.*

Neyensn - Solution partagée sur la plateforme de discussion



164/355

« RÉTABLIR UNE RELATION SAIN ET RESPECTUEUSE AVEC LA NATURE »

Le Luxembourg présente actuellement un flagrant déficit écologique et énergétique. En effet, le pays affiche des taux de consommations records pour un territoire aussi exigu. Si tous les pays du monde consommaient autant que le Luxembourg, il faudrait 6 planètes pour subvenir aux besoins de consommation.

En même temps le processus de raréfaction des ressources ne facilite guère les choses. Pour faire face aux menaces écologiques et énergétiques, il faut savoir davantage renoncer à nos modes de vie.

On peut les classer selon des « seuils de douleur », donc selon les niveaux de sacrifices à consentir pour leur mise en œuvre. Parmi les mesures ne provoquant pas ou peu de douleur se retrouvent des gestes basiques comme l'élimination des gaspillages, fuites et pertes évitables. Ces gestes simples ne suffisent cependant pas à modifier fondamentalement la donne. Pour cela il faudra prendre des mesures bien plus douloureuses, qui exigent un changement profond de nos habitudes et mentalités. L'homme devra notamment rétablir une relation plus saine avec la nature, dont il se sera trop éloigné pour ne plus la considérer que comme une ressource à exploiter. L'homme devra donc faire preuve de plus de respect et d'humilité dans son comportement quotidien.

Dans la même lignée, on pourra développer l'« urban mining », qui consiste à transformer systématiquement les déchets urbains en ressources, ou encore la densification de l'habitat et le partage ou la mise en commun d'équipements. Si ceci ne suffit pas, il faudrait probablement recourir à des méthodes encore plus douloureuses comme le rationnement des ressources ou l'implémentation de quotas de m² habités ou d'émission de gaz à effet de serre ; toutes des mesures qui iraient de pair avec un renchérissement des ressources et des aliments.

Pascale Junker - Atelier thématique du 11/05/2013



« Nous devrions apprendre à renoncer dès maintenant. Si on n'agit pas de manière vite, la transition sera douloureuse et pourrait éventuellement engendrer le rationnement des ressources ou l'implémentation de quotas de m² habités ou d'émission de gaz à effet de serre. »

Pascale Junker - Atelier thématique du 11/05/2013

165/355**« L'ÉCOLOGIE POLITIQUE »**

Au gouvernement luxembourgeois revient une responsabilité particulière afin de rétablir l'équilibre écologique. Par exemple, le gouvernement pourrait mettre en place, avec une partie des recettes tirées de la vente des carburants, une réserve monétaire pour parer aux crises écologiques et énergétiques, des plafonds fixes de consommation/émission ou encore des durées de vie minimum pour certains produits. De même, il faudrait réfléchir à taxer davantage les ressources, les déchets et les émissions plutôt que le travail qui est créateur de valeur ajoutée.

Pascale Junker - Atelier thématique du 11/05/2013

166/355**« PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : AUSSI AU TRAVAIL »**

Le recyclage et l'économie d'énergie, ce n'est pas qu'à la maison ! Ca doit être fait au travail aussi. C'est au travail que l'on gaspille le plus de papier, que l'on laisse les lumières allumées dans les couloirs et les toilettes toute la journée, qu'on jette tous ses déchets dans la même poubelle parce qu'on n'ose pas dire à son patron qu'on aimerait recycler, et parce que le patron est trop occupé à autre chose pour y penser.

L'Etat devrait mettre en place un audit d'environnement obligatoire pour les entreprises. D'abord celles de grande taille, puis les moyennes, puis les petites. Avec une phase d'information avant l'audit, une phase de conseil suite à l'audit et puis un 2^e audit 6 mois à un an plus tard. En cas de non-conformité suite aux recommandations émises, des amendes sévères seraient réclamées. Des contrôles « surprises » pourraient aussi être envisagés par la suite.

Au final, tout le monde y gagnerait : l'entreprise, l'Etat, le consommateur et la communauté.

Une fois cette valeur de « protection de l'environnement » intégrée par l'entreprise, ce sont les employés eux-mêmes qui en seront les premiers défenseurs. C'est également un bon argument auprès des consommateurs et des candidats à l'embauche.

8hkisr22 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

167/355**« ESPACES VERTS À BELVAL »**

Où sont les espaces verts à Belval ? De même les nouveaux bâtiments semblent gaspiller de l'énergie. Pendant des journées ensoleillées les volets se ferment et les lumières s'allument. On ne peut pas le contrôler vu que les bâtiments neufs sont construits ainsi.

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

8

INFRASTRUCTURE, URBANISME ET MOBILITÉ

La pression démographique qui est due au solde migratoire et naturel (excédent naturel de +1.800 et excédent migratoire de +11.000) et à l'accroissement du nombre de frontaliers constitue un défi crucial en termes d'infrastructure et de mobilité. Les infrastructures au Luxembourg sont, en général, de bonne qualité et n'ont rien à envier aux autres pays européens. Par exemple, les infrastructures dans le domaine de la technologie d'information et de communication sont considérées comme excellentes et sont souvent invoquées en tant qu'argument prépondérant des entreprises, spécialisées ou non, pour s'installer au Grand-Duché. Ainsi, il importe sans doute de garder les investissements dans les infrastructures à un niveau élevé, afin de ne pas pénaliser l'attractivité et la compétitivité du site luxembourgeois au niveau mondial, et afin de répondre efficacement aux besoins des citoyens et des entreprises.

Parmi les idées discutées, on retrouve également des propositions portant sur des secteurs longtemps « négligés » comme par exemple le tourisme, un pilier sous développé selon d'aucuns et qui pourra profiter à la diversification du tissu économique.

L'aménagement du territoire, un sujet abondamment abordé, consiste avant tout à favoriser la répartition des hommes et des activités dans l'espace qui soit à la hauteur pour répondre aux exigences de qualité de vie et aux normes environnementales. Un grand défi sera de répondre à la croissance démographique par le biais d'une politique d'aménagement durable et cohérente, permettant ainsi de redéployer ces changements dans des régions aptes à les accueillir.



Qui dit aménagement du territoire, dit mobilité. Selon de nombreux contributeurs, dans la Grande Région, le réseau transfrontalier des transports en commun ne répond pas suffisamment aux besoins existants. Le défaut d'ajustement des correspondances rend leur utilisation peu aisée. Ainsi l'écrasante majorité des frontaliers préfère la voiture, et seulement 14 % des frontaliers se rendant au Luxembourg plébiscitent les transports en commun. Le transport individuel devient ainsi un obstacle quotidien, engendrant stress, fatigue et perte de temps. La question du tram, un sujet qui a engendré des débats vifs entre ceux supportant l'idée du tram et ceux s'y opposant, se retrouve aussi parmi les propositions récoltées.

TABLEAU 1: MODE DE TRANSPORT DES FRONTALIERS POUR LE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL EN 2007 ET 2010

SOURCE ; ENQUÊTE « DÉPENSES DES FRONTALIERS », CEPS/INSTEAD, STATEC 2007 (5724 RÉPONDANTS) ; EMF 2010, CEPS/INSTEAD (7235 RÉPONDANTS). NOTE : DANS LE CAS DES DÉPLACEMENTS MULTIMODAUX, LE MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL EST CELUI AVEC LEQUEL LE FRONTALIER PARCOURT LA PLUS LONGUE DISTANCE.

		Voiture	Train	Bus	Total
Belgique	2007	89,5%	8%	2,5%	100%
	2010	88%	9%	3%	100%
Allemagne	2007	95%	1%	4%	100%
	2010	90%	2,5%	7,5%	100%
France	2007	89%	9,5%	1,5%	100%
	2010	83%	11,5%	5,5%	100%
Total	2007	91%	7%	2%	100%
	2010	86%	9%	5%	100%

8.1. Les grands enjeux de la mobilité

Pour faire face aux grands enjeux liés à ces tendances, les autorités publiques devraient faire le choix de planifier, développer et gérer les réseaux de transport dans une optique de mobilité durable. Cela signifie concrètement qu'elles seraient appelées à travailler en collaboration étroite avec les partenaires au-delà des frontières, sur base d'objectifs communs, de façon à assurer le déplacement efficace et sécuritaire des personnes et sur l'ensemble du territoire de la Grande Région, et ce, par un choix varié de moyens de transport intégrés et respectueux de l'environnement.



« *Ma proposition pour 2030 : le Grand-Duché fera partie intégrante d'une société de transport transfrontalière avec un système tarifaire unique et des plages horaires adaptées aux besoins des frontaliers. De plus, les informations sur les différents moyens de transports (disponibilités des vélos, départ du bus prochain...) seront disponibles en temps réel.* »

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

168/355

« LA MOBILITÉ MULTIMODALE »^{LVii}

Favoriser davantage la mobilité multimodale (utilisation alternante de différents moyens de transport; par des vélos de location, car sharing, transport public...) et reléguer en second plan la possession de voitures privées.

Ma proposition pour 2030 : Le Grand-Duché fera partie intégrante d'une autorité de transport transfrontalière avec un système tarifaire unique et des plages horaires adaptées aux besoins des frontaliers. De plus, les informations sur les différents moyens de transports (disponibilités des vélos de location, départ du bus prochain...) seront disponibles en temps réel.¹¹¹

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

169/355

« TMC (TRAFFIC MESSAGE CHANNEL) POUR LE LUXEMBOURG »^{LViii}

Les appareils de navigation GPS soutiennent souvent la fonction TMC (Traffic Message Channel). Les Ponts & Chaussées et la Cita pourront de cette manière informer les usagers de la route sur les chantiers, déviations en cours. Jusqu'à maintenant aucune autorité publique semble utiliser le TMC pour diffuser des informations sur le réseau routier luxembourgeois.¹¹²

Guy Schaeffer - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹¹¹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

¹¹² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

170/355

« LES COÛTS ET AVANTAGES DES TRANSPORTS EN COMMUN »^{LIX}

Domenich & McFadden (Urban Travel Demand) ont développé une équation d'utilité qui reflète la volonté de choisir le transport public ou bien d'utiliser sa propre voiture. Les paramètres principaux de cette équation sont les facteurs de coûts, temps de marche à pied et le temps passé dans les transports en commun combinés avec des multiplicateurs divers. Il est bien évident que le projet du tram concentrera une grande partie du trafic quotidien. Par contre, ce changement obligera une bonne partie des utilisateurs de laisser de côté leur moyen de transport habituel. Ceci entraînera une perte de temps supplémentaire, et comparé aux autocars, le tram ne saura pas compenser cette perte vu qu'il partage les mêmes espaces que les bus. Selon la fonction d'utilité, l'utilisation du tram réduira l'utilité des utilisateurs et entraînera une diminution du fameux module split. Une ligne de métro sera plus pratique et réduira le temps de voyage, ce qui permettra d'augmenter la fonction d'utilité et d'inciter les gens à utiliser les transports en commun.¹¹³

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion

113 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

171/355

« HABITUER LES GENS AUX TRANSPORTS EN COMMUN »^{LX}

J'avoue que le gouvernement n'a pas forcément les moyens pour rendre le transport public gratuit, ce qui est d'un côté dommage. Par contre, j'aimerais proposer une idée équivalente revenant moins cher au budget de l'Etat : maintenir le même niveau de prix et mettre en œuvre des mesures incitatives pour « habituer » les gens au transport en commun. P.ex. les autorités publiques pourront distribuer des abonnements annuels gratuits à ceux qui s'inscrivent pour la première fois. Par la suite ils devront payer les frais normaux. Un système pareil existe déjà pour les entreprises (M-pass), mais malheureusement pas tous les employeurs soutiennent ces mesures. Les instances publiques devraient intervenir comme suggéré ci-dessus afin de faire découvrir les transports en commun aux gens.¹¹⁴

Mendaly - Solution partagée sur la plateforme de discussion

172/355

« INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ »^{LXI}

Infrastructures et trafic: Construire un grand parking souterrain sur le site du Glacis et instaurer une ligne de bus partant toutes les 5-10 minutes vers le Kirchberg, la Gare, le centre ville. Dans la même lignée, on devra agrandir les P+R près des frontières.¹¹⁵

René Even - Solution partagée sur la plateforme de discussion

114 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

115 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

173/355**« TRANSPORT PUBLIC GRATUIT »** ^{LXii}

*Le problème du transport public n'est pas son fonctionnement. Le transport public devrait être gratuit. On peut continuer à agrandir le réseau de transport public, mais ceci n'apporte strictement rien si personne ne s'en sert. Le transport gratuit rendra davantage attrayant le passage du véhicule personnel au transport public.*¹¹⁶

Michel Wirth - Atelier thématique du 11/05/2013

174/355**« RECADRAGE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC POUR LA GRANDE RÉGION »**

Nos autoroutes débordent de partout, aux heures de pointe c'est la galère. On affirme que le problème est identifié : Les frontaliers utilisent trop souvent leur voiture privée au lieu de basculer sur les transports publics. Et on nous pond un projet de tram qui va encore détériorer le fameux 'modal-split'. Ce projet a été conçu sans aucune discussion avec les frontaliers, ni d'autres personnes intéressées, ni apparemment de responsables politiques de la Grande Région, sur base de l'"ukase" d'un groupe de pression. Si le problème déborde nos frontières, ce qui est bien évident, comment alors un projet confiné au territoire de la ville de Luxembourg (mais financé au niveau du pays) peut-il constituer une solution ?

On affirme qu'il faut concentrer les flux les plus importants sur un moyen de transport de masse, le futur tram, en laissant aux bus la

distribution fine. Or on sait que chaque rupture du flux de transport fait perdre du temps aux usagers qui, actuellement, ne quittent souvent pas leur bus régional avant d'être arrivés à destination. Après la réalisation du tram, ils perdront donc plus de temps en prenant le transport en commun, seront donc moins satisfaits et retourneront à leur voiture : le contraire de ce que l'on voulait. C'est qu'on a oublié un paramètre de l'équation qui est la vitesse du moyen transport de masse. En effet le futur tram ne pourra pas circuler à une vitesse supérieure à celle des bus qu'il remplace. Donc il reste une perte de temps additionnelle pour l'usager et, tant qu'il garde sa liberté, le 'modal-split' va se détériorer.

Il est étonnant de constater les nombreuses liaisons par bus, parallèles à des lignes de chemin de fer. Que ce soit Sarrebruck, Trèves, Diekirch ou même Esch/Alzette. C'est la preuve que le chemin de fer n'est pas compétitif ! Ce n'est pas étonnant vu que l'on n'adapte pas les lignes ferroviaires au nouveau standard européen de +/- 200 km/h. Et que dire de la ligne Luxembourg-Paris où le tronçon jusqu'à Pont-à-Mousson reste à petite vitesse et consomme la moitié du temps de parcours total ? Si ce tronçon était à grande vitesse, un accès vers Sarrebruck et l'ICE serait concevable. Quant à la ligne vers Trèves, si elle était aménagée pour la grande vitesse, elle pourrait rejoindre directement à Mertert la ligne principale allemande sur la rive droite de la Moselle, au lieu de tortiller par Igel et de rejoindre Konz via des virages à angle droit qui n'autoriseront jamais une vitesse raisonnable. Finalement, a-t-on envisagé de rejoindre Namur par la ligne de la Chiers, modernisée et beaucoup plus rectiligne que la voie des Ardennes ?

Une remise à plat de toute cette problématique et une discussion sans a priori avec tous les intéressés est indispensable.

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion

116 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

175/355

« MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE »

Le Luxembourg accueille 150.000 frontaliers tous les jours ce qui fait du Grand-Duché le plus grand marché du travail transfrontalier dans l'Union européenne. La congestion du trafic subie par les automobilistes au quotidien représente un vrai fléau pour des milliers d'automobilistes au Luxembourg. Une étude menée par Inrix, société spécialisée en surveillance du trafic routier, a constaté une évolution inquiétante de la congestion routière. En moyenne, un conducteur au Luxembourg passe 12,1 heures par mois dans les embouteillages. Même si cette étude ne représente que des calculs approximatifs, il est bel et bien clair que les infrastructures ne sont plus à la hauteur pour faire face à ce flux transfrontalier.



Afin de fluidifier le trafic entre la capitale et les frontières, on pourra ouvrir la bande d'arrêt d'urgence sur les tronçons critiques pendant les heures de pointe du matin et du soir. Des panneaux surplombant la chaussée indiqueront quand l'accotement est accessible à tous les véhicules. Ce système imposera certains investissements : installation de panneaux de signalisation qui indiqueront par affichage d'une croix rouge, quand la bande d'arrêt d'urgence n'est pas utilisable comme voie de circulation supplémentaire et l'expansion du système de surveillance avec des capteurs détectant les véhicules stationnant ou roulant à petite vitesse sur la bande d'arrêt d'urgence. Afin de garantir une meilleure sécurité, la vitesse devrait être limitée à 90km/h comme c'est déjà le cas dans les tunnels au Luxembourg.

L'expérience réalisée sur la A28, dans le centre des Pays-Bas, a amélioré la circulation sur un tronçon ainsi que sur ses approches : la vitesse moyenne a augmenté, les écarts de vitesse se sont réduits et les temps de déplacement se sont dans l'ensemble abrégés. Le système n'a, à ce jour, pas eu d'incidence négative sur la sécurité routière. Pour aller un pas plus loin, la bande d'arrêt d'urgence pourra être exclusivement réservée aux transports publics aux heures de pointe. Ceci rendra le transport quotidien en autocar plus attractif et aidera à réduire l'empreinte environnementale (60% de l'énergie est consommé dans le secteur du transport).

Carlo Thelen - Solution partagée sur la plateforme de discussion



176/355

« ECORAIL : LA MOBILITÉ DU FUTUR »

Quelques avantages :

- Pas besoin d'expropriation
- Pas d'acquisition de terrains
- Faible émission sonore (moins que l'autoroute)
- Faible perturbation de l'environnement
- Possibilité de compensation énergétique par énergie alternative
- Relance de l'économie nationale
- Créations d'emplois
- Désengorgement de l'autoroute
- Construction rapide
- Pas de carrefour supplémentaire
- Diminution du risque d'accidents routier
- Zéro émission de CO₂
- Pas de gaz d'échappement

Berhard Jäckel et Roland Bingen -
Contribution reçue par e-mail

177/355

« OFFRE DE TRANSPORTS EN FONCTION DE LA DEMANDE RÉELLE »

La Sécurité Sociale possède l'adresse de tous les employés du Luxembourg, y compris les frontaliers. En extrayant simplement un listing avec commune de résidence et commune de travail, on pourrait facilement visualiser l'ensemble des trajets quotidiens des employés, ce qui permettrait d'optimiser l'offre de transports publics en fonction de la demande réelle.

Chaque entreprise pourrait faire le même exercice en interne pour encourager le covoiturage.

On pourrait aussi améliorer le système en ajoutant les déplacements des écoliers et étudiants.

8hkisr22 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

178/355

« LIGNE DE MÉTRO ET ÉLARGISSEMENT DES VOIES AUTOROUTIÈRES »^{LXiii}

Nos infrastructures sont sous développées. La construction des autoroutes a débuté il y a 50 ans, aujourd'hui on crée des voies réservées aux autobus aux frais du trafic normal. La même chose arrivera avec l'arrivée du tram. Afin de soulager le trafic quotidien je propose de construire une ligne de métro ainsi qu'un élargissement des voies autoroutières.¹¹⁷

Fränz Retter - Solution partagée sur la plateforme de discussion

Pour faire face au problème de mobilité à Luxembourg-ville, une stratégie durable et à long-terme est nécessaire afin de désengorger la ville.

117 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

« Une liaison Gare - Kirchberg par rail existe. Il suffit d'aménager un point d'arrêt sous le Pont Rouge. Pas besoin ni de téléphérique, ni de tunnel sous la ville. Il est exact que le tram ne contribuera rien pour améliorer le 'module split'. Au contraire: il imposera à tous les navetteurs une perte de temps supplémentaire pour rejoindre le tram, que celui-ci ne pourra pas compenser par une vitesse accrue, car il circule en surface, comme les bus. »

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion

179/355

« LE CONCEPT BUS-BUNN OU RER DE GEORGES SCHUMMER »

Le concept Bus-Bunn ou RER de Georges Schummer est essentiel pour améliorer les transports en commun.

Ce concept est documenté sur les sites suivants www.busbunn.net et sur www.rer.lu

Caractéristiques principales

- **Amélioration du réseau de trains**
 - Qui joue le rôle de backbone très haute capacité - prolongé vers le centre-ville, le Kirchberg et l'aéroport.
 - 16 gares sur le territoire de la ville de Luxembourg et environs (partiellement déjà existantes).
 - Il y aurait une gare dans presque tous les quartiers de la ville et environs ou du moins à proximité.
 - Trajet partiellement dans des tunnels.
- **Amélioration très importante du réseau de bus dans la ville de Luxembourg qui est en charge de la répartition fine dans tous les quartiers de la ville.**

Aujourd'hui toutes les lignes doivent passer par le centre Aldringen et la gare centrale et donc par le goulot d'étranglement qui est l'avenue de la Liberté.

Avec le concept Bus-Bunn les lignes de Bus doivent passer par une gare quelconque des lignes de train.

Avantages

- Capacité nettement supérieure au projet de tram du gouvernement.
- Minimum de changements de moyen de transport.
- Ne consomme pratiquement pas d'espace qui reste donc disponible pour circulation pour les voitures, bus, bicyclettes, piétons et des espaces verts.

Désavantages du projet de tram du gouvernement

- Capacité du tram insuffisante (max +/- 9000 / heure et direction) pour les +/- 150 000 personnes qui viennent travailler chaque jour dans Luxembourg ville et environs.
 - Plus-value par rapport aux bus existants presque nulle. Surtout si on considère qu'on pourrait améliorer plus facilement le réseau de bus en réservant 2 pistes (1 par direction) sur les principaux axes comme c'est prévu pour le tram.
 - Pertes de temps sur le trajet tram car un arrêt +/- tous les 500 m (13 arrêts de la gare centrale jusqu'au bout du Kirchberg).
 - Concept basé sur un nombre élevé de changements de moyen de transport (aux gares périphériques, du bus au tram et du tram au bus).
 - Dans une 1^{ère} phase le tram ne dessert qu'une petite partie de la ville et environs (trajet de 7,2 km seulement). Il est incertain si les extensions seront réalisables et réalisées.
- On réserve 2 pistes (1 par direction) pour le tram sur les quelques grandes avenues et ponts de la ville. Le tram avec une cadence de 3 minutes aura la priorité aux croisements. Ceci créera des goulots d'étranglement pour le transport individuel et réduira très fortement la mobilité individuelle. Cette réduction forte de la mobilité individuelle combinée à une amélioration très modeste des transports en public auront comme conséquence une détérioration de la mobilité.
 - On réserve 2 pistes (1 par direction) pour le tram sur les quelques grandes avenues de la ville. Cet espace manquera aux urbanistes pour la mobilité douce (trajets à pied ou en bicyclette) et les bandes vertes.
 - C'est déjà le 4^e projet de tram. Les projets précédents ont été rejetés car ils étaient non réalisables et/ou la plus-value était insuffisante pour justifier l'investissement. Le projet actuel sera probablement rejeté pour ces 2 raisons.

Le principal effet des projets de tram successifs a été de retarder la mise en place du concept Bus-Bunn qui est de loin la meilleure solution pour la mobilité dans Luxembourg- ville et environs.

Guy Schaeffer - Solution partagée sur la plateforme de discussion

180/355

« UTILISONS DAVANTAGE LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES »

Une liaison Gare - Kirchberg par rail existe. Il suffit d'aménager un point d'arrêt sous le Pont Rouge. Pas besoin ni de téléphérique, ni de tunnel sous la ville. Il est exact que le tram ne contribuera rien pour améliorer le 'module split'. Au contraire: il imposera à tous les navetteurs une perte de temps supplémentaire pour rejoindre le tram, que celui-ci ne pourra pas compenser par une vitesse accrue, car il circule en surface, comme les bus. Seule solution: un métro souterrain desservant les principaux points de chute des navetteurs et pleinement intégré au réseau de chemin de fer. En plus, celui-ci devrait établir un plan pour augmenter les vitesses de transfert jusque p.ex. 200 km/h, comme en Suisse et ne maintenir à terme que des lignes de ce type.

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion

181/355

« LA MOBILITÉ EN VILLE ET LA DÉCENTRALISATION »^{LXIV}

Dans la capitale ainsi que dans ses alentours, se regroupe la majorité des emplois. Actuellement 150.000 employés travaillant en Ville n'y vivent pas. Ceci représente une augmentation de 10.000 par rapport à 2007. Malgré la crise financière, le marché du travail semble résister aux tendances des marchés internationaux. Ceci souligne le problème au niveau de la mobilité et la tendance pointe vers une aggravation. Statistiquement une ville aurait besoin de 2,5 habitants pour occuper un emploi, ce qui signifie que la population de la ville de Luxembourg devrait avoir 375.000 habitants supplémentaires si les flux transfrontaliers n'existaient pas. Pourtant, le territoire de la ville de Luxembourg est trop exigu pour accueillir 480.000 habitants en total; ainsi ceci ne peut pas être une solution efficace.

Des portes d'entrée non extensibles

La porte d'entrée de l'ancienne ville forteresse n'est plus extensible. Ainsi, l'élargissement du réseau routier ne peut pas être une solution à long terme. Une voie supplémentaire influence la largeur de l'auto-route, mais ne permet pas d'augmenter le flux de voitures en entrée de la ville. Le potentiel d'amélioration ne se retrouve donc pas sur la voie asphaltée, sur laquelle seulement la division de l'espace disponible entre les différents moyens de transport (vélo, transport public, camion, voiture, moto...) est possible.

Les chemins de fer sont extensibles

Les seules portes d'entrée extensibles sont les chemins de fer. Le trajet entre Dippach et Petingen a été réaménagé et dispose désormais de deux voies et la deuxième en direction de Wasserbillig est en construction. Depuis 2007, les autorités compétentes ont prévu 4 voies sur



le tronçon de Bettembourg - et espérons que la mise en chantier se tiendra bientôt. Le Howald aura sa station; la station en-dessous du pont rouge on en parle. Au sujet du dernier projet, la planification en route prévoit un tram à crémaillère (au lieu d'installer une douzaine d'ascenseurs) qui en cas de pannes ou dû au temps perdu à cause de la maintenance pourra mettre en péril la viabilité d'un tel projet.

A l'époque, le commandant de la forteresse a interdit les constructions de chemin de fer dans la ville haute, vu le rôle et l'importance de la forteresse à l'époque. Voici pourquoi, la gare a été érigée sur les champs de Bonnevoie. L'ingénieur Georges Schummer a déposé une proposition dans les années 90 qui prévoit une extension du tunnel en dessous du centre ville et Limpertsberg qui débouchent sur le trajet vers le Nord. Une autre trace se bifurque en dessous du Kirchberg et reliera le plateau et l'aéroport avec le trajet de l'est. De cette manière, les frontaliers pourront accéder à la ville sans faire des escales à la gare centrale et rejoindre leur lieu de travail directement au centre ville ou au Kirchberg. Le nombre de passagers pourra s'élever à 30.000 passagers par heure et par direction. Si la partie vers Bettembourg s'élargit de 2 voies supplémentaires, ce chiffre pourra même s'élever à 60.000 passagers par heure et par direction. Cette solution ne prendra pas de place supplémentaire et ne dérangera pas le transport routier.

Le tram par contre ne peut pas être la solution. Il prendra de la place et gênera les autres usagers de la route. De plus, le tram pourra seulement transporter 5400 passagers par heure et par direction et circulera seulement intramuros.¹¹⁸

Pensionssicherung - Solution partagée sur la plateforme de discussion

182/355

« DÉCONGESTIONNER LE CENTRE-VILLE »

La seule issue pour décongestionner le centre-ville de Luxembourg est de le barrer à la circulation à tout engin motorisé à plus de deux roues (hors transport en commun). Ceci permettra un meilleur fonctionnement des transports en commun.

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

183/355

« CENTRE VILLE RÉSERVÉ AUX TRANSPORTS EN COMMUN »^{LXV}

Restons ambitieux: Rendre le centre ville accessible seulement pour les transports publics et soutenir le Car pooling au lieu de distribuer les Eco-primes qui font d'avant tout profiter les concessionnaires.¹¹⁹

Anonyme - Contribution reçue par e-mail

« Limiter l'accès au centre ville aux transports en commun [...] »

118 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

119 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

8.2. Coopération communale et régionale

L'idée de mieux associer les communes est dans l'air du temps. Récemment, le nombre de communes est passé de 116 à 106 et de nouvelles fusions s'annoncent dans l'avenir. Les idées ci-dessous portent sur une meilleure coopération au niveau communal et régional, et une autre propose de concentrer davantage le nombre de communes au Luxembourg.

184/355 « PLANIFICATION AU NIVEAU COMMUNAL »^{LXVI}

Les communes au Luxembourg ont en général une taille très petite ce qui pose des problèmes au niveau du nombre de personnel avec des compétences spécifiques. Au niveau de l'aménagement du territoire, les communes en question deviennent vite dépendantes des bureaux de planification externes ce qui limite leur sphère d'autonomie. Ma proposition pour 2030 : Instaurer une association intercommunale pour l'aménagement, ainsi permettant aux petites communes de céder leur pouvoir de planification à une entité supra communale disposant des compétences nécessaires pour mener une politique d'aménagement efficiente et cohérente.¹²⁰

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

185/355

« COOPÉRATION À UNE ÉCHELLE PROCHE DANS LA GRANDE RÉGION »

Lors d'un groupe de travail sur le plan sectoriel du logement, on s'est posé la question au sujet des gens qui construisent leur maison de l'autre côté de la frontière. Les gens trouvent leurs propres solutions en traversant la frontière pour loger à un coût abordable. Ceci renforce le flux des frontaliers venant travailler au Luxembourg. Donc, si on imagine notamment pour le prochain programme de l'aménagement du territoire, c'est d'intégrer mieux les espaces proches. Si on parle avec le gouverneur de la province de Luxembourg, il aimera s'approcher du Luxembourg afin de créer des synergies. Il désire avoir plus de coopération à une échelle proche (p.ex. plus de coopération entre les hôpitaux), qui devrait pas forcément s'étendre sur toute la grande région.

Patrick Bousch - Atelier thématique du 11/05/2013

¹²⁰ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

186/355

« DOUZE COMMUNES AU LUXEMBOURG »

On a douze cantons, pourquoi ne pas en faire douze communes dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Michel Wurth - Atelier thématique du 11/05/2013

187/355

« EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION TERRITORIALE »

L'administration peut être réorganisée afin d'obtenir une meilleure efficacité en questionnant la taille des communes par rapport au défi des gestions de patrimoine.

Michèle Detaille - Atelier thématique du 15/06/2013





8.3. La décentralisation des activités

Actuellement, la majorité des décisions nationales sont prises à Luxembourg-Ville. Au niveau économique, la région de capitale est largement à la tête en terme de création de richesse, ainsi une grande partie des activités sont seulement offertes en Ville. Les propositions ci-dessous plaident, quant à elles, en faveur d'une décentralisation plus poussée.

188/355

« ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION »^{LXVII}

Le processus de décentralisation doit être accéléré. C'est important de créer des emplois en dehors des grandes agglomérations.¹²¹

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013

¹²¹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

189/355

« PRIORISER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

En matière d'aménagement du territoire c'est une des priorités, la décentralisation. Si on prend p.ex. le cas de Belval, il faut aussi considérer que ces zones décentralisées soient desservies par le transport public. Aménager le territoire pour le transport public n'est pas une affaire simple au niveau financier et organisationnel. En prenant l'exemple du Nordstad, qui est déjà bien desservi par le transport public, on pourra davantage développer des pôles pareils.

Patrick Bousch - Atelier thématique du 11/05/2013

190/355

« IMPLANTATION DE COMMERCE DANS LES LOCALITÉS »^{LXVIII}

Les défis de la mobilité sont principalement liés à la séparation spatiale entre le domicile et le lieu de travail. Pourtant, d'autres activités comme les achats et les loisirs sont souvent centralisées et encouragent les gens à recourir à leur voiture. Ma proposition pour 2030 : pas d'implantation de commerce de grande surface en dehors des localités.¹²²

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

¹²² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

8.4. La construction

Il y a toujours moyen de faire mieux avec moins: ce credo compte aussi pour le secteur de la construction. Les idées portent entre autres sur une meilleure efficacité des ressources utilisées dans le secteur de la construction ou encore sur l'attitude envers les constructions écologiques.

191/355

« LES COÛTS ET DÉLAIS DANS LA CONSTRUCTION »

Nous savons que le déficit de logement ne va pas se résorber d'ici à 2030 et que par contre, les normes énergétiques vont continuer elles à se durcir sans précédent. Ces nouvelles contraintes ne vont pas arranger la problématique coûts/délais actuelle.

Comment procurer des logements accessibles financièrement et rapidement pour accompagner l'évolution du Luxembourg d'ici 2030?

En tant que Doctorant sur le sujet (Université Trent Nottingham, UK) je peux témoigner de ce que le Lean Construction a apporté au traitement de cette problématique. Il s'agit de rationaliser les procès de construction et d'éliminer les gaspillages avec des méthodes venues de l'industrie automobile (Toyota). De nombreux cas sont documentés dans de nombreux autres pays (France, Allemagne, UK, Scandinavie, USA...) avec comme base la réduction des coûts et des délais pour accompagner la croissance et répondre à ses challenges.

Le secteur de la construction au Luxembourg doit évoluer pour prendre en compte la réalité présente et future, ceci passera par une implication de toutes les parties prenantes (du foyer primo accédant aux instances gouvernementales en passant par les entreprises), alors discutons-en avant d'être au pied du mur...

Patrick Dupin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

192/355

« ATTITUDE ENVERS LES CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES » LXIX

L'attitude des gens par rapport aux rénovations et constructions écologiques doit changer. Les gens craignent que les constructions écologiques soient de moindre qualité et la récession ne devrait pas être un critère prépondérant pour ne pas bâtir selon les principes du développement durable. Au Luxembourg, lors des échanges au sujet de la construction durable, nous étions confrontés à l'ignorance de certains individus et plein de préjugés.¹²³

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013

123 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

193/355**« MICROZONES SUR LES CHANTIERS »**

Instaurer la méthode de « lean construction » sur les chantiers luxembourgeois : Diviser un chantier en microzones de 100m² avec l'intervention d'une seule entreprise dans cette zone, afin de mettre plus de monde sur un chantier, ce qui génère un travail en continu et fluidifie le chantier en synchronisant les entreprises actives sur le chantier.

Patrick Dupin – Contribution reçue par e-mail

194/355**« DES BIENS IMMOBILIERS DE CLASSE ÉNERGÉTIQUE « A » POUR LE PRIX DU « B » »**

Depuis l'introduction du passeport énergétique, les personnes intéressées par l'achat d'un immobilier peuvent s'informer davantage sur la performance énergétique du bien. Ainsi, les constructions neuves de classe A deviennent de plus en plus populaires, engendrant des coûts croissants pour les constructeurs. Des chaudières fonctionnant avec des combustibles renouvelables, du double vitrage, des portes isolantes... sont tous des facteurs importants engendrant des surcoûts. Les entreprises peuvent absorber les surcoûts classe énergétique AAA par une réduction des délais d'exécution en construction et faire des économies sur les locations, la main d'œuvre, l'encadrement, les indivis, les frais généraux. Entre les parties prenantes il faut: De nouvelles formes de relations contractuelles, partage des gains et de la peine pour un enjeu commun, focus sur la valeur ajoutée et optimisation de la conception, utilisation de la créativité des entreprises pour construire moins cher tout en préservant (augmentant) leurs marges. Ceci permettra de construire des bien immobiliers classe A pour le prix d'un classe B.

Patrick Dupin – Contribution reçue par e-mail



« [...] L'Etat ferait bien de s'inspirer de la loi allemande sur les autorisations de construction d'usines. Elle donne 6 semaines à l'administration pour répondre à une demande et si au-delà des 6 semaines il n'y a pas de réponse alors c'est accordé d'office. [...] »

J2P3 – Solution partagée sur la plateforme de discussion

195/355

« S'INSPIRER DE LA LOI ALLEMANDE POUR LES AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION »

Concernant la simplification administrative, l'Etat ferait bien de s'inspirer de la loi allemande BImSchG sur les autorisations de construction d'usines. La BImSchG donne 6 semaines à l'administration pour répondre à une demande et si au-delà des 6 semaines il n'y a pas de réponse alors c'est accordé d'office. Dans la pratique, il faut compter 2 à 3 mois, car le compteur des 6 semaines s'arrête dès que vous recevez un recommandé de l'administration et reprend dès qu'ils reçoivent vos réponses. Néanmoins, c'est très efficace et nous permettrait de développer des usines en un temps normal (c-à-d en quelques mois et plus en quelques années ...).

J2P3 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

8.5. Les infrastructures et divers

Cette partie porte sur des propositions d'infrastructures diverses comme le Wifi, les pistes/parking de vélos et des sites touristiques.

196/355

« FREE WIFI »

Accès gratuit au réseau Wifi sur le territoire luxembourgeois. Ceci donnera une image d'un pays moderne.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

« Accès gratuit au réseau Wifi sur le territoire luxembourgeois... »

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

197/355

« PISTES CYCLABLES »

On a un problème de pistes cyclables. Il faut davantage élargir le réseau et inciter les gens à utiliser le vélo pour se déplacer. C'est beaucoup plus doux en terme de mobilité.

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013

198/355

« PISCINE DANS LES CASEMATES »

Soyons créatifs : Pourquoi ne pas intégrer une piscine dans les casemates qui donne sur la Pétrusse.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

199/355

« PLUS D'INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES »

Etablir des infrastructures touristiques dans la ville de Luxembourg, p.ex. des terrasses/vérandas avec vue sur la vallée de la Pétrusse.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

200/355

« PARKING POUR VÉLOS »^{LXX}

Le gouvernement fait beaucoup d'efforts pour promouvoir la mobilité douce mais ne prévoit pas assez de possibilités pour stationner les vélos. En particulier, dans les villes. Je propose d'instaurer un quota pour les places de stationnement de vélo. Si un magasin dispose de 20 places de parking pour les voitures, 10% de ce nombre devront être des places pour garer les vélos (donc 2 places)¹²⁴.

PAB PBC - Solution partagée sur la plateforme de discussion

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

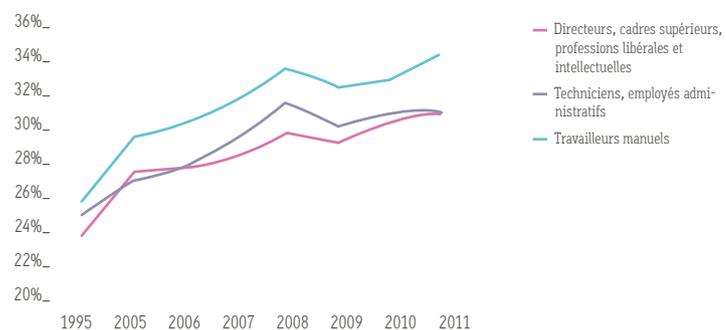
9.

LOGEMENT

Selon les sondages menés par TNS-Ilres¹²⁵ et Quest¹²⁶ dans le cadre de l'initiative 2030.lu, l'accessibilité au logement est considérée comme un, sinon le, défi d'avenir majeur. L'évolution du niveau de prix de l'immobilier est préoccupante, ainsi que la faible offre de logements sociaux. Les raisons de cette situation difficile sont multiples : une démographie dynamique avec des soldes naturel et migratoire positifs, un changement de structure des ménages avec notamment une diminution de la taille moyenne des ménages, des procédures de mise sur le marché de biens immobiliers souvent considérées de lourdes, etc.

GRAPHIQUE 24: EVOLUTION DES DÉPENSES RELATIVES ANNUELLES POUR LE LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ OU AUTRES COMBUSTIBLES

SOURCE : STATEC (DATE DE CONSULTATION 21 AOÛT 2013)



125 Sondage d'octobre 2012 commandité par la Chambre de Commerce en amont du lancement de l'initiative « 2030.lu – Ambition pour le futur ».

126 Sondage commandité par 2030.lu en juin 2013.

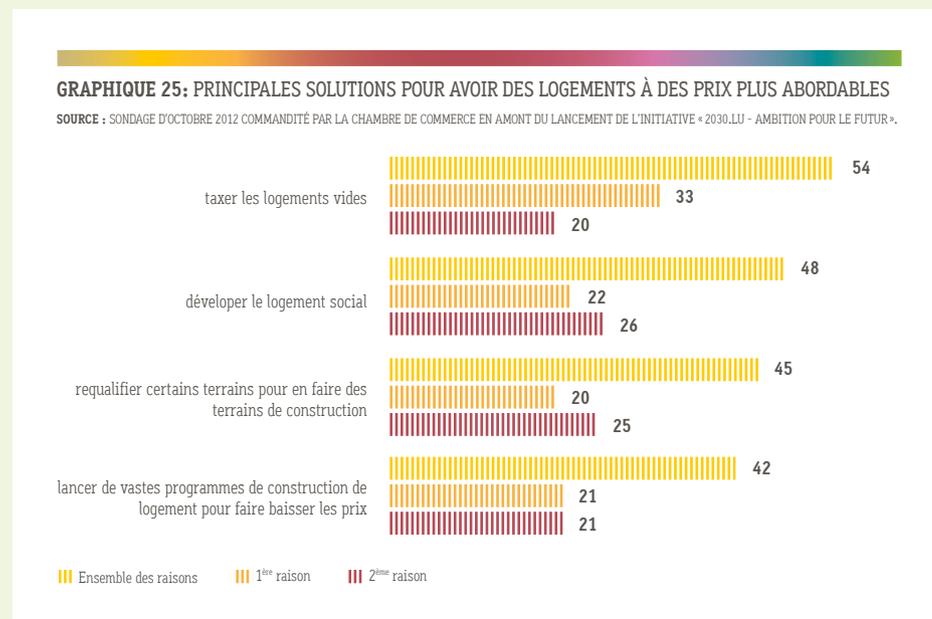
Le graphique ci-avant illustre l'évolution récente des dépenses annuelles d'un ménage, selon la catégorie socio-professionnelle, consacrées au logement. Un fait remarquable est la part sans cesse croissante de dépenses afférentes. Pour les 3 catégories socio-professionnelles représentées, les dépenses liées au logement représentaient, en 1995, plus ou moins 25% du budget annuel. Ce taux dépasse désormais le seuil de 30%. Ceci souligne le fait que le coût du logement prend une place de plus en plus prépondérante, voire préoccupante, dans le budget des ménages. Cette impression est soutenue par une étude menée par le STATEC en collaboration avec CEPS/Instead¹²⁷ et qui met en évidence la lourdeur de la charge financière à laquelle les ménages font face. Près d'un tiers

des interrogés ont déclaré que la charge financière de leur logement était «très lourde». Les résultats varient selon les catégories de ménage (p.ex. 67% des ménages monoparentaux avec plus d'un enfant considèrent les coûts liés au logement comme étant lourds).

Lors du sondage préliminaire mené par TNS-Ilres pour le compte de 2030.lu, les participants ont été invités à partager leur solution au sujet de la pénurie de logements. L'idée la plus populaire selon les sondés fut la taxation des logements vides suivie par le développement du logement social.

Les solutions mentionnées lors du sondage ont aussi été évoquées lors des ateliers thématiques et sur la plateforme de discussion. Toutes les positions en lien direct avec le logement ont été reprises dans ce chapitre.

127 Statec/Ceps/Instead: «Regards sur le coût de logement».



9.1. Taxation

Lors du sondage TNS Ilres, la taxation des logements vides était la solution préférée pour la majorité des sondés. Voici, trois idées portant sur la taxation des terrains et logements vides.

201/355

« TAXATION DU TERRAIN ET LOGEMENT »

Les plus-values immobilières réalisées de façon injuste, p.ex. dues au fait qu'un terrain est repris dans le périmètre de construction, doit être imposé. Idem pour les logements vides. Nous avons besoin d'une politique de logement efficace.

Participant - Atelier thématique du 11/05/2013



202/355

« Une taxation des logements vides et des mesures pour soutenir, voire forcer, davantage l'aménagement des terrains vacants (« Baulücken »). »

Patrick Bousch - Atelier thématique
du 11/05/2013

203/355

« UNE SOLUTION CONFORME À L'ÉCONOMIE DU MARCHÉ »

Le problème est réel, mais toute solution qui passe à côté de l'économie de marché est vouée à l'échec. Que se passe-t-il en effet en cas de fixation par décret du prix d'un quelconque terrain à bâtir en-dessous du prix de marché ? Eh bien, simplement le vendeur exigera un « dessous la table » correspondant à la différence. Pour qu'une solution soit efficace, elle doit être conforme à l'économie de marché, p.ex. augmenter l'impôt foncier pour tous les terrains à bâtir non encore bâtis situés à l'intérieur du PAG (plan d'aménagement général) et le moduler de manière inversement proportionnelle à la distance au (bary) centre de l'agglomération. Le montant de l'impôt pourrait même augmenter chaque année jusqu'à ce qu'un équilibre soit atteint. Même l'annonce par le Gouvernement d'un tel projet produirait déjà un bel effet ! Mais le plus grand parti du pays serait sans doute contre, car ce sont principalement ses électeurs qui seraient 'lésés'.

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion

204/355

« TAXE NATIONALE SUR LES LOGEMENTS ET TERRAINS VACANTS »^{LXXI}

Introduire une taxe nationale sur les logements et les terrains de constructions vacants depuis au moins 3 ans. Jusqu'à présent seulement la commune d'Esch-sur-Alzette a introduit cette taxe spécifique. Le gouvernement devrait assumer ses responsabilités et introduire cette taxe au niveau national.¹²⁸

Anonyme – Contribution reçue par e-mail

¹²⁸ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



9.2. Modes de vie et d'habitation

Comment souhaitons-nous vivre demain? La manière de vivre inclut le type d'habitat, les types de relations sociales, la manière de consommer ou bien la façon de se divertir. Cependant, le mode de vie actuel est remis en question, notamment avec l'émergence des défis liés au développement durable. Les idées énumérées ci-dessous plaident majoritairement pour un changement de paradigme et présentent des solutions aptes à vivre un mode de vie plus pérenne au niveau économique, écologique et social.

205/355

« PROMOUVOIR DES QUARTIERS D'UN TYPE NOUVEAU »

L'attention qu'on accorde actuellement à la seule efficacité énergétique des bâtiments ne suffit pas, mais il faut analyser et agir davantage sur les modes de vie des habitants. L'objectif devrait être de former des citoyens experts avec un sens aigu pour leur environnement et de réfléchir davantage les éco quartiers du point de vue des familles et mode de vies et non seulement du point de vue de l'architecture ou de la construction. Voici quelques comportements qui pourraient refléter les modes de vie de demain.

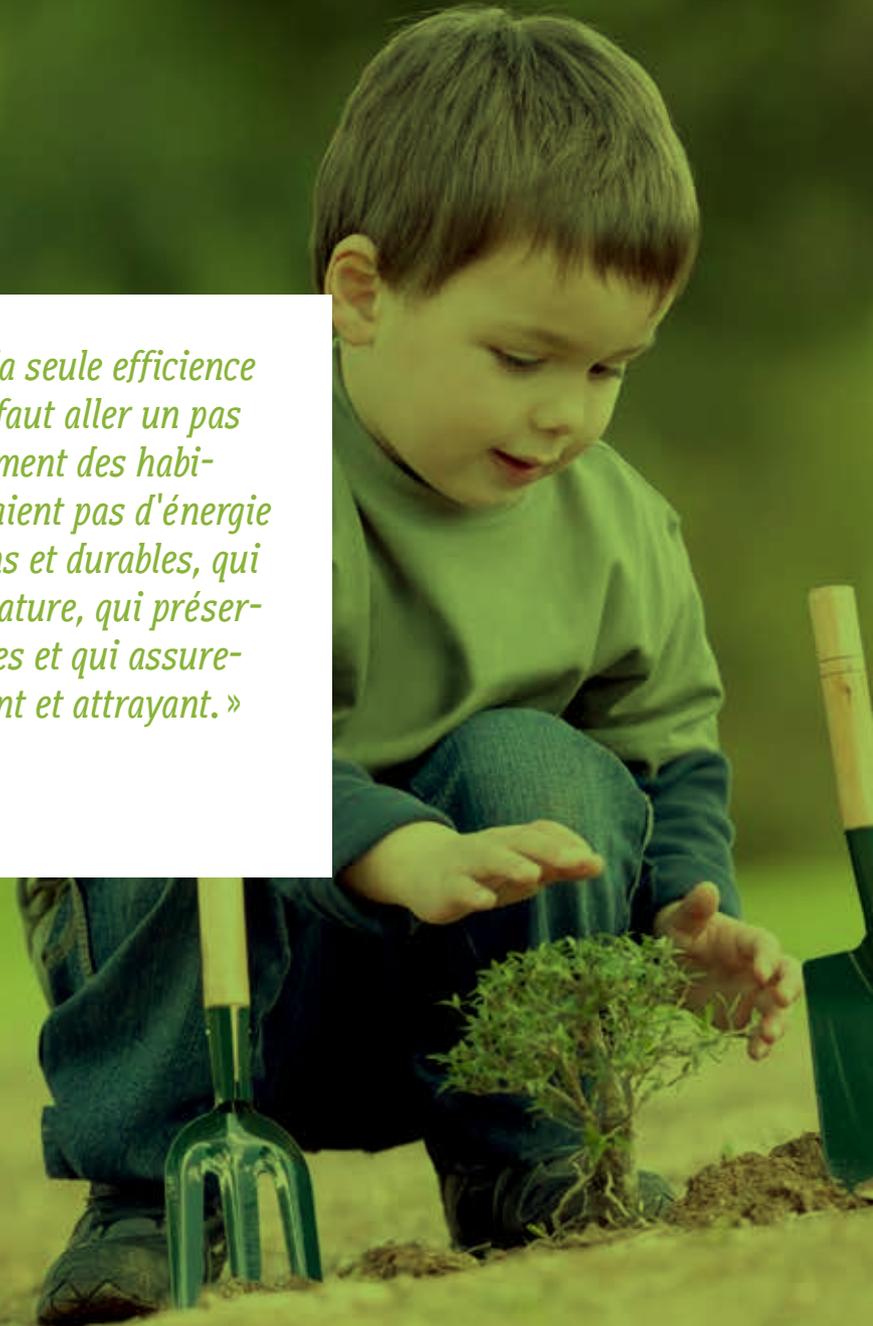
- *Zéro carbone : mode de vie qui ne consomme pas d'énergie fossile*
- *Matériaux durables : choisir les matériaux pour leur qualité sanitaire, hygiénique et les problèmes d'allergies*
- *Gestion de l'eau : retrouver l'eau dans son quartier avec p. ex une gestion réfléchie de l'eau de pluie*
- *Habitats et biodiversité : apprendre à vivre avec la nature, intégration de cités jardinières*
- *Zéro déchets : on a déjà une politique efficace au Luxembourg, mais on peut toujours augmenter les cibles*
- *Transport durable : un quartier bien connecté au transport public, ratio de places de parking*
- *Accompagnement de la communauté pour enregistrer les progrès afin de faire des comparaisons avec d'autres quartiers*
- *Logement et travail : garder une bonne mixité entre lieu de résidence et de travail, adapter les baux des espaces commerciaux en fonction de leur performance écologique*
- *Pédagogie : plus d'échange intergénérationnel pour préparer la génération future.*

François Thiry - Atelier thématique du 11/05/2013



«L'attention qu'on accorde actuellement à la seule efficacité énergétique des bâtiments ne suffit pas. Il faut aller un pas plus loin et agir davantage sur le comportement des habitants. Des modes de vie qui ne consommeraient pas d'énergie fossile, qui utiliseraient des matériaux sains et durables, qui entretiendraient un contact direct avec la nature, qui préserveraient le jardinage dans les zones urbaines et qui assureraient un réseau de transport public efficace et attrayant.»

François Thiry - Atelier thématique du 11/05/2013



206/355**« FAVORISER LES COLOCATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES »**

Favoriser les colocations intergénérationnelles (personnes âgées vivant seules et jeunes actifs).

Samuel Ruben - Solution partagée sur la plateforme de discussion

207/355**« DONNER DE L'ENVIE DE VIVRE DANS DES ZONES PLUS DENSIFIÉES »**

L'écologie et le logement abordable sont perçus comme des menaces par rapport aux modes de vie luxembourgeois. Avoir sa propre maison à 4 façades avec un jardin verdoyant est considéré comme une réussite et indique qu'on a travaillé et qu'on s'est battu pour en arriver là. Il faut davantage montrer des villes de taille moyenne, qui marchent très bien afin de donner de l'envie de vivre dans des zones d'habitations plus densifiées.

François Thiry - Atelier thématique du 11/05/2013

208/355**« VIE ET COMMUNICATION ENTRE GÉNÉRATIONS »**

« On devrait encourager la population à partager leur logement avec des personnes d'autres générations. Les jeunes, jeunes familles, célibataires ou couples de tout âge pourraient se partager des maisons,

ou résidences spécialement conçues à cet effet afin de vivre plus ou moins ensemble. Tout le monde en profiterait. Chaque membre de la communauté pourrait assumer une tâche qui rendrait la vie plus facile à l'autre (garde des enfants, jardinage, nettoyage, cuisine...). De la sorte, le travail serait réparti, chacun ferait ce qu'il arrive à faire le mieux et tout le monde en profite. En plus, on arriverait à profiter plus efficacement des espaces existants (ex. personnes âgées ou célibataires qui occupent une maison entière) et à réduire les coûts. Puis on éviterait également de rassembler les « vieux » dans des maisons de retraite souvent peu accueillantes où ils ne font qu'attendre la fin de leurs jours, en dehors de la vie réelle et exclus par la société.

Sognatrice - Solution partagée sur la plateforme de discussion

209/355**« MODÈLE PILOTE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »^{LXXii}**

Le Luxembourg a plutôt tendance à copier les innovations de pays tiers. Avec ses ressources, ses ambitions politiques et ses procédures décisionnelles rapides, le Luxembourg aura le potentiel de prendre un rôle pionnier. Dans ce contexte, le Luxembourg pourra innover davantage et devenir un exemple modèle. Ma proposition pour 2030 : D'ici-là le Luxembourg devrait disposer d'un projet pilote dans le domaine du développement durable et que le projet en question attire des visiteurs.¹²⁹

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

¹²⁹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

210/355

« GARDER LA MIXITÉ DANS LES QUARTIERS »^{LXXIII}

D'abord on devrait analyser comment organiser le transport public et puis on construira les cités/quartiers autour de ces axes. De cette manière on assurera que les quartiers soient bien connectés. De plus, il me semble opportun de garder une bonne mixité au sein des quartiers. A l'époque, les 3 générations vivaient sous le même toit, un fait inimaginable de nos jours. Cette mixité devrait aussi exister dans les nouveaux quartiers afin de garantir un bon équilibre intergénérationnel. Les urbanistes ont déjà fait cette faute avec la construction des cités dans les années 80. Pendant des années des jeunes familles ont habité ces quartiers. Maintenant les enfants sont sortis et les cités sont habitées par une génération plus âgée.¹³⁰

Marc Muller - Atelier thématique du 11/05/2013

211/355

« D'ABORD LA MOBILITÉ »

130.000 logements d'ici 2030. En prenant l'exemple de Copenhague, la première chose qu'ils ont faite, c'était de construire une ligne de métro, ainsi suivant le credo d'abord la mobilité puis la construction du quartier. Dans le cadre du PAP/PAG au Luxembourg, on laisse d'abord les promoteurs construire le quartier et par après on le connecte au

réseau du transport public. On devrait plutôt faire l'inverse, où on développe d'abord le réseau de transport public et de communication et puis on libère les terrains. Dans d'autres pays les promoteurs sont aussi inclus dans les projets de transports publics, ce qui n'est pas le cas au Luxembourg.

Nico Steinmetz - Atelier thématique du 11/05/2013

212/355

« LES NOUVEAUX QUARTIERS : SOLUTION POUR NOTRE PROBLÈME DE LOGEMENT »

Dans notre pays, la croissance économique détermine la croissance démographique qui à son tour détermine le besoin de logement. Nous aurons besoin de 130.000 logements d'ici 2030, ce qui fera à peu près 1000 logements pour chaque commune. A l'évidence ce n'est pas possible. Pourtant on a deux grands projets immobiliers, à savoir le plateau du Kirchberg et Belval. Belval crée par exemple 10.000 nouveaux emplois et autant de logements. D'où l'idée est-ce que effectivement les villes et les nouveaux quartiers ne sont-ils pas la solution pour notre problème de logement ? On aura une plus grande concentration d'activités sur la même place, ce qui facilitera la mobilité.

Michel Wurth - Atelier thématique du 11/05/2013

¹³⁰ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

9.3.

Augmenter la disponibilité des terrains à construire et des logements

Comment augmenter la mobilité des terrains ? Comment accroître le nombre de logements ? Au Luxembourg, les terrains de construction sont contrôlés par un nombre d'acteurs restreint. Voici un pêle-mêle d'opinions et d'idées à ce sujet.

213/355**« AUGMENTER LA DISPONIBILITÉ DE TERRAIN POUR DES CONSTRUCTIONS RÉSIDEN-
TIELLES »** LXXIV

*Ce serait intéressant d'encourager davantage les communes à libérer plus de terrains pour des projets d'immeubles résidentiels. Si on arrive à augmenter le nombre d'unités, le prix des immobiliers chutera et permettra aux gens de devenir propriétaire.*¹³¹

Przemek - Solution partagée sur la plateforme de discussion

214/355**« CONSTRUCTION D'ÉTAGES SUPPLÉMENTAIRES EN VILLE »**

Les prix élevés et la rareté de l'immobilier chassent les classes moyennes luxembourgeoises ne pouvant pas trouver de logement au Luxembourg. Un étage supplémentaire pourrait facilement être construit au-dessus de plusieurs immeubles en ville ou davantage de résidences peuvent être construites dans la campagne.

Michèle Detaille - Atelier thématique du 15/06/2013



¹³¹ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

215/355

« ATTIRER LES FRONTALIERS POUR VENIR VIVRE AU LUXEMBOURG »^{LXXXV}

Créer un grand volume de logements abordables pour les frontaliers permettant

- d'établir une société plus soudée au lieu d'avoir des employés trans-frontaliers non intégrés dans la vie participative
- de diminuer le trafic transfrontalier
- de relancer l'économie fragile en créant des emplois pour les peu qualifiés dans le secteur d'infrastructure et de construction.
- indirectement lié à ce sujet : dérégulation du secteur de la construction afin d'éliminer le goulet d'étranglement et de revitaliser la compétition.¹³²

Przemek - Solution partagée sur la plateforme de discussion

216/355

« 130.000 LOGEMENTS D'ICI 2030 »

Avec l'évolution actuelle du marché du logement, le Luxembourg nécessiterait 130.000 nouveaux logements d'ici 2030. Actuellement, 2.500 à 3.000 logements sont mis sur le marché tous les ans en moyenne, ce qui est largement insuffisant. Il faudrait promouvoir davantage la densification des zones urbaines et la construction des logements sociaux.

Patrick Bousch - Atelier thématique du 11/05/2013

217/355

« LOGEMENT »

- *Quand les PAG de toutes les communes seront terminés, sera rédigé / discuté un PAG général du Grand-Duché - car n'oublions pas les propriétés de l'Etat, de la cour, des différentes communautés comme target - date de réalisation définitive, fixé définitivement par une loi cadre: 2030 - peut-être*
- *Le prix de ces terrains « places-à-bâtir » à l'intérieur des PAG, va logiquement, augmenter car la pénurie sera plus grande qu'aujourd'hui...*
- *Un système 'usufruit' - leasing - location sera la suite logique pour éviter une catastrophe*
- *La politique doit refaire le calcul du nombre d'habitants souhaités en 2050!*

Nico Neyen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

218/355

« RENDRE LA MOBILISATION DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES PLUS FACILE »

Il faudrait mettre en place des opérateurs fonciers publics opérant à l'échelle régionale pour rendre la mobilisation des terrains constructibles plus facile et abordable. Pour cela, il faudrait fixer des zones de constructions prioritaires pour les logements sociaux qui seraient déclarées en partie d'utilité publique (par le biais de plans d'aménagement généraux communaux).

Patrick Bousch - Atelier thématique du 11/05/2013

¹³² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

219/355**« FACILITER L'ACCÈS
AU TERRAIN À BÂTIR »** LXXVI

*Faciliter l'accès au terrain à bâtir pour les particuliers. Actuellement, le marché est sous contrôle des promoteurs. La vente de terrain à des particuliers doit devenir plus attrayante au lieu de les céder aux promoteurs.*¹³³

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

220/355**« PUBLIC PRIVATE PARTNERSHIPS »** LXXVII

*Les PPP (public private partnerships) représentent une belle opportunité pour accélérer la construction de logements en créant des synergies entre les autorités publiques et les propriétaires privés. Actuellement, la majorité des terrains sont entre les mains de grandes familles cultivant une approche plutôt protectionniste. Ceci freine la réactivité et la célérité des constructions. De conséquence les prix ne peuvent pas baisser vu que moins de biens immobiliers arrivent sur le marché. Au niveau politique, les responsables n'osent pas aborder cette problématique. Il s'agit bel et bien d'une réalité à adresser dans les meilleurs délais.*¹³⁴

Nico Steinmetz - Atelier thématique du 11/05/2013



133 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

134 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

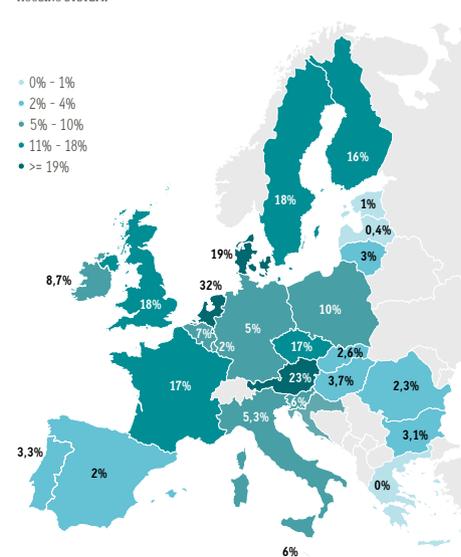
9.4. Rendre le logement abordable

Le Luxembourg dispose actuellement de 3.000 logements sociaux, un nombre qui est largement insuffisant pour couvrir la demande actuelle. Le graphique ci-dessous permet de comparer le nombre de logements sociaux en pourcentage du parc immobilier national entre les différents Etats membres de l'Union européenne. Par rapport aux pays limitrophes, le chiffre pour le Luxembourg, qui s'élève à 2%, est relativement inquiétant. Ce fait souligne la pénurie de logements sociaux au Grand-Duché.



GRAPHIQUE 26: NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX EN POURCENTAGE DU PARC IMMOBILIER TOTAL

SOURCE : 2012 HOUSING EUROPE REVIEW, THE NUTS AND BOLTS OF EUROPEAN SOCIAL HOUSING SYSTEM.



221/355**« CONSTRUIRE PLUS DE LOGEMENTS À PRIX ABORDABLES ET MODÉRÉS »**

Augmenter le nombre des promoteurs publics (notamment l'obligation des communes mais aussi en créant d'autres établissements publics) pour la construction de logements sociaux. De même, il faudrait élargir le champ aux promoteurs privés, fondations et associations en leur permettant selon certaines conditions d'être actifs dans la construction de logements à coût modéré.

Patrick Bousch - Atelier thématique du 11/05/2013

222/355**« LOGEMENT SOCIAL »**

Nous avons besoin de plus de logements sociaux ; nous n'en avons pas assez, de loin. Nous avons besoin d'une allocation de loyer pour soutenir ceux, qui ne peuvent pas financer leur logement.

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

223/355**« LOGEMENTS SOCIAUX AU LUXEMBOURG »**^{LXXVIII}

*Les autorités publiques n'interviennent que rarement dans les constructions de logements sociaux ou bien les promoteurs s'en occupent en construisant pour une clientèle prospère, souvent sans plan de développement cohérent des communes. Si le pouvoir public arrive de se présenter plus comme une entité publique contrôlant les politiques urbaines, elle pourra influencer davantage le marché du logement et mettre des logements sociaux sur le marché.*¹³⁵

Christian Schulz - Atelier thématique du 11/05/2013

224/355**« LOGEMENT ABORDABLE »**^{LXXIX}

*Construire davantage de logements sociaux et encourager les initiatives privées. Donc l'Etat devrait faire des efforts supplémentaires dans la construction de logements à des loyers abordables. Actuellement, les ménages vivant dans des circonstances précaires paient des loyers élevés par rapport aux autres régions. L'initiative privée devrait être encouragée afin d'aider à satisfaire la demande de logements abordables.*¹³⁶

Anonyme - Contribution reçue par e-mail

¹³⁵ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

¹³⁶ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



*« [...] Encourager
l'initiative privée
dans la construction
de logements
abordables »*

Patrick Bousch – Atelier thématique
du 11/05/2013

D'autres mesures proposées pour résoudre le problème du logement portent, entre autres, sur la fixation des loyers et l'introduction de bail emphytéotique.

225/355

« LOGEMENT ET SYSTÈME DE PENSION »

Pour mieux palier à la cherté des terrains, l'Etat, non le Gouvernement (responsabilité !) devrait mettre à disposition des terrains sur base d'un bail emphytéotique.

En plus, pourquoi permettre exclusivement aux propriétaires-investisseurs, qui donnent leurs appartements en location, d'amortir l'investissement à raison de 6% durant les premières années ? Les citoyens ne payant pas d'impôts pourraient profiter (sous certaines conditions : p.ex. impossibilité de céder le bien sans l'accord de l'Etat) pour l'acquisition de leur résidence principale d'une subvention sous forme d'un impôt négatif. Faciliter ainsi davantage l'acquisition de sa résidence principale en vue d'en rester propriétaire à vie, permettrait à l'âge de la retraite de « survivre » avec une pension bien inférieure, car diminuée des loyers à payer. Le système de pension s'en trouverait soulagé.

Marc Muller - Atelier thématique du 11/05/2013

226/355

« PLAFOND POUR LES LOYERS »

Il faudrait plafonner les loyers suivant une règle fixant le rendement locatif à une valeur maximale (disons 5% et en valeur brute) sinon tout ce qui dépasse devrait être taxé au double ou triple de ce qui se fait

actuellement. Il faut casser la logique de monopole (rente) que certains ont développé afin que les prix baissent et que les salaires puissent cesser de toujours augmenter, sinon notre compétitivité ne va cesser de baisser et le chômage d'augmenter.

j2p3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

227/355

« CONTRÔLE DE LOYERS EFFICACE »

Nous avons besoin d'un contrôle de loyers qui soit efficace pour les loyers trop élevés.

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

228/355

« GELER LES PRIX PAR ARE DES TERRAINS »

Les PAG permettent de classer les terrains dans différentes zones (faible, moyenne, forte densité) donc d'en déterminer la valeur respective. Qu'est-ce qui empêche donc la politique, les communes, afin de soustraire les biens fonciers à la spéculation, de geler le prix par are des terrains à leur valeur actuelle (dépendant du coefficient d'utilisation et de leur situation géographique) ? Conséquences : le terrain est soustrait à la spéculation (la valeur augmente conformément à l'inflation) et le propriétaire n'a plus intérêt à garder les terrains autres que pour ses besoin propres. C'est l'idée générale à discuter dans tous ses détails.

Jean Goedert - Solution partagée sur la plateforme de discussion



A close-up photograph of a hand sorting through various colored stones (red, purple, grey, brown) on a wooden surface. The stones are scattered across the frame, with a large grey stone in the center. The hand is visible on the left side, reaching towards the stones. The background is a dark, textured surface, possibly a wooden table or a large rock. The overall lighting is soft and natural, highlighting the textures of the stones and wood.

Productivité,
Economie,
Création de richesse

| |

| |

|

|

|

|

|

|

|

|

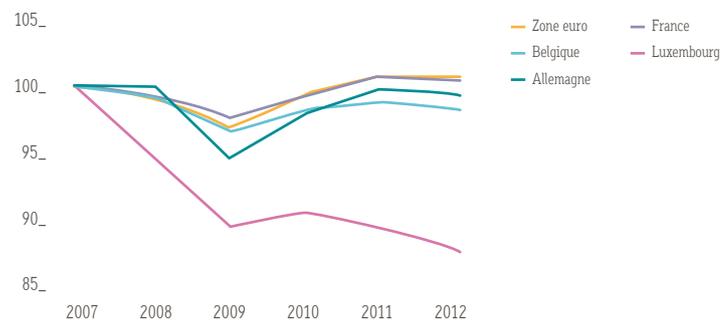
10.

PRODUCTIVITÉ, ECONOMIE ET CRÉATION DE RICHESSE

Dans une récente publication¹³⁷, le STATEC écrivait que «pour le Luxembourg, une des conséquences macro-économiques les plus prononcées de la crise est une chute très marquée de la productivité apparente du travail¹³⁸». Ainsi, sur la période 2007-2009, la productivité a baissé de 10% au Luxembourg, contre 3% dans la zone euro. Pire encore, alors que fin 2012, l'ensemble de la zone euro avait retrouvé son niveau de productivité d'avant crise, au Luxembourg, la productivité demeure 12% inférieure à ce qu'elle était en 2007. Cette chute plus importante de la productivité au Luxembourg comparativement à la zone euro trouve sa principale explication dans une hausse de l'emploi plus importante au Luxembourg que dans la zone euro¹³⁹.

GRAPHIQUE 27 : EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

SOURCE : EUROSTAT.



137 Analyse comparative de la productivité apparente du travail Luxembourg/zone euro depuis le début de la crise (juillet 2012).

138 Mesurée par le rapport entre le PIB en volume et l'emploi total.

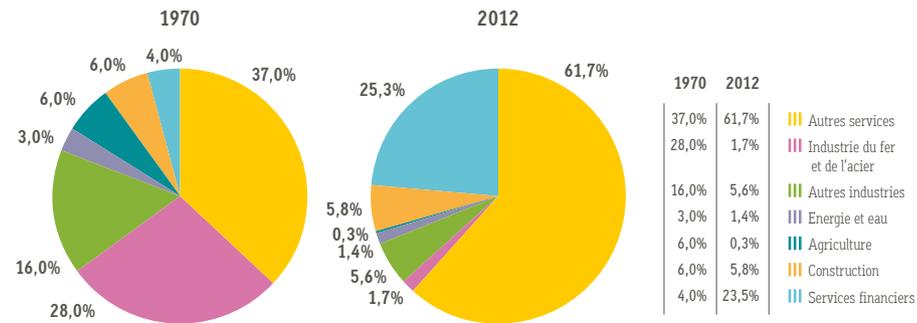
139 Au Luxembourg en dépit de la chute d'activité, on n'observe pas d'ajustement (baisse) de l'emploi, cela résulte du fait que les entrepreneurs face à la crise ont évité autant que possible de se séparer de leurs salariés.

Notons que près de 50% de la baisse de productivité observée au Luxembourg sur la période 2007-2012 est concentrée dans deux branches (activités financières et industrie manufacturière). L'importance de ces deux secteurs dans la chute de la productivité au Luxembourg illustre la nécessité de diversifier notre tissu économique et d'accompagner l'émergence de nouveaux secteurs économiques créateurs de richesse. Ceci suppose un Etat stratège et des investissements (publics et privés) d'avenir afin de conforter les secteurs qui créeront les richesses de demain. Ce serait ainsi un nouveau virage dans la répartition de la création de richesse au Luxembourg, après celui qui a vu les activités financières gagner en importance au détriment, notamment, de l'industrie.

Il semble par ailleurs primordial pour le Luxembourg de redresser sa productivité afin de changer la nature de sa croissance économique. Alors que la croissance passée a été plus extensive (basée sur une hausse permanente de l'emploi), qu'intensive (basée sur des gains de productivité), la croissance future devrait sans doute davantage reposer sur des gains de productivité sous peine de voir se matérialiser les risques économiques et sociaux que suppose une croissance économique basée quasi-exclusivement sur une progression de l'emploi¹⁴⁰.

GRAPHIQUE 28: LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ AU LUXEMBOURG (EN % DU PIB)

SOURCE : STATEC.



140 Empreinte écologique élevée, surconsommation foncière, congestion des infrastructures de transport, problème de cohésion sociale avec l'accroissement de la population, hausse continue des prix immobiliers, etc.

La productivité étant un élément déterminant du niveau de vie et de la prospérité d'une société, le redressement de la productivité de notre économie ressort comme très important aux yeux de la population. Ce thème était ainsi plébiscité dans notre sondage TNS-Ilres où résidents et frontaliers s'accordaient sur le fait que la productivité était le second point le plus important pour l'évolution du Luxembourg (après des logements à prix abordables)¹⁴¹. Cet intérêt pour la « productivité » a été confirmé durant l'initiative 2030.lu, comme en témoigne le nombre élevé de contributions reçues en rapport avec ce thème.



141 Le sondage TNS-Ilres peut être vu en intégralité sur 2030.lu, rubrique « Publications ».

10.1. Formation Continue et Marché du Travail

Afin d'améliorer notre productivité, il importera d'agir sur les facteurs qui la déterminent et notamment le capital humain, qui peut être considéré comme étant le stock de connaissances et de qualifications des travailleurs. Sur la base des idées reçues, la formation (des salariés, des jeunes, des chômeurs), qui est un élément permettant d'augmenter le capital humain et l'employabilité des salariés, apparaît comme étant prioritaire parmi les mesures à mettre en œuvre afin de rehausser la productivité au Luxembourg.



229/355

« ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL? ALTERNATIVE »

Je reste assez étonné des décisions que prennent la plupart des gouvernements de rallonger la durée du temps de travail. On peut convenir que pour le monde entrepreneurial, l'allongement du temps de travail induit des charges supplémentaires en coûts salariaux, et absentéisme aidant, des coûts sociaux supplémentaires pour l'ensemble des cotisants. De plus, pour les travailleurs, le degré de motivation doit encore diminuer sauf pour ceux, mais ils ne doivent pas être légion, pour qui l'activité professionnelle représente un plaisir. D'ailleurs il est de notoriété publique que de nombreux dirigeants exercent de multiples pressions pour se débarrasser des travailleurs plus âgés et notre législation n'y fait aucun obstacle. Par contre, on observe de plus en plus de nombreux jeunes scolarisés qui n'ont aucun intérêt pour l'école, soit qu'ils s'y ennuiant, soit qu'ils n'ont pas les capacités voulues pour poursuivre une scolarité ou simplement qu'ils préféreraient rejoindre le monde du travail. Dès lors la question que l'on peut se poser est de se demander s'il n'est pas préférable de réduire la durée du travail pour les travailleurs selon des modalités à définir et compenser en intégrant dans les entreprises les nombreux jeunes non scolarisables, dans des tâches peu exigeantes mais utiles et les salarier au minimum. Par contre, pour qui le souhaite parmi eux, maintenir des structures qui leur permettent de suivre volontairement des formations et d'acquérir de nouvelles compé-

tences au fur et à mesure qu'ils en ressentiraient la pertinence. Et pour ceux qui s'engagent dans de telles formations, assurer petit à petit de meilleurs revenus. Il me semble que la motivation pour de tels jeunes en rupture scolaire, refusant le cadre institutionnel de l'école et présentant des comportements déviants (violence, rébellion, injures, troubles...), s'en trouverait améliorée et la prise de conscience des enjeux de la vie professionnelle plus précoce. Il ne sert à rien de rallonger illusoirement le temps de travail pour ralentir l'accès à la pension, alors même que beaucoup de jeunes, pour des coûts nettement moindre, pourraient rejoindre plus tôt le milieu du travail. Il est évident que ce type de projet doit être réfléchi, mais cela pourrait être une alternative à l'inutile et illusoire allongement de la durée du travail et à la prolongation indéfinie et inutile de scolarisés non motivés qui représentent une charge financière à la société tout entière.

Il est un fait que nous ne retrouverons plus jamais le plein emploi! On ne l'a d'ailleurs connu que durant quelques décennies de la longue histoire occidentale et il est plus que temps d'engager des réflexions sur le sens à lui donner dans les nouveaux enjeux de la modernité.

Sigefroid - Solution partagée sur la plateforme de discussion

230/355

« PROBLÈMES DANS L'APPROBATION DE PERMIS DE TRAVAIL »^{LXXX}

Le taux de chômage des travailleurs de basse et moyenne qualification augmente, mais en même temps la demande d'employés à qualifications non présentes dans le marché luxembourgeois croît, et simultanément l'approbation transparente et à temps de permis de travail. Il y a eu des progrès, mais nous sommes encore loin d'un système au niveau mondial qui correspond aux besoins et aspirations de la communauté d'affaires.

Les lignes téléphoniques administratives pour questions de statut restent souvent sans réponse; des fichiers ne sont pas transférés lorsque les fonctionnaires sont absents; les demandeurs reçoivent rarement des reçus confirmant que leur dossier est arrivé; le processus de traitement des fichiers manque de transparence. L'impression générale est que les entreprises et les nouveaux employés ne bénéficient pas de très bon accueil. La première impression que le Luxembourg donne à une grande partie des nouveaux arrivants ne correspond pas à l'image dont le Luxembourg a besoin afin de continuer son développement économique.

Nous estimons nécessaire de considérer une séparation de procédé administratif pour les col-bleus et col-blancs possédant les qualifications nécessaires qui manquent au Luxembourg, mais sont nécessaires pour continuer la prospérité économique et création d'emplois. Nous pensons que ces employés hautement qualifiés et exécutifs n'enlèvent pas le travail d'employés locaux, mais créent plutôt de nouvelles activités ou développent les activités existantes en encourageant la création d'emplois pour le personnel local. Je vous assure, nos entreprises soucieuses des coûts emploient le plus possible de locaux, comme ceux-ci sont moins chers que des étrangers relocalisés.

Les entreprises que nous représentons recherchent les conditions suivantes:

- Un accord de transférer les employés d'entreprises établies avec un minimum de trois ans d'ancienneté (et leurs familles) vers le Luxembourg avec un délai de dix jours ouvrables.
- Un délai de dix jours ouvrables pour accorder le transfert de nouveaux employés hautement qualifiés.
- Création d'un système de suivi transparent afin que les employés puissent suivre leur statut et agir si nécessaire.¹⁴²

American Chamber of Commerce in Luxembourg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁴² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

231/355

« MÉTIERS D'EXCELLENCE »

Susciter l'ambition et l'estime de soi et apprendre des métiers d'excellence tels les meilleurs artisans de France. Un(e) bon plombier, électricien ou mécanicien aura toujours du travail.

Virginie Issumo - Solution partagée sur la plateforme de discussion

232/355

« FORMATION EN ALTERNANCE DANS UNE ENTREPRISE POUR LES JEUNES »

Beaucoup de jeunes non résidents sont embauchés chaque année, alors que des jeunes résidents cherchent du travail. Les principales raisons sont souvent liées à un niveau de formation plus élevé et des exigences salariales modérées. Les exigences salariales des jeunes résidents sont parfois plus élevées mais sans pour autant offrir une productivité plus élevée.

Il semble donc important d'envisager, pour certaines professions, que les jeunes résidents puissent suivre une formation en alternance dans une entreprise afin d'être plus productifs dès leur entrée sur le marché du travail, et donc de pouvoir justifier une meilleure rémunération plus en relation avec le coût de la vie au pays.

J'ai personnellement été le tuteur industriel d'ingénieurs sur des cycles de formation de 3 ans, et le résultat fut plus qu'excellent, aussi bien pour l'employeur que pour l'employé.

Les jeunes résidents devraient aussi reconsidérer leur ambition professionnelle au-delà d'une carrière à l'Etat, car, quoi que l'on en dise ou en pense, l'Etat devra tôt ou tard engager une réduction de ses dépenses tout en augmentant son efficacité.

Ils doivent, par conséquent, prendre conscience de l'importance de leur cursus de formation. En particulier, si on considère que les carrières vont de plus en plus ressembler à une succession d'expériences professionnelles, ponctuées de hauts et de bas.

J2P3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

233/355

« INVERSER LA COURBE DU CHÔMAGE »

- *Réduire le coût du travail pour les emplois les moins qualifiés et rendre le travail financièrement attractif ; aider davantage l'emploi plutôt que de financer le chômage.*
- *Structurellement, améliorer la formation des jeunes pour les rendre plus aptes sur le marché du travail.*
- *Encourager les formations duales (apprentissage) dans l'ensemble de l'économie et pas seulement dans certains secteurs (artisanat, commerce, ...).*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

234/355

« DAVANTAGE DE FORMATIONS ET INTÉGRATION POUR CHÔMEURS »

Il faut aider davantage les personnes au chômage en changeant le cadre réglementaire et en leur donnant accès aux formations. Un premier pas important, serait de renforcer la coopération entre les institutions publiques et les acteurs dans le secteur privé. On pourrait par exemple, après avoir fait une première analyse des profils des personnes au chômage, mettre à disposition un terrain industriel avec toutes les autorisations à un entrepreneur intéressé, qui se chargerait de la formation de ces personnes en collaboration directe avec l'ADEM. Après un certain temps de transition, toute la structure serait portée par l'entrepreneur.

- **« L'intégration des chômeurs dans le marché du travail »**

Pour augmenter la productivité au Luxembourg il faut que plus de résidents contribuent au produit national et en y contribuant qu'ils le fassent avec plus d'efficacité. Au cours des dernières années, la croissance du taux de chômage était beaucoup plus importante que la croissance de l'emploi. L'écart devient de plus en plus considérable et il s'agit de trouver des solutions adéquates pour mieux intégrer les chômeurs dans le marché du travail.

- **« Pour une « Université ADEM » »**

On pourrait établir une « Université ADEM », qui aurait pour vocation de proposer des formations à grande échelle, qui pourraient par exemple être tenues dans le centre sportif et culturel « Coque ». Il s'agirait d'offrir des formations de base en comptabilité ou informatique pour augmenter les chances d'embauche des chômeurs. Au-delà de la pure technique et de la transmission des compétences, ce serait bien si cette « Université ADEM » recrutait des coaches spécialisés qui peuvent faire regagner la confiance en soi aux gens qui sont au chômage. Dans la même lignée, ces gens pourront suivre des cours de « soft skills ».

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013



« Créer une université ADEM, qui aurait pour vocation de proposer des formations à grande échelle [...] »

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

235/355

« MANQUE DE MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET D'INFORMATION EN EUROPE » LXXXI

Un problème considérable en Europe est le manque de mobilité de la main-d'œuvre. L'Union Européenne pourrait créer une base de données centralisant tout genre d'information sur des opportunités de travail en Europe. De plus, ils pourraient mettre sur pied une sorte de programme Erasmus pour artisans.¹⁴³

Forum des Jeunes - Rockhal, 30/06/2013

236/355

« EMBAUCHER DES CHÔMEURS POUR DES TRAVAUX SIMPLES »

Embaucher des chômeurs pour les travaux simples communaux (p.ex. en jardinerie).

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

237/355

« COMBATTRE LE TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES »

- *Optimiser la formation des jeunes en tenant compte des réalités économiques et sociétales pour favoriser leur intégration sur le*

premier marché du travail et encourager les formations duales dans l'ensemble de l'économie.

- *Encourager les formations duales (apprentissage) dans l'ensemble de l'économie et pas seulement dans certains secteurs (artisanat, commerce, etc.).*
- *Mettre à jour les connaissances et améliorer les compétences des salariés en permanence.*
- *Garantir l'employabilité des salariés dans la durée.*
- *Encourager l'innovation.*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

238/355

« AIDE À L'EMPLOI POUR JEUNES »

Il manque, de mon humble avis, l'idée d'accompagner toutes les entreprises (petites et grandes) dans leurs projections de développement/réduction à 3 ans afin de connaître leurs besoins futurs en volume et en nature d'emplois à pourvoir/réduire.

Sur cette base, cela permettrait de proposer à nos jeunes un contrat formation/emploi qui leur garantirait un emploi à l'issue de leur formation qu'ils auraient choisi en fonction des besoins du pays et de ses affinités.

Si le bénéficiaire d'une formation/emploi venait à perdre son job alors il bénéficierait d'un accompagnement renforcé pour retrouver un emploi et bénéficier d'une formation de conversion.

j2p3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

143 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

239/355

« PROPOSITIONS POUR RÉDUIRE LE TAUX DE CHÔMAGE »

- *Flexibilisation du droit du travail tout en maintenant un niveau élevé de protection sociale.*
- *en entreprise (ex. : faciliter la révision du contrat de travail pour permettre aux travailleurs de bénéficier d'autres expériences en interne)*
- *sur le marché du travail (ex. : revoir les conditions légales de rupture du contrat de travail en prenant en considération la jurisprudence ; faciliter le recours au contrat à durée déterminée au niveau des cas d'ouverture, de la durée, des renouvellements)*
- *Flexibiliser l'organisation du temps de travail, notamment en permettant une période de référence allongée à quatre mois et une récupération à la belle saison des heures perdues lors de chômage pour cause d'intempérie.*
- *Poursuivre et compléter les efforts de réforme de l'Agence pour le développement de l'emploi pour améliorer tangiblement son efficacité au niveau de l'insertion des demandeurs d'emploi sur le premier marché du travail. Une meilleure identification des exigences spécifiques requises par les entreprises et des profils particuliers des demandeurs d'emploi est indispensable pour améliorer l'intermédiation entre offre et demande d'emploi.*
- *Stimuler et contrôler les efforts propres déployés par les demandeurs d'emploi pour trouver un travail. Par ailleurs, au vu des secteurs en demande de main-d'œuvre non satisfaite, la notion d'emploi approprié devrait être centrée davantage sur les aptitudes professionnelles du demandeur d'emploi que sur le critère de la rémunération.*
- *Supprimer les automatismes liés aux salaires et réduire le coût du travail des emplois moins qualifiés pour stimuler l'embauche de cette catégorie de demandeurs d'emploi et maintenir au Luxembourg des activités moins exigeantes en termes de création de plus-value. Cette réduction devrait être compensée par des transferts sociaux ciblés.*
- *Revoir les revenus de remplacement (chômage, reclassement, etc.) pour valoriser l'activité par rapport à l'inactivité.*
- *Établir et mettre en œuvre des politiques de promotion et de diversification économiques afin qu'elles contribuent non seulement à la croissance économique pour soutenir le modèle social luxembourgeois, mais également à l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM dans le cadre d'une stratégie globale.*
- *Procéder à une évaluation circonstanciée des mesures de soutien à l'emploi existantes afin de pouvoir en mesurer, et le cas échéant, en améliorer l'efficacité en termes d'insertion sur le premier marché du travail.*
- *Promouvoir les secteurs et métiers en demande de main-d'œuvre et contribuer à identifier les professions et compétences d'avenir.*
- *Augmenter le taux d'emploi des personnes plus âgées et la durée de la vie active en agissant au niveau des retraites pour valoriser le travail par rapport à un retrait précoce de la vie active et en favorisant une transition progressive vers la retraite. Les politiques de gestion des âges en entreprises sont importantes à cet égard mais elles ne peuvent alourdir encore les charges qui pèsent sur les entreprises dans un contexte économique difficile. A noter encore qu'il est essentiel que soient mis en concordance salaires et prestations par une valorisation de l'expérience et de la performance et non de l'âge ou de l'ancienneté. Ces principes doivent s'inscrire dans la stratégie des entreprises qui doivent en garder la maîtrise.*
- *Lutter contre l'absentéisme abusif coûteux pour les entreprises et la société et doter les entreprises d'instruments adéquats en instaurant une participation sur les indemnités de maladies, alors que l'introduction du statut unique n'a à ce jour pas permis de remplir l'objectif de réduction de l'absentéisme qui en était pourtant une priorité.*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

10.2. Modèle économique du futur

Quels éléments considérer pour créer un modèle économique du futur qui améliorerait la situation économique actuelle? Le développement de la Grande Région, la pérennité d'un modèle socio-économique harmonieux, une meilleure utilisation du capital humain existant, la politique européenne et une économie du bien commun ont été proposés comme éléments clés à prendre en considération pour un futur modèle économique.

240/355

« REMETTRE EN QUESTION NOS INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ! »

Il subsiste le besoin d'un nouveau modèle de société et économique en questionnant le sens de la productivité, compétitivité ou du produit intérieur brut et en réfléchissant avec quels autres pays ou index le Luxembourg veut se comparer. Questionner quels sont nos besoins et quel niveau d'équité nous voulons obtenir.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

241/355

« UN MODÈLE ÉCONOMIQUE QUI MISE SUR LA DURABILITÉ »

Nécessité d'un modèle économique qui mise sur la durabilité.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

242/355

« QUEL MODÈLE DE COMPÉTITIVITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT COMPÉTITIF ? »^{LXXXII}

Jusqu'à aujourd'hui nous étions très attentifs aux différents événements du monde entier. Nous devons continuer à faire attention aux entraves qui pourraient nous empêcher de penser et d'agir librement. Continuons notre bonne volonté à aller en avant et à adapter nos textes de loi rapidement. L'Europe et la Grande Région sont nos alliés.¹⁴⁴

Adolphe Faber - Atelier thématique du 15/06/2013

243/355

« MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE ALTERNATIF »

Je suis d'avis que la discussion pointe dans la mauvaise direction si on commence à évoquer des idées favorisant le transfert des services/infrastructures publiques dans le secteur privé. Il existe un terme spécifique pour ceci : le thalchérisme. A mon avis il s'agit d'un modèle qui est dépassé. Ce serait plus intéressant de trouver des modèles alternatifs qui

¹⁴⁴ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

garantissent la pérennité d'un modèle socio-économique harmonieux où prévaut un équilibre unique entre responsabilité et épanouissement individuel. Par exemple, pour le secteur financier on pourrait attirer davantage de banques effectuant des investissements socialement responsables.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

244/355

« MODÈLE DE CROISSANCE POUR LE LUXEMBOURG » LXXXiii

Il faut analyser nos faiblesses. Nous nécessitons du soutien de l'Etat concernant

- a) *L'aménagement de nos autoroutes. Nous dépensons beaucoup d'argent dans des ronds-points et dans le rétrécissement de routes localement. Un centre de logistique ne peut fonctionner que si les nouveaux camions peuvent passer.*
- b) *Le capital humain doit être amélioré et utilisé à temps plein. Nos écoles doivent s'améliorer et tout chômeur doit être utilisable (le droit au travail est une obligation). Ces 70 dernières années nous avons réduit la durée d'apprentissage à l'école de deux mois. Ces 20 dernières années nous avons élargi les programmes et ainsi nos programmes sont devenus plus « softs » [...] ¹⁴⁵*

Fränz Retter - Atelier thématique du 15/06/2013

245/355

« GARDER LES PAYS EN DIFFICULTÉ DANS L'UE »

Même aux Etats-Unis les différences entre les Etats en termes de productivité sont éclatantes. La Floride n'est pas aussi compétitive que l'Etat de New York, mais il n'y a personne qui revendique qu'elle devrait sortir des Etats-Unis. En Europe, ce serait dérisoire d'exiger des pays membres qu'ils aient tous les mêmes atouts et le même niveau de productivité. Il s'agit d'avant tout que les pays membres développent leurs propres atouts en appliquant le principe de la répartition du travail.

Frank Engel - Europacafé 30/06/2013



145 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

246/355

« L'ÉCONOMIE DU BIEN COMMUN : UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE AVEC UN FUTUR »

Les fondements d'un processus global de l'économie du bien commun sont décrits dans le livre du même titre. Voici un résumé en 20 points :

- 1. L'économie du bien commun repose sur les valeurs principales qui fondent la réussite de nos relations : confiance, coopération, estime, solidarité. (Il est prouvé scientifiquement que les relations les plus réussies sont celles qui rendent les hommes plus heureux et les motivent le plus.)*
 - 2. Le cadre incitatif légal de l'économie, aujourd'hui axé sur le profit et la concurrence, est recentré sur le bien commun et la coopération. La réussite d'une entreprise est redéfinie : l'essentiel n'est plus le profit, mais le bien commun.*
 - 3. Le succès économique n'est plus mesuré par des indicateurs (monétaires) de la valeur de change mais par des indicateurs (non-monétaires) de la valeur d'usage. Sur le plan macro-économique, le PIB est relevé comme indicateur de succès par le produit du bien commun. Sur le plan micro-économique, le bilan financier est relevé par le bilan du bien commun. Ce bilan devient le bilan principal de toutes les entreprises. Plus les entreprises agissent et s'organisent de manière sociale, écologique, démocratique et solidaire, meilleure est leur bilan. Dans une économie nationale, plus les résultats du bilan du bien commun des entreprises sont bons, plus grand est le produit du bien commun.*
 - 4. Les entreprises avec de bons bilans du bien commun obtiennent des avantages légaux : impôts plus bas, taxes de douane plus basses, crédits plus favorables, priorité dans l'achat publique et dans les programmes d'investigation, et etc. Grâce à cela, l'en-*
- trée dans le marché économique est plus facile pour les acteurs responsables. Les produits et services éthiques, écologiques et régionaux deviennent meilleur marchés que ceux non éthiques, pas écologiques et globaux.*
- 5. Le bilan financier devient un bilan de moyen. Le gain financier n'est plus un but mais un moyen et sert à concrétiser le nouveau sens de l'entreprise (contribution au bien commun). On a le droit d'utiliser les excédents sur le bilan : pour des investissements (avec valeur ajoutée sociale et écologique), pour des restitutions de crédits, pour des réserves de dimension limitée, pour des versements limités de dividendes aux collaboratrices et collaborateurs ainsi que pour des crédits sans intérêts à des entreprises coopérants. On ne peut pas utiliser les excédents : pour des investissements sur les marchés financiers (qui n'existeront plus), pour des achats hostiles d'autres entreprises, pour des dividendes à des personnes qui ne collaborent pas dans l'entreprise, ainsi que pour des dons à des partis politiques. En revanche, l'impôt sur les gains d'entreprise est supprimé.*
 - 6. Le profit n'étant plus qu'un moyen, et non une finalité, les entreprises peuvent s'efforcer d'atteindre leur taille optimale. Elles n'ont plus à redouter d'être absorbées par une autre entreprise et ne sont plus forcées de se développer pour devenir plus grandes, plus fortes ou plus rentables que d'autres. Toutes les entreprises sont libérées de la contrainte générale de croissance et de rachat par des concurrents.*
 - 7. Grâce à la possibilité de prendre la taille idéale en détente et sans peur, il y aura beaucoup de petites entreprises dans toutes les branches. Puisqu'elles ne veulent plus croître, la coopération et la solidarité avec d'autres entreprises est facile. Elles peuvent les aider avec des connaissances, know-how, commandes, salariés*

ou crédits sans intérêt. En échange, elles sont rémunérées par un bon résultat du bilan du bien commun – pas aux dépens d'autres entreprises, mais pour son bénéfice. Les entreprises forment de plus en plus une collectivité d'apprentissage solidaire, l'économie devient un arrangement où tous y gagnent.

8. Les inégalités de revenus et de fortune sont limitées, par exemple : le revenu maximal ne peut pas dépasser dix fois le salaire minimum légal ; la fortune privée est limitée à dix millions d'euros ; le droit de donation et d'héritage à 500 000 euros par personne ; pour les entreprises familiales, à dix millions par enfant. Toute la part de l'héritage dépassant cette somme est distribuée sous forme de « dotte démocratique » à tous les descendants de la génération suivante : un « capital de départ » identique, c'est une meilleure égalité des chances. Les limites exactes doivent être fixées démocratiquement par un comité économique.
9. Les grandes entreprises (par exemple de plus de 250 employés) passent partiellement et, d'abord, par paliers, entre les mains des employés et de la collectivité. Le public est représenté par le biais des « parlements économiques régionaux » délégués à cette fin. Le gouvernement n'a pas d'emprise sur les entreprises publiques.
10. Cela vaut aussi pour les « biens communs démocratiques », la troisième catégorie de propriétaires à côté de la grande majorité de (petites) entreprises privées et d'une petite partie de grandes entreprises de propriété mixte. Les « biens communs démocratiques » sont des entreprises assurant des services de base dans le domaine de l'éducation, de la santé, du social, de la mobilité, de l'énergie et des communications : les services d'intérêt général.
11. Parmi ces biens communs démocratiques, la Banque démocratique joue un rôle important. Comme toutes les entreprises, elle est au service du bien commun ; et comme tous les biens communs démocratiques, elle est contrôlée par le souverain démocratique et non par le gouvernement. Ses prestations de base sont des capacités d'épargne garanties, des crédits à bas prix, des crédits-risque écologiques et sociaux, ainsi que la mise à disposition gratuite de comptes courants. L'état se finance principalement par des crédits de la Banque Centrale sans intérêts. La Banque Centrale obtient le monopole pour la création de l'argent et régule la circulation de capital au-delà des frontières pour éviter l'évasion fiscale. Les marchés financiers n'existeront plus sous leur forme actuelle.
12. En accord avec la proposition de John Maynard Keynes, on établit une coopération monétaire globale avec une unité de compte globale (« Globo », « Terra ») pour l'échange économique international. Sur le plan local, des monnaies régionales peuvent compléter la monnaie nationale. Pour se protéger du commerce déloyal, l'Union Européenne initie une zone commerciale de bonne guerre (« zone du bien commun »), dans laquelle on s'oriente selon les standards et taux de douane correspondant au bilan du bien commun de l'entreprise productrice. À long terme, le but c'est une zone du bien commun globale grâce à un traité des Nations Unies.
13. On attribue à la nature une valeur propre, parce qu'elle ne peut pas devenir propriété privée. Ceux qui ont besoin d'une parcelle pour un logement, pour la production ou pour l'agriculture ou l'exploitation forestière, peuvent utiliser une surface limitée gratuitement. Le délaissement est conditionné par les conditions écologiques et l'utilisation concrète. De cette façon, ce la fin de l'accaparement des terres, des grandes propriétés et de la spéculation immobilière. Enfin, l'impôt sur la propriété foncière disparaît.
14. La croissance économique n'est plus un but mais bien une réduction de l'empreinte écologique des personnes, entreprises et nations à un niveau de durabilité globale. L'impératif catégorique est enrichi d'une

dimension écologique. Notre liberté de choisir un style de vie fini là où elle limite la liberté d'autres êtres humains de choisir un style de vie égalitaire ou même de vivre décemment. Les particuliers et les entreprises sont stimulés à mesurer leur empreinte écologique et à la réduire à un niveau globalement juste et durable.

- 15. Le temps de travail salarié se réduit graduellement au niveau majoritairement souhaité de trente à 33 heures par semaine. Comme ça, on a le temps pour d'autres champs d'activités centraux : travaux de relation et de soin (enfants, malades, personnes âgées), travaux pour soi-même (développement de la personnalité, art, jardin, loisirs) ainsi que travaux politiques et de communauté. Suite à cet arrangement plus équilibré, le style de vie deviendrait moins consommateur, plus suffisant et durable écologiquement.*
- 16. Chaque dixième année de travail est une année sabbatique financée par un revenu de base inconditionnel. Pendant cette année, chacun peut faire ce qu'il veut. Cette mesure décharge le marché du travail de dix pour cent - le chômage actuel dans l'Union Européenne.*
- 17. La démocratie représentative est complétée par la démocratie directe et la démocratie participative. Le peuple souverain doit pouvoir corriger ses délégués, lancer lui-même des lois et les voter, et contrôler d'importants secteurs de l'économie - par exemple les banques, la poste ou les chemins de fer. Dans une vraie démocratie, les intérêts du peuple souverain et de sa représentation sont identiques - pour cela la prémisses sont de vastes droits de création et contrôle pour le peuple souverain.*
- 18. Tous les vingt points de l'économie citoyenne doivent mûrir dans un large processus élémentaire de discussion intensive, avant d'être adoptés en loi par une Convention Démocratique de l'Économie élue directement. Le résultat est soumis au suffrage du peuple souverain. Ce qui est accepté rentre dans la Constitution et peut*

être - toujours - changé à nouveau par le même souverain. Outre la Convention Démocratique sur l'Économie ou du Bien commun, d'autres conventions sont nommées pour approfondir la démocratie : convention sur l'éducation, convention sur les médias, convention sur la prévoyance, convention sur la démocratie ...

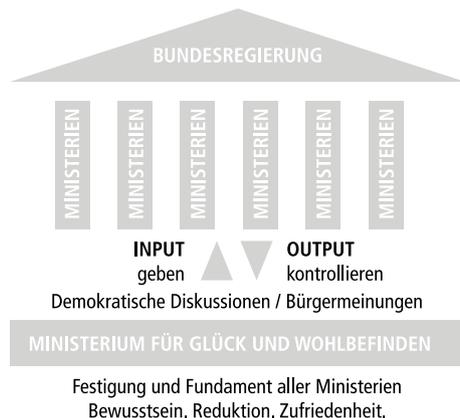
- 19. Pour ancrer dans l'esprit de la jeune génération les valeurs de l'économie citoyenne aussi profondément que l'est aujourd'hui l'image de l'homme forgée par le darwinisme social et le capitalisme, je propose cinq nouvelles matières d'enseignement obligatoires : science des sentiments, science des valeurs, sciences de la communication, sciences de la démocratie, science de l'expérience de la nature ou de la vie sauvage.*
- 20. Comme, dans l'économie citoyenne, le succès d'une entreprise aura une toute autre signification qu'aujourd'hui et on demandera donc de toute autres qualités de direction, on aura plutôt tendance à faire appel aux personnes les plus responsables socialement et les plus compétentes, celles capables de sympathie et d'empathie, celles qui auront en outre une réflexion et une sensibilité sociale et écologique - et à les prendre comme modèles.
L'économie citoyenne n'est ni la meilleure de tous les systèmes économiques ni la fin de l'Histoire, seulement un pas possible vers le futur. C'est un processus participatif et ouvert au développement qui cherche des synergies et des approches similaires. Grâce à l'engagement de beaucoup de personnes courageuses et décidées, quelque chose de fondamentalement nouveau peut être créé. La mise en pratique demande une motivation intrinsèque et une responsabilité propre, des incitations juridiques, un cadre interventionniste ainsi qu'une formation de la conscience. Toutes les personnes, entreprises, organisations et communautés peuvent participer à la transformation de l'ordre économique vers une économie citoyenne.*

G. Pfeiffenschneider - Solution partagée sur la plateforme de discussion

247/355

MINISTÈRE DU BONHEUR ET DU BIEN-ÊTRE

Dans le cadre d'un travail de mémoire, Gina Schöler et Daniel Clarens, étudiants en communication et graphisme à Mannheim, ont réalisé un projet pilote s'intéressant avant tout au bonheur et bien-être de leurs concitoyens. A cette fin, un Ministère fictif traitant les sujets de bonheur et de bien-être a été créé et représente le pilier principal de leur campagne transmedial, dont le but est d'éclairer et de rediriger le focus sur des thèmes concernant le bien-être. Par le biais de cette campagne,



les initiateurs envisagent de collecter des réflexions sur le concept du bonheur afin de nourrir l'idée d'une institution publique du bien-être en s'inspirant du Bonheur national brut du Bhoutan.

Au cours de leur initiative, les deux jeunes étudiants ont utilisé des outils transmédiaux comme des interviews, des sondages ou encore des présentations dans les écoles secondaires. En général, on peut ressentir une insatisfaction dans la société actuelle ainsi qu'un besoin de changement de paradigme. Il s'agit de soumettre la société à un questionnement critique concernant son comportement : la surconsommation insensée, le réchauffement climatique, la gestion des crises... Cette initiative permet d'initier de nouveaux indicateurs qui comprennent que les facteurs influençant le bonheur des citoyens. Les indicateurs traditionnels, comme le PIB, n'ont pas été conçus pour tâter le pouls du bonheur, mais plutôt pour mesurer la performance économique d'une société. Mettre en place un Ministère du bonheur et du bien-être aidera à développer une nouvelle conscience envers ses citoyens et la politique, dont la mission sera de sauvegarder et de promouvoir le bonheur humain.

Pour des informations complémentaires: <http://ministeriumfuerglueck.de/>



Ministerium
für Glück
und Wohlbefinden

10.3. La compétitivité

En 2013-2014, le World Economic Forum (WEF) classe le Luxembourg au 22^e rang mondial des économies les plus compétitives parmi 148 pays. Le Luxembourg ne parvient pas à rétablir son meilleur positionnement historique de 2010 (20^e rang), devancé notamment par 10 pays européens dont 8 pays de l'Union européenne, risquant ainsi de perdre son statut de pays de prédilection aux yeux des investisseurs étrangers.

Les coûts élevés mais une mobilité réduite de la main-d'œuvre, l'index, les salaires jugés trop élevés dans la fonction publique ou plus de soutien pour les petites et moyennes entreprises ont été discutés sur la plateforme électronique afin de permettre au Luxembourg d'augmenter sa productivité et de renforcer sa position d'économie compétitive. Cet ensemble de mesures afin de renforcer la productivité de l'économie luxembourgeoise en mettant l'accès sur la compétitivité nous rappelle que « la compétitivité se résume à la base à la productivité et aux déterminants de la productivité ».

248/355

« LE MANAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE » LXXXIV

L'avantage de compétitivité rapide du Luxembourg en tant que lieu de management de la propriété intellectuelle a été érodé par les actions de nos compétiteurs. Dans notre livre blanc présenté au ministère de l'économie nous avons proposé des changements sur la propriété intellectuelle, qui vont éviter l'érosion additionnelle de notre compétitivité dans ce domaine et augmenter notre attractivité en tant que lieu pour entreprises de gérer leur propriété intellectuelle. Ceci a le potentiel d'être un modèle de croissance excellent et générateur de revenu sur longue durée pour le Luxembourg. Nous urgeons une considération positive de nos recommandations.¹⁴⁶

American Chamber of Commerce in Luxembourg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁴⁶ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

249/355

« LE RÉTABLISSEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ-COÛT »

Rétablir la compétitivité-coût par une politique réduisant l'inflation et liant les salaires à l'évolution comparative du CSU.

- Procéder à une désindexation générale de l'économie, c.à.d. interdire comme en Allemagne une clause indiciaire dans tous les contrats (loyers, contrats de prestations, salaires, etc.).
- Lier l'évolution des rémunérations - également dans le secteur public - à l'évolution comparative du CSU par rapport à nos voisins dans le but de réduire progressivement notre écart négatif.
- Adopter des critères de productivité dans les services sujets à des tarifs publics de façon à éviter que ces derniers ne contribuent à l'augmentation de l'inflation.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

250/355

« METTRE EN LUMIÈRE LES FAIBLESSES »

Tantôt le Luxembourg est à la 23^e, tantôt il loge à la 17^e place. Tantôt il gagne des places, ou bien il en perd ». Il faudrait succinctement inventorier l'ensemble des études de compétitivité internationales pour in fine conclure lesquelles parmi elles doivent être prises au sérieux. De surcroît, il faudrait clairement mettre en lumière les domaines où le Luxembourg n'est pas bien positionné par rapport à ses concurrents pour ensuite définir les objectifs à atteindre en la matière pour, in fine, tracer une feuille de route pour y parvenir.

Marc Muller - Solution partagée sur la plateforme de discussion



« Inventorier l'ensemble des études de compétitivité internationale sur le Luxembourg à prendre au sérieux »

Marc Muller - Solution partagée sur la plateforme de discussion

251/355

« LES COÛTS ET LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE »^{LXXXV}

Les coûts sont trop élevés au Luxembourg pour les travailleurs peu qualifiés, ce qui rend le pays peu compétitif. Le problème est aggravé avec l'indexation, les salaires d'entrée généreux pour basse qualification dans le secteur public, les coûts de vie élevés (surtout les prix immobiliers), les allocations chômageuses généreuses (et insoutenables pour le futur) et l'influence disproportionnellement forte des syndicats. Ainsi, les employeurs en compétition au niveau mondial ont du mal à se permettre les employés de basse qualification au Luxembourg, si le même travail peut être effectué par des employés moins chers ailleurs. Nous comprenons que dans les années qui suivent il y aura une augmentation des plans sociaux au Luxembourg, comme les entreprises multinationales sont forcées de sous-traiter des emplois vers des alternatives à bas coûts. Nous sommes en train de créer un problème de chômage structurel influençant les employés à basse qualification en augmentant la difficulté de retrouver un emploi, en érigeant des barrières d'entrée aux femmes -dont les enfants ont atteint un certain âge- voulant recommencer à travailler et en rendant difficile aux élèves ayant terminé leur scolarité d'entrer dans le monde du travail.

A cause de ces coûts élevés pour employés à basse qualification, le modèle d'entreprise historique d'une pyramide de l'emploi avec un grand nombre d'employés en bas, moins au milieu et encore moins

à la pointe laisse la place à un modèle diamant avec un petit nombre d'employés en haut et en bas et davantage d'employés au milieu. Si le gouvernement veut éviter les conséquences sociales néfastes qui en résultent, des actions appropriées sont nécessaires pour encourager les entreprises internationales et autres employeurs de garder des employés de basse qualification au Luxembourg.

De même, nos entreprises internationales sont très concernées par les actuelles discussions de réviser le droit du travail. Nous craignons qu'avec des élections en suspens pour la Chambre des Députés l'année prochaine, les députés et le gouvernement seront tentés de supporter les syndicats au détriment de l'attractivité de longue durée du Luxembourg en tant que lieu de commerce international. Nous espérons et plaidons pour une approche alternative instituant davantage de flexibilité du travail pour assurer la création d'emplois et davantage de prospérité économique pour tous. Nous faisons parti d'une économie globale et ne pouvons agir au détriment du futur de nos enfants.¹⁴⁷

American Chamber of Commerce in Luxembourg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁴⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

252/355

« LE SENS DES RESPONSABILITÉS DANS UNE SOCIÉTÉ INNOVANTE »^{LXXXVI}

Des désaccords entre personnes peuvent générer des coûts individuels mais aussi économiques, surtout dans une société innovante. Les désaccords peuvent-ils être résolus de manière plus responsable sans forcément toujours recourir aux tribunaux ? Ainsi nous pourrions peut-être devenir plus efficaces et performants ?¹⁴⁸

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

253/355

« MUTUALISONS NOS EFFORTS DANS LA RECHERCHE »

On devrait mutualiser davantage nos efforts dans la recherche. Seulement en joignant nos forces pourrions-nous rester compétitif au niveau mondial.

Nathalie Griesbeck - Europacafé 30/06/2013

254/355

« CULTIVONS UNE ATTITUDE AGRESSIVE ET INNOVANTE »^{LXXXVII}

Il nous faut un contexte, une culture agressive qui nous incitent d'amener des innovations dans le pays et non pas de perdre de l'argent et de l'énergie dans des histoires comme l'affaire « Bommeleeër » auxquelles notre pays fait fréquemment face.¹⁴⁹

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013



«Le Luxembourg a par le passé développé ses atouts notamment en exploitant des niches de souveraineté, qui sont aujourd'hui de plus en plus contestées au niveau international. Le Grand-Duché est littéralement obligé par ses partenaires européens à changer ses méthodes.»

Marc Hostert - Atelier thématique du 15/06/2013

148 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

149 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

255/355

« COMPÉTITIVITÉ : UN TERME QUI CONCERNE TOUS LES DOMAINES »

La compétitivité se mesure non seulement en termes de coûts salariaux mais il existe aussi d'autres facteurs primordiaux comme la qualité de vie, l'offre culturelle, la sécurité, la scolarisation des enfants... Il s'agit aussi de développer davantage ces atouts.

Marc Hostert - Atelier thématique du 15/06/2013

256/355

« AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ »

Le Luxembourg connaît un vrai souci en termes de productivité. En comparaison avec les pays voisins, la productivité globale des facteurs s'est détériorée au cours des dernières années. Etant dans une économie globale interconnectée, le Luxembourg a bien intérêt d'améliorer sa compétitivité.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

257/355

« POUR DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ET UNE REMISE EN QUESTION PERMANENTE »^{LXXXVIII}

Il nous faut un état d'esprit qui nous fait augmenter notre productivité d'un ou deux pourcents par rapport à l'année précédente ou par rapport aux personnes autour de nous. Projeté sur 30 ans nous aurons un avantage de 30% par rapport à la concurrence.¹⁵⁰

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

258/355

« PLAFONNEMENT DE L'INDEX »^{LXXXIX}

Le plafonnement de l'index ne peut être utilisé comme mesure sociale uniquement accompagnée de contrôle de prix, comme lors de l'introduction de l'index. Le contrôle de prix restrictif a été aboli, ce qui mène à des différences de salaires de plus en plus élevées. Le plafonnement de l'index limite l'éventail des salaires, mais ne renforce pas la compétitivité, car ainsi l'Etat épargne le plus. Cette dernière est une mesure à peine crédible. Les politiciens ne se nuisent-ils pas à eux-mêmes ?¹⁵¹

Fränz Retter - Solution partagée sur la plateforme de discussion

150 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

151 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

259/355**« PROPOSITION POUR UN NOUVEL INDEX EN POURCENTAGE »^{xc}**

Proposition pour un index en pourcentage annuel qui prend en compte les besoins de toute la société :

$$LA = PE - CH/10 - DS/5000$$

*PE[%] = évolution du prix d'un panier adapté aux besoins élémentaires réels et soutenables**

CH[%] = chômage selon une statistique de l'Etat encore à déterminer éventuellement (à déterminer et publier chaque année en juillet)

DS[€] = Ecart du salaire annuel brut/12 au salaire minimum brut avant ajustement

LA[%] = Adaptation salariale en pourcentage calculé selon l'actuel salaire annuel (chaque année à partir du 1^{er} octobre)

Les deux facteurs (10 et 5000 dans la proposition) peuvent naturellement être adaptés au début et à intervalles réguliers (p.ex. tous les 4 ans).

**e.a. prix énergétiques, transport public (pas transport individuel ou transport de matériaux, comme ils sont de toute façon inclus dans le panier), prix de loyer, aliments de base (excluant l'alcool et le tabac).¹⁵²*

Albert Wickler - Solution partagée sur la plateforme de discussion

260/355**« RESTREINDRE LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE »**

Si on veut inciter les jeunes luxembourgeois à se tourner vers le secteur privé et à ne pas préférer systématiquement le travail dans la fonction publique, il faut s'inspirer de ce qui se fait dans les autres pays où la sécurité de l'emploi dans la fonction publique s'accompagne de moindre salaire, ce qui n'est pas le cas au Luxembourg. De plus, restreindre les salaires dans la fonction publique est de nature à résoudre en partie les problèmes de dette et de déficits publics.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

¹⁵² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



261/355

« PROPOSITIONS POUR UN PAYS PLUS COMPÉTITIF »^{XCI}

- *Aligner au fur et à mesure le Salaire Social Minimum (SSM) vers un groupe représentatif de pays et régions compétitif afin d'augmenter l'offre d'emplois à faible qualification au Luxembourg et d'adapter les prestations sociales proportionnellement pour assurer un niveau de vie acceptable pour les personnes concernées.*
- *Améliorer les avantages fiscaux aux employées par rapport aux femmes au foyer (p.ex. diminuer les allocations familiales mais à la place diminuer les coûts des garderies pour des employées à salaires faibles).*
- *Réduire considérablement le nombre de cas accordant une pré-retraite entraînant une augmentation de l'âge de retraite effectif. L'augmentation de l'âge de retraite devrait prendre en compte les caractéristiques et la difficulté de l'emploi (p.ex. travail physique). Le secteur public devrait être au premier rang des meneurs de ce changement.*
- *Revoir le système proposé d'une rémunération liée à la performance pour employés du secteur public et instaurer les changements nécessaires pour assurer que le système continue à instaurer des améliorations, liant la performance à la rémunération et progression professionnelle.*
- *Définir des programmes d'action permettant aux entreprises luxembourgeoises et au secteur public d'importer leurs produits et services qu'ils souhaitent acheter directement, sans passer par un intermédiaire belge.*

- Forcer des améliorations de productivité dans le secteur public en limitant la croissance du nombre de fonctionnaires, malgré la croissance de la population, en planifiant de manière systématique et en adoptant des méthodes plus efficaces (p.ex. en abolissant certaines activités et augmentant le self-service).
- Déréguler certains secteurs traditionnellement régulés et y encourager la compétition (p.ex. les taxis (discussion entamée), pharmacies, notaire, trafic aérien (discussion entamée), carburant, transport public (structure contractuelle), architectes, comptables et auditeurs, etc.)
- Augmenter le nombre d'entreprises aériennes en service à l'aéroport de Luxembourg. Concrètement, le Luxembourg devrait supporter le développement d'entreprises à bas coûts partant du Luxembourg. Cela générerait davantage d'activités touristiques, surtout en week-ends, et supporterait la création de nouvelles activités touristiques.¹⁵³

Anonyme – Contribution reçue par e-mail

262/355

« L'AVENIR DU LUXEMBOURG AU-DELÀ DE LA GRANDE RÉGION »

La taskforce frontalière de la Grande Région va permettre une amélioration fondamentale de la mobilité des travailleurs. Cette interface est évidemment très utile pour le Luxembourg compte tenu du nombre considérable de travailleurs qui traversent ses frontières deux fois par jour, 75800 français, 38800 Allemands et autant de Belges. En revanche, je pense que la Grande Région n'est plus l'espace à privilé-

gier dans le futur. En effet, l'avenir du Luxembourg devrait se situer bien au-delà car ce pays ne peut pas espérer obtenir le soutien de ses proches voisins, en période de crise où chacun se protège et où la jalousie est présente. Il est fini le temps de quelques niches de souveraineté fiscales et réglementaires, des niches qui ont été pour le moins discutées sinon critiquées, voire remises en question, sur le plan international.

Bernard Baudelet – Contribution reçue par e-mail

263/355

« PROFITER DE LA PETITE SUPERFICIE DU LUXEMBOURG »

Nous avons besoin de surveiller constamment les marchés, de profiter de réagir rapidement exploiter la petitesse du pays afin de parvenir à des lignes prometteuses de « first mover » avantage. Nous devons être ouverts sur le monde et la politique et l'économie doivent s'unir- le mot clé « cluster ». L'exemple de l'Allemagne, le « Pays des Idées », montre que vous pouvez prendre aussi un succès de l'économie européenne comme un « lieu champion du monde des exportations » dans le commerce mondial. Une position qui ne serait pas en mesure d'occuper le terrain, il aurait été confiné au marché domestique ou européen. En outre, ont été tirées principalement à la réunification de réformes impopulaires. Le Luxembourg semble actuellement plutôt incapable de se réformer, ce qui est effrayant dans un monde globalisé.

Bernard Baudelet – Contribution reçue par e-mail

153 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

264/355

« INITIATIVE DE CRÉATION D'UNE AGENCE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

Une initiative visant à faciliter l'accès au crédit pour les PME au Luxembourg via un programme de la BEI, lequel n'est pas encore mis en œuvre au pays. Cette initiative aurait pour objectif d'accompagner les entreprises et porteurs de projets ou repreneurs d'entreprises dans leurs levées de fonds en dehors des aides de l'Etat et de développer un réseau étroit avec de nombreux fonds. La même équipe pourrait aussi apporter des conseils aux entreprises qui n'ont pas mis en place d'outils de gestion en relation avec leur forte croissance.

Jean-Paul Letombe - Contribution reçue par e-mail

265/355

« MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ HORS-COÛT »

Investir dans les infrastructures qui permettront d'asseoir les futurs développements de l'économie et de la société dont le pays a besoin.

- *Développer les infrastructures d'approvisionnement en énergie et en facteurs de production en général (transports, mobilité etc.).*
- *Mettre en place les plans sectoriels, particulièrement le plan sectoriel « Zones d'activités économiques ».*
- *Soutenir l'économie du savoir alors que la Recherche & Développement et l'Innovation (RDI) sont un facteur crucial de la compétitivité, notamment*
 - *en assurant une utilisation optimale des instruments soutenant la RDI au niveau des entreprises et incitant les entreprises à investir davantage dans la RDI,*
 - *en définissant les axes prioritaires de recherche pouvant impacter positivement l'économie nationale,*
 - *en renforçant les collaborations entre les différentes institutions de la recherche publique et en rapprochant le monde académique de la recherche appliquée.*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

266/355

« CHANGER L'ÉQUILIBRE ENTRE OFFRE ET DEMANDE EN MATIÈRE D'EMPLOIS »

Depuis la naissance des sociétés organisées, un équilibre a existé entre l'offre d'emploi de la part des « patrons » et la demande de la part des travailleurs, équilibre très défavorable aux derniers. [...]

Un moyen de modifier l'équilibre entre offre et demande d'emploi existe, l'application systématique du RMG, tel que le Luxembourg en a l'expérience depuis de nombreuses années. Il faut cependant en aménager le niveau et les règles d'attribution principalement pour les jeunes, afin de ne pas « tuer » l'envie de travailler pour gagner plus.

Autrement dit : Il faut rendre ce modèle compatible avec l'économie et avec la démocratie : Pour les plus âgés, le RMG peut se substituer à la part des retraites actuellement à la charge de l'Etat (1/3). Tout complètement peut être laissé à la discrétion de chacun. Ceux qui souhaitent un complément souscriront une assurance ou/et choisiront un employeur offrant une rente d'entreprise. Ainsi disparaîtra pour les retraites le fameux « mur » du financement tant discuté. Puisque le nombre de bénéficiaires sera limité, la contribution nette des « payeurs », plus nombreux, restera raisonnable, ce qui permettra d'enlever leur adhésion.

Puisque ce système agira en conformité avec l'économie, certaines contraintes artificielles censées protéger l'emploi ou le niveau des salaires pourront disparaître. Les entreprises se réjouiront d'un tel progrès. Du côté des travailleurs, le stress dû à la précarité de l'emploi disparaîtra. En outre le risque lié à la création de sa propre entreprise diminuera. Comme le niveau du RMG est basé sur le revenu médian, il suivra naturellement l'évolution du PIB et ainsi chacun sera assuré de participer aux richesses créées actuellement et aux progrès futurs.

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion



10.4. Création de richesse

Selon plusieurs études économiques, une large partie de la croissance de la productivité observée dans les pays de l'OCDE provient de nouvelles entreprises et de l'émergence de nouveaux secteurs d'activité; par conséquent « investir » dans les secteurs de demain afin de diversifier l'économie, multiplier les sources de création de richesse, voir émerger de nouvelles entreprises est un excellent moyen pour permettre des gains de productivité dans l'économie luxembourgeoise. Selon les idées recueillies, tourisme, logistique, biotechnologies, services bancaires à destination des pays lusophones et les technologies de l'information et de la communication sont les secteurs d'avenir à privilégier.

267/355

« PROPOSITIONS POUR UN TOURISME INNOVANT AU LUXEMBOURG »

- **Le tourisme au Luxembourg: Un secteur « sous-exploité »**

Notre situation centrale au cœur de l'Europe, notre multilinguisme, notre « Ecole hôtelière » à Diekirch, nos paysages et la grande variété afférente sur un petit territoire, l'affluence de touristes attirés par la notion de « Schengen » et les activités de notre place financière, de même que notre patrimoine culturel, ne sont pas suffisamment « exploités » d'un côté à des fins d'un tourisme de type « wellness », de santé et de haute qualité (4 étoiles et plus) et d'un autre côté à un tourisme de randonnée, de découverte et de sports destiné aux jeunes pouvant profiter des meilleurs auberges de jeunesse dans le monde.

- **Tourisme wellness**

Offrir des combinaisons modulables wellness-séminaire-nature afin d'attirer les clients business et wellness

- **Définition de zones touristiques**

Définir des zones touristiques dans le pays, ainsi facilitant la construction d'hôtels, notamment dans le domaine du wellness.

- **Le tourisme au Luxembourg, un secteur sous-exploité**

Le tourisme au Luxembourg a du vrai potentiel. On peut le présenter en utilisant une analyse SWOT (strengths, weaknesses, opportunities et threats).

Strengths & Opportunities

- Situation centrale en Europe («Das grüne Herz Europas»).
- Touristes «private-banking» existants (260.000) et industrie du film.
- Main-d'œuvre multilingue et formée sur place (Lycée hôtelier Alexis Heck à Diekirch et «Brussels Business Institute of Higher Education - BBI», une école internationale en management pour l'industrie hôtelière et touristique à Wiltz).
- Infrastructures culturelles (mudam, philharmonie, patrimoine UNESCO, etc.).
- Infrastructures pour conférences (Kirchberg, etc.).
- Les plus belles et modernes auberges de jeunesse en Europe.
- Domaine thermal à Mondorf.
- Tendance touristique vers les séjours courts.

Weaknesses & Threats

- Absence de vrais hôtels «wellness» offrant plus qu'une demi-pension
- Manque de concertation et d'unité au niveau national
 - Infrastructures (peu d'harmonisation, p.ex. auto-pédestres)
 - Communication (chaque microrégion pour soi)
- Absence de «produits» bien définis et basés sur les forces du pays
- Nécessité d'un «marketing-mix» précis

Ma proposition sera de promouvoir davantage le tourisme-wellness/ nature et jeune/famille. Au niveau mondial, le tourisme wellness représente 40% des chiffres d'affaires dans le tourisme.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013



«En termes de diversification du tissu économique luxembourgeois, il existe un potentiel important de développement dans le secteur hôtelier et touristique.»

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013



«Trois aspects doivent être changés afin de relancer la croissance de l'économie luxembourgeoise: la rentabilité, l'adaptation des structures et l'innovation.»

Marc Hostert - Atelier thématique du 15/06/2013

268/355

« PROFITER DAVANTAGE DES ACQUIS POUR PLUS DE COMPÉTITIVITÉ »

- **Utiliser l'effet grand marché**

Afin d'obtenir des changements il faut utiliser l'effet grand marché en exportant des produits et services au-delà des frontières. Il faut prendre avantage de l'effet de diffusion en allant dans les pays avoisinants avec les produits et services, comme une institution bancaire suivant son client dans un pays voisin, espérant des retombées au Luxembourg. Une autre illustration concerne une boulangerie luxembourgeoise qui s'est étendue au-delà des frontières luxembourgeoise grâce aux connaissances linguistiques dans l'entreprise.

- **Utiliser les compléments d'unités**

Le Luxembourg doit profiter de l'effet de complément d'unités comme un centre de recherche allemand sur le droit européen qui s'est récemment établi au Kirchberg, profitant de la proximité de la cour de justice et de l'environnement international du Luxembourg.

- **Relancer la croissance**

Trois aspects doivent être changés afin de relancer la croissance de l'économie luxembourgeoise: la rentabilité, l'adaptation des structures et l'innovation. Pour l'implémentation trois compétences

clefs de l'économie luxembourgeoise doivent être considérées étant l'héritage fond de commerce (une tradition d'usinage avec l'ARB&D), les éléments de souveraineté (droit d'atterrissage, positionnement satellitaire) et la position comme pays d'intersection (savoir de gérer différentes cultures).

- **Utiliser le « network effect »**

Le Luxembourg doit utiliser les compétences en réseaux, le « network effect ». En effet, la population lusophone pourrait exporter les produits du secteur bancaire luxembourgeois dans des pays lusophones afin d'agrandir le marché.

- **Logistique, biotechnologie, capitale de fédération**

La voie de création de richesse au Luxembourg peut être engagée à travers un développement de la logistique, de la biotechnologie à développer ex nihilo par transfert de ressources humaines en étant conscients de la compétition internationale dans ce domaine, en faisant du Luxembourg une capitale de fédération grâce à une grande offre culturelle et haute qualité de vie, ou alors en faisant du Luxembourg un hub européen de transfert de monnaie.

Marc Hostert - Atelier thématique du 15/06/2013

269/355

« LES SECTEURS DE DEMAIN »^{XCii}

Investissements de l'Etat et société porteuse d'espoir. (L'Etat n'a pas le droit d'intervenir dans le secteur privé suite aux accords européens.) Les réponses sur les investissements de l'Etat dans la logistique, les biotechnologies, technologies d'information et de communication sont nécessaires. Je vois un déficit dans les biotechnologies; on n'a pas de société d'exploitation dans ce genre de recherche (les recherches fondamentales sont chères).¹⁵⁴

Fränz Retter - Solution partagée sur la plateforme de discussion

270/355

« LE RÔLE DE L'ETAT LUXEMBOURGEOIS
DANS LA PROMOTION DES SECTEURS
DE DEMAIN »^{XCiii}

Les entreprises doivent se diversifier et se développer à l'international et l'Etat doit les aider en cela.¹⁵⁵

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de discussion



154 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

155 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.



A hand is shown placing a red block on top of a wooden house model. The house model has a light-colored base with black window cutouts and a red roof. A green toy figure is also visible on the table. The background is a blurred image of a person's face. The text "Etat et services publics, Indépendance financière" is overlaid in the center.

Etat et
services publics,
Indépendance
financière

11.

INDÉPENDANCE
FINANCIÈRE

Pour un pays tel que le Luxembourg (taille du marché intérieur réduite, importance du secteur financier, taux d'ouverture élevé), l'indépendance financière et la « vertu budgétaire » sont deux éléments importants d'attractivité.

Comme l'ont démontré les tristement célèbres exemples irlandais ou chypriotes, disposer de marges de manœuvre budgétaire « au cas où » doit être un élément fondamental de la fonction objective d'un Etat au risque de devoir dépendre de la troïka en cas d'événement au coût économique important. Or, depuis la crise économique, les comptes publics luxembourgeois n'ont cessé de se dégrader, alors que le Luxembourg a été, comparativement aux autres pays européens, relativement épargné par la crise¹⁵⁶.

Ainsi entre 2007 et 2012, la dette publique luxembourgeoise a été multipliée par 3 et malgré les plans de consolidation budgétaire annoncés et le dynamisme des recettes publiques, l'Etat central affiche chaque année depuis 2009 un déficit de l'ordre d'un milliard d'euros. A cela s'ajoute une dette implicite conséquente¹⁵⁷, réelle épée de Damoclès que la récente réforme des pensions n'a pas pu véritablement vaincre.

Si on se réfère au dernier programme de stabilité et de croissance du Luxembourg¹⁵⁸ envoyé aux autorités communautaires par le Gouvernement dans le cadre du semestre européen, les comptes publics devraient continuer de se dégrader à moyen terme, notamment avec la perte de la niche de souveraineté que constituaient les recettes de TVA émanant du commerce électronique transfrontalier.

¹⁵⁶ La progression de l'emploi intérieur est sans doute la meilleure illustration de cet état de fait (bien qu'une partie substantielle de cette évolution ait eu lieu dans le secteur abrité).

¹⁵⁷ Les dépenses de retraite et de dépendance à venir.

¹⁵⁸ Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg (2013): 14^e actualisation du programme de stabilité et de croissance du Grand-Duché de Luxembourg pour la période 2013-2016.



Par conséquent, si la question de la perte du «triple A» du Luxembourg n'est pas actuellement à l'ordre du jour, elle pourrait être d'actualité à horizon 2016-2018 puisque toute chose égale par ailleurs, le Luxembourg figurerait alors parmi les mauvais élèves de la zone euro en termes de déficit public. Un tel évènement (perte du «triple A» ou même une mise sur perspective négative de la note souveraine du Luxembourg) aurait un impact négatif sur l'attractivité du Grand-Duché et sur les conditions de refinancement de la dette publique.

TABLEAU 2 : SOLDE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE¹⁵⁹ (% DU PIB)

SOURCE : FMI, AVRIL 2013

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Belgique	-4,025	-2,638	-2,111	-1,686	-1,008	-0,371	0,042
France	-4,623	-3,681	-3,457	-2,574	-1,767	-1,094	-0,612
Allemagne	0,159	-0,331	-0,131	-0,007	0,017	0,044	0,08
Irlande	-7,737	-7,546	-4,546	-2,436	-1,651	-1,098	-0,683
Italie	-3,03	-2,558	-2,336	-2,132	-1,751	-1,356	-1,128
Luxembourg	-1,906	-0,999	-1,272	-2,45	-2,245	-2,329	-2,391
Espagne	-10,318	-6,606	-6,937	-6,588	-6,195	-5,905	-5,61

¹⁵⁹ Le secteur des administrations publiques comprend l'administration centrale, les administrations locales (communes) et les administrations de sécurité sociale.

Les solutions recueillies sont autant de pistes afin de conforter la place du Luxembourg comme territoire rassurant pour un investisseur étranger. Elles visent également à lui permettre de conserver sa note souveraine, de pouvoir assurer le service de sa dette implicite et de ne pas léguer aux générations futures un lourd fardeau.

11.1. Rétablir les finances publiques et instaurer un fonds souverain

Les Luxembourgeois sont conscients de l'importance d'avoir des finances publiques saines et de ne pas s'hasarder à faire payer aux générations futures les déficits budgétaires structurels d'aujourd'hui. Ainsi appellent-ils de leur vœu le retour à l'équilibre budgétaire. Une maîtrise renforcée des dépenses publiques semble avoir leur préférence quoique l'idée d'un élargissement de l'assiette imposable ait également été invoquée. Aussi dans l'idée de préparer l'avenir, est avancée l'idée d'instaurer un fonds souverain afin que l'Etat tienne pleinement son rôle de stratège économique.

271/355

« MAÎTRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES ^{XCIV} »

Le niveau actuel des déficits budgétaires et les récents changements en matière de fiscalité sont un risque pour l'attractivité du Luxembourg. Un des éléments de l'attractivité du Luxembourg aux compagnies internationales est la perception de la stabilité financière. Nous invitons par conséquent le gouvernement à mener les réformes difficiles mais nécessaires pour réduire les dépenses publiques et ainsi rééquilibrer son budget.¹⁶⁰

American Chamber of Commerce in Luxembourg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

272/355

« COMMENT ÉQUILIBRER LE BUDGET D'ETAT ? ^{XCIV} »

En ne dépensant pas plus que les recettes. [...] Depuis la guerre froide il existe un principe qui nous différencie du communisme. L'Etat ne doit pas gérer plus de 30% du PIB dans une démocratie. Aujourd'hui nous avons atteint le seuil de 60% et plus à cause de l'Etat social. Sommes-nous tellement sociaux ? On ne se dirigerait pas vers un communisme rampant ?

Les communes doivent épargner, chaque village a-t-il besoin d'une piscine, d'un centre culturel, nos églises vides doivent-elles être rénovées ? Avons-nous besoin de musées fermés la plupart du temps ? Avons-nous besoin de pistes cyclables qui ne sont même pas utilisées le dimanche ? Nous finançons des logements sociaux que personne ne peut se permettre. Nous construisons des maisons de retraite coûtant 3000 à 4000 € par mois et plus. Nos pays voisins parviennent à proposer ces services à moitié prix, ça c'est le chemin à suivre. Il faut rêver pour penser qu'on peut continuer ainsi¹⁶¹ !

Franz Retter - Solution partagée sur la plateforme de discussion

160 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

161 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

273/355

« S'ASSURER DU BIEN-FONDÉ DE CHAQUE EURO PUBLIC DÉPENSÉ »

Afin d'évaluer l'utilité de certaines dépenses, le credo suivant doit être suivi : « Si cette dépense n'existait pas, est-ce que je la créerais ? » Les dépenses peuvent être réduites en adaptant le nombre et la rémunération des fonctionnaires aux moyens du pays, au marché de l'emploi et à la fonction exercée.

Michèle Detaille - Atelier thématique du 15/06/2013

274/355

« REVISITER NOTRE POLITIQUE D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT »

Le Luxembourg est très fier d'être le seul pays au monde à respecter sa promesse de donner chaque année 1% de son PIB au tiers monde. En 2012, Mme Jacobs annonce 432 Millions de Dollars. Question : si tout le monde doit se serrer la ceinture ici, la générosité est-elle toujours d'actualité ?

Ctascin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

275/355

« RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES »

Le Gouvernement doit fixer une norme de croissance des dépenses inférieure à la croissance en euros courants du PIB dans le but de réduire le déficit structurel. Une attention particulière doit être vouée à la croissance des rémunérations et des transferts sociaux.

Il faudra veiller à ne pas sacrifier les dépenses d'investissement qui ont un facteur positif sur l'économie, dans la mesure où elles améliorent les infrastructures et qu'elles génèrent une activité économique.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion



« Le gouvernement devrait se poser une question toute simple avant d'engager une dépense et cette question serait : « Si cette dépense n'existait pas, est-ce que je la créerais ? » »

Michèle Detaille - Atelier thématique du 15/06/2013

276/355

« BIEN GÉRER LES RECETTES »

Les recettes comme p.ex les accises ne devraient pas être considérées comme des recettes d'exploitation mais plutôt comme des recettes exceptionnelles. On ne peut pas tout le temps couvrir les dépenses courantes avec des recettes qui pourraient s'achever d'un jour à l'autre.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

277/355

« ABOLIR LES AIDES À LA PRESSE »

J'aimerais parler des « vaches sacrées du Luxembourg », ces questions qu'on ne discute jamais tant elles sont admises. Les aides à la presse. Au nom de quoi une idée, un courant d'idée, ont-ils besoin d'argent public pour exister ? Depuis les années 70, l'Etat donne 7,5 millions par an pour aider pléthore de titres à survivre. A l'heure du web, des sites participatifs autofinancés, n'est-ce pas là une façon de s'acheter des conservatismes ?

Ctascin - Solution partagée sur la plateforme de discussion

278/355

« AUGMENTER LES RECETTES »

Il faut augmenter les recettes en élargissant l'assiette imposable, c.-à.-d. en permettant à plus de gens de travailler en abrogeant ou modernisant des lois coûteuses, contreproductives et inadaptées, en réformant le régime du chômage et en adaptant l'âge de retraite et en attirant des résidents à travers de nouvelles politiques foncières.

Michèle Detaille - Atelier thématique du 15/06/2013

279/355

« DONNONS-NOUS LES MOYENS POUR FINANCER NOTRE FUTUR »

L'Etat a besoin des moyens nécessaires pour mener les politiques publiques nécessaires. Nous devons être disposés et prêts à lui donner ces moyens, au lieu de le garder dans nos poches pour nous adonner à la consommation. Au Luxembourg, la cote d'impôt s'élève à 37%. Dans les pays voisins, elle atteint entre 38% et 44%. En Suède, elle s'élève à 46%. La possibilité est donc là de faire quelque chose. Il n'est qu'avec ces moyens que nous pouvons financer l'avenir.

Robert Urbé - Atelier thématique du 13/04/2013

280/355

« LA PLANIFICATION FINANCIÈRE QUI REPOSE SUR UNE CROISSANCE ZÉRO^{xcvii} »

Dans la situation actuelle, chaque entreprise privée sérieuse devrait faire une planification opérationnelle (sur cinq ans) basée sur une croissance zéro. En ne prévoyant aucune croissance, si nous n'épargnons pas radicalement, alors nos dettes publiques vont continuer à grimper et un jour nous aurons atteint le stade atteint par certains pays du sud. Nous perdrons rapidement le triple A, l'argent coûtera plus cher à notre Etat, une spirale infernale.¹⁶²

Henri Neiens - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁶² Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

281/355

« CHARGE SOCIALE ^{xcvii} »

Si on parle de charge sociale au Luxembourg, ça ne concerne que le secteur privé. L'Etat ne se fait des soucis que concernant la durée pendant laquelle les réserves suffiront pour la caisse des pensions. On ne parle pas de la prestation sociale revenant au pouvoir de l'Etat. L'assainissement des finances publiques s'effectue à travers une augmentation d'impôts et d'une remise en cause des acquis sociaux. Ainsi l'appareil social du secteur privé est dirigé par les fonctionnaires et constamment élargi. Le congé de maternité n'est plus payé par l'Etat mais des réserves de l'AIV [...]¹⁶³.

Fränz Retter - Solution partagée sur la plateforme de discussion

282/355

« MOINS DE DÉPENSES PUBLIQUES »

Engager une vraie réflexion sur la manière de réduire le coût de l'Etat en partant de l'analyse pourquoi les dépenses des administrations publiques par habitant au Luxembourg (avec 34.400 EUR) sont jusqu'à 2,5 plus élevées que celles en moyenne en Europe (14.000 EUR dans la zone Euro, 14.400 EUR en Allemagne, 17.200 EUR en France et 18.000 EUR en Belgique) et, en proposant des réformes permettant de réduire cette différence énorme.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

283/355

« COMMENT GARANTIR L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE DE L'ETAT LUXEMBOURGEOIS ^{xcviii} »

En se tenant aux conformités de l'économie du marché. En restant performants, nous sommes respectés par les grands pays. Il nous importe beaucoup de rester dans un environnement de droit en Europe.¹⁶⁴

Adolphe Faber - Solution partagée sur la plateforme de débat

163 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

164 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

284/355

« AUDIT INDÉPENDANT POUR LES DÉPENSES PUBLIQUES ET COMMUNALES ^{XCIX} »

1. Notre PIB (2011) est consommé par le secteur financier à 46% à risque élevé.
2. Le pourcentage de dette publique au PIB s'élevait à 18,3% en 2011, 21,3% en 2012 et la tendance est croissante pour 2013 avec 23,6%.
3. Les entreprises sont réticentes à engager de nouveaux employés à cause de la crise et de l'incertitude du futur. Ainsi, le taux de chômage s'élève à un niveau historique avec 16 649 personnes au chômage en avril 2013.
4. Les revenus IRC et ICC reculent continuellement, car le secteur bancaire rapporte moins que dans le passé ; nous laissons des plumes car l'harmonisation fiscale de l'UE pèse de plus en plus lourd (la TVA du e-commerce est supprimée et bientôt les taxes sur l'essence seront harmonisées, ce qui nous fera perdre un demi milliard supplémentaire).
5. La suppression du secret bancaire va continuer à faire diminuer le secteur bancaire et nous n'aurons pas de remplaçant pour la perte de ces revenus. Les prévisions sont donc mauvaises et nous n'arriverons pas à recadrer le déficit budgétaire sous peu, sans parler d'une croissance de 4% pour 2014.

Un audit indépendant devrait être effectué sur les dépenses publiques et communales, et ainsi à travers cet exercice chaque ministère serait visé. En clair, cela signifie que les dépenses devraient être analysées selon leur nécessité (le pourquoi et le but de ces dépenses). Les éléments suivants sont concernés :

1. Dépenses du personnel de l'Etat et des communes (personnes et salaires).
2. Structure de coût (l'immobilier et les coûts fonctionnels associés).
3. Analyse sérieuse du système de pension qui est toujours basé sur une croissance de 3%, avec une refonte du système de pension privé et publique.
4. Analyse du système de santé et surtout des prestations y étant associées.
5. Analyse du système d'indexation actuel sur la compétitivité du pays en prenant compte d'autres augmentations et avantages.

Après une telle analyse, ce sera aux hommes et femmes politiques de dire la vérité au peuple, sur le « où » et « comment » épargner. Il faut continuer à investir en une politique d'éducation hautement qualitative et en une politique de recherche objective avec orientation vers les zones de vente futures (l'innovation amenant de nouveaux investissements), dont dépend fortement notre pays ¹⁶⁵.

Henri Neiens - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁶⁵ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

285/355

« LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DU FUTUR »

Création d'un fonds du futur comme mis en place en Norvège, non pas pour distribuer les richesses en tant que cadeaux électoraux comme dans les années 2000 mais pour préparer l'avenir.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

286/355

« ETRE UN ÉTAT STRATÈGE »

L'Etat devrait se comporter comme une entreprise et établir un portfolio de produits. En utilisant les revenus générés par nos « cash cows » (p.ex. la place financière) on pourra les réinvestir dans un nouveau secteur avec grand potentiel de croissance.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

287/355

« LE RÔLE DE L'ÉTAT POUR RELANCER L'ÉCONOMIE »^c

L'individu qui épargne de l'argent améliore sa situation financière. Or, ce qui compte pour l'individu ne s'applique pas automatiquement à un pays. Lorsque les privés et entrepreneurs ne pourront ou voudront plus dépenser de l'argent, ce sera le début d'un cercle vicieux de demande à la baisse et de chômage croissant. A ce moment il n'y a plus que l'Etat qui peut intervenir avec de l'argent qu'il ne possède pas : les dettes. Un Etat dépensant moins d'argent pendant la crise renforce le cercle vicieux au lieu de le freiner¹⁶⁶.

Jens Berger - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁶⁶ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

288/355

« NOUVELLES RECETTES^{ci} »

Nouvelles recettes pour l'Etat :

- Une augmentation de la TVA sur les voitures à partir d'un certain prix, p.ex. à partir de € 40.000 -.
- Une augmentation des impôts sur véhicules automobiles pour des voitures à partir de 2500ccm / pour grosses motos et quads (avec des émissions de CO₂ élevées).
- Une augmentation échelonnée des accises sur l'alcool fort, p.ex. à partir d'un taux d'alcool de 20 à 30% +2%, de 30 à 40% +3%, à partir de 40% +5%.
- Une augmentation des accises sur le tabac.
- Une augmentation du taux maximum de l'impôt.
- Une augmentation de la TVA dans le commerce de luxe (vente d'or)
- Une tranche d'index maximale : +2,5% pour un salaire brut allant jusqu'à € 6.000,- quelqu'un gagnant davantage ne reçoit pas plus que 2,5% sur € 6.000.

Chômage :

- Les bénéficiaires d'allocations au chômage /RMG doivent travailler pour le service public p.ex. aider les employés communaux à tondre, nettoyer, peindre, garder les parcs propres ou effectuer des petits travaux dans les forêts.

Pensions :

Promouvoir des pensions supplémentaires avec avantages fiscaux.¹⁶⁷

René Even - Solution partagée sur la plateforme de discussion

¹⁶⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

289/355

« POUR UN FONDS SOUVERAIN »

Il subsiste un besoin de création de fonds souverains en mettant dès aujourd'hui 1% de recettes de côté pour les générations futures en y ajoutant éventuellement les participations de l'Etat.

Pierre Gramegna - Atelier thématique du 15/06/2013

290/355

« CRÉER UNE SOCIÉTÉ HOLDING POUR GÉRER LES PARTICIPATIONS DE L'ETAT »

Il est proposé de constituer une société holding publique détenant et gérant les participations de l'Etat dans les entreprises avec comme objectif une politique de croissance des résultats. Cette société holding pourrait être partiellement financée par un transfert de dette de l'Etat, réduisant d'autant la dette publique.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

291/355

« MISER SUR LES ENTREPRISES »^{Cii}

Nous vivons actuellement au 21^{ème} siècle, et pourquoi devrions-nous réinventer la roue ? La situation de zéro croissance ainsi que le risque de surendettement public sont rien de nouveau et le passé nous a montré assez souvent comment on peut s'en sortir de cette misère. Au lieu de mener une austérité restrictive qui fait grimper le taux de chômage, nous devrions davantage faire des efforts à relancer la productivité en implémentant des petits changements structurels permettant ainsi au budget étatique de faire des économies graduelles. Le pays doit, surtout après l'annonce de l'abolition du secret bancaire, devenir une place plus attrayante pour les entreprises multinationales. Ceci peut devenir possible par le biais d'une réduction d'impôts sur les sociétés permettant ainsi d'attirer de nouvelles entreprises potentielles ou bien d'élargir notre réseau relationnel dans les pays émergents. Pas besoin de réinventer l'économie, car les solutions des grands économistes comme Keynes et Smith existent déjà.¹⁶⁸

Blue future - Solution partagée sur la plateforme de discussion

168 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

12.

ETAT ET SERVICES PUBLIQUES

Depuis l'éclatement de la bulle des crédits américains *subprime* (2007) et l'apparition de la crise économique et financière (2008), les Etats ont vu leur rôle dans l'économie se renforcer. Ils ont été ainsi (pour plusieurs d'entre eux) tour à tour :

- **infirmiers** venant au secours des entreprises (notamment financières) en grande difficulté et assurant des revenus de substitution aux travailleurs qui avaient, dans la crise, perdu leur emploi (protection sociale);
- **investisseurs** en lançant des plans de relance budgétaire et en maintenant les efforts d'investissements publics;
- **réformateurs** en conduisant des réformes structurelles (parfois douloureuses à court terme) afin de moderniser leur économie, de pérenniser leur modèle social, d'augmenter leur croissance potentielle et de sortir à terme par le haut de la crise.

Plus généralement, l'idée de gains de productivité, qui jusque là semblait ne devoir concerner que le secteur privé, a également pénétré la sphère publique, qui sous différents noms (rigueur, réforme, modernisation, etc.) a fait sienne cette nécessité de faire « mieux » avec « moins », de repenser le rôle de l'Etat et de devenir plus performant.

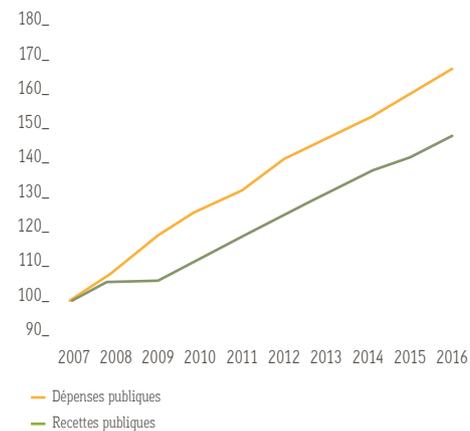
Si l'Etat du Luxembourg a tenu les rôles d'infirmier et d'investisseur depuis 2007¹⁶⁹, force est de constater que les grandes réformes ne sont toujours pas véritablement engagées et que les dépenses publiques s'inscrivent, à politique inchangée, sur une trajectoire insoutenable. Ainsi, les recommandations de la Commission européenne et de l'OCDE adressées au Luxembourg se répètent (quasiment mot pour mot) année après année.

¹⁶⁹ Sauvetage de plusieurs entreprises, effort d'investissements publics maintenu, etc.



GRAPHIQUE 29 : EVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (BASE 100 EN 2007)¹⁷⁰

SOURCE : PSC 2013



170 Projection pour les années 2013-2016

Puisque les perspectives de croissance du Luxembourg sont loin des performances du passé, il semble dès lors nécessaire de réformer l'Etat.

En définitive, l'Etat luxembourgeois (au même titre que les autres agents économiques) devrait aspirer à améliorer ses performances tout en étant moins dépensier que par le passé. Les idées qui nous ont été adressées suggèrent des moyens d'atteindre cet objectif ambitieux mais vital dans un monde qui change et où le Luxembourg pourrait, s'il n'engage pas les réformes nécessaires, perdre son statut de pays d'accueil privilégié pour des investissements étrangers.

12.1. La fiscalité

Traditionnellement, on reconnaît trois objectifs à la fiscalité : renflouer les caisses de l'Etat, participer à la solidarité (c'est-à-dire fournir les fonds nécessaires à la politique redistributive des richesses) et influencer les comportements des agents économiques. Sur la base des contributions que nous avons reçues, il semble que la fiscalité est considérée avant tout comme capable d'influencer les comportements des agents économiques et qu'en conséquence le Luxembourg doit maintenir assurément une stabilité fiscale «business-friendly»; c'est-à-dire favorable à la pérennisation et à la genèse d'activités économiques et d'emplois.

292/355

« CONSERVER UN CADRE FISCAL COMPÉTITIF »

Mener une politique cohérente et efficace en matière fiscale est une condition intangible pour assurer la stabilité et la prévisibilité du cadre fiscal ; une législation fiscale attrayante, perçue comme non agressive, est de nature à pérenniser les activités existant au Luxembourg et à en attirer de nouvelles. Il serait bienvenu de supprimer l'impôt minimal à charge des entreprises introduit fin 2012, de fixer les taux de la bonification d'impôt à l'investissement à leur niveau d'avant 2013, d'abolir l'impôt sur la fortune des entreprises pour encourager les investissements, d'améliorer le régime fiscal des expatriés afin d'attirer des

étrangers hautement qualifiés, d'instaurer un traitement fiscal plus attractif incitant les entreprises à mettre en place un régime de pension complémentaire, de maintenir le taux de TVA le plus bas dans l'Union Européenne pour des raisons évidentes d'attractivité et d'introduire une réserve immunisée pour investissements dans les PME.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

293/355

« EVOLUTION DU RMG EN UN DROIT AU TRAVAIL »

Je ne peux imaginer que l'on puisse percevoir de l'argent (RMG) sans rien faire, et ainsi s'installer dans une dépendance aux autres.

J'aimerais suggérer ici l'idée de remplacer le RMG par un droit au travail, et donc tous les bénéficiaires du RMG actuels pourraient bénéficier d'un droit au travail.

Ce travail consisterait à travailler sous le contrôle des communes (ou de toutes sociétés publiques ou syndicat d'eau ...), mais le salaire (RMG) serait payé par l'Etat.

Les communes auraient en contrepartie l'obligation de former les personnes encadrées, et bénéficieraient de personnels (sans frais) pour encore plus améliorer la qualité de vie des habitants.

Cela permettrait de remettre des gens en difficulté sur le chemin du travail, tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences/qualifications pour un nouveau départ dans leur vie professionnelle.

Enfin, cela découragerait aussi les profiteurs (il y en a toujours, et en général on ne voit qu'eux et même s'ils sont minoritaires) de s'installer dans l'idée de recevoir une rente à vie sans rien faire.

J2P3 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

294/355

« ALLOCATIONS FAMILIALES QUI REVIENNENT AUX ENFANTS ^{Ciii} »

Je propose de ne plus payer les allocations familiales aux parents, mais de le verser sur un compte ouvert pour chaque enfant.

Ainsi, les enfants peuvent aller à l'université à l'âge de 18 ans ou ont déjà de l'argent mis de côté pour s'acheter un appartement.

L'Etat épargne ainsi car il ne doit plus déboursier pour les étudiants ou dans l'aide à la construction de logement, car l'argent aura déjà été versé auparavant¹⁷¹.

Bmwolff - Solution partagée sur la plateforme de discussion

171 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

295/355

« SIMPLIFICATION DE L'IMPÔT ^{Civ} »

Il faut simplifier les impôts, comme la taxe sur l'automobile qu'on peut facilement supprimer car cet argent peut être récupéré à travers l'essence. Cela libérerait beaucoup de fonctionnaires de leurs tâches, car ils peuvent faire mieux que d'administrer de la paperasse. En tant qu'ambassadeurs du Luxembourg ils pourraient attirer davantage de jeunes entreprises de l'étranger vers le Luxembourg. Tous ces impôts similaires n'ont pas de sens à mon avis en 2013. Le plus simple serait d'avoir uniquement une taxe sur le revenu (des citoyens et entreprises) et sur la consommation (TVA). Abolissons les autres taxes¹⁷².

Yves Kirpach - Solution partagée sur la plateforme de discussion

296/355

« COMPÉTITIVITÉ ET FISCALITÉ ^{Cv} »

Le manque de ressources de l'administration fiscale est de plus en plus évident, ce qui génère des tensions et des malentendus inutiles avec les contribuables [...] ¹⁷³

American Chamber of Commerce in Luxembourg - Solution partagée sur la plateforme de discussion

172 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

173 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

12.2. Moderniser la fonction publique

Cités par certains comme des « privilégiés » parce qu'ils disposent de garantie de l'emploi et de rémunérations attractives, les employés de la fonction publique sont considérés comme un maillon à prendre en compte en vue d'une modernisation de la fonction publique. A cela s'ajoutent des réformes visant à permettre aux appareils d'Etat (ministères, administrations etc.) et aux responsables politiques de donner entière satisfaction aux administrés et d'être au service des citoyens.

297/355

« LE FREIN DES CONDITIONS SALARIALES DE LA FONCTION PUBLIQUE »

Eliminer la concurrence déloyale des salariés du secteur public qui se présentent davantage en politique que les acteurs du secteur privé (parce qu'ils ont p.ex. un salaire qui continue à progresser) en indiquant aux chefs d'entreprise l'avantage d'avoir des salariés engagés en politique. Ainsi, les chefs d'entreprises encourageraient davantage leurs salariés à s'engager politiquement.

Participant - Atelier thématique du 15/06/2013

298/355

« RÉPONDRE AUX GRANDS DÉFIS SOCIÉTAUX DANS LES PROCHAINS 20 ANS »

Les représentants politiques doivent lancer un processus de réflexion portant sur des questions sociétales tournant autour :

- *de la sécurité et de la qualité de la vie ;*
- *de l'intégration des étrangers et de la modernisation de notre démocratie ;*
- *de l'introduction d'un vrai statut unique pour tous les salariés du secteur privé et du secteur public ;*
- *de la préservation de l'environnement naturel tout en engageant une politique responsable en matière d'énergie.*

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

299/355

« LES MEILLEURES TÊTES À BRUXELLES ! »

La musique joue à Bruxelles et nous jouons la Jukebox au Luxembourg. Nous devrions envoyer nos meilleurs têtes à Bruxelles pour représenter nos intérêts voire influencer la politique européenne.

Marc Hostert - Atelier thématique du 15/06/2013

300/355

« FONCTIONNAIRES PUBLICS ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ »

Avant d'accéder à une position dans la fonction publique, on devrait avoir travaillé un certain temps dans le secteur privé. Une personne qui a travaillé toute sa vie dans la fonction publique n'a pas forcément été sensibilisée aux besoins du secteur privé. Un tel changement permettrait de développer une mentalité plus apte à servir les besoins des citoyens et des entreprises.

Pascal Zimmer - Entretien

301/355

« STOP AU CUMUL DES MANDATS »

Arrêtons le cumul des mandats.

Serge Wilmes - Europacafé 30/06/2013

302/355

« AUGMENTER NOTRE PRÉSENCE À BRUXELLES »

Augmentons notre présence à Bruxelles afin d'influencer la procédure législative sur place.

Serge Wilmes - Europacafé 30/06/2013

303/355

« POUR UNE RÉDUCTION DU NOMBRE DE MINISTÈRES »

Réduction du nombre des ministères : il y a trop de ministères qui se marchent sur les pieds. Il y a moyen d'obtenir une meilleure efficacité en créant des synergies entre les différents ministères.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

304/355

« SALAIRES À L'ENTRÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE »

il faudrait réduire les salaires d'entrée et ouvrir les postes de la fonction publique aux étrangers.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

305/355

« RÉMUNÉRER LES HAUTS FONCTIONNAIRES EN FONCTION DE NOTRE SATISFACTION »

Les hauts fonctionnaires de l'Etat (y compris les ministres) sont censés servir l'intérêt des citoyens. Afin d'assurer que ce soit le cas, je propose de leur payer un salaire minimum décent, accompagné d'un bonus annuel dépendant du niveau de satisfaction, exprimé par internet, des citoyens face à leurs prestations.

Dans le cas d'un fonctionnaire dont les réalisations seraient mal connues des citoyens, en cas d'un nombre négligeable de votes, un bonus moyen serait versé.

8hkisr22 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

306/355

« RATIO ENTRE FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS DU SECTEUR PRIVÉ ? »

Le gouvernement pourrait instaurer un nombre maximum de fonctionnaires publics par « X » employés du secteur privé.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013



« Réduire le nombre de ministères en les fusionnant permettra d'obtenir une meilleure efficacité au niveau de la gouvernance. »

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

307/355

« CRÉATION D'UNE CAISSE DE PENSION DE L'ÉTAT »

On peut se poser la question si l'Etat ne devrait pas commencer, pour des raisons de transparence, à constituer progressivement un fonds de pension légal pour les fonctionnaires de l'Etat pour le faire basculer d'ici une ou quelques dizaines d'années vers une caisse de pension de l'Etat.

Jean Leick - Solution partagée sur la plateforme de discussion

308/355

« SUPPRIMER LES AFFICHES DES CAMPAGNES ÉLECTORALES »

Ces affiches coûtent cher à concevoir, imprimer, placer et enlever. Elle polluent le paysage et ne servent strictement à rien: personne ne va choisir un parti ou un candidat parce qu'il a vu une affiche, mais plutôt sur base du programme de ce parti. C'est une économie facile à faire.

8hkisr22 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

309/355

« AMÉLIORER LA TRANSPARENCE DE L'ÉTAT »

Les actions de l'Etat, censé servir la population, devraient pouvoir être suivies dans leurs moindres détails par n'importe quel citoyen par internet. A commencer par la gestion du budget de l'Etat. Un recours rapide devrait pouvoir être engagé contre le fonctionnaire responsable dès que la moindre anomalie est constatée.

8hkisr22 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

310/355

« DÉPASSER LA BARRIÈRE DE LA LANGUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE »

L'Etat luxembourgeois doit, dans son propre intérêt, se demander à chaque ouverture de poste quelles sont les langues absolument indispensables pour être opérationnel à ce poste, et quelles langues sont juste un bonus. Cela permettra d'ouvrir certains postes à un spectre plus large de candidats et d'améliorer ainsi la qualité des équipes.

8hkisr22 - Solution partagée sur la plateforme de discussion

311/355

« REVOIR LE SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE »^{CVI}

*Lier la rémunération des employés de la fonction publique à la productivité, au mérite, à la performance et augmenter de manière significative la mobilité du personnel entre les départements de l'Etat et ainsi réduire le besoin de recrutement externe et le gonflement des effectifs de la fonction publique.*¹⁷⁴

Claude Gengler - Solution partagée sur la plateforme de discussion

312/355

« AMÉLIORER LA CONFIANCE EN NOS INSTITUTIONS »

Pour renforcer l'intégrité des Députés et améliorer la confiance en nos Institutions, publier comme enseigne bien lisible dans l'enceinte de la Chambre des Députés, l'article 50 de la Constitution :

« Article 50 de notre Constitution:

La Chambre des Députés représente le pays. Les députés votent sans en référer à leurs commettants et ne peuvent avoir en vue que les intérêts généraux du Grand-Duché. »

N.B. Dans le glossaire du site internet de la Chambre des Députés devrait aussi se trouver une bonne définition du terme « commettants », au moins celle du « Petit Robert », sinon une définition encore plus explicite.

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

313/355

« TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DE LA POLITIQUE, MAIS EST-CE QU'ILS ONT LES COMPÉTENCES ? »^{CVII}

*Les élections s'annoncent, les ministres changent. Il était d'usage de donner à un candidat d'un parti X un poste de ministre sans qu'il n'ait les compétences nécessaires. Afin que les choses puissent changer, il faut davantage placer des hommes/femmes compétents qui ont le savoir-faire pour exercer ce poste de ministre. Avant tout les postes du ministre de la santé (il est bien évident que la personne occupant ce poste devrait avoir des connaissances en médecine), le ministre de la justice (devrait avoir fait du droit), le ministre de l'éducation nationale (devrait être un ancien enseignant/pédagogue), le poste du ministre de l'intérieur doit être occupé par quelqu'un ayant des compétences en aménagement de territoire [...]*¹⁷⁵

Nick Weisen - Solution partagée sur la plateforme de discussion



174 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

175 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

12.3. L' « entreprise Luxembourg » et son image de marque

Puisque les déficits budgétaires deviennent chroniques au Luxembourg, une approche « entreprise » permettrait selon les idées recueillies d'inverser cette tendance; comme une entreprise (voire un ménage) qui ne peut pas vivre à long terme au-delà de ses moyens, adopter une approche « entreprise » devrait conduire à une prise de conscience au Luxembourg. Aussi, le Luxembourg ne devrait pas ménager ses efforts afin de contrer le « Luxembourg-bashing » grandissant et conforter son image de marque.

314/355

« PLUS DE DIVERGENCE ENTRE LES PARTIS POLITIQUES »

Afin de sortir le Luxembourg de la situation actuelle il nous faut un parti économique qui gère le pays comme une entreprise non pas comme un ensemble hétérogène de ministères qui ne sont pas liés ensemble, où chaque ministre gère ses propres affaires. Il faut plus de divergence entre les partis politiques non pas que les verts deviennent des économistes et vice versa.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

315/355

« RESPONSABILISER LES POLITICIENS ^{cviii} »

Je suis d'avis que les politiciens doivent être responsables en leur personne pour leurs décisions prises. En tant que personne politique, il faut laisser une garantie pour assurer qu'ils agissent en bon père de famille. S'ils doivent agir comme une entreprise ils réfléchiront deux fois avant de dépenser l'argent qu'ils n'ont pas¹⁷⁶.

bmwolff - Solution partagée sur la plateforme de discussion

316/355

« SIMPLIFICATION BUSINESS ENTRE MINISTÈRES »

Faciliter tout le cadre réglementaire que ce soit commodo/incommodo ou autre chose et affecter un responsable pour la simplification business qui travaillera entre les différents ministères.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

317/355**« LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ET LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE »**

Implémenter enfin la simplification administrative visant à réduire les délais d'autorisation de moitié au moins, tel que promis par le Gouvernement lors de la bipartite de décembre 2010.

Au-delà de la simplification administrative, réfléchir à une réforme du mode de fonctionnement de l'Etat, en organisant le Gouvernement selon les grandes fonctions de l'Etat (éviter les compétences partagées), en décloisonnant les ministères et administrations (de façon à éviter des positions divergentes sur un même problème), en facilitant les mobilités et transferts budgétaires d'un ministère à l'autre, et en organisant le travail du Gouvernement sous une forme collégiale avec possibilité d'arbitrage.

UEL - Solution partagée sur la plateforme de discussion

318/355**« PROMOTION TOURISTIQUE AU NIVEAU NATIONAL »**

Il faut harmoniser la promotion du Luxembourg comme place touristique. Il faut arrêter de promouvoir les régions luxembourgeoises séparément.

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013



319/355

« OBJECTIFS CLAIRS AU GOUVERNEMENT »

Au niveau de la communication, le gouvernement devrait avoir des objectifs clairs qui indiquent au peuple qu'on se dirige dans la bonne direction.

Manuel Baldauff - Atelier thématique du 15/06/2013

320/355

« DES FONDS POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE »

Il faut entamer réflexions concernant un modèle pour mettre à la disposition de l'économie luxembourgeoise des capitaux pour la relance économique tout en garantissant une pension complémentaire d'entreprise (PCE) correcte aux salariés. Le modèle peut être résumé comme suit :

un fonds spécial de pension complémentaire d'entreprise est installé auprès de la SNCI. Ce fonds est alimenté par des contributions salariales et/ou patronales. L'argent ainsi recueilli sera déposé auprès de banques luxembourgeoises choisies selon certains critères de fiabilité et de sécurité. Le fonds bénéficie d'un taux minimum garanti fixe qui est adapté de manière dynamique (par exemple une moyenne mobile ou autre mécanisme) de manière à être toujours légèrement supérieur au taux d'inflation. Ce fonds est valorisé par la SNCI dans le cadre des objectifs sociaux de cet établissement bancaire public. Les opérations de la SNCI sont garanties par l'État. Le taux des prêts aux entreprises du capital collecté par ce fonds spécial de la PCE est légèrement supérieur au taux accordé aux dépositaires de la PCE pour couvrir au moins les frais de gestion de la SNCI. Si le capital déposé, avec ses intérêts accumulés, n'est pas entièrement consommé par le bénéficiaire de la PCE par un décès prématuré avant l'échéance convenues, le solde en revient aux héritiers.

Jean Leick – Contribution reçue par e-mail

321/355

« S'ASSURER DE L'EFFICACITÉ DE CHAQUE EURO PUBLIC DÉPENSÉ »^{CVIX}

Améliorer la gouvernance et augmenter l'efficacité de chaque euro public dépensé en passant d'une culture du renouvellement des dépenses publiques à une culture d'attribution de moyens afin de réaliser des objectifs spécifiques et en se dotant d'indicateurs de performance dans une logique d'amélioration permanente.¹⁷⁷

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

322/355

« UN « NATION BRANDING » PROACTIF »

***Le Luxembourg face au bashing :** Le Luxembourg connaît un déficit en termes de stratégie de communication apte à éliminer les clichés et à valoriser le pays de manière cohérente et concertée. La presse internationale et les politiques étrangers caricaturent le pays comme étant un paradis fiscal. Ce bashing a été accentué lors des dernières années, notamment en période de la décélération de l'économie mondiale où le Luxembourg a été utilisé comme un bouc émissaire aux problèmes internes. La place financière a fait les frais avec des émissions comme Cash Investigation de France 2 et Panorama de BBC ou bien encore les comparaisons avec la place financière chypriote circulant dans la presse écrite.*

¹⁷⁷ Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

Comparaison internationale : Selon le classement de FutureBrand, la Suisse représente une marque nationale mondialement reconnue et respectée. Malgré le fait que la Suisse fait face à de vives critiques étroitement liées à son système bancaire, tout comme le Luxembourg, elle a réussi à faire véhiculer une image forte et positive de la confédération. A cette fin, l'agence de promotion « Presence Switzerland » a été créée par la loi fédérale en 2000. Sous la responsabilité du Département fédéral des affaires étrangères, ce dernier concourt à la défense des intérêts de la Suisse à l'étranger par des activités de communication internationale approuvée du conseil fédéral.

L'objectif du pays doit être de créer un « nation branding » proactif, professionnel et cohérent. Il s'agirait de raconter sa propre histoire en se fondant sur les valeurs et atouts du pays, en se basant sur les avis de la collectivité pour définir les messages à véhiculer.

Il s'agit donc de créer une marque claire favorisant une perception durable du Grand-Duché et de se différencier par rapport aux autres pays. Un « corporate design » du Luxembourg devrait constituer la base visuelle des activités de la communication internationale et sera repris par tous les partenaires qui réalisent des activités dans le cadre de la promotion du Luxembourg.

Carlo Thelen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

323/355

« PROMOTION DE L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE »

En ce qui concerne la promotion de l'économie luxembourgeoise, il existe des possibilités d'amélioration. Il s'agirait de positionner davantage l'économie luxembourgeoise comme un laboratoire international d'opportunités et d'innovations au lieu de poursuivre une promotion atomisée d'atouts. Il faudra mieux exploiter les synergies potentielles et faire véhiculer le message que l'économie luxembourgeoise a un potentiel énorme lorsqu'on combine intelligemment les atouts de plusieurs secteurs clés. Il existe plusieurs « success stories » au Luxembourg qui reflètent ce point fort. La loi IP et RDI en combinaison avec un secteur TIC en effervescence a permis d'établir des niches de compétences au Luxembourg. Un autre exemple issu de l'actualité récente est l'implantation d'un laboratoire de droit européen profitant ainsi du rayonnement d'une capitale européenne et la présence de la Cour de Justice européenne et de l'Université de Luxembourg.

En communiquant de manière claire et cohérente une image d'un Luxembourg international-innovateur où des opportunités existent si on combine agilement les différents atouts, le Luxembourg pourra finalement rayonner sur le marché global et se distinguer des autres pays.

Carlo Thelen - Solution partagée sur la plateforme de discussion



A person wearing a white lab coat is working in a laboratory. They are holding a small orange object, possibly a pipette tip or a small container, over a clear plastic container. The background is a plain, light-colored wall. In the foreground, there are several pieces of laboratory glassware: a clear plastic container with orange material inside, a small clear plastic cup, a blue plastic holder with a yellow cap, and a blue plastic holder with a purple cap. The overall scene is brightly lit, suggesting a clean and professional environment.

Entrepreneuriat, Innovation

13.

ENTREPRENEURIAT

Avec la crise économique et financière, la croissance potentielle du Luxembourg - c'est-à-dire le taux de croissance maximal qui peut être atteint sans pour autant générer des tendances inflationnistes néfastes - a été divisée par deux. Puisque le contexte actuel de «nécessaire» sérieux budgétaire pros- crit toute relance économique alimentée exclusivement par une hausse des dépenses publiques, le salut économique du Luxembourg ne peut venir que des entreprises et de leurs salariés. Cela passera par le dynamisme¹⁷⁸ des entre- prises existantes et nécessitera également que le potentiel entrepreneurial au Luxembourg (et notamment dans le chef des Luxembourgeois) progresse.

Or, la création d'entreprises stagne au Luxembourg. Entre 2007 et 2010, le nombre de créations d'entreprises y a progressé de 4% contre 45% sur la période en France, sous l'effet notamment du lancement du statut d'auto-entre- preneur dans l'Hexagone.

Pour expliquer le manque de dynamisme entrepreneurial au Luxembourg, on avance souvent:

- un engouement limité des Luxembourgeois pour la création d'entreprises¹⁷⁹;
- un effet d'éviction au profit de la fonction publique qui fait état de véritable aimant pour les travailleurs luxembourgeois (et créateurs d'entreprises potentiels);
- des démarches administratives trop lourdes pour la création d'entreprises;
- l'accès insuffisant aux capitaux.

178 Gains de productivité, diversification des créneaux, pénétration de nouveaux marchés, etc...

179 Les Luxembourgeois ne représentent qu'environ 25% des entrepreneurs.



Selon la récente enquête de la Commission européenne¹⁸⁰ de laquelle sont tirés les points exposés ci-avant, si l'image des entrepreneurs y reste très positive, le « désir » d'entreprendre a toutefois régressé au Luxembourg durant la crise. Les résidents du Luxembourg ont ainsi un rapport ambigu vis-à-vis de l'entrepreneuriat.

D'un côté, ils plébiscitent à 60%¹⁸¹ le métier d'entrepreneur et conviennent très majoritairement (91%) que les entrepreneurs sont des créateurs d'emplois; de l'autre, seulement 36% des sondés au Luxembourg préféreraient être indépendants plutôt que salariés en 2012 contre 44% en 2009¹⁸². Si l'envie d'entreprendre ne se traduit pas nécessairement en création d'entreprises, il peut néanmoins être considéré comme un indicateur du potentiel entrepreneurial d'un pays. Sur cette base, le potentiel entrepreneurial au Luxembourg a donc fortement décliné.

Selon l'enquête, le manque de compétences pour être indépendant (20% au Luxembourg vs. 8% dans l'UE) et le manque d'idée commerciale (17% vs. 7%) sont les principales raisons avancées pour ne pas considérer le statut d'indépendant au Luxembourg.

Il y a donc encore fort à faire afin d'atteindre un nombre de création d'entreprises de l'ordre de 3.500 par an au Luxembourg. Ce chiffre, qui constitue une cible réaliste quoiqu'ambitieuse, placerait le taux de création d'entreprises au Luxembourg au niveau de celui de la France.

Les différentes idées recueillies dans le cadre de 2030.lu proposent des solutions afin d'augmenter le désir et la possibilité d'entreprendre au Luxembourg. Elles s'articulent autour de deux axes : éveiller l'esprit d'entreprise et soutenir les entrepreneurs.

180 CE (2012), flash eurobarometer, n 354.

181 Niveau comparable aux Etats-Unis et à la Suisse.

182 Précédente enquête, CE (2010), flash eurobarometer, n 283.

13.1. Eveiller l'esprit d'entreprise

Augmenter « l'envie » d'entreprendre au Luxembourg suppose une participation active de tous les acteurs (État, écoles, institutions, entrepreneurs confirmés, etc.) à même d'influencer la culture d'entreprise au Luxembourg. Des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat, des interventions dans les écoles d'entrepreneurs ayant réussi, afin de renforcer l'image positive des entrepreneurs, et des cours d'entrepreneuriat dans les écoles sont les principales idées avancées pour faire progresser le potentiel entrepreneurial de notre pays.

324/355

« LES ENTREPRENEURS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ ^{CVX} »

L'entrepreneuriat est une vraie alternative si les entrepreneurs montrent l'exemple et considèrent leur entreprise comme service à la société, avec des responsabilités, et parlent de leur idée avec passion. Il est important que l'entrepreneuriat soit vu comme plus-value et qu'il y ait de l'argent comme contre-valeur des produits et services fournis. L'entrepreneuriat peut également signifier qu'on peut vivre de sa passion comme d'un emploi normal, mais avec plus de succès si on en a la volonté¹⁸³.

Saskia Marx - Solution partagée sur la plateforme de discussion

325/355

« PROMOUVOIR DAVANTAGE L'ENTREPRENEURIAT »

Comment faire de la création d'entreprise une vraie alternative? En prévoyant dans la loi une période de lancement avec un report partiel de libération du capital social, des exemptions fiscales, des allègements de charges sociales, un coaching en amont pour tester la validité du business plan et en créant des formes hybrides de société (entre l'association et la société commerciale de « type entreprise à finalité sociale »).

Virginie Issumo - Atelier thématique du 13/04/2013

326/355

« DONNER LE GOÛT DU RISQUE »

Ce qui est important c'est de stimuler, d'éveiller l'esprit d'entreprise des jeunes. Cela suppose d'aller dans les écoles à leur rencontre. Il faut leur donner le goût du risque grâce aux témoignages d'entrepreneurs qui ont réussi.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

183 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

327/355

« RENFORCER LA COOPÉRATION FONCTIONNAIRE-ENTREPRENEUR »

Ne pas donner de 13^e mois à certains fonctionnaires mais un chèque à investir comme fonds propre de les entreprises afin de rapprocher les fonctionnaires des entrepreneurs.

Marc Hostert - Atelier thématique du 15/06/2013

328/355

« DÉVELOPPER D'AUTRES FORMES D'ENTREPRISES »

Il serait également opportun de permettre juridiquement au Luxembourg le développement d'un entrepreneuriat différent, sans rejeter celui qui prédomine. Il serait dans cette hypothèse intéressant de réfléchir aux opportunités offertes par les SCOP, l'auto-entrepreneuriat, le microcrédit, possibles en droit français. En effet, ces voies attirent des personnalités dont le pedigree n'est pas compatible avec des structures pyramidales.

Bernard Baudelet - Solution partagée sur la plateforme de discussion

329/355

« ACCEPTER ET PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ATYPIQUES »

Au Luxembourg, les entrepreneurs ne reçoivent pas la reconnaissance qu'ils méritent. Souvent ceux qui les stigmatisent, ne voient que les aspects négatifs liés aux activités d'un entrepreneur. Il s'agit bel et bien d'éclairer les gens au sujet de responsabilités et risques auxquels les entrepreneurs font face. Il s'agit de promouvoir davantage les entrepreneurs atypiques, qui osent être différents et qui échappent au conformisme régnant au Luxembourg. Par exemple, en Suède, malgré un taux de taxation élevé, les entrepreneurs ne sont pas stigmatisés et disposent d'une procédure administrative attrayante qui soutient les « atypiques ». De la part des fonctionnaires, il s'agirait de cultiver une attitude plus positive envers les entrepreneurs et les considérer comme des clients qui s'attendent à une certaine qualité de service en termes de rapidité de procédures.

Pascal Zimmer - Entretien

330/355

« VALORISER L'ÉCHEC DE L'ENTREPRENEUR »

L'échec au Luxembourg est trop souvent stigmatisé, contrairement à d'autres pays, comme par exemple aux États-Unis, où l'échec est souvent considéré comme une opportunité. Une personne ayant l'expérience de l'échec est plus considérée comme étant consciente de ses fautes et par conséquent, plus apte à les éviter dans le futur. Il faut davantage cultiver une approche plus ouverte et considérer l'échec comme une source d'inspiration.

Pascal Zimmer - Entretien

331/355**« AMÉLIORER L'IMAGE DES ENTREPRENEURS »**

Il convient de projeter une autre image du patronat que celle véhiculée (personnes très aisées, responsables de grandes structures, prenant des décisions pouvant être considérées comme arbitraires par le grand public au sort de leurs collaborateurs, etc.) en priorité par les médias et dûment commentée par les internautes sur différents forums en mettant sur le devant de la scène les besoins, les attentes et les difficultés quotidiennes des nombreux « patrons de la rue » qui cherchent, avant tout à « joindre les deux bouts » et d'offrir à leur famille et collaborateurs un revenu suffisant.

Joelle Pizzaferrì - Entretien

332/355**« PATCHWORK D'IDÉES »**

Combiner le savoir existant, exploiter la matière grise, créer plus de synergies entre différentes sphères de compétences, exploiter davantage la diversité, ... tout ceci permettra de rassembler des points de vue divers et de créer de nouvelles idées pour de nouveaux projets. En combinant intelligemment les compétences issues des différents domaines, le Luxembourg pourra s'approprier un environnement entrepreneurial beaucoup plus dynamique.

Pascal Zimmer - Entretien

333/355**« TRANSFORMER CEUX QUI RECHERCHENT UN EMPLOI EN CRÉATEURS D'ENTREPRISES ^{CVXI} »**

Favoriser davantage l'entrepreneuriat comme une option pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi; par exemple en maintenant une base de données des entreprises devant faire l'objet d'une transmission du fait de l'âge de son dirigeant.¹⁸⁴

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

334/355**« FAIRE RENCONTRER JEUNES ET ENTREPRENEURS »**

Il faudrait davantage présenter des entrepreneurs établis aux classes d'école. Les entrepreneurs peuvent inciter les jeunes à fixer des cibles et apprendre à persévérer. Un patron qui est convaincu de ses idées est souvent aussi un bon motivateur qui réussit à enthousiasmer son entourage.

Pascal Zimmer - Entretien

184 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

335/355

« VAINCRE LA PEUR D'ÉCHOUER ^{CVXii} »

Le frein principal à l'entrepreneuriat c'est la peur. La peur d'échouer, peur d'être face à beaucoup (trop ?) de travail, surtout peur du nouveau, de l'inconnu. Ce sont ces peurs auxquelles il faut travailler.

En effet, il faut éliminer ces peurs aux futurs entrepreneurs à travers davantage d'information par exemple. Commençant par ce que signifie l'entrepreneuriat, comment cela fonctionne, quels sont les risques, les avantages, inconvénients... ? La liste est longue mais lorsque les gens comprendront ce que cela signifie exactement ils auront moins peur. Le mieux serait de commencer par les jeunes, car ils n'ont pas encore réellement pris terre dans leur vie et peuvent réfléchir à leur vie future, et peut-être justement en tant qu'entrepreneur¹⁸⁵.

Martine Birkel - Solution partagée sur la plateforme de discussion

336/355

« CHÔMAGE DES JEUNES ^{CVXiii} »

Depuis le début de la récente crise financière, le taux de chômage des jeunes a explosé. Si nous voulons éviter une « génération perdue », nous devons agir rapidement. Une stratégie pour résoudre la crise du chômage des jeunes est la création d'entreprise, en les aidant à se transformer en créateurs d'emplois (entrepreneurs) plutôt qu'en demandeurs d'emploi. Le problème est que le système scolaire luxembourgeois est plutôt basé sur des méthodes traditionnelles avec

185 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

une approche de l'apprentissage passif. Nous devons mettre en place des cours d'entrepreneuriat à l'école, et ainsi montrer aux étudiants qu'être un entrepreneur est une véritable alternative.¹⁸⁶

Forum des Jeunes - Rockhal, 30/06/2013

337/355

« INSUFFLER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE »

La création d'entreprises aux pointes de la technologie et à haute valeur ajoutée constituera une des clefs du succès de notre économie dans les années à venir. Toutefois, nos jeunes ne sont guère habitués à prendre des défis, à courir un risque et, concrètement, ne peuvent que difficilement s'imaginer de créer leur propre entreprise. Indépendamment du choix de leur section à partir de la classe de 3^e, inculquons enfin à TOUS les élèves, à nos futurs ingénieurs, médecins, chercheurs, juristes, commerciaux, inventeurs et industriels l'esprit d'entreprendre. Le réflexe commercial et créateur d'entreprise ne devra pas rester réservé aux étudiants poursuivant des études économiques et commerciales, mais bien au contraire et surtout être diffusé aux élèves de toutes les autres orientations professionnelles. Donnons donc, enfin, à notre jeunesse les moyens de comprendre les enjeux économiques auxquels ils sont confrontés et de prendre en main leur propre destin et celui de notre pays menacé par les changements actuels dans un monde globalisé, mais auquel s'offrent tellement d'opportunités à saisir !

Marc Muller - Atelier thématique du 15/06/2013

186 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

13.2. Soutenir les entrepreneurs

Le soutien aux futurs entrepreneurs est un autre élément avancé afin d'augmenter la capacité d'entreprendre au Luxembourg. Selon les avis recueillis, ce soutien - qui peut prendre plusieurs formes (simplification des procédures, création de pépinières d'entreprises, bourse aux entrepreneurs, etc.) - serait de nature « à faire sauter » les barrières à l'entrepreneuriat les plus tenaces (manque de fonds de départ, sur-réglementation, etc.).

d'autorisation. J'ai attendu 12 mois pour l'avoir et cela est trop long. Je ne comprends pas la raison d'être d'une telle autorisation, notamment dans le domaine du TIC. Tout le monde ayant l'envie et l'ardeur devrait pouvoir se lancer sans faire face à des réglementations inutiles, surtout dans un secteur qui évolue rapidement.

Thibaut Britz - Atelier thématique du 13/04/2013

338/355

« DES AIDES POUR LE CAPITAL DE DÉPART »

Malgré toutes les aides existantes, il faut néanmoins apporter son propre capital. Mais tout le monde ne dispose pas nécessairement de ce capital de départ. Après des banques il faut présenter une garantie bancaire, mais personne n'est prêt à céder tous ses biens pour une idée. C'est un point qu'il faut changer.

Thibaut Britz - Atelier thématique du 13/04/2013

339/355

« SIMPLIFIER LES PROCÉDURES »

Quand on se lance comme entrepreneur, ce n'est bien évidemment pas le choix le plus facile et d'autant plus que les barrières pour les entrepreneurs sont importantes. Un premier problème est la demande



« Mon autorisation, j'ai attendu 12 mois pour l'avoir et cela est trop long. Je ne comprends pas la raison d'être d'une telle autorisation, notamment dans le domaine du TIC. Tout le monde ayant l'envie et l'ardeur devrait pouvoir se lancer sans faire face à des réglementations inutiles, surtout dans un secteur qui évolue rapidement. »

Thibaut Britz - Atelier thématique du 13/04/2013

340/355

« DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE CRÉATIVITÉ APPLIQUÉE »

A côté, notamment, d'une simplification des procédures d'établissement et de modèles de financement soutenant la création d'entreprises, la mise à disposition d'infrastructures adéquates est tout aussi nécessaire. La Ville de Differdange a présenté il y a peu le concept 1535°C permettant le développement d'un centre de créativité appliquée composé de micro-et petites entreprises.

Les branches visées par le concept 1535°C sont : l'industrie du design, l'architecture, les arts plastiques, l'industrie musicale, les arts du spectacle, le marché du livre, l'industrie du film, l'industrie des jeux numériques et logiciels et les technologies de la communication. Ce modèle de conversion industrielle durable a déjà fait ses preuves sur d'autres sites en Europe tels la « Malterie à Lille », « The Creative Factory » à Rotterdam ou encore « die Spinnerei » à Leipzig. C'est de ce type de projets dont notre économie a également besoin pour soutenir l'innovation et la création d'entreprises.

Claude Meisch - Solution partagée sur la plateforme de discussion

341/355

« OFFRIR DAVANTAGE DE SUPPORT DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ^{CVIV} »

L'Etat devrait aider les jeunes entreprises avec les fiduciaires, les avocats ou comment obtenir les clients, donc dans les domaines où on n'a pas les compétences nécessaires automatiquement. Lorsqu'on a l'idée et qu'on veut démarrer une entreprise, pourquoi perdre autant de temps à effectuer des démarches administratives ou pour la fiduciaire ? Toutes ces choses font perdre du temps. Naturellement, avec le temps on peut apprendre davantage dans ces domaines mais au départ l'Etat devrait davantage aider¹⁸⁷.

Thibaut Britz - Atelier thématique du 13/04/2013

342/355

« SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS »

L'Etat pourrait soutenir plus activement les jeunes entrepreneurs. L'Etat investit des sommes importantes dans la formation des étudiants et doctorants, certes une bonne chose, mais l'Etat pourrait soutenir davantage les jeunes entrepreneurs en leur accordant une bourse pendant une année.

Thibaut Britz - Atelier thématique du 13/04/2013

343/355

« REVENU DE BASE INCONDITIONNEL » ^{CVXV}

L'avantage du revenu de base inconditionnel c'est d'assurer un revenu de base indépendamment de l'emploi et du salaire. Avec ce revenu, le risque en cas de création d'une entreprise est bien réduit. Les premières années de l'entreprise ne génèrent pas de bénéfice mais le revenu est assuré à travers le revenu de base inconditionnel. Le deuxième avantage est que les nouveaux employés gagnent déjà un salaire pour vivre dignement. Dans le système actuel, les coûts de recrutement sont exorbitants car l'employé doit vivre de ce salaire. Avec le revenu de base inconditionnel on trouverait des gens volontaires pour travailler à fond avec quelques centaines d'euros de plus. On pourrait sur cette base développer l'actionariat salarié. Ainsi le revenu de base inconditionnel peut considérablement simplifier la bureaucratie. Nous crions sur tous les toits la sélectivité sociale mais cela engendre beaucoup de règles compliquées, ce qui ne facilite pas la vie de beaucoup de gens et d'entreprises¹⁸⁸.

Participant - Atelier thématique du 13/04/2013

187 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

188 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

344/355

« RÉDUIRE LES DÉLAIS DE PAIEMENTS »

Les procédures juridiques au Luxembourg sont encore beaucoup trop longues, notamment en ce qui concerne les délais de paiement, voire les impayés, qui mettent inutilement en péril l'existence des petites entreprises. Un petit patron sans collaborateur, ayant souvent un nombre limité de clients, est très exposé aux non-paiements, pouvant même l'entraîner jusqu'à la faillite; il faut donc accélérer les procédures juridiques. Il serait intéressant d'analyser le nombre de faillites au Luxembourg qui sont dues aux non-paiements ou à la durée des délais de paiement. En effet, plus ce délai est long, plus le risque d'impayé augmente. Il faudrait entamer des réformes profondes afin de diminuer ces risques.

Pascal Zimmer - Entretien

345/355

« RECONNAÎTRE LE RÔLE MOTEUR DES ENTREPRISES »

Un point essentiel pour l'avenir de notre pays est la reconnaissance du rôle de moteur des entreprises. C'est en produisant de la valeur ajoutée que naît le PIB (Produit Intérieur Brut) qui n'est autre que la somme de toutes les valeurs ajoutées produites par les entreprises du pays. Il est regrettable que l'on assiste actuellement à un renversement du raisonnement : se limiter à favoriser la consommation n'est pas le bon moteur du progrès. On ne met pas la charrue avant les bœufs !

Il faut supprimer les entraves à l'activité des entreprises et faciliter autant que possible leur activité.

En Europe il est scandaleux de constater presque quotidiennement que 60 ans après le début de la construction européenne avec le traité CEECA, le Marché Unique n'est toujours pas achevé, voir les redevances de 'roaming' dès que l'on sort du territoire national. Tout récemment j'ai dû faire appel à la collaboration d'un ami habitant l'Allemagne, parce que le fournisseur allemand refusait de m'envoyer une pièce de rechange à mon adresse au Luxembourg !

L'épanouissement des entreprises qui résultera de l'amélioration du marché intérieur, joint à la réduction de l'intervention de l'Etat, assureront à long terme l'accroissement du PIB et donc le bien-être dans notre pays.

Adolphe - Solution partagée sur la plateforme de discussion

346/355

« FINANCER LES PME ^{CVXVI} »

S'inspirer de ce qui se fait ailleurs en matière de financement d'entreprises. Par exemple de la Banque de développement du Canada qui fournit des solutions de financement pour les PME.¹⁸⁹

Lisa Francis Jennings - Solution partagée sur la plateforme de discussion



189 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

14.

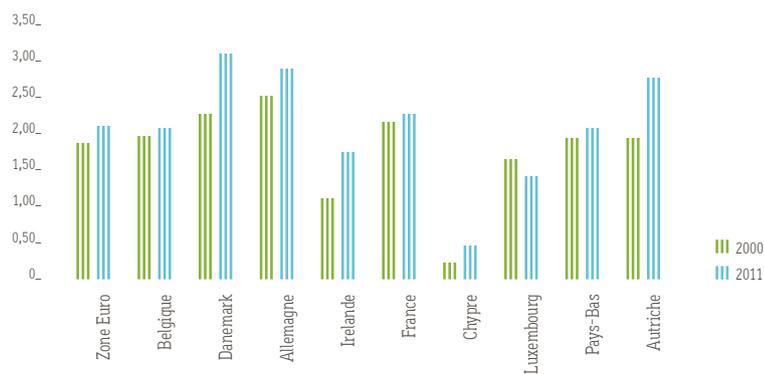
INNOVATION

Pour une petite économie ouverte comme le Luxembourg, l'innovation est un élément primordial de compétitivité et un moteur de croissance. A ce titre, l'investissement public et privé dans la recherche et développement (R&D) doit constituer une variable centrale de la fonction objective de notre économie. Et pourtant, même si la R&D revêt un caractère fondamental pour l'économie luxembourgeoise, force est de constater que le Luxembourg accuse un retard en la matière. Le niveau d'investissement en R&D rapporté au PIB (1,43% en 2011) demeure en-deça de la cible fixée dans le cadre de la stratégie «Europe 2020» (2,5%) et du besoin d'innovation du pays pour maintenir et assurer à l'avenir le bien-être de ses habitants.

Le Luxembourg est ainsi l'un des rares pays de la zone euro où l'intensité de R&D a reculé entre 2000 et 2011. Le niveau de R&D rapporté au PIB a baissé de 13% au Luxembourg sur la période, alors que dans le même temps il augmentait de 14% dans l'ensemble de la zone euro, de telle sorte que l'écart de l'intensité de R&D entre le Luxembourg et la zone euro se soit aggravé.

GRAPHIQUE 30: EVOLUTION DE L'EFFORT EN R&D EN % DU PIB (2000-2011)

SOURCE : EUROSTAT



Certes, de nombreuses initiatives (création de clusters, ministère dédié à la recherche, création d'une agence de promotion de l'innovation et de la recherche, création de centres de recherches publics, etc.) ont été prises afin de renforcer le système d'innovation national. Mais, si ses initiatives ont permis un accroissement de l'intensité de la R&D du secteur public - qui a progressé de 0,12% du PIB en 2000 à 0,45% en 2011 - elles n'ont pas pu empêcher l'effondrement des dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises (DIRDE) qui ont reculé de 1,53% du PIB en 2000 à 0,98% en 2011.

Conscients des contraintes budgétaires actuelles et que l'innovation est un processus collaboratif, les contributeurs à l'initiative 2030. lu ont soumis un ensemble de propositions articulées principalement autour des entreprises afin de leur permettre de rattraper leur retard en matière d'innovation et d'investissements en R&D et mettent en avant également la nécessité d'un rapprochement entre recherche privée et publique afin de faire émerger un écosystème propice à l'innovation.

14.1. Favoriser l'innovation

Un pilier primordial pour le développement du pays est la recherche-développement et innovation (RDI). Seul en créant un environnement propice à la recherche et au développement de nouvelles idées, les entreprises peuvent accroître leur potentiel de croissance et la productivité de leurs facteurs de production et, dès lors, être compétitives au niveau mondial. La RDI est un levier incontournable pour assurer le développement pérenne des entreprises luxembourgeoises.

347/355

« PRIX DE L'INNOVATION »

Un Prix de l'Innovation, la meilleure de l'année, pour encourager l'innovation la plus bienfaisante pour notre population, respectivement pour l'Etat, est à accorder par le Ministre de la Recherche, avec une dotation... et autre récompense innovante. Pour cette année, je propose 2030.lu pour ce prix qui devrait permettre aussi une continuation du projet récompensé.

Weisenik - Solution partagée sur la plateforme de discussion

348/355

« INVESTIR PLUS D'ARGENT ET DE TEMPS DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT »^{CVXVII}

Il faut investir plus de temps et d'argent dans la recherche et le développement. Ceux qui veulent s'engager doivent pouvoir le faire. Via les médias et des initiatives comme 2030.lu c'est possible. C'est de cette manière que nous pouvons créer à l'avenir des solutions et des démarches qui feront du sens dans la vie quotidienne et qui pourront ainsi être vécues et respectées¹⁹⁰.

Saskia Marx - Solution partagée sur la plateforme de discussion

190 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

349/355

« INSTAURER DES «INCENTIVES» REMBOURSABLES »

Afin de rendre l'innovation plus performante, on devrait davantage multiplier les pôles d'innovation, les synergies avec des institutions équivalentes à l'étranger, l'instauration d' «incentives» remboursables quand le concept est rentable. C'est un changement de mentalité : de suiveurs à initiateurs (l'argent ne tombe pas du ciel), l'innovation étant une condition sine qua non pour qu'une société se réinvente et survive avec moins pour faire plus, avec mieux pour être durable. Telle est la responsabilité de tous, toute génération ou origine confondue.

Virginie Issumo - Solution partagée sur la plateforme de discussion

350/355

« INNOVER DE MANIÈRE MÉTHODIQUE ET ORIENTÉE SUR LES RÉSULTATS »

Un premier constat est que les sommes investies dans l'innovation au pays sont en constante diminution, après avoir atteint 495 Mio en 2007, elles sont aujourd'hui d'environ 416 Mio.

Malgré tout, on compte 1.460 chercheurs dans les entreprises, 658 dans le secteur public et 518 dans l'enseignement supérieur. Les moyens humains et financiers restent néanmoins conséquents, surtout si on considère que le nombre de personnes occupées dans ce milieu s'élève à 4.889 équivalents temps plein (données venant du CRP Henri Tudor).

Sur ces bases, nous devrions voir émerger au moins 20 à 30 projets clés chaque année. Sauf erreur de ma part, il y en aurait moins de 10. Il y a donc, à mon avis, pas encore assez de retours dans la R&D et l'innovation au pays.

La «Luxembourg Cluster Initiative» est une excellente idée, et les cinq clusters sont dirigés par des personnes compétentes et expérimentées. Alors que manque-t-il pour que la mayonnaise prenne ?

Il manque très probablement un cap, et une démarche méthodique et orientée sur les résultats.

Le Cap doit définir des objectifs à atteindre sur 3 à 5 domaines sur une échéance à 3 ans, avec au moins un domaine à atteindre chaque année.

Prenons un exemple pour le cluster EcoInnovation, où les objectifs pourraient être :

- 1) de produire du biogaz d'une façon la plus efficace (et la moins chère) possible que ce qui existe aujourd'hui (notamment en Allemagne),*
- 2) de développer des éco-matériaux ou d'en améliorer certains existants comme le béton cellulaire ou encore les maisons en cartons pressés,*
- 3) de développer des techniques/solutions pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants,*
- 4) de développer des solutions efficaces de stockage de l'énergie,*
- 5) de développer des solutions de production d'énergie en exploitant la géothermie à une échelle industrielle.*

Les points 1-2-3 sont des objectifs atteignables rapidement et qui pourraient se concrétiser par des emplois. Les points 4-5 sont des objectifs à 3 ans et disposent déjà de pistes sérieuses en recherche fondamentale qui ne demandent qu'à être concrétisées en recherche appliquée. Le point 4 permettrait de développer des solutions exportables tandis que le point 5 permettrait d'améliorer notre compétitivité.

L'exemple donné pour le cluster EcoInnovation est un exemple pour illustrer l'idée, et n'est en rien une remise en cause de l'action et des résultats de l'équipe en charge et des personnes/partenaires impliqués dans ce cluster.

A partir de ces objectifs, il serait donc possible de mobiliser tous les acteurs de la recherche publique et privée afin de décliner un plan d'action, des partenariats potentiels (locaux, européens, internationaux), un planning de livraison et surtout un budget à 3 ans pour atteindre les objectifs.

Une fois le plan d'action connu, alors il est possible d'envisager la constitution de groupe de travail public/privé et, par conséquent, la mise en place d'un suivi de projet. Dans le même temps, une plaquette prospective pourra être réalisée afin d'intéresser des entreprises et des centres de recherche étrangers, tout comme différents types d'investisseurs (fonds d'investissement, fonds pour la recherche ...) afin de lever les fonds nécessaires au-delà des aides publiques nationales et européennes.

Cette approche devrait pouvoir créer une dynamique, avec un effet agglomérant, permettant de passer d'un mode d'action où l'on considère toutes les opportunités vers un mode où l'on se concentre sur des objectifs à atteindre. Ce dernier mode devrait permettre d'obtenir des résultats concrets, surtout si le suivi de projet est efficace.

La démarche méthodique consisterait à informer tous les acteurs (nationaux, européens et internationaux) des objectifs, de leur état d'avancement et surtout de les sensibiliser très tôt afin d'envisager des partenariats visant à agglomérer les compétences, l'expérience et certains budgets. Avec des objectifs clairs, les ministres du Gouvernement pourraient aussi mieux aider auprès de leurs homologues pour faciliter les contacts/partenariats.

L'innovation, pour être plus performante, doit être menée dans un cadre bien défini et avec des objectifs clairs et ambitieux, sinon il y a une trop forte déperdition d'énergie.

Ce qui est aujourd'hui en place est très bien, Luxinnovation et les centres de recherches font un super boulot et disposent de gens compétents et talentueux. Il faut désormais aussi que cela se concrétise par des retours sonnants et trébuchants pour le pays, car les sommes investies sont importantes et les attentes sont très fortes en cette période de crise qui s'éternise.

J2P3lu - Solution partagée sur la plateforme de discussion

351/355

« L'INNOVATION DANS LE SENS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

La piste suivie par le ministre de l'économie en développant des clusters de l'innovation dans 5 secteurs clés me paraît excellente. Il y a des soutiens financiers ou politiques importants.

La crise actuelle est selon moi une crise systémique avec des sources ou des aspects autant au niveau écologique, économique que social. L'aspect écologique est capital car l'empreinte écologique de l'homme telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est pas viable sur le long terme pour nous et nos enfants, et entraînera d'autres conséquences (cf changement climatique, épuisement des ressources, pic de pétrole, pollution, ...)

Pour cette raison, il me semble que l'innovation doit se faire principalement dans le sens du développement durable, de la responsabilité sociétale à tous les niveaux et d'une modification de nos habitudes. Pour les économistes sceptiques, je dirais qu'il ne s'agit pas de consommer moins mais de consommer mieux, de développer du savoir-faire local, de produire notre électricité renouvelable sur place (voir le Manifeste Negawatts ou le scénario Greenpeace pour la transition énergétique), de développer la mobilité douce et les transports en commun, de promouvoir la production alimentaire locale, de développer des produits recyclables à l'infini et non des téléphones jetables au bout d'un an parce que l'on ne peut pas changer la batterie, de développer le biomimétisme à échelle industrielle, ... Toutes ces initiatives seront sources d'emplois sur place, d'activités, et seront commercialisables à l'étranger.

Xavier Delposen - Solution partagée sur la plateforme de discussion

352/355

« MISER SUR L'INDUSTRIE » CVXVIII

Il faut mettre l'accent sur les secteurs dans lesquels nous disposons d'une industrie. Vu de l'étranger, la recherche fructueuse est celle qui peut être utilisée par les industries. Notre recherche coûte beaucoup d'argent et nous rapporte peu. Les secteurs sur lesquels compter au Luxembourg sont : l'industrie manufacturière, le secteur des services, l'espace, la médecine, la biochimie.

Il faut en conséquence attirer des entreprises de ces secteurs au Luxembourg.¹⁹¹

Yves Kirpach - Solution partagée sur la plateforme de discussion

353/355

« ATTIRER DES START-UP AU LUXEMBOURG » CVXIX

Le Luxembourg devrait viser une « digitalisation » complète de son économie et se positionner comme place de référence en Europe pour les start-up en mettant en avant sa position géographique au cœur de l'Europe, la qualité de vie, l'existence d'un marché financier développé et en offrant des aides à l'innovation attractives. Développer avec les investisseurs privés un pôle technologique ou incubateur technologique via lesquels des investisseurs étrangers (notamment asiatiques) pourraient lancer de nouvelles filiales. Une telle démarche nécessitera d'aller chasser des entrepreneurs et devrait s'appuyer sur une agence de promotion du Luxembourg. Le cluster créé par la compagnie chinoise Whibi en Belgique est à ce titre un exemple à suivre.¹⁹²

Anonyme - Solution partagée sur la plateforme de discussion

191 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

192 Cette idée a été traduite par l'équipe opérationnelle.

354/355

« DÉVELOPPER LE MADE IN LUXEMBOURG »

Il conviendrait de pouvoir ajouter le label « Made in Luxembourg », à condition d'apporter une valeur réelle pour sélectionner les produits innovants correspondant à des niches à fortes potentialités, pour améliorer leur conception et leur réalisation. Les Centres de Recherche Publics du Luxembourg pourraient recevoir cette mission. La localisation géographique centrale du Grand-Duché au cœur de l'Europe continentale, les compétences reconnues du secteur financier et le cluster correspondant sont des éléments favorables à saisir.

Bernard Baudalet - Solution partagée sur la plateforme de discussion

355/355

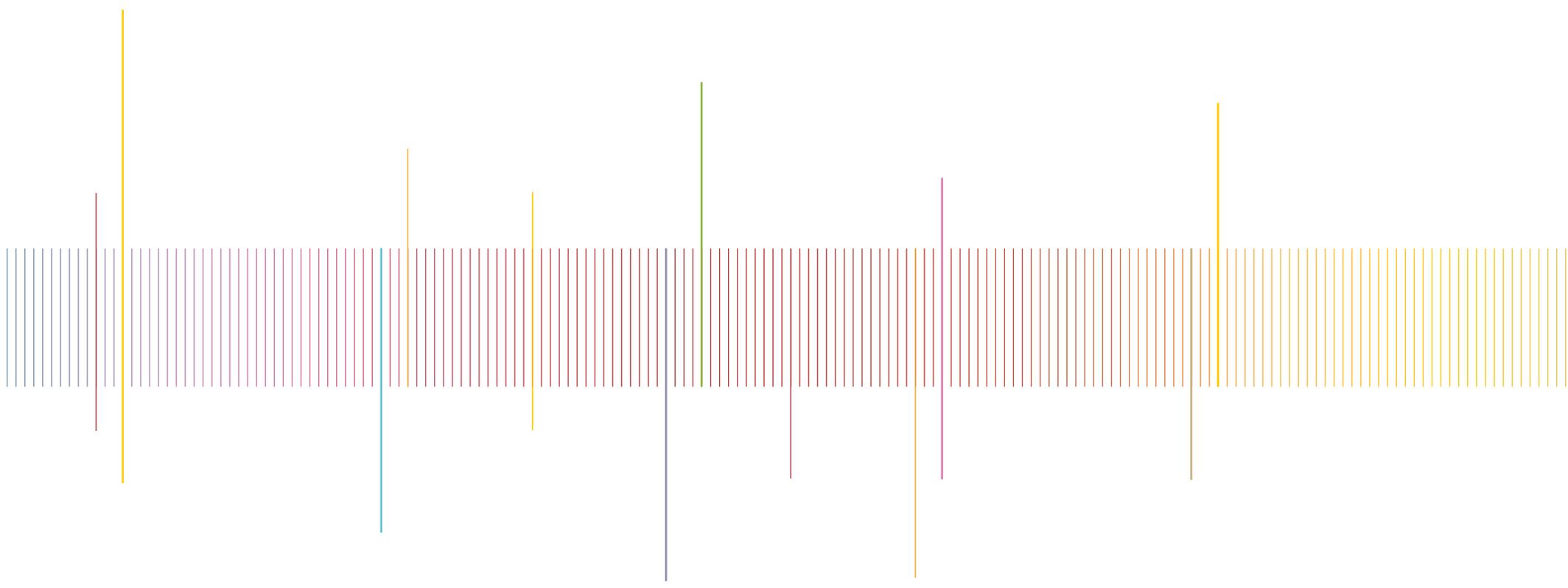
« INVESTIR DANS LA RECHERCHE »

La compétitivité dépend essentiellement de la recherche, de l'innovation et des investissements. Dans le passé la fierté d'une entreprise résidait dans le développement du « know-how » et de ses inventions. Aujourd'hui les inventions ne que font rarement partie d'un programme d'entreprises. Pour autant qu'une entreprise performante fasse du bénéfice il est considéré comme un bien à distribuer. Comme disait un directeur général de l'ARBED dans les années soixante : « Nous nous servons d'abord, et ce qui reste est pour les actionnaires et les employés et ouvriers ». Dans cette logique pour la période suivante on recommence à zéro. Le développement sain d'une entreprise se fait au moyen des réserves et des investissements dans la recherche. Avant d'établir le bénéfice distribuable il est primordial de fixer le pourcentage du bénéfice qui sera mis en réserve et la

part qui va dans la recherche. Les emprunts faits sur le marché du capital gonfle la masse monétaire artificiellement, désresponsabilise les managers, diminue le capital de l'entreprise et la rend achetable à bon marché. La politique de l'argent facile déstabilise le capital, mène à des bonis et à des salaires exorbitants des managers.

François Retter - Solution partagée sur la plateforme de discussion







ANNEXE 1

LES ATTITUDES FACE
AU CHANGEMENT:

LE LUXEMBOURG EST PRÊT!

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1. CONTEXTE

Pour faire suite au sondage préparatoire¹⁹³ commandité en 2012 par la Chambre de Commerce, et qui a, entre autres, permis à «2030.lu - Ambition pour le futur» de mettre en exergue les principaux défis auxquels est confronté le Luxembourg, l'initiative 2030.lu a mandaté, en juin 2013, un deuxième sondage; cette fois-ci axé sur le besoin de changement présumé, l'évaluation de l'ampleur du changement nécessaire aux yeux du grand public, les sentiments induits de par les appels au changement, la question quant aux sacrifices éventuels à consentir pour l'induire et, *in fine*, la perception des responsables politiques face aux défis et aux changements.

Alors que le sondage mené en amont du lancement de la campagne 2030.lu a non seulement permis de souligner que la population était fortement interpellée par des défis d'avenir tels que le logement, l'économie, la cohésion sociale ou encore l'éducation (voir partie 2), mais qu'elle était par ailleurs très majoritairement de l'avis que le Luxembourg était bel et bien confronté à une crise, ce deuxième sondage permet d'élucider la question de savoir si, afin de trouver des réponses appropriées aux défis mis en lumière, la société est prête à accepter des changements et des réformes, d'une part, et si, dans l'affirmative, elle est sensibilisée quant aux coûts («sacrifices») éventuellement induits par ces réformes.



¹⁹³ Voir notamment le chapitre 2 de la partie I (diagnostic).

2. MÉTHODOLOGIE

Le sondage a été réalisé par voie électronique par la société Quest entre le 19 et le 26 juin 2013. L'échantillon représentatif de la population se compose de 500 résidents luxembourgeois. Pour des raisons budgétaires, ce deuxième sondage n'a pas pu

être étendu aux travailleurs frontaliers. Les intervalles de confiance (voir tableau ci-après) induisent une fiabilité largement suffisante pour générer des grandes tendances statistiques pertinentes et représentatives.

TABLEAU 3: INTERVALLES DE CONFIANCE EN FONCTION DE L'ÉCHANTILLON ET DE L'AMBIVALENCE DES RÉPONSES (SONDAGE)

SOURCE : Quest market research - «2030.lu- Ambition pour le futur» - juin 2013.

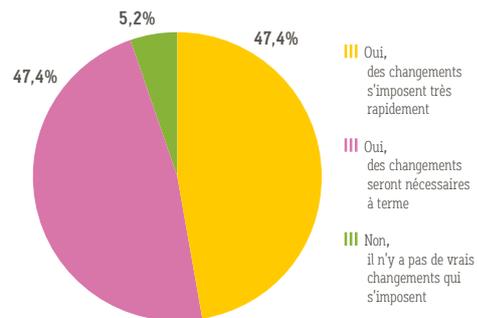
Echant.	5 or 95	10 or 90	15 or 85	20 or 80	25 or 75	30 or 70	35 or 65	40 or 60	45 or 55	50 or 50
50	6,2	8,5	10,1	11,4	12,3	13	13,5	13,9	14,1	14,2
75	5	6,9	8,2	9,2	10	10,5	11	11,3	11,4	11,5
100	4,4	6	7,1	8	8,7	9,2	9,5	9,8	9,9	10
125	3,9	5,4	6,4	7,2	7,7	8,2	8,5	8,8	8,9	8,9
150	3,6	4,9	5,9	6,6	7,1	7,5	7,8	8	8,1	8,2
200	3,1	4,3	5,1	5,7	6,1	6,5	6,8	7	7	7,1
250	2,7	3,8	4,5	5	5,5	5,8	6	6,2	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,1	4,6	5	5,3	5,5	5,7	5,8	5,8
400	2,2	3	3,6	4	4,3	4,6	4,8	4,9	5	5
500	2	2,7	3,2	3,6	3,9	4,1	4,3	4,4	4,5	4,5

3. BESOIN DE CHANGEMENT PRÉSUMÉ

La première question traitait du besoin de changement présumé: «Pensez-vous que le Luxembourg ait besoin de changements afin de préserver la qualité de vie et de préparer le pays face aux défis actuels et à venir?».

GRAPHIQUE 31 : BESOIN DE CHANGEMENT PRÉSUMÉ - APERÇU GÉNÉRAL

SOURCE : Quest market research - « 2030.lu - Ambition pour le futur » - juin 2013.



Le graphique ci-avant fait ressortir des résultats largement consensuels pour ce qui est de la nécessité du changement: pour non moins de 94,8% des interrogés, des changements s'imposent soit «très rapidement» (47,4%), soit «à terme» (47,4%). Seule une personne sur vingt (5,2%) estime que «non, il n'y a pas de vrais changements qui s'imposent». Ce plébiscite en faveur du changement devrait interpeller les responsables politiques et souligne, par ailleurs, la légitimité d'une initiative de participation citoyenne telle que 2030.lu qui, face aux défis d'avenir du pays, souhaite, en toute transparence et de manière participative, développer et mettre au point des idées et des pistes permettant de les relever.

Alors que le principal message semble très clair («oui, le changement est nécessaire»), le départage des réponses entre un «camp urgentiste», qui revendique des changements «très rapidement», et un échantillon d'importance égale estimant que les changements soient nécessaires «à terme» fait ressortir une certaine polarisation vis-à-vis de l'urgence d'induire le changement. La nécessité du changement, en tant que telle, n'est toutefois pas remise en question.

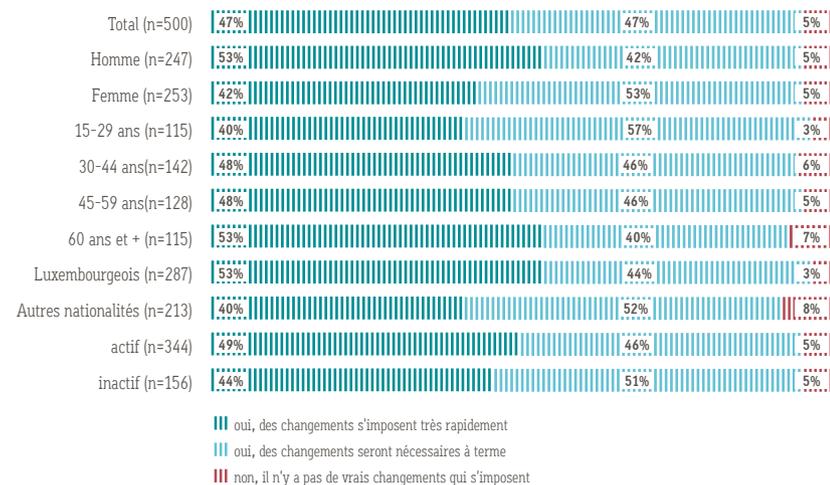
Le tableau ci-après propose une ventilation des résultats agrégés selon différents critères. Il apparaît que l'urgence du changement est plus perceptible parmi les résidents de nationalité luxembourgeoise (53% d'entre eux revendiquant des changements «très rapidement») qu'au sein de la population résidente étrangère (40%). Seuls 3% des Luxembourgeois estiment qu'aucun changement ne s'impose, contre 8% des étrangers.

Ces résultats partiels corroborent une tendance déjà ressortie du premier sondage, mené en amont du lancement de l'initiative 2030.lu: 77% des Luxembourgeois avaient à cette occasion estimé que le Luxembourg était en crise, contre 55% seulement des résidents étrangers et 54% des frontaliers. Ainsi, il semble y avoir une corrélation positive entre l'appréciation de la «température ambiante économique» et la nécessité quant au changement. Autre similitude entre les deux sondages: plus l'âge du répondant augmente, plus la sensibilité vis-à-vis de la perception d'une crise et d'une certaine urgence d'agir est importante.



TABLEAU 4: BESOIN DE CHANGEMENT PRÉSUMÉ - RÉSULTATS DÉAGRÉGÉS

SOURCE: Quest market research - « 2030.li- Ambition pour le futur » - juin 2013.



4. AMPLEUR DU CHANGEMENT DANS DIFFÉRENTS POLITIQUES SECTORIELLES

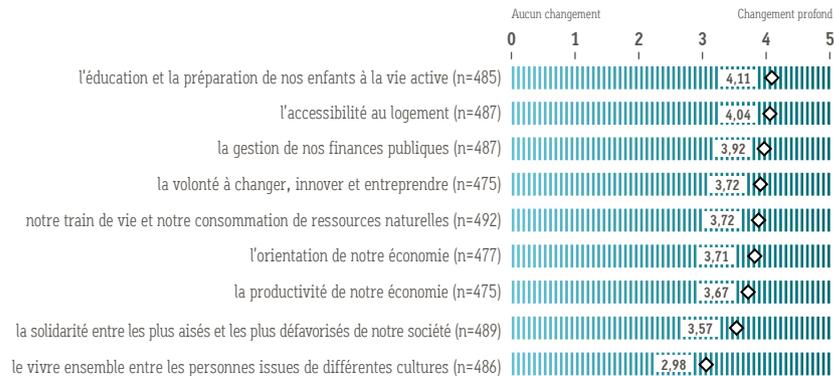
La question commentée *supra* se caractérisant de par sa nature générale (niveau «macro»), le deuxième thème couvert par le sondage était relatif à l'ampleur du changement nécessaire dans différents domaines (niveau «micro») ¹⁹⁴. Le tableau ci-après résume les principaux enseignements à cet égard. L'ampleur du changement est représentée sur une échelle de 0 (aucun changement) à 5 (changement profond).

D'après Quest, les répondants «[...] projettent une profondeur relativement prononcée des changements dans la majorité des domaines proposés. La dimension du vivre ensemble des différentes cultures est en retrait par rapport à l'ampleur du changement revendiqué».

Le thème de l'**éducation** et de la préparation des enfants à la vie active (professionnelle et en tant que citoyen) arrive en tête du classement, suivi de l'**accessibilité au logement** et de la gestion des **finances publiques**.

TABLEAU 5 : AMPLEUR DU CHANGEMENT DANS DIFFÉRENTS DOMAINES - APERÇU GÉNÉRAL

SOURCE : Quest market research - «2030.lu- Ambition pour le futur» - juin 2013.



Là aussi, force est de constater que le sondage préparatoire et l'enquête commentée dans ces lignes se recoupent face aux domaines jugés prioritaires. Le tableau ci-dessus propose, dans la colonne de gauche et par ordre de priorité décroissant, les «points très importants pour l'évolution du Luxembourg» tels que le sondage prépa-

ratoire les a fait ressortir; la colonne de droite rappelant le classement de l'ampleur du changement nécessaire dans différents domaines.

Bien que les thèmes abordés par les deux études ne concordent pas entièrement, il apparaît néanmoins que des thèmes tels que l'éducation et le logement sont des

¹⁹⁴ La question posée est la suivante: «Veuillez indiquer quelle est, selon vous, l'ampleur du changement nécessaire dans les domaines suivants?».

domaines qui sont à la fois jugés prioritaires dans une perspective d'avenir et, en même temps, des enjeux pour lesquels les changements les plus profonds s'imposent. Les thèmes à consonance économique (productivité, diversification) sont perçus comme étant des défis d'avenir majeurs, mais l'envergure du changement nécessaire semble

quelque peu en retrait. Il ressort également des résultats que l'avenir du Luxembourg et les changements concernent bien les trois dimensions du développement durable, à savoir l'économie, le social et l'environnement.

Une autre façon de présenter les résultats à la question du changement préconisé dans différents domaines est donnée par le tableau 7 :

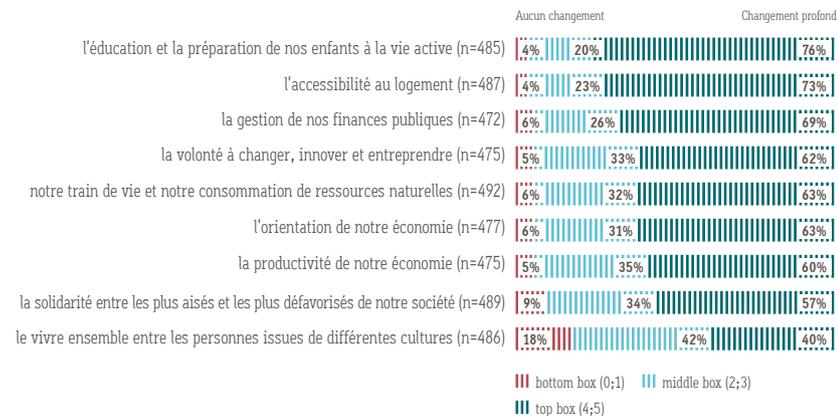
TABLEAU 6: JUXTAPOSITION DES PRIORITÉS D'AVENIR ET DES DOMAINES APPELANT DES CHANGEMENTS PROFONDS

SOURCE : Sources : TNS ILres & Quest

Défis d'avenir :	Domaines à changement :
Sondage préparatoire TNS-Ilres	Sondage Quest
Logements à des prix abordables	Education / préparation à la vie active
Productivité de l'économie	Accessibilité au logement
Cohésion sociale	Gestion des finances publiques
Modernisation de l'enseignement	Changer, innover, entreprendre
Diversification de l'économie	Train de vie, ressources naturelles
Vivre ensemble	Orientation de l'économie
Réforme du système des retraites	Productivité de l'économie
Développement de l'esprit d'entreprise	Solidarité (cohésion sociale)
Transition vers une économie verte	Vivre ensemble

TABLEAU 7: AMPLITUDE DU CHANGEMENT DANS DIFFÉRENTS DOMAINES - RÉSULTATS DÉSAGRÉGÉS

SOURCE : QUEST MARKET RESEARCH - « 2030.LU- AMBITION POUR LE FUTUR » - JUIN 2013.



La profondeur du changement préconisé étant exprimé sur une échelle de 0 à 5, les auteurs du sondage ont regroupé les réponses dans trois grandes catégories: le bas d'échelle («bottom box») (profondeur revendiquée entre 0 et 1; donc pas ou très peu de changement), le milieu de tableau («middle box»; 2 à 3 sur «l'échelle du changement nécessaire» allant de 0 à 5) et le haut du tableau («top box»; 4 à 5, donc changement profond voire très profond à prévoir).

- Pour ce qui est de l'**éducation**, près de 4 personnes sur 5 (76%) sont repris dans le «top box», revendiquant de la sorte un changement profond. Les Luxembourgeois sont surreprésentés dans le «top box» (82%) par rapport aux étrangers (68%). Seuls 2% des Luxembourgeois se rangent parmi le «bottom box», estimant de la sorte qu'aucun changement ne soit nécessaire dans le domaine de l'éducation (voire qu'un changement très peu prononcé soit nécessaire). La tranche d'âge des 45-59 ans est surreprésentée dans le «top box» (82%), contre 73% «seulement» des 15-29 ans.
- Dans le domaine du **logement**, 73% des interrogés se rangent dans le «top box». Les résultats partiels (par tranche d'âge, par nationalité) sont très homogènes; soulignant de la sorte la nature transversale de la perception du défi du logement au Grand-Duché de Luxembourg.
- En matière de **gestion des finances publiques**, 74% des Luxembourgeois se rangent dans le «top-box», contre 62% des étrangers (score total pour le «top box»: 69%). La corrélation avec l'âge est significative: seuls 53% des 15-29 ans estiment qu'un changement profond est nécessaire («top box»), 40% d'entre eux rangeant dans le «middle box» («un certain changement est nécessaire»), contre 73% des 30-44 ans et même 78% des 60 ans et plus revendiquant un changement profond.
- Concernant la **volonté à changer, innover et entreprendre**, force est de constater que, là-aussi, les jeunes (15-29 ans) sont moins susceptibles de se ranger dans le «top box» (51%) que les tranches d'âge supérieures (entre 62% et 67%). Nonobstant ce constat, seuls 3% des jeunes sont dans le «bottom box», ce qui souligne, qu'à leurs yeux, un certain changement est néanmoins requis dans le domaine concerné.
- En ce qui concerne le **train de vie et la consommation de ressources**, ce sont notamment les tranches d'âge «intermédiaires» (69% des 30-44 ans et 65% des 45-59 ans) qui revendiquent les changements les plus profonds. Il n'y a pas de différence perceptible, à cet égard, entre les Luxembourgeois et les ressortissants étrangers.
- Pour ce qui est de l'**orientation de notre économie**, environ 2 personnes sur 3 (63%) sont d'avis qu'un changement profond est nécessaire. Il est intéressant de noter à cet égard que la profondeur du changement dans ce domaine est corrélée positivement à l'âge: seuls 45% des 15-29 ans sont dans le «top box», contre 61% des 30-44 ans et 71% des 45-59 ans. Les Luxembourgeois sont légèrement surreprésentés dans la «top box» (64%) en comparaison aux étrangers (61%).
- En matière de **productivité de l'économie**, 60% des interrogés revendiquent un changement profond, 35% estiment que l'ajustement doit être modéré et seuls 5% énoncent qu'aucun changement n'est nécessaire. La corrélation avec l'âge est importante, le score atteint par le «top box» atteignant entre 44% et 69% selon la tranche d'âge considérée. Il est par ailleurs intéressant de relever que les deux tiers des Luxembourgeois (67% en l'occurrence) se rangent dans le «top box», contre seulement la moitié (50%) des étrangers. Le profil de ces résultats est similaire à celui commenté ci-dessus dans le domaine de la gestion des finances publiques.



- Pour ce qui est de la **solidarité**, pour 91% des interrogés il faudra déployer soit un changement d'envergure moyenne (34%), soit un changement profond (57%). Les Luxembourgeois se caractérisent par une surreprésentation dans le « top box » (60%; contre 54% des étrangers), les étrangers, quant à eux, étant davantage susceptibles de revendiquer un changement d'envergure moyenne (37% contre 32% des Luxembourgeois). Pour 69% des inactifs (toutes nationalités et tranches d'âge confondues), l'ampleur du changement doit être importante, contre un score n'atteignant que 52% dans le chef des actifs.
- *In fine*, la dimension du **vivre ensemble** fait apparaître un certain décalage par rapport aux autres dimensions analysées. Ce propos est néanmoins à relativiser quelque peu dans la mesure où, même si la profondeur du changement paraît moins prononcée que pour les autres dimensions, seuls 18% des interrogés se rangent dans le « bottom box » et revendiquent donc la persévérance dans le statu quo. 42% lancent l'appel du changement modéré et 40% revendiquent un changement profond. Les résultats sont très robustes; une analyse des résultats partiels (par tranche d'âge, par nationalité, etc.) ne faisant pas apparaître d'importants écarts.

Il peut être conclu de manière générale que pour l'ensemble des dimensions explorées, des changements s'imposent, qu'ils soient profonds (62% en moyenne sur les 9 dimensions) ou d'envergure moyenne (31%). Le statu quo et l'absence de changement « n'a pas la cote » aux yeux des répondants, le « bottom box » n'engrangeant, en moyenne, que 7% sur toutes les dimensions confondues.

5. SENTIMENTS INDUITS PAR LES REVENDEICATIONS AU CHANGEMENT

La troisième question du sondage avait pour objectif de «prendre la tension» de la population face aux sentiments induits par les maints appels au changement : «Plusieurs initiatives ont récemment été lancées pour débattre de l'avenir du pays. Les discussions autour de la nécessité du changement vous semblent-elles...». L'évaluation des répondants s'articule, cette fois-ci, sur une échelle allant de - - (sentiment très négatif) à + + (sentiment très positif). Le graphique 32 propose un aperçu général des résultats.

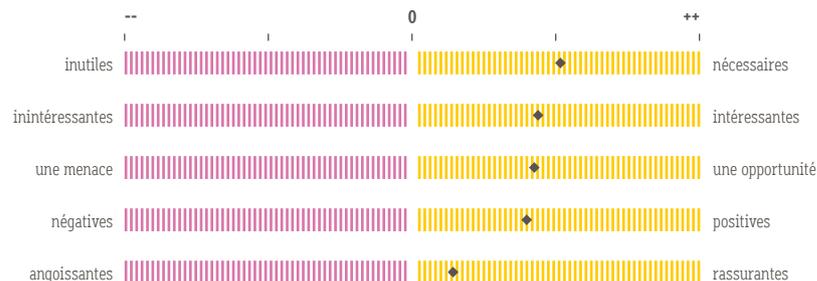
A la lecture du graphique en question, les discussions autour de l'avenir du pays, menées notamment par diverses initiatives privées telles que 2030.lu, sont résolument nécessaires, plutôt intéressantes, opportunes et positives mais pas forcément très rassurantes. Ce dernier résultat semble guère étonnant, étant donné l'ampleur du changement préconisé par les répondants (voir ci-avant).

A l'instar du classement «top box», «middle box» et «bottom box» présenté *supra*, Quest a regroupé les résultats à la question du sentiment vis-à-vis du changement en un «positive box», un «middle box» et un «negative box».

- Pour ce qui est du «**positive box**» (appréhension positive), 72% des répondants sont d'avis que les discussions autour de la nécessité du changement sont nécessaires. Pour 61%, elles sont intéressantes. Elles constituent une opportunité pour 63% des répondants, soit quasiment deux personnes sur trois. Les discussions afférentes sont positives pour 58% des interrogées, mais elles sont rassurantes que pour 40% des interrogées.
- De l'autre côté, au sein du «**negative box**», pour 10% des interrogées les discussions autour de l'avenir sont inutiles et inintéressantes, elles constituent une menace pour 13% des interrogées, sont négatives pour 12% des répondants et sont considérées comme étant angoissantes pour 1 personne sur 5 (20%).

GRAPHIQUE 32 : SENTIMENT À L'ÉGARD DE LA NÉCESSITÉ DU CHANGEMENT

SOURCE : Quest market research - « 2030.lu - Ambition pour le futur » - juin 2013.



Si l'analyse est décomposée dans les différentes tranches d'âge et en distinguant entre les Luxembourgeois et les étrangers, les quelques tendances lourdes suivantes peuvent être retenues :

- Quant à la **nécessité** de discuter de l'avenir du pays, il n'y a aucune différence notable selon les différents profils des répondants ; si ce n'est la légère surreprésentation des 30-44 ans qui estiment à hauteur de 67% qu'une telle discussion est nécessaire (contre 61% dans l'échantillon total). Seuls 10% des interrogées estiment au contraire que cette discussion est **inutile** (entre 8% et 11% dans les différentes tranches d'âge ; résultats donc très robustes).
- Pour seulement 54% des 15-29 ans, les discussions autour de la nécessité du changement sont **intéressantes**, ce score atteignant entre 61% et 69% pour les autres tranches d'âge. Seule une personne sur 10 dans la tranche d'âge de 15 à 29 ans (entre 9% et 11%) estime que le fait de débattre de l'avenir du pays est **inintéressant** ; score qui s'amplifie toutefois parmi les séniors (60 ans et plus), dont une personne sur quatre (23%) déclare que ces discussions sont inintéressantes. Il pourrait éventuellement être présumé que les séniors sont moins susceptibles de se projeter à l'horizon 2030, ce qui pourrait contribuer à élucider ce constat.
- 48% des 30-44 ans estiment que les discussions autour de la nécessité du changement sont une **opportunité** (« top box »), contre seulement 30% des 15-29 ans ou 39% des 30-44 ans. Pour ce qui est de ces deux tranches d'âge (15-29 ans et 30-44), la plupart des réponses figurent dans le « middle box », avec des scores afférents atteignant respectivement 50% (15-29 ans) et 41% (30-44 ans). Pour 25% des séniors, les discussions sont au contraire **menaçantes**, un score qui est moins prononcé dans les autres tranches d'âge (entre 15% et 21%). La menace perçue par les séniors pourrait être expliquée par le fait que cette tranche d'âge, dont il peut être supposé qu'elle dépende dans une grande mesure de transferts sociaux (pensions, etc.) a non seulement « beaucoup à perdre », mais pourra « rebondir » ou se réorienter que très difficilement en comparaison avec les actifs.

6. CHANGEMENTS ET SACRIFICES

L'avant-dernière question du sondage avait trait aux sacrifices éventuels à apporter afin de maintenir la qualité de vie future au Luxembourg: «**Pensez-vous que le maintien de la qualité de vie au Luxembourg pourra se faire sans sacrifices?**». Comme il ressort du graphique ci-après, il semble y avoir un large consensus que le maintien de la qualité de vie ne pourra pas se faire sans sacrifices.

Le tableau 8 propose une ventilation plus détaillée du résultat agrégé.

GRAPHIQUE 33 : CHANGEMENTS ET SACRIFICES - APERÇU GÉNÉRAL

SOURCE : Quest market research - « 2030.lu- Ambition pour le futur » - juin 2013.

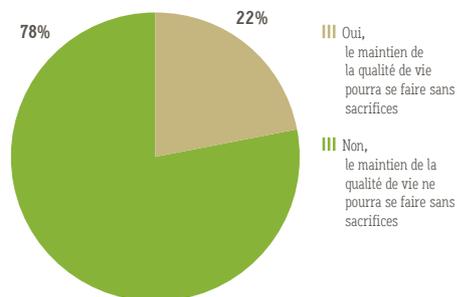
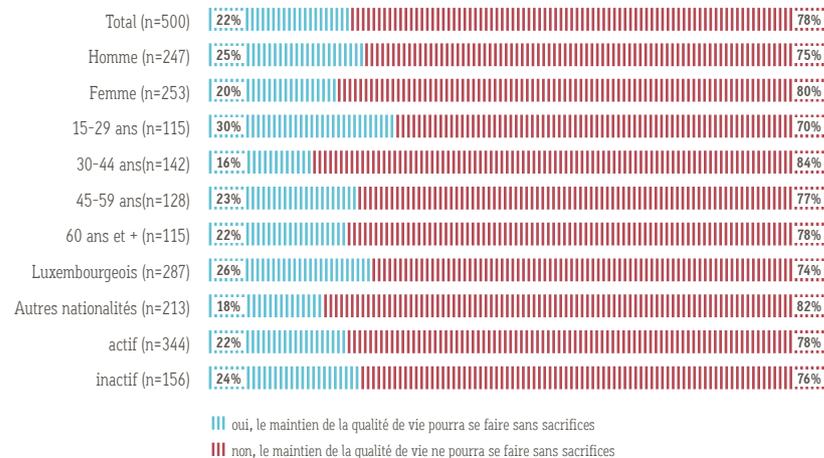


TABLEAU 8 : CHANGEMENTS ET SACRIFICES - RÉSULTATS DÉSAGRÉGÉS

SOURCE : Quest market research - « 2030.lu- Ambition pour le futur » - juin 2013





Moins d'une personne sur quatre estime que la qualité de vie future pourra être maintenue sans apporter quelconque tribut aujourd'hui. Ainsi, il peut être conclu que :

- non seulement la population est largement sensibilisée face à l'existence d'un certain nombre d'enjeux et de défis d'avenir¹⁹⁵ ;
- mais qu'en même temps elle estime très majoritairement (à hauteur de 94,8%) que le Luxembourg a besoin de changements afin de préserver la qualité de vie et de préparer le pays face aux défis actuels et à venir ;
- tout en estimant que le maintien de cette qualité de vie ne pourra se faire sans sacrifices et que, par corollaire, ce « changement » et les réformes qui en découlent entraînent un certain prix à payer dès aujourd'hui.

¹⁹⁵ Cf. sondage préalable au lancement de l'initiative commenté dans le chapitre introductif.

7. PERCEPTION DES RESPONSABLES POLITIQUES FACE AUX FUTURS DÉFIS

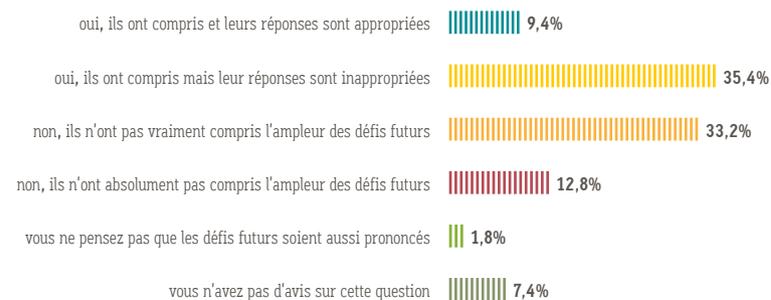
La dernière question explorée par le sondage avait trait à la perception des responsables politiques face aux futurs défis : « Selon vous, les responsables politiques ont-ils compris l'ampleur des défis actuels et à venir pour le Luxembourg ? ».

Le graphique ci-dessous, proposé par l'entreprise Quest, souligne que moins d'une personne sur dix estime que les responsables politiques ont, à la fois, saisi les enjeux et que, parallèlement, les réponses apportées sont appropriées. Pour un bon tiers

(35,4%) des interrogés, la politique a certes compris les enjeux, mais les réponses sont inappropriées. Pour 33,2%, la politique n'a pas « compris l'ampleur des défis futurs » alors qu'environ 1 personne sur 7 (12,8%) va jusqu'à exprimer un mécontentement profond (« non, ils n'ont absolument pas compris l'ampleur des défis futurs »).

GRAPHIQUE 34 : PERCEPTION DES RESPONSABLES POLITIQUES FACE AUX FUTURS DÉFIS - VUE GLOBALE

SOURCE : Quest market research - « 2030.lu - Ambition pour le futur » - juin 2013.

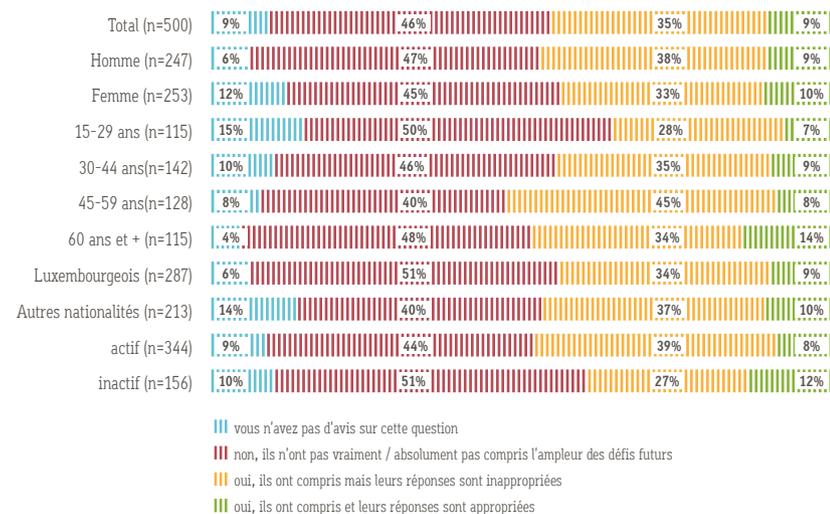


Il convient donc de conclure, qu'outre les résultats mis en exergue par le graphique ci-avant, la population est partagée quant à la question de savoir si, oui ou non, les responsables politiques ont saisi l'ampleur des défis. Quoi qu'il en soit, les idées et pistes de réflexion proposées par « 2030.lu - Ambition pour le futur » (voir document annexé) doivent être considérées comme une « boîte à outils » permettant non seulement de contribuer à sensibiliser la population et les responsables politiques aux défis d'avenir, mais qui permet par ailleurs d'avancer des pistes de solution concrètes afin de s'atteler à la résolution des chantiers d'avenir.

Pour finir, le tableau 9 donne un aperçu plus détaillé quant aux perceptions désagrégées.

TABLEAU 9: PERCEPTION DES RESPONSABLES POLITIQUES FACE AUX FUTURS DÉFIS - RÉSULTATS DÉSAGRÉGÉS

SOURCE : Quest market research - « 2030.lu - Ambition pour le futur » - juin 2013



8. CONCLUSION

En juin 2013, l'initiative « 2030.lu - Ambition pour le futur » a commandité un sondage portant sur la nécessité, ou non, de conduire des réformes, des changements, afin de faire face aux défis identifiés du pays. Le résultat est écrasant: Pour non moins de **94,8% des interrogés, des changements s'imposent afin de préserver la qualité de vie et de préparer le pays face aux défis actuels**. La seule question qui polarise, c'est l'horizon temporel. En effet, 47,4% des sondés estiment que des changements seront nécessaires à terme et pour 47,4% des interrogés, des changements s'imposent très rapidement.

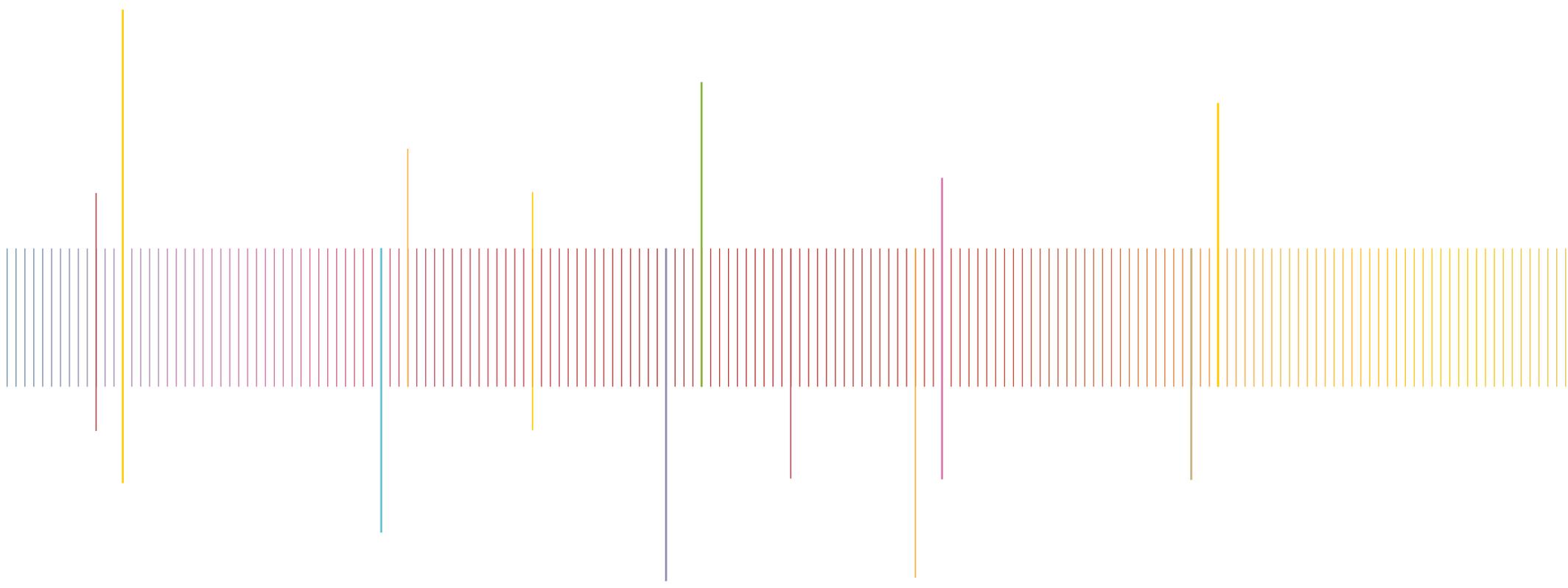
Ce plébiscite en faveur du changement devrait interpeller les responsables politiques et socio-économiques et souligne, par ailleurs, la légitimité d'une initiative de participation citoyenne telle que 2030.lu. Il s'agirait de réagir maintenant pour relever les défis d'aujourd'hui et de pro-agir afin de mitiger les défis de demain. Des thèmes tels

que l'éducation, le logement ou la gestion des finances publiques sont à la fois jugés importants dans une perspective d'enjeux d'avenir et des vecteurs pour lesquels les changements les plus profonds s'imposent. Par ailleurs, les Luxembourgeois sont souvent plus revendicatifs que les résidents étrangers, notamment dans les domaines de l'économie et des finances publiques.

Une question centrale de ce sondage a été de demander si le maintien de la qualité de vie au Luxembourg pourra se faire sans sacrifices. De nouveau le résultat est assez frappant avec **78% des sondés** qui estiment que **le maintien de la qualité de vie ne pourra se faire sans sacrifices**.

D'où notre conclusion: Oui, le Luxembourg est prêt au changement! La société est prête pour aller de l'avant et pour entamer les changements qui s'imposent. Ayons donc le courage d'œuvrer en faveur du changement!







ANNEXE 2

INTERVIEW AVEC
MARC WAGENER,

COORDINATEUR GÉNÉRAL
2030.LU

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INTERVIEW AVEC MARC WAGENER, COORDINATEUR GÉNÉRAL 2030.LU

Pourquoi une organisation patronale comme la Chambre de Commerce finance-t-elle une initiative telle que 2030.lu?

Marc Wagener: Même si ça peut paraître surprenant, cela rentre tout à fait dans ses attributions. En fait, une des nombreuses missions de la Chambre de Commerce est d'animer le débat public et donc d'agir comme «think tank» ou laboratoire d'idées. La Chambre de Commerce accomplit cette mission de deux façons. Premièrement, en proposant elle-même des idées, notamment par le biais de sa série de publications «Actualité & tendances», qui se penche sur des sujets d'actualité en essayant d'y apporter un regard neuf. Deuxièmement, en créant le cadre propice pour qu'un débat d'idées puisse avoir lieu. Cela se concrétise notamment par l'organisation dans son enceinte de conférences et d'ateliers de travail sur toutes sortes de sujets socio-économiques.

L'initiative 2030.lu s'inscrit clairement dans la mission de «think tank» de la Chambre de Commerce, avec la seule différence que pour l'initiative 2030.lu, elle a décidé de limiter son rôle à la mise à disposition d'un environnement et des outils nécessaires à l'organisation d'un large débat public, tout en assurant à ce débat la promotion



«Rassembler dans une démarche ouverte et participative des idées pour relever les défis d'avenir du Luxembourg»

nécessaire pour en faire un succès. Elle n'intervient pas dans ce débat; elle en est le facilitateur et non pas le meneur. Pour le Luxembourg, c'est définitivement une initiative à la fois originale et unique.

D'une manière plus générale, face aux nombreux défis auxquels le pays est confronté – qu'ils soient économiques, sociaux ou encore écologiques – et face à un certain attentisme que la plupart des observateurs ont pu constater, la Chambre de Commerce était – comme beaucoup d'autres – convaincue qu'un large débat public faisait défaut dans ce pays. Par le passé, il a souvent été question d'organiser un «Zukunftsdësch», mais pour diverses raisons cela ne s'est

jamais véritablement concrétisé. Probablement aussi parce qu'il faut des moyens logistiques et humains pour organiser correctement un tel débat. La Chambre de Commerce s'est dit qu'elle était peut-être la mieux habilitée à le faire. Avec ses quelque 50.000 entreprises membres, qui sont autant d'acteurs de la vie économique et sociale du Luxembourg et qui couvrent les trois quarts de l'emploi salarié, la Chambre de Commerce dispose d'une large représentativité et est un des très rares acteurs à disposer de la crédibilité et de la légitimité nécessaires à l'organisation d'un débat public d'une telle envergure.

Un débat public entièrement orchestré et financé par la Chambre de Commerce n'éveille-t-il pas forcément des soupçons de manipulation auprès d'une large frange du public?

Marc Wagener: Facilitatrice du débat, la Chambre de Commerce s'était dès le départ très clairement engagée à ne pas intervenir dans le façonnement des idées qui sont proposées et discutées dans le cadre de l'initiative 2030.lu. Honorer cet engagement nous tient particulièrement à cœur, car de lui dépend toute la crédibilité du projet. Nous ne sommes évidemment pas dupes et nous savions pertinemment bien qu'un débat public organisé par la Chambre de Commerce serait toujours soupçonné d'être instrumentalisé par le patronat pour orienter les discussions dans une direction souhaitée. Or, les personnes qui ont participé à l'initiative nous en ont félicité. Les participants aux ateliers thématiques et les utilisateurs de la plateforme d'échange d'idées (ndlr: accessible via le site www.2030.lu ou directement sous: <http://2030lu.ideascale.com>) que nous mettons à disposition, se sont en effet rapidement rendus compte que nous n'intervenons pas sur le contenu des idées et propositions qui ont été et qui continuent à être discutées. La seule directive que nous avons donnée aux participants était de focaliser leur intervention sur les

solutions plutôt que sur les analyses, diagnostics et opinions. Seule exception à cette règle de non-ingérence: les commentaires à caractère raciste, sexiste ou discriminatoire ne sont pas tolérés et supprimés. Heureusement, il n'y a guère eu de dérapages de langage, ce qui témoigne du sérieux avec lequel le public a approché l'initiative. Nous avons aussi veillé à proposer pour nos conférences et workshops des formats ouverts, donnant aussi bien à des intervenants issus d'horizons très différents qu'au grand public la possibilité de présenter et de discuter librement leurs idées. Toutes les conférences ont d'ailleurs été enregistrées et sont accessibles, en toute transparence, dans leur intégralité sur le portail 2030.lu. Le même souci de transparence nous a guidé dans le choix de la plateforme d'échange d'idées que nous avons mise en place sur notre portail web. Le fonctionnement même de cet outil exclut toute velléité de manipulation en permettant aux utilisateurs de soumettre leurs idées en temps réel, sans procédure de validation. Ce sont les autres utilisateurs qui apprécient les idées soumises en votant pour ou contre ou en les commentant, établissant par leur voix un classement des idées les plus populaires, un classement qui, lui aussi, se met à jour sur le site en temps réel.

D'autres initiatives similaires ont été lancées avant 2030.lu. Qu'est-ce qui distingue 2030.lu de ces initiatives?

Marc Wagener: Il faut tout d'abord souligner que le fait que des initiatives comme 2030.lu, «5 vir 12» ou encore l'exercice de prospective organisé par la SOLEP ont vu le jour, ne fait que confirmer qu'il existe un malaise, des défis et des problèmes à aborder au Luxembourg, qui se sont manifestés par un besoin de discuter, et surtout; de préparer l'avenir au lieu de le subir. Nous sommes d'ailleurs d'avis que les différentes initiatives lancées récemment sont complémentaires, car elles adoptent des approches différentes. La particularité de 2030.lu est de mettre clairement l'accent, premièrement, sur la recherche de pistes pour trouver des solutions et, deuxièmement, sur une participation aussi large que possible du public à travers un pilier événementiel et un autre, basé sur les nouveaux médias.

L'objectif de 2030 est en fait très simple: nous voulons recueillir autant de propositions de solutions que possible et ce dans tous les domaines dans lesquels le pays connaît actuellement des problèmes. Lorsque 2030.lu a été lancé en mars 2013, presque plus personne n'osait encore contester que le Luxembourg avait encore de sérieux défis à relever pour maintenir son niveau de vie et son modèle social. Une fois ce constat accepté, il s'agit évidemment de proposer des solutions pour relever les nombreux défis du pays. C'est cela l'objectif recherché par l'initiative 2030.lu: proposer une démarche constructive et optimiste basée sur un concept «orienté solutions».

Qu'allez-vous faire de toutes les idées recueillies?

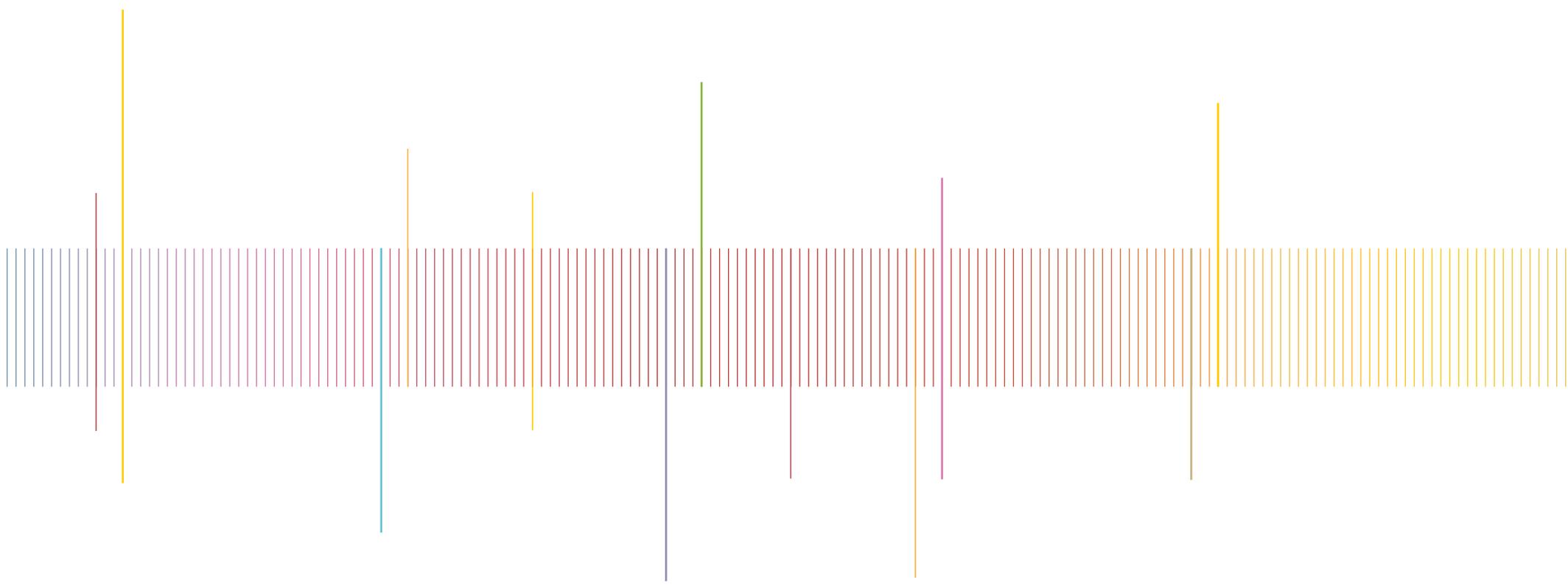
Marc Wagener: Tout d'abord, nous les avons intégrées dans le présent recueil, qui sera distribué à nos contributeurs, à toute personne qui en fait la demande ainsi qu'aux responsables politiques. Il est important de souligner que nous n'avons pas fait de sélection dans les contributions reçues. Toutes les idées émanant de diverses sources - plateforme en ligne, courriels, ateliers, interviews, etc. - sont reprises sur un pied d'égalité, dans ce recueil d'idées. Notre rôle s'est limité au regroupement et à l'agencement des idées selon des grandes catégories thématiques, donc à structurer l'ensemble pour qu'il reste lisible. Il y a forcément des idées contradictoires et inconciliables entre elles. Mais il ne s'agit

pas d'arriver à un consensus, il s'agit de montrer que de nombreuses idées et pistes de solutions existent et qu'elles n'attendent qu'à être mises en œuvre. Après, le résultat appartiendra à la société, aux politiciens et aux acteurs de la société civile, et chacun en fera la lecture qu'il souhaite.

Si 2030.lu peut contribuer à insuffler une nouvelle dynamique au pays et à donner un élan aux responsables politiques de s'atteler courageusement aux réformes, alors son pari sera gagné.

Etes-vous satisfait de la participation à l'initiative 2030.lu?

Marc Wagener: Nous avons compté plus de 14.000 visiteurs uniques sur notre site. Nos diverses vidéos et enregistrements de conférences ont été visionnés plus de 6.000 fois et affichés plus de 100.000 fois. Ce sont des chiffres très encourageants qui prouvent que notre initiative a été suivie par de nombreuses personnes et qu'il existe un réel intérêt pour les questions touchant à l'avenir du pays. Avec quelque 1.400 inscrits à nos 4 conférences et 355 idées publiées entre le lancement de l'opération et la date du 30 août, nous pouvons sans crainte affirmer aujourd'hui que la participation s'avère excellente.





ANNEXE 3

IDÉES EN
LANGUE ORIGINALE

2030.LU

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

IDÉES EN LANGUE ORIGINALE

- i D'Schoumeeschtere hunn och nëmme Schoule gesin...**
D'Schoumeeschtere selwer hunn och nëmme Schoule gesinn. Fir d'éischt Schüler, dann Universitéit an dann erëm an d'Schoul. D'Schoumeeschter missten während hirer Ausbildung schaffe goen. Ganz normal.
- ii English - A world-leading language**
In Luxembourg Science, math and IT are being taught in French; in the business world you need to do your math, science and IT in English, because that's the language in which they are done. So why don't we teach those subjects in the language in which they will have to speak in their professional career.
- iii Méi Ureegungen vu baussen**
D'Schüler brauchen Ureegung vu baussen a mussen d'Méiglechkeet hunn, Stagen ze maachen.
- iv Schüler besser orientéieren**
D'Sproochen spillen an onserem multikulturellen Land emmer na eng wictheg Roll, fierun allem well sech hei zu Letzebuerg vill international Firmen befannen. Also fannen ech dat dSprochkueren (z.B. Chinesesch, Russesch etc) dei een meeschtens nemmen als Optioun wielen kann mei sollten an d'Education afleissen. En anneren wicthegen Punkt as d'Orientatioun. Et misst een d'Kanner no hieren Stärkten „sorteieren“ an net no hieren Schwächen, amplatz dat se also en Joer redoubleieren weinst eppes wat se guer net verstin, wier et besser se vleit nei ze orienteieren. Awa de Punktesystem misst onbedengt bleiwen, well ouni en minimalen Drock as och d'Motivatioun meeschtens net immens grouss. Punkto Orientatioun misst een fannen ech Stagen an all (fierun allem och an den classique) anbannen fier dat d'Schüler iwverhaapt mol verstin wat den Arbeschtsmaart iwverhaapt as an wei en fonktioneiert. Eventuell missten och Kueren uegebueden gin, iwver z. B. Frai Schwätzen, Charisma, positiv Optrieden etc.
- v D'Schoumeeschtere hunn och nëmme Schoule gesin...**
D'Schoumeeschtere selwer hunn och nëmme Schoule gesinn. Fir d'éischt Schüler, dann Universitéit an dann erëm an d'Schoul. D'Schoumeeschter missten während hirer Ausbildung schaffe goen. Ganz normal.
- vi Une école ouverte**
Mir brauchen eng Schoul déi op ass amplatz dass et ee vase clos ass. Wa Schoul sech nëmme am Schoulmilieu rondremdréit, da kënnst och nëmme Schoul eraus. Wa Schüler nëmme Fonctionnaire virun sech gesinn, ass et normal, dass se welle Fonctionnaire ginn.
- vii Send teachers for an internship in the private sector**
Send teachers from Luxembourg abroad for an internship in order to learn from the best practices of neighboring countries and for an internship in the private sector, in order to help to close the gap between the needs of the society and education.
- viii EU wide civic courses for children**
All EU members states should offer EU civic courses in primary/secondary school
- ix E gudde Rot fir d'CHÂMBERWALEN, a spéider...vläicht scho virun 2030?**
Gewëss, et si "Châmbervalen", mä jidderee weess jo awer, dass doraus fir d'alleréisch "Regierungswalen" ervirginn, och wann eise Grand-Duc fir d'éischt emol "tranchéiere" muss wien hien als (In-)Formateur fir d'Regierungsbildung asetzt. Mä eise Grand-Duc hält sech jo un d'Constitution, an deemno kréie mer jo dann déi demokratesch gewielte Regierung, déi mer verdéngt hunn... Et ass also an eis, de Wieler, des Walen eescht ze huelen! Z.B. andeems een iwverleet, wéi sech fréier Regierunge géintiwver dem Vollek beholl hunn, a woufir MIR SI gewielt haten.[...]
Dëst kéint och no de Walen nach nützlich sinn ...hoffentlech scho virun 2030.[...] Skrupellos a béisaarteg Mënschen a Gruppe si kapabel d'Muecht vun der Regierung u sech ze rappen, a fir hir eegen Zwecker ze gebrauchen. Eng Regierung, déi eleng vu Mënschen a Gruppen déi nëmme u sech selwer denken, organiséiert a gefouert gëtt, féiert zu enger kuerzer Liewensdauer vun dëser Gesellschaft. Doduerch geréit d'Iwwerliewe vu jiddem eenzelen a Gefor; et menacéiert esouguer déi, déi versiche se op d'Been ze stellen. D'Geschicht ass voller Beispiller, wou där Regierunge ënnergaange sinn. Opositioun géint esou Regierunge féiert gewéinlech zu weidere Gewaltakten. Mä et kann een de Mond opdoen an ofrode wann esou Mëssbräich do sinn. An esou eng Regierung brauch een net aktiv z'ënnerstëtzen. Ouni eppes Verbuedenes ze maachen ass et dach méiglech - andeems een net méi mat hinnen zesummeschafft - fréi oder spéit eng Reform erbäizeféieren. Grad elo wou dësen Text geschriwwen gëtt (1980), gëtt et verschidde Regierunge, déi nëmme zu Gronn ginn, well hiert Vollek säin Désaccord heemlech ausdréck, andeems et einfach net matschafft. Des Regierunge sinn a Gefor: dee klengste Wandstouss am falschen Ablack kéint se emgeheien. Anerersäits, wann eng Regierung sech offensichtlech fir d'GANZT Vollek asetzt, net fir spezialiséiert Interesse-gruppen oder fir en Diktator dee geeschtig krank ass, da soll ee se honnert-prozenteg ënnerstëtzen. Et gëtt e Gebitt, dat « Regierung » heescht. An de Schoule gëtt (kuerz) haaptsächlech «instruction civique» geléiert: also nëmme wéi d'Rechter an d'Flichten am Staat hautdesdags organiséiert sinn (wéi den heitege Staats-apparat organiséiert ass) . Dat eigentlech Gebitt «Regierung» ass agedeelt a verschidde Rubriken: «Economie politique», «Philosophie politique», «Pouvoir politique», asw. Dat ganz Gebitt «Regierung» a wéi ee regéiert, ka ganz genee a kloer sinn, bal esou wéi eng technesch Wëssenschaft.

- Wann een interesséiert ass eng besser Regierung ze hunn, eng Regierung déi keng Schwierigkeete verursaacht, da soll ee virschloen, dass dat méi fréi an der Schoul geléiert gétt. Et kann een och op dësem Gebitt duerch liese viles léieren: 't ass alles net esou schwéier, wann een déi schwéier Wieder am Dictionnaire nosicht. Émmerhin, et ass d'Vollek a seng eege Meenungs-vertrieder, déi fir hiert Land schweessen, sech engagéieren a bludden. Eng Regierung kann net bludden - si kann net emol schmunzelen: Si ass nëmme eng Virstellung, déi d'Leit hunn. Lieweg ass den eenzelne Mënsch – du. Gutt Wal.
- x **Soft skills aféieren**
Eventuell missten och Kueren ugebueden gin, iwwer z. B. Frai Schwätzen, Charisma, positiv Optrieden etc
- xi **L'école et les discussions d'actualité**
Et soll een d'Horairen um Programm entrümpelen andeems een d'Stonnenzuel just nach zu 80% Contenu féllt, well 10% souwéisou ewegfaalen an dann hätt een 10% Sputt fier déi Saachen anzebauen déi ugeschwaat gin an fier Actualitéit eranzebringen.
- xii **Adaptatioun vun den Texter a Material am franséischen**
D'Texter a Material déi am franséisch cours benotzt gin sollten net nemmen vun de Sproochproffen ausgewielt ginn mee och vun den anderen Proffen déi an dëser Sprooch ënnerichten. Dat géing erlaben Sproochkompetenzen an Wëssen and denen anere Fächer zu fuerden.
- xiii **Wëssenschaften an Kultur**
Zu der Kultur gehéieren och d'Sciencen. Hei zu Lëtzebuerg gétt enner Kultur d'bildend Künste verstannen an d'Sciencen sin ëmmer ausgeschloss. Zu enger allgemenger Bildung vu jonke Leit gehéieren och d'Sciencen an dat mache mer op deene meeschte Sektioneen net. Déi Jonk Leit sollte sou fréi wéi méiglech mat de wëssenschaftlech Fächer a Kontakt kommen. E Lycée fir d'Wëssenschaft opmachen nom Model vum Sportslycée. Et kéint een zu Beispill och d'Latinsbléck ofschaffen fir méi Plaz fir d'Wëssenschaft ze schafen.
- xiv **Éischter am Berufsliewen**
losse mer man wei déi aner Länner, e Joer eischter ufenken, mat 5, an e Joer manner Lycée, dann sin eis jonk Leit 2 Joer eischter am Berufsliewen, net mei benodelegt vis a vis vun hieren Konkurrenten aus dem Ausland, an en plus produzeieren se 2 Joer mei, wat eisem PIB ganz gudd wärt don.
- xv **Héichbegabt Schüler**
De mexikanesche „fréiräifen“ Andrew Almazan, dee mat 16 Joer säin Uniof Schloss gemaacht huet, an niewebäi och nach am 7. Semester Medezin studéiert huet, a Forschung géint Diabetes bedriwwen huet, huet och nach sengen Eltere an hirem Zentrum fir héichtalentéiert Kanner gehollef. Engem Reporter huet e gesot den Ennerscheid tëschent héiger Begabung an dem ADS (Opmierksamkeetsdefizit Syndrom) - eng Etikett déi och ville lëtzebuenger Schüler opgepecht gétt - wär ganz geréng. Weider sot en den Talent vu villen als Zappler bezeechente Kanner, mat Stéierung am Behuelen, géng dono schnell vergoen.
„Bei deenen Héichbegabten ass den Entourage andeem d'Kand eruiist, vill méi wichteg wéi di genetisch Prédispositioun“.

- Also ass et héich Zäit, dass mir hei déi néideg Moosnamen huelen fir déi DUEBEL VERSCHWENDUNG ze bekämpfen: 1) déi Talenter a wat se eiser Gesellschaft brénge kënnen, 2) déi komplett iwwerflësseg falsch Behandlung vun enger erfountener „Störung“ déi medizinesch guer net noweisbar ass.
- xvi **Diversitéit an hiere ganzer Vilfalt uneegen**
Mir wuessen op mat Perceptiounen. Mir eegenen eis déi Perceptiounen un, déi Virurteeder vläicht déi mer hunn. Dat ass eppes, wat mer ganz aktiv nees mussen verléieren. An engem Prozess vu Sebselflexioun a Sebstafrustelle mussen mer eis drop aloossen, fir eis d'Diversitéit an hiere ganzer Vilfalt unzueegen. Et brauch een Effort an der Schoul, deen dat fördert.
- xvii **Propositionen fir d'Education**
Op der Internetsadress <http://joller.mysite.lu> enner dem Titel „Schulpraxis im Alltag“ stinn iwwer 60 Texter, wéi een aktiven Unterrecht soll duerchféieren am Géigesaz zum passiven Unterrecht, wou d'Schüler wéineg, bis nach manner, no dem Unterrecht wëssen a kënnen. Hei en Extrait, wat mir kéinte maachen fir a relativ kuerzer Zäit ze versichen, d'Unterrechtstqualitéit ze verbesseren. Iwwregens aus deenen Texter kéint een iwwer 100 Virschléi fannen, fir onse Schoulunterrecht ze verbesseren.
- xviii **Educatioun - 1. Proposition**
....6. Vorschläge für eine rasche Verbesserung der Unterrichtsqualität.
a. Das Unterrichtsministerium sollte erfahrene, fachkundige Lehrer aus allen Schulabteilungen und aus allen Schulfächern (Universitätsprofessoren, Schuldirektoren, Schulinspektoren, Lehrer aus den Lyzeen, der Grundschule und der Vorschule), die bewiesen haben und beweisen können, dass sie einen aktiven kompetenzorientierten Unterricht durchführen können mit praktischen Kursen für ihre Kollegen beauftragen.
Wir haben solch kompetente und engagierte Lehrer. Wenn es viel mehr wären, dann wäre die Schulreform kaum noch notwendig.
Diese Schulexperten sollten dann ihren Kollegen, von der Vorschule bis zur Uni, aber auch den Direktoren der Lyzeen und den Schulinspektoren zeigen, wie ein effizienter Unterricht durchgeführt werden soll.
b. Unterrichtseinheiten von guter aktiver kompetenzorientierter Schulpraxis sollten gefilmt werden und den Lehrern vorgeführt werden.
Sollte die Unterrichtsqualität dann immer noch nicht rasch genug verbessert werden können, dann sollte eine Auswahl dieser Lektionen über das Fernsehen ausgestrahlt werden.“
- xix **Educatioun - 2. Proposition.**
„1. Verbesserung der praktischen Ausbildung der Professoren an der pädagogischen Uni.
Die Professoren an der pädagogischen Uni, die mit der praktischen Ausbildung der Kandidaten für den Lehrerberuf in den Grundschulen und in den Lyzeen beauftragt werden, müssten vorneweg einmal selber eine gründliche praktische Ausbildung erfolgreich abschließen.
2. Die praktische Ausbildung der Ausbilder der Lehrer und der Lehrerkandidaten soll durch tüchtige Schulinspektoren erfolgen in Zusammenarbeit mit einem ebenso tüchtigen Hochschulprofessor.
3. Organisation eines Praktikums für alle Professoren der Uni.
Die Kandidaten für die Professorenschaft an der pädagogischen Hochschule sollten während eines Jahres Klassen verschiedener Jahrgänge der Grundschule und der Lyzeen übernehmen und zwar während ungefähr 12 Unterrichtseinheiten pro Woche.“

Dieses wöchentliche Praktikum müsste obligatorisch sein für alle Professoren aller Fächer, d. h. ebenfalls für die Professoren in Psychologie, in Soziologie und in Pädagogik.

4. Einstellung der Professoren erst nach einem erfolgreichen Vorstellungsgespräch. Die Anwärter auf eine Anstellung als Professor an der Uni sollten zudem einen Bericht über ihre Vorstellungen zum Beruf einreichen. Dieser Bericht sollte ebenfalls Angaben enthalten über die Themen des Programms, über die Unterrichtsformen, welche im Kursus angewendet werden, über die Arbeitsaufträge an die Studenten und über die Art der Evaluation der Leistungen der Studenten in Theorie und Praxis.

5. Ernennung von pädagogischen Beratern für die Professoren der Uni Campus Walfer.

Den Professoren sollten pädagogische Berater zur Seite stehen, die ebenfalls zu überprüfen hätten, ob das vorgegebene Programm auch eingehalten wird.

6. Mehr Praxis und etwas weniger Theorie an der Uni Campus Walfer. Meiner Ansicht nach, würde der Aufbau einer effizienten praktischen Ausbildung der Professoren und der Lehrerkandidaten, das Niveau der Uni keineswegs beeinträchtigen.

Im Gegenteil, die Professoren könnten ihre Kurse durch Beispiele und Eigenerfahrungen aus der Praxis interessanter gestalten. Dadurch würden sie selbst glaubhafter, und es würde ihre Vorträge auflockern und auch verständlicher machen.“

En Extrait aus: „I. Vorschläge für eine bessere praktische Ausbildung der Ausbilder der Lehrerkandidaten. (Siehe Internetseite <http://joller.mysite.lu> „Schulpraxis im Alltag“, Text: IA.1.)“

xx **Educatioun - 3. Proposition.**

„II. Kriterien für die Auswahl der Lehrerkandidaten.

1. Für die Aufnahme der Studenten, die sich vorweg an der Uni Campus Walfer für den Lehrerberuf entscheiden, sollten nur ihre Noten in den sogenannten Hauptfächern in Betracht gezogen werden.

2. Aussagekräftige mündliche und schriftliche Leistungstests müssten wenigstens in den Sprachen Französisch und Deutsch durchgeführt werden.

3. Die Lehrerkandidaten sollten ein ärztliches Eignungs-Gutachten vorweisen können.

4. Die Kandidaten, die sich für den Lehrerberuf entscheiden, sollten sich eventuell einem Vorstellungsgespräch stellen müssen. Dies könnte aus Zeitgründen selbstverständlich auch nach Beginn der Kurse durchgeführt werden.“

En Extrait aus: „I. Vorschläge für eine bessere praktische Ausbildung der Ausbilder der Lehrerkandidaten. (Siehe Internetseite <http://joller.mysite.lu> „Schulpraxis im Alltag“, Text: IA.1.)“

P. s.: De gréisste Problem op der Uni Campus Walfer sinn anscheinend déi ongenügend Kenntniser vun de Studenten(innen) an de Sproochen fir an engem 5. a 6. Schouljor (Zyklus 4.) ze enseignieren.

Ee vun den Haaaptgrënn dozou ass de passiven an doduerch ze vill ineffizienten Unterrecht a vill vun onse Schoulen.

xxi **Den Schoulsystem ant Folgen fir eisen Chomage**

Virun Joren ass weinst dem PISA Test decideiert gin alles opt Kopp ze geheien. Folgen sin haut dass den Niveau vun deem waat haut an der Schoul geleiert get dramatesch eroof gaangen ass. Vill Schüler faalen matt deem neien System Traapen erop an hun henna en Diplom an der Hand deen net meih vill Wert ass. t' Resultat vun dem System ass dasst vill Schüler ni leiren dass een eppes muss

maen fir eppes ze erreechen, vill vun hinnen gin all Joer eng Klass weider mais faalen awer am Niveau. Se leiren nie Respekt ze hun virun der Schoul an leiren och nie dass fir eppes ze erreechen een heiansdo muss opt t' Zänn beissen. Dofir wier et wierklech un der Zeit citères de promotions erem drastesch ant Luut ze setzen, compensatiounen zum greissten Deel (net ganz) oofzeschaafen. Daat geif och hellefen dass di Schüler henna och erem eng Plaatz fannen, net nemmen well hieren Diplom eng aaner valeur huet mai well se och nees geleiert hun efforen ze maen fir henna eppes ze hun. Vir een deen neicht mat der Schoul ze din huet klenget et vielleicht aalmoudesch mais et as deen eenzegem Wee fir eis Jugend nees op deen richtegen Wee ze brengen. Matt dem System weih mir en elo hun as den Wee an den RMG oder chomage fi vill Schüler, virun allem deih schwaach schon virgezeechent.

xxii **Jonk Mënschen inspirieren**

Fir d' „NULL BOCK GENERATIOUN“ (Pardon, et ass nëmme eng Minoritéit), mä fir déi Betreffen vun hirem Spleen (mat domme Spréch getarnter schlechtgelaunter Verdrësslechkeet a Flemm) ze befreien, oder op d'mannst dovun ofzelenken, sollen d'Liewe vu grouse Mënschen, wéi de Mahatma Ghandi, de Martin Luther King, de Nelson Mandela, d'Mutter Theresa, a vill anerer an d'Fenster gestallt ginn: Filmer vun hinne gewise ginn, Virtrag iwwer si, Retrospektiven, etc. Amplaz dass an de Schoulen dekadent sechstrangeg Literatur dramatiséiert gëtt. Dat ze verkafen als héichmodern zäitgenössesch Gedanken, mat deenen ee vertraut soll sinn fir kënne matzeschwetzen??? (oder wat och ëmmer d'Justificatioun ass). Virwat net gläich d'Geschicht vun Liewen vu Psychoten an der Klappsmühle (mat Reklamm fir Psychopharmaka)!? Et sollen ëmmer nach Virbillen an der Schoul diskutéiert ginn, Et gouf a gëtt Besseres, wat méi Wäert ass verfollegt an diskutéiert ze ginn, Dass et Joerzëngten oder Joerhonnerte gutt genuch war, schwätzt fir sech. Déi Proffen déi de Norde verluer hunn, MUSSE KËNNEN a „recyclage“, pardon réorientatioun geschéckt ginn, waméiglech op hir eege Käschten. Mir sinn eise Kanner a jonge Leit dat schëlleg. De Nelson Mandela huet gesot: “THERE IS NO PASSION TO BE FOUND PLAYING SMALL, IN SETTLING FOR A LIFE THAT IS LESS THAN THE ONE YOU ARE CAPABLE OF LIVING”. Op Lëtzebuergesch: „Et gëtt keng Leidenschaft an engem Spill, wou ee sech mat wéineg zefridde gëtt, wou ee sech mat manner öffent, wéi all d'Fähigkeeten déi an engem stiechen an drop waarden gelieft ze ginn“. Wa mer gären hätten, dass esou Gedanken eis jonk Leit inspirieren, an net dee Wouscht vun deem uewen Rieds geet, dann däre mer net zouloossen, dass EGAL WAT an de Klasse vum Lycée zu „Literatur“ erhuewe gëtt. Huelt lech d'Beispill u Mënschen déi Respekt verdéngt hunn, wann der gär selwer respektéiert gitt. Respekt verdéngt sech.

xxiii **OUNI „WUERTKLÄREN“ KEE FORTSCHRËTT an der SCHOUL-LEESCHTUNG**

Zesummefassend géng ech soen: OUNI „WUERTKLÄREN“, KEE FORTSCHRËTT an der SCHOULESCHER LEESCHTUNG , speziell zu Lëtzebuerg. Eng lescht Bemierkung, wann der erlaabt. Sou wäit ech weess, gëtt et KEEN Dictionnaire an der lëtzebuergescher Sprooch, deen d'Wierder an der eegener Sprooch definéiert - esou wéi dat an all aner Sprooch de Fall ass. Mir hunn nëmme Iwwersetzungs-dictionnären. Déi ginn zwar ëmmer besser an hoffentlech hu mer geschwënn de LOD komplett, (LOD =Lëtzebuergescher Online Dictionnaire) well dee vereinfacht da viles, mat Vir- an Nodeeler. Ech sinn ee vun den éischten deen dann applaudéiert fir déi formidabel Leeschtung.

MÄ Synonymen an Iwwersetzungen ersetze KENG DEFINITIOUNEN, bei wäitem net.

- xxiv **Primary and secondary school educational issues**
If we want to continue to attract companies and highly skilled individuals into Luxembourg urgent action is needed to address the developing lack of capacity and unsustainable cost burdens faced by international companies and their employees.
Despite the generous and much appreciated financial support of the private schools in Luxembourg, we are again running out of capacity and tuition costs are becoming increasingly unaffordable. The ISL, St. Georges, and the French Lycee are all at or near full capacity and there are no open places in the English language section at the European school. At the same time, ever rising tuition costs are exceeding the capacity of companies' and individual international employees' ability to pay. This growing lack of capacity and the ever increasing tuition costs are a barrier to the recruitment of some desired categories of employees and therefore inhibit the potential establishment and growth of some new business activities in Luxembourg. At the same time, the enrolment and testing requirements of the Athenée, prevent this from being a solution for transferring executives wishing to bring their families with them.
While we applaud the multi-lingual Luxembourg educational approach, the requirement for students to be able to know French and German sufficiently well to attend history, math and science classes as of certain ages creates a very high barrier for student transferring into Luxembourg who do not speak those languages. While young students can adjust, this is an impossible situation for students over the age of 9 or 10 and hence the Luxembourg public schools, in their present form, do not serve the needs of the children of the transferring high value employees we seek and need to further grow, and keep strong, the Luxembourg economy.
The needed solution is a Luxembourg funded international baccalaureate public school with priority access for first and second English language speaking children of foreign passport holders with work permits. This school should be a public school, located in the greater Luxembourg-city environ and have open enrolment throughout the year with the core math, science and history curriculum taught in English. Such a school would send a very powerful signal that Luxembourg warmly welcomes international business and give Luxembourg a very strong and much needed competitive advantage to attract the companies we need and want for the future.
- xxv **Sproochlabo**
Am fundamental eng sproochlech integratioun an enger multilingualer Gesellschaft vun 4-12 Méint Sproochlabo op franséisch fir déi schwach germanophon Schüler an op daitsch fir déi schwach francophon Schüler.
- xxvi **Sproocheschoul**
Mai Virschlag ass eng école de langue ze kréieren déi niewt der normaler Schoul fonctionéiert wou fir d'éischt letzebuergesch geléiert get, dann englesch, daitsch a franséisch. An der Schoul as et oft mat aner Fächer connectéiert wéi zum Beispil Sciencen, Geschicht asw. Firwat net eng schoul maachen wou een nëmmen Sprooch léiert. Wann een mat 4 oder 5 joer ufänkt geet dat immens séier.
- xxvii **Education dans les classes secondaires**
Franséisch sprooch soll as Friemsprooch geléiert gin mat verbindleche Vokabelslëschter. Am Secondaire Englesch spéitsten op 7ème aféieren an eng kloer Trennung zweschen Sprooch and Literaturstonnen an desweideren fir déi

schwach Schüler am franséischen respectiv schwach am daitschen renforcéiert Modulen ubidden.

- xxviii **Schüler besser orientéieren**
DSproochen spillen an onserem multikulturellen Land emmer na eng wichteg Roll, fierun allem well sech hei zu Letzebuerg vill international Firmen befannen. Also fannen ech dat dSproochkueren (z.B. Chinesesch, Russesch etc) dei een meeschtens nemmen als Optioun wielen kann mei sollten an d'Education afleissen. En anneren wichtige Punkt as d'Orientation. Et misst een d'Kanner no hieren Stärkten „sorteieren“ an net no hieren Schwächen, amplat dat se also en Joer redoubleieren weinst eppes wat se guer net verstin, wier et besser se vlait nei ze orienteieren. Awa de Punktesystem misst onbedengt bleiwen, well ouni en minimalen Drock as och d'Motivation meeschtens net immens grous. Punkto Orientation misst een fannen ech Stagen an all (fierun allem och an den classique) anbannen fier dat d'Schüler iwwerhaapt mol verstin wat den Arbeschtsmaart iwwerhaapt as an wei en funktionéiert. Eventuell missten och Kueren uegebueden gin, iwwer z. B. Frai Schwätzen, Charisma, positiv Oprieden etc.
- xxix **Méi schwätzen**
Am Ausland kënn Lëtzebuerg emmer gud un. Wann ech Ausländer froen wat dir iwwert Lëtzebuerg wëssen erwähnen si eis 4-sproochegkeet. Ech fanne dass dat e Point fort ass vum lëtzebuergeschen Schoulsystem ass an gett an der Welt unerkannt. Wat d'Instruktioun vun de Sproochen am Lycée ugeet fannen ech et wichteg dass een säin Englesch sollt kënnen. Ech hu lo mäi Studium op Englesch gemeet an et gëtt emmer méi wichteg an der Aarbechtswelt d'Englesch ze beherrschen gëtt an dass ee déi spezifischen Termen déi an sengem jeeweilege Domaine benotzt ginn sollt beherrschen.
Wat den Enseignemetn ugeet vun de Sproochen am Secondaire ugeet do ginn ech dem Här Claude Muller och Recht dass g'Grammaire sollt setzen an dat bis op 4^{me} sollt maachen, mee ech sinn dovunner iwwerzeegt dass een op 3^{me} déi ganz Literaturcoursen mol net misst maachen mä einfach dat ganz Joer sollt schwätzen. Well et kennt een ganz gud duerch de Lycée ouni engkéier e Wuert geschwat ze hunn. Am Cours iwwerleet een sech schonn säi Saz am Kapp ier een sech mëllt mee d'Schüler sinn an ni domadder konfrontéiert ginn wou se sech musse spontan op franséisch oder daitsch mussen ausdrécken.
- xxx **Sproochen un d'Schüler adaptéieren**
Eis Approche wéi d'Sproochen am Enseignement fondamental an secondaire enséignéiert ginn muss änneren. Et soll een net menge dass wann een mat lëtzebuergesch op d'Welt kënn dass een 5-6 Sproochen kéint perfekt beherrschen. Mir zb fällt déi Daitsch Sprooch vill méi einfach wéi franséich, wisou muss dann mäi Niveau am franséischen genausou héich sinn wéi am Daitschen. Mer hu jo den europäeschen Sproochesystem (A1-C2), wisou kann een net op der Première decidéieren säin Diplom op der enger Sprooch méi staark maachen wéi op der anerer, ech soe lo net dass een déi Sproochen soll komplett ewechloossen, mä et soll een d'Niveauen un d'Schüler upassen an net einfach d'Sproochen aus engem forcéieren.
- xxxi **Französisch oder Deutsch früher abschaffen**
Das klingt ja alles schön und gut, aber Französisch und Deutsch früher abschaffen klingt einfacher als es ist. Zwar ist es klar, dass Englisch weltweit immer wichtiger wird und da macht auch Luxemburg keine Ausnahme, allerdings ist hier nach wie vor Französisch sehr viel häufiger, auch und vor allem in der

Arbeitswelt. Viele Schüler, die aus nicht französischem Hintergrund stammen, haben auch noch in höheren Klassen Probleme mit dieser Sprache. Dies gilt zwar nicht für Schüler, die mit Französisch aufgewachsen sind, allerdings haben die oft das gleiche Problem mit Deutsch, das, wie Sie selbst gesagt haben, auch noch wichtig ist. Wie ich aus eigener Erfahrung weiß, fällt es vielen Schülern leichter, Englisch als Fremdsprache zu lernen als Französisch beziehungsweise Deutsch, was daran liegt, dass es nun einmal so verbreitet ist und man es viel hört, wenn auch nur durch englische Songs. Ich stimme zu, dass in den Schulen zu spät mit Englisch begonnen wird, allerdings kann man Kindern nicht zu früh drei (und das ohne eventuelle Muttersprachen dazuzuzählen) verschiedene Sprachen zumuten, und die anderen kann man auch nicht mal eben vom Stundenplan verbannen. Dies macht auch wiederum das Einsetzen von Englisch als Hauptunterrichtssprache schwierig. Im Moment erfolgt die Sprachenumstellung von Deutsch auf Französisch in der 10. Klasse – das wäre eindeutig zu früh, um auf Englisch umzuschalten, da diese Sprache erst zwei Jahre davor in Angriff genommen wird – für Schüler, die auch noch zusätzlich Latein haben, sogar nur ein Jahr. Die einzige Lösung, die ich für dieses Problem sehe, ist, den Schülern früher die Möglichkeit zu geben, Deutsch oder Französisch abzuwählen. Die wenigsten haben ab einem gewissen Alter in beiden Sprachen Probleme, die außerhalb von der Schule wirklich von Bedeutung sind. Allerdings läuft man hier in Gefahr, dass die Schüler die Sprache wegwählen, in der sie nicht so gut sind, um sich so den Schulalltag zu vereinfachen, auch wenn sie sich dadurch einen großen Stein auf in ihren beruflichen Weg platzieren. [Diese Ansicht ist vor allem auf das Gymnasium gemünzt, da ich mich mit den anderen Schulen nicht so gut auskenne]

xxxii Sproochenvillfalt fördern

Ganz einfach andeems mir déi Sproochenvillfalt weider an de Gesellschaft fördern an net viraus setzen dat jiddereen an al Sprooche muss perfekt sinn. Déi Basis sollt awer do sinn bzw. geschaf ginn. Herno sollt jiddereen seng „sproochleche Wee“ fannen.

xxxiii Sproochendebatt

D'Sproochen gin oft als Grund gesin dat een diskriminiert gett, oder dat een en échec am Schoulsystem awa och um Arbeschtsmaart erlieft. DSproochen dierfen op kee Fall aus da Educatioun verschwannen, mee et kinnt een d'Usprech e bessen roofschraven fier dei wou just doweinst Problemer hun, fier dei wou gudd an den Sproochen sin awa, au contraire, Leeschtungskueren ubidden (eventuell och an Oweskueren). Eng Equip as am produktivsten wann d'Matarbeschter verschidden Stärkten an Schwächten hun. Wat deen een net sou gudd kann, mescht deen anner an emgedreint. Fierun allem misst een d'Lait motiveieren hier Schwächten an den Sprochen (z.B. Letzeboiesch) fraiwellig opzebesseren an keen schlecht ze man wann en et net grad sou gudd kann wei en anneren. De gudden Wellen soll dat sin wat zielt.

xxxiv English - A world-leading language

In Luxembourg Science, math and IT are being taught in French; in the business world you need to do your math, science and IT in English, because that's the language in which they are done. So why don't we teach those subjects in the language in which they will have to speak in their professional career.

xxxv A forgiving language

English is a very forgiving language, so if you want the children to learn content, it might be a good idea to teach it to them in a very forgiving language.

xxxvi Opklärung

Den Haaptproblem an onser Gesellschaft as deen dat ma einfach ze passiv sin. DLait hun emmer leiwer wann een anner hinnen d'Arbescht ofhellt. Dat as an da Politik duerch di Onwessenheet dei duerch deen Manque un Interesse entsteet awa oft ganz gefeierlech Situatiounen kennen entstoen weiss alleng d'Geschicht. Wann een emmer gleeft wat een gezielt kritt oui nozekontrolleieren op di gezielten Sachen wouer sin, an dorop hin ageiert, handelt een oft geint sain Wellen oui et ze wessen oder ze mierken. Dat wat wichtig as as also menger Meenung no Informatioun. DLait missten gezwongen gin sech mei ze informieren, well dat Kraiz wat all 4 Joer gemach gett kann iwwer ons Zukunft entscheiden an wann d'Lait net wessen fier wat di eenzel Politiker sech ansetzen dann kennen se net anstänneg wielen. Also mai Vierschlag as och hei, mei Opklärung (z.B. Infoversammlungen och schon fier dei mei jonk an gezielten awa trotzdem objektiv Werbung).

xxxvii Méi Eegenverantwortung huelen

Wann d'Leit fraiwellig kommen solle se och d'Sprooch léieren. 1. Firaussetzung ass eegen Verantwortung ze huelen. De aktuelle Wirtschafts a Politsystem favorisieret keng Inclusioun a Solidaritéit. Am traité vum Lissabon ass eng europaesch Biirgerinitiativ, zb bei 1 millioun stëmme muss déi ugehieert gin. Also u Mëttelen feelt et net, mee et musse een opstoen a seng Meenung soen wann een net mat enger Situatioun d'accord ass a Leit zesumme sichen déi der naemlecher Meenung sinn. Zum Baispill gett déi Biirgerinitiativ géint Privatisierung vum Waasser mat 1 millioun stëmme an eng 2. Iwwert d'Grondakomes. Eise Wirtschaftssystem favorisieret net Solidaritéit mee trennt se an eng 2 Klassegesellschaft mat Leit déi bezuelten Aarbescht an déi net schaffen/keen Akomes hun.

xxxviii «Des citoyens avertis et critiques»

Mier brauchen eng staark Societe civile déi net am Kader vun enger Partei funktionnéiert mee déi kritesch ass a probiert dobaussen d'Opinion public an d'Politiker selwer mat z'influenceieren well d'Land Changementer braucht.

xxxix Extracurricular Aktivitéiten erméiglechen

Et ass net gutt emmer méi Stonnen an der Schoul ze man, mee et soll een e Kader schaaften fier datt Jonker sech eng nonformell Bildung uléieren kënnen ausserhalb vun der Schoul an datt se sech an Parteien engagieren kënnen niwert der Schoul.

xl Give the youth a voice

The current election system favors mostly the elderly and the youth barely has a voice. All EU member states should grant voting rights to their underaged citizens (from 16 on).

xli Ask the young

To get opinions of the teens (15-16-17 years old) an interactive system could be setup on the internet that allow them to vote for normal election's candidates. The results would be valuable for the politicians as to know what the trends are for the future. Of course, publication in the medias should provide transparency for this process.

xlii Wo bleibt die Jugend in der Politik?

Die aktuelle Jugendarbeitslosenquote beträgt fast 20% in Luxemburg. Diese erschreckende Zahl zeigt, dass alle Maßnahmen von der Regierung und von Europa bis jetzt gescheitert sind. Außerdem wird die Situation in der Zukunft nicht besser werden, denn immer mehr junge Leute verlieren die Geduld und

- suchen nach anderen Alternativen wie z.B. die Bevorzugung von Kriminalität oder die in einer radikalen Glaubensform abdriften. Die Jugend ist die Zukunft des Landes, deshalb brauchen wir engagierte und kompetente junge Leute die ein Wort mitreden können auch in der Politik.
- XLIII - Allowing foreign residents to become members of the Economic and Social Council (Conseil économique et social) and of the Council of State (Conseil d'Etat).
 - Facilitating the acquisition of the Luxembourg nationality through a reduction in the duration of residence required in order to be able to apply nationality to 5 years (as it was the case before January 2009) and reducing substantially the language requirements for all foreigners willing to become Luxembourgers.
 - Develop a constructive dialogue at the national level between political parties, professional Chambers (Chambre de Commerce and Chambre des Métiers) and workers' Chambers (Chambre des Salariés) in order to increase the civic engagement of Foreigners at all levels of the society.
 - To find an adequate National Forum where Foreigners could take part to the economic, social and political decision-making process. Potentially, the Conseil National pour Etrangers could fulfill this mission, but so far this institution had very little support to do so. One should consider the option of reinforcing substantially this institution. This could only work if this Conseil National pour Etrangers would be consulted on a more systematic basis and eventually to file legislative proposals (like other consultative bodies like the Chamber of Commerce).
 - To open widely the public function to foreigners. Various public administrations could take example on the Banque centrale du Luxembourg, where 52% of the staff are foreigners (2011 annual report)
 - Abolishing the use of different colors for the invitations to votes and for the ballots according to the nationality, as is currently the case for local and European elections.
- XLIV **Right to vote for foreigners if they speak Luxembourgish**
 Given recent debate about foreign citizens' right to participate actively or passively in national elections should be made conditional on being able to speak and to understand Luxembourgish. Political debates are fought in Luxembourgish. Giving foreign citizens the right to vote without requiring them to be able to speak and understand Luxembourgish could result in a biased outcome. In addition, such a measure would foster the use of our mother tongue, considered vital among Luxembourgers.
- XLV **Wéi bréngt mer eis multikulturell Gesellschaft méi no zesummen ?**
 Dat wichtegst ass menger Meenung d'Integratioun iwwert Sproochen a kulturellen Austausch, als Medium vun engem Echange op Basis vun engem identitéitsfuendernden Ëmfeld an dem jiddereen nach eng Kéier virun Ae geféiert kritt wou sinn meng Wuerzelen a wéi kann ech déi hei abréngen, erlieubar maachen a wéi ass meng zukünfteg sproochlech an kulturell Ëmfeld hei zou Lëtzebuerg.
- XLVI **Wéi bréngt mer eis multikulturell Gesellschaft méi no zesummen ?**
 Ech hätt puer Vierschlei zu deem Thema:
 - Vue que dat ons Astellungen aus engem groussen Deel doraus ofgeleet sin, wat ma an der Schoul baibruecht kruten, wier do och menger Meenung no den Usatz ze man fier eppes op lang Dauer ze bewierken, an der Educatioun. Puer Ideen wieren z.B. „Atelier thématiqueen“ an de Schoulen/Lyceen unzebidden, Werbung
- op deenen Plätzen (Plakater, Internetsite vun den Schoulen, Professoren selwer etc), oder eventuell souguer dat Thema mei an de Cours anzebannen (Debatten, Diskussionsronnen...).
- Integration gett leider (?) oft mat da Beherrschung vun da Mammensproch, an onsem Fall Letzeboiesch gleichesaat, also wier dat och en Usatzpunkt. Et kinnt een vlait mei Werbung iwuer di letzeboiesch Sprooch man. Oder souguer Firmen dazou bewegen hier Employeeen dozou ze kraien d'Sprooch fraiwelleg ze leieren andeems se hier Lait belounen wann se en Effort man (natierlech ouni Diskriminatioun deenen anneren geigeniwwer).
- XLVII D'Miësen vun der Liewensqualität ass politesch grëng, blo, roud, oder schwarz. Fir mech ass et wichtig d'Armut ofzebauen. Fir déi, déi am Kampf sinn ze lwwerliewen ass Fro vun Liewensqualität einfach ewegkuken an Realität verkennen.
- XLVIII D'Entreprise sou vill wéi meiglëch fréi gewärd loossen. Eventuell Upassungen mat Helef vum (modifizierten) RMG ooffiedereren. Den CECA-Vertrag ass ee gudd Beispill wéi een daat alles kann sozialverträglëch réalisieren.
- XLIX An éischer Linn: den PIB, do kann net vill gefuddelt ginn. Da get et dëss weideren Indikateuren iwer Liéwensqualität. De Stateg mécht dat ganz gutt.
- L **Two Axes Out of the Dead End**
 Zwou entwécklung mussen gläichzäiteg gefördert gin fir aus alle sakgaassen erauszekommen:
 1. eng konsequent dezentraliséierung vun alle wirtschaftsberäicher, z.b. der energie- a liewensmittelproduktioun (dat fonctionnéiert sécher, well d'ökosphär scho milliounen joren op där grondlag „leeft“);
 2. eng opwäertung a kultivéierung vum spirituellen, déi onofhängeg vu reliouenen de kampf géint den ego an de respekt virum aneren, virun der weisheet, virum onbegreiflechen erëm an de mëttelpunkt réckelt.
 nëmme béides zesummen féiert ewech vun aarbechtslosegkeet, liewensraumzerstéierung, korrupcioun a xenophobie
- LI **Some notes about spirituality**
 • as opposed to (other) animals, humans are not completely ruled by instinct, but are endowed with freedom of choice, and thus with a unique responsibility for the consequences of their decisions and actions;
 • since the Age of Enlightenment, the power of religion over human choices has steadily weakened; concurrently, behaviour-regulating values agreed on by the general community have been lost;
 • at the same time, darwinistic and positivistic thinking has come to gradually dominate society, although the outer forms of religion remain visible;
 • the rise of individualism, linked with materialistic thinking, has led to a very diverse, but also divided and dysfunctional 'non-community' in which irresponsibility, opportunism, and self-gratification abound, a fact to which scandals upon scandals in all walks of life nowadays testify;
 • true community life is no longer possible in this 'survival of the fittest' environment, since it leads to the cancerous growth of greedy, ruthless individuals and groups who despise the life of others and damage the planet's life support systems for their own short-term benefit;
 • the commonly adopted 'solution' for coping with irresponsible behaviour is the helpless multiplication of external controls such as security checks, surveillance cameras, and inspections, all of which contributes to a general climate of suspicion and fear;

- meanwhile, the culprits elude these controls by devising ever smarter loop ways and using the general corruptibility to their advantage;
- so, if material steps towards a more equitable and sustainable society are to succeed, they must be complemented by a new cultivation of the spiritual in general, and of values like honesty, justice, generosity, and responsibility in particular.

Li **Fir eng WELT ouni Drogen**

Fir 1 WELT ouni Drogen MUSS gekämpft ginn, net just fir eng Welt bannent eise Grenzen, well d'Dealer an déi déi Drogen huelen, déi hale sech net un d'Grenzen, weder tëschestaatlecher nach gesetzlecher vun iergend enger Zort. Also MUSS eng GLOBAL LÉISUNG ugestriift ginn, an op d'allermannst eng EUROPÄESCH Léisung fir unzefänken, wat strategesch gesi wahrscheinlech besser ass. Bei der Gréissenuerdnung vum Problem dee besteet a sech nach ausdeent, ass d'ëst eng Saach fir d'UNO an all hir Memberstaaten. D'Epidemie vun Drogeméissbrauch léisst sech zwar an engem oder 2 Chiffere resuméieren (210 Milliounen Mënschen, déi all Joer ILLEGAL Droge konsuméieren, an op d'mannst nach eng Kéier esouvill, déi an iwverdrivvenem Mooss LEGAL Drogen huelen. Bal 200.000 Mënsche stierwen all Joer un Drogen. Awer nieft deenen, déi sech selwer schueden, do gétt et jo nach op d'mannst dat dräifacht vu Mënschen, deenen doduerch grousst Leed an oft grouse Schued entsteet: Elteren, Geschwëster, Kanner; Geschäftsleit an anerer. Et ass längst gewosst an et besteet keen Zweifel méi: d'Verbriechenszuelen an d'Accidenter hänkeh mam Drogeméissbrauch zesummen, a wéi! A fir déi, déi et nach ëmmer net wësse sollten, Alkohol ASS OCH eng Drog, sugger déi meescht consomméiert Aféierungsdrog an déi, wou dem schlechte Beispill d'Dir grouss opgemaacht gétt. Waarde mer drop, dass méi wéi eng Milliard Mënsche pro Joer duerch Drogeméissbrauch beschiedegt ginn, oder wat? Mir sinn am Gaang dee gréisste Krich géint d'Mënschheet AUSZESTOEN, net wierklech dergéint ze kämpfe FIR ZE GEWANNEN, d'ärs sollte mer eis emol bewosst ginn! En gros limitéiere mer eis den Dealere nozekucken, ze verfulléchen, a se geleëntlech mat hirer Wuer ze pëtzen, plus genuch Oplklärung a Schoule fir eist Gewëssen ze berouegen. Dës soll keng Kritik un der Police hirer Aarbecht sinn, mä eng offe Kritik un d'Politiker geriicht, déi nach ze vill nokucken. Bal all Ustrengunge vu repressiver Aarbecht déi eis Police a Justiz a Prisong leescht, ass d'Konsequenz vu VILL ze wéineg nennenswäerter Präventioun. All Euro dee mer an d'Präventioun stieche géngen, kéint eis schätzungsweis 5 bis 10 Euro erspueren, déi mer soss an d'Repressioun stieche mussen. Also amplaz 100.000 € kascht dat eis 500.000 bis 1.000.000,€. (Mir hunn et jo, awer hu mer se nach all?). Wi wann et eis egal wär, soulaang EIS eege Kanner net betraff sinn? Op der Liewegeetsskala ass dat ganz ënne bei Apathie (no beim Doud), wou d'Astellung heescht: do kann ee jo souwéissou näischt dorun änneren. A wéi! Mir kämpfen e Guerillakrich géint dat destruktivst Element vun eiser heiteger Kultur: den Dealer, deem de Fric an all materiell Wäerter méi wichteg sinn, wéi iergend eppes aneschetes. Vill ze oft hunn d'Dealer et scho fäerdegbruecht d'Kanner géint hir eegen Elteren a Bewegung ze setzen. Mat Läche wëlle si näischt ze dinn hunn, nëmme mat „liewegem“, fléissendem Goss. De Rescht geet si näischt un...menge se. WAT KA GEMAACHT GINN fir dës Plo lass ze ginn (d'Dealer an den Drogeméissbrauch)? Fest steet, et ass e globale Problem: speziell am Westen an a Länner wéi Indien, Pakistan, China, Indonesien a villen anere Länner, déi wirtschaftlech am komme

sinn an eréischt am Gaang sinn eis Naupen unzehuelen. Do wissst dëse Problem mat erun, an et ass an eise ureegenen Interessi, dass déi Natiounen et och fäerdeg bréngen dee Problem an de Grëff ze kréien, well heibäi spillen d'Grenze jo keng Roll méi.

Natierlech, fir dass mer deenen aneren och nach weider hëllef kënne (wéi mer et scho man), musse mer eis fir d'ëischt emol an dëser Hisiicht selwer hëllef. Dobäi wir déi wierksamst Campagne grad gutt genuch. De „Lëtzebuerger-Labo“, wann e gutt a schnell genuch funktionéiere géng, kéint dann eng Virreiderroll fir aner europäesch Staate spillen. Eischt Ustrengungen hei am Land an déi Richtung sinn allerdéngs an den Dreck gezu ginn, genau sou wéi déi erfolgreichst Rehabilitatiounsmethod NARCONON (mat 75-80% Erfolleg, amplaz vun deenen 25%, déi hei mat ErsatzDrogen erreecht ginn, a woubäi Drogéierter zum Deel net méi dovou lass kommen. Vläch ass jo domat de „legalen Dealere“ hir Rechnung och schonn opgaang?). DEI WIERKSAMST CAMPAGNE géint den Drogeméissbrauch ass och déi gréisst, a wéi et schéngt, déi eenzeg, déi d'Gréissenuerdnung vum Problem erkannt huet an dat néidegt ënnerhëlt (natierlech bei weitem nach net genuch). Bestanddeeler vun där Campagne si kleng Brochüren, déi op 25 Joer Erfahrung mat Drogpräventioun berouen, an déi souwuel op individueller Basis wéi duerch multimedial Massekommunikatioun et effektiv fäerdegbréngen mat jonke Leit iwver d'Realitéit vum Drogeméissbrauch ze kommunizéieren, ouni Ängscht ze maachen. Just FAKTEN. Et gétt hei ënnert anerem erkläert VIRWAT Mënschen Drogen huelen, WÉI Drogen op een awierken (Kuerzzeit- a Laangzeit-wierkungen), Slang Vokabular, WÉI d'DEALER schwätzen, asw.

Li **D'Polarisatioun vun der Gesellschaft**

Gläichgeschlechtliche Mariage, Rom... D'Gefill ass do, ass mer méi Barrière opbaue, wéi mer der ewechhuelen. Et gétt vill polariséiert. Et ginn Ängschte geschürt an opgebaut, déi net onbedéngt hëllefriich sinn.

LIV **Redefine the single poverty threshold**

Beyond the consideration of the single poverty threshold (60% of median income), to better analyze the real risk of poverty exposure in Luxembourg and to make the debate more objective by taking into account all the transfers in kind benefitting particular to the persons receiving the RMG, the elderly and parents with young children (e.g. service-vouchers).

LVI **Accidenter loosse sech verhënnere**

Grouss ewéi kléng Accidenter loosse sech verhënnere.

ALL Accidenter, déi vill Liewen, vill Leed a Milliounen kaschten, loosse sech verhënnere.

All, bis op déi, déi gewollt sinn, an och nach e groussen Deel vun deene léisst sech verhënnere, wann ee geléiert huet, - sou schrecklech wéi dat och kléngt - déi Mënschen ze erkennen, déi nawell gären an Accidenter verweckelt sinn, respektiv drop aus sinn se ze verursaachen.

Accidenter, wéi dat mam Luxair-Fliger zu Niederanven, oder dat Zuchongléck zu Zouffgen (franséisch-lëtzebueresch Grenz), grad ewéi dat, wat elo mam Schnellzuch a Spuenien geschitt ass, an 80 Leit d'Liewe kascht huet, si vermeidbar, loosse sech verhënnere.

An domat och déi laang Lëscht vun enormen onnéidegen Ausgaben, woufir déi Hannerloossen opkomme mussen, wéi z.B. Begrieffnesser, Hospitalisatiounen, neit Material, Justizkäschten, Streidereien, Péng a Mëttele géint d'Péng, d'Leed, a méi där Persounen a Saachen, déi ni ersat kënnen ginn.

All dat ka verhënnert ginn an ass komplett onnéideg. E klengen Deel vun deene

Käschten hätt kënne ganz gënschteg a konstruktiv a Präventiv Moosnamen investéiert ginn, sou dass vill vun esouen Accidenter einfach net méi zu Stane kommen. Et huet an éischter Stell mat Ausbildung ze dinn, a mat Sécherheetsprogrammer. E wonnerbart Beispill sinn d'Chiffren, déi dëser Deeg vun Arcelor-Mittal an hirem Sécherheetsbericht publizéiert goufen, wou bal NULL Accidenter an engem ganze Joer am ganze GRUPP virkomm sinn. Also ënnert méi wi Honnerttausend Aarbechter. Dëst beweist, dass een Accidenter aus dem Wee goe kann, wa bewosst a systematesch dru geschafft gëtt. All Respekt. Esou eppes ass ze bewonneren, AN DER WÄERT NO GEMAACHT ZE GINN. Zeréck op déi Accidenter vun deene mer uewe geschwaacht hunn. Déi kënne schons eleng doduerch veruursacht ginn, dass de Lokomotivführer, de Steiermann, de Maschinist oder de Pilot, a bei allzevill Stroossen-accidenter de Chauffeur (a Gedanke) net bei der Saach war, oder ënnert dem Afloss vun Drogen oder Alkohol stong (wat op genau dat selwecht erauskënn, vum Mechanismus hir), oder einfach, well e verdreemt war, alt erëm datselwecht. AN ALL DËSE FÄLL ware se „NET DO“ (NET PRÄSENT) wéi et geschitt ass. Si ware fort (a Gedanken, wéi gesot gëtt): Gedanke vu gëschter, vu virgëschter, oder nach vill méi wäit zeréck, oder awer vu muer, iwweermuer, asw. An anere Wieder, si waren NET AN DER GÉIGEWAART. D' DO SINN - léisst sech awer léieren. Gleeft et oder net, dat ass äre Problem. Ech wees et aus Erfahrung a well ech et schon en etlech Leit bäibrucht hunn. Et erfuerdert Studium an Deeg bis wochelaang Übungen, wann net esouguer Méint, Joeren... Wéilaang hängt dovun of, op den Zoustand vun der Persoun mat engem Rez-de-chaussée vergäiche kënnen, oder ob mer am zweeten Sous-sol no der Persoun siche mussen. Mä et ass méiglech an et gëtt all Dag vu Milliounen Leit geléiert. Just do net, wou (z.B. eis) autoritär Experten, souguer där vu Versécherungsgesellschaften et besser wëssen. (Wéivill Doudeger hätten déi kënne verhënnere, deenen ech scho Virschléi ënnerbreet hunn. An der Géigewaart sinn, „HEI SINN“ ass iwweergens déi EENZEG Zäit wou der lieweg sitt. Also do sinn, wou DIR grad sitt (DIR, net onbedéngt wou äre Kierper ass). Falls dat nach ëmmer net däitlech a verständlech genuch ass, da muss ech deen een oder aneren vläicht e bësse schockéieren: Dir hutt zwar e Kierper, sidd awer net onbedéngt een, och wann der dat esou an der Schoul geléiert hutt. „Mir hätten eng Séil“?? (wien ass dat dann, deen se huet, eise Kierper?). Ech hunn dat ni verstan, an anerer bestëmt och net. Ech wëll elo hei kee Religionscours halen. Ech schwätzen net vu Séil, héichstens vu Wiesen, des“ÉTRES“ an där gouf et schon ëmmer, par définition. Punkt. Ob virun enger Maschinn, ob der Strooss oder soss entzousch, kann e Wiesen do sinn oder léieren do ze sinn. Dat léisst sech léieren. Awer hutt Dir schon emol e Kierper gesinn, z.B. e Läffel oder eng Taass, déi eppes geléiert hunn. Net méi a net manner wéi ÄRE Kierper, och wann deen eng vill méi komplizéiert Struktur a Nomenklatur huet. (100te vu Latäinnimm vu sengen Deeler ännere NälSCHT do drun). Souguer e Computer(kierper) féiert näischt aus, wat net vun engem liewege Wiesen (oder e puer) aprogramméiert ginn ass. Déi eischt Viraussetzung fir iergend e Problem ze léisen, ass natierlech dass een, (domat mengen ech e liewegt Wiesen) sech domat ofgëtt, him an d'Ae kuckt. Ech hoffen, Dir hutt verstanen, dass et nëmme eng Zort vun therapeutischen Agente gëtt: Dir selwer an aner lieweg Wiesen. An dass déi alleng d'Zich, Fligeren, Autoen a Mënschekierpere féieren, oder net, oder falsch féieren. Wann dat och elo e kleng Schock fir Doktere soll sinn, déi jo do sinn, fir Kierperen ze reparéieren a gesond ze maachen, da soen ech deenen nach zum Schluss: ären Erfolleg ass esou grouss, wéi Dir d'Persoun, d'Wiesen, de Bewunner vum Kierper deem Dir hellefe wëllt, mat abezéit. Net méi a net manner.

LVI Abolish the system of third party payments

Abolish the system of third-party payments, except for very low income persons. This measure should not only be regarded as a way among others to reduce medical (over)consumption, but it also aims at introducing an additional “supervisory body” for the insured, before ensuring reimbursement, who would question the effective performance of the medical procedure.

LVII Die multimodale Mobilität

Die multimodale Mobilität (Gemischte Benutzung verschiedener Verkehrsträger, sei es Leihfahrräder, Car Sharing oder öffentlicher Nah- und Regionalverkehr) soll in Zukunft verstärkt gefördert werden und somit den Eigentum von privaten PKWs zunehmend in den Hintergrund rücken. Mein Vorschlag für 2030, dass Luxemburg Teil eines grenzüberschreitenden Verkehrsverbund mit einem einheitlichen Tarifsystem und angepassten Fahrpläne sein wird. Es wird Informationen in Echtzeit über das Angebot der verschiedenen Verkehrsträger, vom Leihfahrrad bis zum nächstfahrenden Bus geben.

LVIII Normal GPS Navi Apparater ennerstëtzen oft TMC (Traffic Message Channel)

Wéi wier et, wann d'Ponts & Chaussées & CITA géingen iwert dee Wee Infomatiounen iwert Chantieren, Emluedungen,... de Leit zur Verfügung stellen? Bis elo schéngt keng Verwaltung,... iwert TMC Infomatiounen iwert de Lëtzebuurger Stooosseréseau ze publizéieren.

LIX The costs and advantages of public transportation

In fact, the willingness to opt for public transportation rather than use our car has been put into a formula by Domenich & McFadden (Urban Travel Demand). This is what Economists call a 'utility function'. Its main parameters are the cost factor, the total time spent walking and the total time spent on the public transportation means, with very different multipliers. The tram project would concentrate a huge proportion of the daily traffic, no doubt about that. However it will also oblige everybody to change from its usual transportation means (bus or car) to the tram. This introduces an additional time loss which cannot be compensated by a higher speed on the tram line, compared to the bus, because they move on the same space. According to the formula, this will reduce the utility for roughly all users and will result in a decrease of the famous 'modul split'. A metro line instead of the tram would be much better because it would shorten the trip on this means and thereby increase the 'utility function' and convince more people to use the public transports. At least as long as we manage to keep to individual freedom.

LX Let the population get used to public transportation

I reckon that there is no strong will by the government to implement free public transportation, which is a pity. Nevertheless I would like to suggest something similar but less costly: to maintain the fare fees and to introduce an incentive program to get people “used” to common transport means. This could take the form e.g. via a onetime distribution of one free annual transport pass per capita. I really hated taking the bus, due to flexibility issues, overcrowdings, and other lame excuses one comes up with to justify a car ride. At work, we were however recently offered an initial free of charge annual ticket, in order to boost the future use of M-passes. Acknowledging that I have to reduce my carbon footprint, I accepted the offer (which implies the withdrawal of the right to use the internal parking lots :). Taking the bus the first 3 months was horrible, but now it has turned into a real pleasure and relief! There a lot of co-workers who experienced the same, and we are perfectly willing to keep taking public transportations and to pay our future shares on the M-Passes. Not everybody has the privilege to

be triggered like this by their employer. Therefore I suggest that the government should step in to get the, a bit spoiled, Luxembourg population acquainted to the perks of common transports via an incentive programme as mentioned above. BTW, I'm "Stacklëtzebuerger" but disgusted by people who boast the use of our language without being able to write it correctly. Having some small orthographic problems too, and to show that we are not all that narrow-minded, I chose to write this contribution in the language of our business place.

LXI

Infrastrukturen a Verkéier:

En groussen enerideschen Parking um Glacis ann eng 5 -10 Minuten Takt Busverbindung mat der Uewerstât, der Gare ann dem Kirchbierg. En Ausbau vun den P+R (bei den Grenzen) Investissemerter an eist Stroossenetz an Kläranlagen Öffentlechen Transport verbessern ann mei attraktiv gestalten.

LXII

Gratis öffentleche Transport

De Problem am Moment mam öffentleche Transport ass net dass e net fonctionnéiert. Den öffentleche Transport soll gratis ginn, dat wär de richtege Schrëtt. Mer kënnen weider Bus, Zich oder Tramen an de Reseau sëtzen, mee wat hu mer dovunner wann keen se benotzt. Gratis Transport géing d'Leit motivéieren op d'öffentlech Verkéiersmëtteln ëmzesteigen.

LXIII

Metro a Ausbau vun de Transportweeër

Eis Infrastrukturen sinn ënnerentwikkelt, wëll mir mengen mat esäitigen Ausbau auskommen. Virun 50 Joer hunn mir ugefangen Autobunnen ze bauen a säit deemols ass näischt méi geschitt Elo bauen mir Busspuren op Keeschten vum normalen Trafik, mir bauen en Tram op Keeschten vum normalen Trafik. Mir brauchen den Ausbau vun allen Transportweeër. E Metro an der Stad den Ausbau vun den Autobunnen op drei Spuren. D'Mobilitéit muss ëmmer analyséiert ginn vum gesamt Trafik hier an do mussen d'Grenzgänger mat a gerechnet ginn.

LXIV

Mobilität in der Stadt und Dezentralisierung

In der und direkt um die Hauptstadt herum befindet sich ein unverhältnismäßig hoher Anteil der Arbeitsplätze dieses Landes. In der Stadt Luxemburg arbeiten aktuell 150.000 Menschen, die nicht dort wohnen. Das sind 10.000 mehr als 2007 – trotz Krise und obwohl die Stadt in diesen Jahren um 10.000 Einwohner zunahm. Damit ist das Mobilitätsproblem der Hauptstadt klar beziffert – und die Tendenz zur Verschlimmerung ebenfalls. Nachdem es durchschnittlich 2,5 Einwohner braucht, um einen Arbeitsplatz zu besetzen, bräuchte die Stadt 375.000 zusätzliche Einwohner, damit die täglichen Kolonnen morgens und abends ausbleiben. Aber 480.000 Menschen haben nicht Platz in den Grenzen der Stadtgemeinde: das kann also nicht die Lösung sein. Stadteinfahrten nicht erweiterbar
Die Einfahrten in die ehemalige Festungsstadt auf Sandsteinfelsen sind nicht erweiterbar. Insofern kann die Auflösung der Staus nicht über eine Verbreiterung der Autobahn kommen: das kann nur das Stauende näher an die Stadt rücken, weil sich die Vehikel dann auf drei statt heute auf zwei Spuren stauen. Eine breitere Autobahn beeinflusst die Breite und damit die Leistungsfähigkeit der Stadteinfahrten nicht. Das heißt aber auch, daß die Lösung auf keinen Fall auf der Straße liegt, auf der nichts anderes möglich ist, als den verfügbaren Raum zwischen den Verkehrsmitteln (Fahrrad, LKW, PKW, Bus, Motorrad) so oder so aufzuteilen. Auf die Leistungsfähigkeit hat das wenig bis gar keinen Einfluß. Nur Schiene ausbaufähig
Die einzigen ausbaufähigen Stadteinfahrten liegen auf der Schiene. Die Strecke nach Dippach-Petingen ist bereits zweigleisig geworden, die Strecke nach

Wasserbillig wird das gerade. Seit 2007 sollte es vier Gleise nach Bettemburg geben – hoffentlich ist bald Baubeginn. Gestimmt ist das Gesetz für eine Haltestelle Howald; über eine Haltestelle Rote Brücke wird geredet. Zu letzterer ist allerdings zu sagen, daß die dort von der offiziellen Planung vorgesehene Zahnradbahn (statt einem Dutzend Lifte) ohne Plan B für technische Pannen oder für die Zeit der verlässlich notwendig werdenden Wartungen grober Unfug ist. Der Festungskommandant hat seinerzeit beim Bau der Eisenbahnen in Luxemburg verhindert, daß der Bahnhof in die Oberstadt kam, die damals eben noch eine Festung war. Deshalb kam er auf die Bonneweger Felder, wo er heute noch ist. Dipl. Ing. Georges Schummer hat zu Ende des letzten Jahrtausends den einzigen Vorschlag (www.busbunn.net) vorgelegt, der eine brauchbare Lösung des Stadtluxemburger Mobilitätsproblems bringt: mit einer direkten Verlängerung der Bahnstrecke im Tunnel unter Oberstadt und Limpertsberg (Haltestelle Victor Hugo) zur Nordstrecke, verbunden mit einer Abzweigung unterm Kirchberg über den Findel zur Oststrecke am Irrgarten. Damit würde ohne Umsteigen im Massenverkehrsmittel Doppelstockzug die Stadt erschlossen – mit einer Passagierleistung pro Stunde und Richtung bis zu 30.000 Leuten. Gib't das 3. und 4. Gleis nach Bettemburg, können so realistisch 60.000 Menschen zur Arbeit kommen – über die Stadtgrenzen hinweg auf einem neu geschaffenen Verkehrsweg, der keinem anderen Verkehrsmittel Platz wegnimmt.

Tram kein Teil der Lösung, sondern ein Problem mehr!

Genau das ist mit der Tram nicht möglich. Sie bringt keinen einzigen Menschen über die Stadtgrenze, denn sie ist nur innerhalb der Stadt geplant – zunächst von der Foire bis zum Hauptbahnhof, später eventuell von dort bis zur Haltestelle Howald. Auf der ganzen Strecke – mit Ausnahme der Avenue Kennedy auf Kirchberg – geht das auf Kosten aller anderer Verkehrsmittel. Es ist offiziell geplant, 20 Tramgarnituren zu kaufen, und sie zu 10 Doppelgarnituren zusammenzuspannen: das erlaubt ein Intervall von 5 Minuten für jeweils 450 Passagiere, also 5.400 Passagiere pro Stunde und Richtung. Damit sich der Platz für die Tram findet – sie braucht eine Schneise von 7,5 m Breite – sollen alle RGTR-Busse Terminus haben, wo sie auf die Tram stoßen. Von den heute bestehenden 25 städtischen Buslinien sollen nur noch 11 übrig bleiben. Fazit: die heutigen Buspassagiere werden zu häufigem Umsteigen gezwungen, ohne daß die Tram genügend Kapazität bieten würde, um mehr Passagiere zu befördern als die, die heute öffentlich fahren. Angesichts der hohen Kosten für die Tram ist das Schilda pur.

Dauerlösung nur mit Dezentralisierung
Selbst mit einer Eisenbahnhalt Howald bzw. Rote Brücke und einer Verlängerung der Eisenbahn im Tunnel unter Oberstadt und Limpertsberg hindurch wird nichts erreicht, wenn der Zuwachs von Arbeitsplätzen nicht gestoppt wird in der Hauptstadt. Aktuell läßt sich damit die Mobilitätssituation deutlich verbessern. Werden aber in den kommenden 10 Jahren noch einmal 100.000 Arbeitsplätze draufgesattelt – und die Prognosen laufen darauf hinaus – werden wir wieder genau dort sein, wo wir heute sind.

Nötig ist also eine effektive Dezentralisierung – über die Verlegung von zwei Dritteln der Uni und ein paar Verwaltungen auf Belval und die Forstverwaltung nach Diekirch hinaus – nötig. Der neue Allgemeine Bebauungsplan muß so gestaltet sein, daß neue Wohnungen gefördert und zusätzliche Arbeitsplätze verhindert werden. Alles andere führt ins Chaos!

- LXV Stadtzentrum nur für öffentliche Verkehrsmittel**
Warum nicht ambitiös sein: In der Innenstadt ausschliesslich öffentlicher Verkehr zulassen, und dazu Förderung von attraktiver Carpooling statt die eco-Prämie, die nur den Autohändlern genutzt hat.
- LXVI Verbindliche Kommunale Planung auf interkommunaler Basis**
Luxemburg leidet darunter dass die ländlichen Gemeinden sehr klein sind und über sehr wenig Personal mit Fachkompetenzen verfügen. Sie werden somit sehr schnell abhängig von beratenden Büros und von der Landesplanung Politik, und können somit nicht ausgiebig von ihrer Autonomie profitieren. Deshalb mein Vorschlag für 2030: Planungsverbände einführen an denen die kleinen Gemeinden ihre Planungshoheit abtreten können und somit verbindliche Kommunale Planung auf einer interkommunaler Basis geleitet werden können. (Christian Schulz - Atelier thématique du 11 mai)
- LXVII Dezentralisierungsprozess méi fuerderen**
Ech fannen et wichteg den Dezentralisierung Prozess méi ze fuerderen. Ech fannen och wichteg Aarbechtsplazen am Einzelhandel ausserhalb von de grouse Ballungszentren ze schaffen. Mer sollte méi eng dezentral Landesplanungspolitik féieren.
- LXVIII Probleme in der Mobilität hat sehr viel mit der Trennung zwischen Arbeitsplatz und Wohnraum zu tun. Aber auch andere Aktivitäten wie etwa das Einkaufen und das Angebot an Freizeitmöglichkeiten sind sehr zentralisiert und somit sehr autoorientiert eingerichtet. Deshalb mein Vorschlag für 2030, dass für 2030 keine Ansiedlung von großflächigem Einzelhandel mehr außerhalb von Ortslagen stattfinden wird.**
- LXIX Astellung vun de Leit géigeniwwer ökologeschem Bauen muss sech änneren. Beim ökologesche Baue muss ee weder op d'Qualitéit verzichten nach duerfe Rezessiounen e Critère sinn fir net op der Art a Weis ze bauen. Hei zu Lëtzebuerg ass eis vill Naivitéit an Ignoranz an och Virurteeler entgéint komm während der Zäit wou mer eis Meenungen iwwer ökologesche Bauen ausgetosch hunn.**
- LXX All across Luxembourg there is quite a lot of incentives for using your bicycle but unfortunately not enough parking capabilities. Especially in cities. I suggest that every store (magasin/commerce) that offers parking spaces for CARS over a certain number (say 10 or 20, to cover fast-food, centres commerciaux, etc) has to provide 10% of that number for parking bikes. Parking bikes does not take a lot of room compared to parking cars. So take Belle Etoile, 3000 places de parking - they say they offer 20 places for velos, i never saw them. As per ratio, they should offer 300. Any fast food has at least 20 to 50 parking spaces, they should offer 2 to 5 for bikes. (PAB PBC)**
- LXXI Establish a national tax on buildings that are not occupied and on vacant lands that could be subject to a building permit for more than 3 years. The Housing Law includes the possibility for the communes to create a specific annual tax on these two categories of assets, but no commune has so far used this possibility. The Government must then take its responsibility and create such a tax at the national level.**
- LXXII Luxembourg hat die Tendenz Innovation aus anderen Ländern zu imitieren. Unser hätte auch das Potenzial mit seinen Ressourcen, politischen Ambitionen und den kurzen Entscheidungswegen eine Vorreiterrolle zu spielen. In dieser Hinsicht könnte Luxemburg mehr innovieren und selbst Vorbild werden. Deshalb, mein Wunsch für 2030, dass es bis dahin mindestens eine Vorzeigeprojekt im Bereich Nachhaltigkeit geben wird. Dass es Besuchergruppen nach Luxemburg anlockt, die sich die Projekte vor Ort anschauen wollen.**
- LXXIII Fir d'éischt sollt ee kucke wei een de Transport organiséiert an do rondrëm ganz nei Stied/Quartiere schaffen, déi dann optimal ugeschloss sinn. Et soll een och eng gesond Mixitéit bäibehalen, wann een zum Beispill mat fréier vergläicht wou 3 Generatiounen am nammlechten Duerf, wann net souguer ënnert dem nammlechten Dach gewunnt hunn. Dëst sollt och an deenen neie Quartiere bäibehale ginn, wou déi verschidde Generatiounen kënnen zesummeliewen . Et soll een net deen nammlechte Feeler begoe wéi virun 20-30 Joer mat de sougenannte Citéen, wou jorelaang Famillje gewunnt hunn an dann 20 Joer drop Kanner auszéien a lo vun enger eelerer Generatioun bewunnt gëtt.**
- LXXIV It may be interesting to set strong incentives for communes to create more available space for residential construction projects. Create increased volume on the market to drive down prices for large population/thousands of potential new owners as opposed to "social housing projects".**
- LXXV Create large volume of affordable housing solutions for thousands of cross-border commuters to**
- create more close-knit society as opposed to hired workforce with no connection/participation in the life of the wider community
- decrease traffic congestion on roads and motorways
- create boost for the fragile economy by creating thousands of lower skilled jobs in infrastructure and housing construction and facilities (also schools, transportation etc)
- linked to this issue - market deregulation in construction sector may be also helpful to remove bottlenecks and introduce more competition.
- LXXVI Et miss een den Zougang zu Bauterraine vereinfachen. Deen ass momentan ënnert der Kontroll vun de Promoteuren an déi hunn eng Monopolstellung um Marché. Et misst een et méi attraktiv maachen fir u privat Leit verkafe ze kënnen anstatt u Promoteuren.**
- LXXVII Fir nei Quartieren ze baue wär et vu Virdeel PPP (Public Private Partnerships) anzeféiere wou d'öffentlech Hand a Privatleit kennen zesummeschaffe fir Projeten op hirem Terrainen ze bauen . Déi meescht Propriétaire si grouss Familljen, wou e gewësse Protektionismus besteet. D'Proaktivitéit wéi schnell Wunnengen oder Terrainen op de Marché kommen ass automatesch eng Brems wat verhënnert dass d'Präisser kënnen erofgoen. Um politeschen Niveau gëtt déi Problematik mol net ugeschwat, net thematiséiert. Et ass eng Realitéit déi misst adresséiert ginn.**
- LXXVIII Sozialer Wohnungsbau wird nur im geringem Masse von der öffentlichen Hand ausgeführt oder es wird Promoteuren überlassen die sehr punktuell ihren wirtschaftlichen Interessen nachgehen und für eine zahlungskräftige Klientele bauen und das in der Regel in der Abwesenheit eines jeweiligen kohärenten Entwicklungsplan der jeweiligen Kommune. Wenn die öffentliche Hand sehr agiler und viel stärker als Institution auftreten würde, welche die Stadtentwicklung steuert, könnte sie den Wohnungsmarkt stärker beeinflussen und verstärkt Sozialwohnungen auf den Markt setzen.**
- LXXIX Build social rented housing (rent reasonableness) and encourage private initiative to this end. Thus the state should focus more efforts towards the construction of social rental housing with accommodation at a reasonable rent many households,**

who currently are forced to use makeshift housing and at relatively high prices relative to other regions. Private initiative should be further encouraged to help fill the growing need for housing with such assignment.

LXXX Work permit approval issues

At the same time that Luxembourg has an increasing number of unemployed job seekers at mid and lower levels, there is an ever increasing demand for employees with skills not readily available in the Luxembourg marketplace and hence, for the more efficient, timely and transparent approval of work permits. While some progress has been made, we are far short of a world class system which satisfies the needs and aspirations of the business community. The administration phone lines for status queries frequently go unanswered; files are not transferred when functionaries are away from the office; applicants may not have receipts confirming when their files have arrived; the processing of files lacks any degree of transparency. The overall impression is that the processors are not welcoming to the companies and these needed new employees. Considering this is the first exposure that many have for their welcome into Luxembourg, present practices do not present the image that Luxembourg needs to ensure continued economic prosperity.

We believe and urge consideration for a separate processing administration for skilled blue collar and white collar personnel possessing the needed skills unavailable in sufficient quality locally and needed to ensure further economic growth and job creating. We believe these highly skilled workers and executives do not take jobs away from local employees, but rather create new activities or expand existing activities thereby encouraging additional job creation for locally based personal. Be assured our cost conscious companies employ local talent to the greatest extent possible for the simple reason that local employees are less expensive than relocated outsiders.

The companies we represent seek the following:

Agreement to transfer present company employees with minimum of three years seniority (and their families) into Luxembourg with a ten business day turn-around time on the application.

Ten day business turn-around time for approval of the transfer of new highly skilled employees.

Creation of a transparent tracking system so employers can monitor status and take actions as required.

LXXXI Lack of labor mobility in Europe and information

A big issue in Europe is the low level of work mobility in Europe. The EU could set up a centralised database which assembles all kind of information about work opportunities in Europe. Moreover, they could set up an Erasmus -like program for craftsmen.

LXXXII Wéi ee Wuesstemsmodell an engem kompetitiven Ëmfeld?

Wéi bis elo: Grouss Opmiirksamkeet fi ralles wat op der Welt fiirgeet. Opgepasst op all Entraven, déi eiss kënnnten verhënneren, fréi ze denken, fréi ze handelen. Eng grouss Bereedschaft, virunzegooën, eiss Gesetzter schnell unzepassen. T Groussregioun an Europa sinn eis Alliiéierten.

LXXXIII Woustumsmodel fir Lëtzebuerg?

Dat geet nemen iwwert eng Analyse vun de Schwächten. Vu staatlecher Säit brauchen mir
a) den Ausbau vun äisen Autobunnen. Mir investéieren vill Geld am Kreesverkéier Veräingungen vu Stroossen am lokalen Bereich. E Logistikcenter fonktionnéiert nehmen da gudd, wann och de nei Stroossenlasteren derdurch kommen.

b) dat menschlecht Kapital mus verbessert a voll agesatt kënnen ginn. Äis Schoulen mussen besser ginn an all Chomeur mus verwendbar sinn. (D'Recht op Arbecht ass eng Verpflichtung) Mir hunn während 70 Joer d'Schoulzäit em 2 Méint zerekgeschrauft. A während deenen 20 leeschten Joeren d'Programmer erweidedert hunn an dodurch sinn äis Programmer méi soft ginn sinn. Fir déi privat Säit brauchen mir Regeln, déi de Benefice als Ausbau a Verbesserung vun enger Firma als Eischt ugesinn. De Benefice muss jährelech kontrolléiert ginn. (En ass jo steierfrei)

LXXXIV Intellectual Property Management

Luxembourg's earlier competitive advantage as an IP management location is being eroded by the actions of our competitors. By previous correspondence (our IP white paper presented to the Ministry of Economy) we have proposed recommended changes to the Luxembourg IP regime which we strongly believe will prevent further erosion of our competitiveness in this area and increase our attractiveness as a location for businesses to manage their intellectual property. This has the potential to be an excellent growth model and revenue producer for Luxembourg on a long term basis. We urge positive consideration on our recommendations.

LXXXV Employee cost issues and Labour Flexibility

Luxembourg is too expensive at the lower end of the labour markets and not competitive with alternative locations. This problem is acerbated by indexation, the generous entry and lower level pay structure of the government, a high cost of living (mainly high real estate costs), the generous (and unsustainable for the future) unemployment benefits and the disproportionately strong influence of the labour syndicates. The consequence is that employers who compete on the global stage have difficulty to economically afford to maintain the present level of lower skilled employees in Luxembourg, when they can get the same work done by much lower paid employees located elsewhere. During the coming year we understand there will be an increase in the number of social plans within Luxembourg as internationally competitive companies are forced to outsource jobs to lower salary cost alternatives. We are moving in the direction of creating a structural unemployment problem impacting lower skilled employees which will not only increase the difficulty for finding jobs for those who lose them, but raise the barrier for entry making it more difficult for women seeking to return to the work force after their children reach a certain age and increasing the difficulties faced by young school leavers seeking to begin their working careers. Because of these high employee costs for unskilled work, the historical business model of an employment pyramid with larger work force at the bottom and smaller work force in the middle and even smaller at the top is being forced to transition into a diamond model, with small work force at the top and the bottom and larger work force in the middle. If the government wishes to avoid the negative social consequences which will result from this, appropriate actions are needed now to incentivize international companies and other employers to keep lower level jobs in Luxembourg.

In a related matter, we advise that our international companies are very concerned over the pending discussions to revise the labour law. We fear that with a pending election for the Chamber of Deputies coming next year, the Deputies and the Government may be tempted to support the syndicates to the detriment of the long term attractiveness of Luxembourg as an International Business location. We sincerely hope and strongly argue for an alternative approach establishing more labour flexibility as necessary to ensure additional job creation and greater economic prosperity for all. We are part of the global economy and must not take actions which jeopardize the future of our children.

LXXXVI Eigenverantwortung in einer innovativen Gesellschaft
Gerade in einer Innovativen Gesellschaft verursachen Streitigkeiten zwischen Personen, individuelle Kosten als auch hohe allgemeine volkswirtschaftliche Kosten. Können wir Streitigkeiten auch im Sinne des Subsidiaritätsprinzips, eigenverantwortlicher damit unternehmerischer gestalten als zum Beispiel immer die Gerichte in Anspruch nehmen. Und damit vielleicht effizienter und besser zu werden?

LXXXVII Cultivons une attitude agressive & innovatie
Mir brauchen en Kontext, eng Kultur déi aggressiv ass an eis soliciteiert fir Innovatioune an d'Land ze bréngen an net Suen an Energie verléiert an Geschichten wéi d'Bommeleeër Affaire vis-à-vis all d'Defien déi eist Land meeschten muss.

LXXXVIII Pour des gains de productivité et une remise en question permanente
Mir brauchen en Etat d'Esprit wou mer et fäerdegbréngen 1 oder 2 Prozent méi produktiv ze schaffen wéi d'Joer virdrun oder d'Leit ronderem eis. Op 15 Joer eraus projezéiert hu mer en Ecart vun 30 Prozent kreeiert par rapport zu enger Konkurrenz a par rapport vu virdrun.

LXXXIX Deckelung des Index
Spricht man von der Deckelung des Index; den Index als soziale Maßnahme zu gebrauchen, erfüllt diesen Sinn, wenn es eine Preiskontrolle gibt. So war es bei der Einführung des Index. Die restriktive Preiskontrolle wurde abgeschafft, dadurch führt der Index dazu, dass die Lohnunterschiede immer grösser werden. Bei der Deckelung des Index wird der Lohnfächer eingeschränkt, doch dies trägt nicht zur Steigerung eines besseren Wettbewerbs zu, denn dabei spart der Staat am Meisten. Eine Maßnahme der man kaum glauben schenken kann. Ob unsere Abgeordnete sich ins eigene Fleisch schneiden?

XC Vorschlag für einen neuen prozentualen Index
Vorschlag für einen neuen prozentualen, einmal jährlich anzupassenden Index, der soziale gesamtgesellschaftliche Belange mitberücksichtigt
 $LA = PE - CH/10 - DS/5000$
PE[%] = Preisentwicklung laut realen und nachhaltigen Grundbedürfnissen angepasstem Warenkorb *
CH[%] = Arbeitslosigkeit laut ev. noch festzulegender transparenter staatlicher Statistik (jährlich im Monat Juli zu bestimmen und zu veröffentlichen)
DS[] = Differenz Bruttojahreslohn/12 zu Brutto-Mindestlohn vor der Anpassung
LA[%] = Lohnanpassung in Prozent berechnet auf derzeitigem Jahreslohn/-gehalt (jährlich ab 1. Oktober)
Die beiden Faktoren (im Vorschlag 10 und 5000) können selbstverständlich anfangs und in regelmässigen Abständen (z.B. alle 4 Jahre) angepasst werden.
* u.a. Energiepreise, öffentlicher Transport (nicht Individualtransport oder Materialtransportkosten, da im Warenkorb sowieso einberechnet), Mietpreise, Grundlebensmittel (ohne Alkohol, Tabak).

xcI Propositions for a more competitive country
Progressively align the SSM onto the one of a representative group of competing countries and regions in order to increase the offer in low-skilled jobs in Luxembourg and to adapt the social benefits proportionally in order to ensure an acceptable lifestyle for the concerned people
Improve the fiscal benefits to female workers compared to housewives (e.g., decreasing parental allowance and instead providing support for daycare costs for lower salary women).
Reduce substantially the cases when a pre-retirement is allowed, resulting into increase in the effective retirement age. Increasing the retirement age should

take into account job-specific characteristics and difficulty of jobs (e.g., physical work). The public sector should be in the forefront of driving this change
Review the proposed system for performance-based evaluation for public sector workers, and make the necessary changes needed to ensure that the system reinforces continued improvements, linking performance to compensation and career progression.

Define action to permit Luxembourg companies and the public sector to directly import goods and services they want to purchase without passing through a Belgian intermediary.

Force productivity improvements in the public sector by limiting the growth in the number of civil servants despite growing population by systematic planning and adopting more efficient ways of working (e.g., eliminating certain activities and increasing self service).

De-regulate some of the traditionally regulated sectors and inviting more competition (e.g., taxis (discussion already on-going), Pharmacies, notary, air traffic (already on-going), fuel, public transportation (contract structure), architects, accountants and auditors, etc.) .

Increase the number of air companies using the international airport of Luxembourg. More specifically, Luxembourg should support the development of low costs airlines from Luxembourg. This would generate more touristic activity, mainly during week-ends, and support the development of new touristic activities.

XCII Sektore vu muer

Investitioune vum Staat an hoffnungsträchteg Gesellschaften. (No den europäischen Vertrag darf de Staat net am Privatsektor intervenéieren). Är Äntwert iwwert Investitioune vum Staat an der Logistic, Biotechnologien, Informatioun & Kommunikatiouns technologien muss sinn an an der Fro 1 hunn ech weider Aufgaben opgezielt. Bei de Biotechnologien gesinn ech en Defizit; mir hunn keng verwertend Gesellschaften vun so enger Forschung. (Fundamental-Rescherchen ginn déier).

XCIII Roll vum lëtzt. Staat bei der Promotioun vun de Sektore vu muer

Eng begleitend Roll, wéi gréisstendeels bis elo. International Représentatioune an Matarbëcht vun denen jeweiligen Sektoren ass wichteg.

XCIV The current level of budget deficits and the recent but regular negative tax changes pose a risk to business attractiveness over both near and longer term. One of the underlying fundamentals of Luxembourg's attractiveness to International companies is the perception of financial stability. We urge the government to undertake the difficult but necessary steps to reduce public spending to ensure a balanced budget.

xcv An dem een net mäi Ausget wéi enn erankrit. De Budget vun 2012 hat eng méi vun 950 Milliounen dozu hu mir e Budget fir 2013 e Defizit vun enger Milliard ageplangt.

Also hu mir Méigelechkeet vir ongeféier 2 Milliarden méi auszeginn. Et get säit dem Kalekrig e Prinzip den äis vun dem Kommunismus ënnerscheid. An enger Demokratie soll de Staat n et méi ewéi 30% vum PIB verwalten. Mir sinn haut bei 60% a méi, d'Schold sinn de sozial Staat. Sinn mir esou Sozial? Ass et net e schleichenden Kommunismus op deen mir hinsteieren?

Et muss gespurt ginn bei de Gemengen, brauch all duerf eng Picin, een Kulturcenter, all äis eidel Kirchen ginn renovéiert unsw.? Brauchen mir Muséiumen déi zum gréisten Deel zousinn? Mir bauen durch ganz Land Velospisten wou net emol Sonndes een drop firt. Mir finanzéieren a bauen Sozialwunnegen, déi keen sech leeschten kann. Mir bauen Flegeheemer vun

- 3000 bis 4000 Euro de Mount a méi. Geet een iwwer Grenzen déi brengen et feerdeg fir Halschend déi Servicer unzëbilden. Esou kann ee virun furen. Mir dremen, mir kënnen sou weider furen!
- xcvi** An der heiteger Situatioun géing all sérieux gefouerten Privatbetrieb eng mëttelfristeg Betribsplanung (iwwer 5 Joeren) maachen déi op Nullwuesstem baséiert. (Zero base budgeting, well wéi heescht et dann esou schéin, „small is beautiful“) Wa mir also kee Wuesstem aplangen, a mir net dann drastesch gläichzäiteg spueren, geet d'Staatsverschëldung weider erop an mir landen enges Daags do wou munnech Südlänner elo schonns dra sinn. Da verléiere mir ganz schnell eisen triple A Status an d'Geld gëtt fir eise Staat ëmmer méi deier, eng verrecke Spiral.
- xcvii** Spricht man in Luxemburg von der sozialen Belastung, dann betrifft immer nur den privat Sektor. Der Staat macht sich nur Sorgen wie lange die Reserven der Pensionskasse reichen. Von der sozialen Leistung, die sich die Staatsmacht zugesteht wird nicht geredet. Die Sanierung der Staatsfinanzen wird über Steuererhöhung und Sozialabbau bewältigt. So wird der ganze Sozialapparat vom Privatsektor von Staatsbeamten geführt und dauernd erweitert. „D'Mammenrent“ wird nicht mehr vom Staat bezahlt sondern aus den Reserven der AIV. Dazu gehören auch „d'Mammen“ von Staatsbeamten.
- xcviii** Andeem mir eis 'marktwirtschaftlëch konform' verhalten. Nëmen wa mir performants bleiwen, gi mir vun deenen grouse Staaten respektéiert. Fir eis ass immens wichtëg dass mir weider an engem environnement de droit an Europa bleiwen.
- xcix** 1. Eise BIP (2011) gett zu 46% vum Finanzsektor gespeist ---> High risk
2. Eis Staatsverschëldung als % vum BIP war 2011 18.3%, 2012 21.3% an d'Prognosen fir 2013 sin 23.6% mat Tendenz steigend
3. Weinst der Krise an den Onsëcherheeten vun der Zukunft sinn d'Entreprises retizent fir Leit anzestellen, och dofir leie mir op engem historesch héichen Chômage, am Abrëll 2013 16649 Leit ouni Aarbecht, doranner net abegraff déi Persounen déi an enger Beschäftigungsmesure schaffen.
4. Eis Revenuen IRC an ICC ginn stänneg zrëck, well de Bankesektor net méi esou vill erabréngt wéi nach viru Joeren; mir loossen Plommen well an der EU d'Steierharmoniséierung ëmmer méi zum Droen kënn (TVA op dem E-Commerce fällt eis ewech an et wärt net méi laang daueren bis och Taxen um Benzin harmoniséiert ginn, da verléieren mir erëm eng Kéier eng hallef Milliard.
5. D'Ofschafung vum Bankgeheimnis wärt mat sech bréngen datt de Bankesektor nach weider schrumpft a mir keen Ersatz fir d'Perte vun deene Revenuen hunn. Wéi mir also gesinn, sinn d'Parameteren denkbar schlecht an et wärt aller Wahrscheinlechkeet net méiglech sinn d'Staatsverschëldung kuerzfristeg an de Grëff ze kréien, vun engem Wuesstem vu 4% fir 2014 ganz ze schweigen. Et misst dréngend en onofhängegen Audit iwwert eis Staats a Gemengenausgaben gemat ginn, dat heescht all Ministère wär vun esou enger Übung betraff. Am Kloertext heescht dat, datt d'Käschten iwwert hir Necessitéit missten analyséiert gin (Firwat maachen mir déi Ausgaben an zu wellechem Ziel notzen se.) Dozou gehéieren déi folgend Felder:
1. Personalkäschten beim Staat a Gemengen (Leit a Gehalt)
2. Käschtestrukturen (Immobilien an déi domadder verbundene Funktionskäschten
3. Sériös Analys vun eise Rentestemmer, déi jo nach ëmmer op engem Wuesstem vun 3% baséieren, verbonden mat dem Verschmelzen vun dem Privat an Fonctioun publique Rentestemmer.
4. Differenzierung an Selektivitéit vun eisem Sozialsystem. Iwwerdenken vun munnechen droits acquis.
5. Analys vun eisem Gesondhéitssystem a besonnesch dénen heimadder verbonnenen Prestatiounen.
6. Analys vum ablécklechen Indexsystem op d'Kompetitivitéit vum Land mat Abezéiung vun aneren Augmentatiounen an Avantagen.
Wann dann esou een Audit emol um Dësch leit, da sollten d'Politikeren dem Vollek d'Wouerecht soen, firwat a wou gespuert ka ginn. Do awer wou d'Zukunft vum Land ofhänkt d.h. an enger qualitativ héijer Bildungspolitik, an enger zielorientéierter Fuerschungspolitik mat Ausriichtung vun neien zukünftege Geschäftsfelder (Innovatioun bréngt nei Investitiounen) soll weider investéiert ginn.
- c** Wer Geld spart, verbessert seine finanzielle Lage. Was für den einzelnen Haushalt gilt, lässt sich jedoch nicht auf die Gesamtwirtschaft übertragen. Wenn sowohl Privatiers als auch Unternehmer nicht mehr Geld ausgeben können oder wollen, beginnt ein Teufelskreis aus rückläufiger Nachfrage und steigender Arbeitslosigkeit. Jetzt kann nur noch der Staat eingreifen – meist mit Geld, das er den Teufelskreis, statt ihn zu stoppen.
- ci** Nei Recetten fir de Stât:
- Eng Augmentatioun vun der TVA ob Autoen ab enger gewesser Préislägg. Z.Bsb; ab € 40.000,-
- Eng Augmentatioun vun den Autossteieren vir Autoen ab 2500 ccm / fir deck Motorrieder ann Quaden (mat engem héichen CO2 Ausstouss)
- Eng gestaffelt Augmentatioun vun den Aksisen ob héichprozentischem Alkohol. Z.Bsp. bei engem Alkoholgehalt vun 20 bis 30% + 2%, vun 30 bis 40% + 3%, ab 40% + 5%.
- Eng Augmentatioun vun den Aksisen um Tubak.
- Eng Augmentatioun vum Steierspetzensätz.
- Eng Augmentatioun vun der TVA beim Handel matt Luxusartikel (Goldverkäuf).
- Eng Indexmaximaltranche, d.h. bis zu enger brutto Pei vun 6.000,- kritt en 2,5% bei enger Tranche béi. En dén mei verdengt, kritt net mei wei 2,5% Chômage:
- Leit déi chômage kréien / oder RMG, mussen eppes schaffen am Dengscht vun der Öffentlechkeet. Z.Bsp. Den Gemengenarbechter hellefen beim méihen, botzen, usträchen, Parken propper halen an kleng Arbechten ann den Böscher.
Pensiounen:
Privat Zousatzpensiounen förderen mat Steieravantages.
- cii** Mir liewen mëttlerweil am 21. Joerhonnert an firwat sollten mir d'Rad nei erfannen? Situatiounen vum Nullwuesstum an engem Risk un grousser Staatsverschuldung sin et schon oft ginn an d'Vergaangenheet weist Weeër wéi een aus dem Misère erauskommen kann! Am Plaatz eng restriktiv Fiskalpolitik unzesteieren an den Chômage nach méi an d'Luucht ze driewen, sollten mir probéieren alles drun ze setzen fir d'Produktivitéit hei am Land nees unzedriewen duerch strukturell Annerungen déi per Staatsbudget an klengen Spuermoosnamen emgesaat kennen gin! D'Land muss eben well d'Bankgeheimnis ofgeschaaft wert gin, méi attraktiv fir auslännech Konzernner sinn. Z'arreechen as dëst ënnert aanerem mat Steiererloosungen fir nei potentiell Firmen oder dem Ausbauen vun eisen Relatiounen mat den opsteigenden Länner aus dem Osten wéi z.B. China! Mir mussen keng nei Economie erfannen, well d'Léisungen sinn eis vun den groussen Economisten wéi Keynes a Smith schon längst ginn!

- cxiii Meng Propos as fir Kannergeld net mei un d'Elteren ze bezuelen, mee de Kanner e Compte anzerichten wou dat Geld dorop iwwerwiesen get. Dat huet den Virdeel dass Kanner mat 18 Joer kennen op d' Uni goen oder schons fonds propres hun fir en appartement ze käfen. De Staat spuer och Geld well en dann net mei fir Studenten oder Beihelleffen beim Wounnigsbau muss bezuehlen well jo dann Suen do sin fir dat ze machen.
- cxiv Mer sollten d'Steieren vereinfachen. beispill Autosteier. Oofschafen, dei kann lischt iwer de Benzin eran geholl gin. Dat mecht vill Beamten frei. Dat sin Top Leit, se sinn ze schued fir nemmen Ziedelen ze handhaben. Si könnten besser also ambassadeurs an d'Ausland no neien Firmen sichen goen, dei se op Letzebuerg brengen. Fir mech machen all ähnlech Steiren ké Senn am Joer 2013. Am einfachsten wär just eng Steuer um Verdengscht (vun der Firma and vun de Leit) an um Verbrauch (TVA). All aner oofschafen.
- cxv The lack of resources at the tax authorities is more and more obvious, which leads to unnecessary tensions and misunderstandings with corporate taxpayers. Moreover, the succession of the Head of Bureau Sociétés 6 is a crucial question that needs to be clarified publicly for the sake of the reputation of the country.
- cxvi Ensure a remuneration of staff serving the state according to market conditions, productivity, merit, performance and depending on responsibilities, as well as significantly increase the mobility of staff between departments of the State in order to reduce, therefore, the need for external recruitment. The Greater Region asks for an independant Institute for Cross-Border Studies.
- cxvii D'Wahle sti firun der Diir, d'Ministere wiesselen. Een deen et an d'Chamber packt, huet d'Chance op ee Ministerposten. Bis well gouf do iergendee Kandidat aus der Partei X gesicht, an deen op dee Poste gesat. Op deen iwwerhaupt Kompetenzen an deem Beräich haat, e Minimum u Wesse fir dee Ministère, gouf bis well net gekuckt. Fir datt et an aistem Land firu geet, missten déi Posten och mat deene Leit aus der Chamber besaat ginn, déi an deem Beräich forméiert sinn. Firun allem de Poste vum Gesondheetsminister (datt deen Kenntniss an der Medezin soll hunn, läit jo awer op der Hand?), de Poste vum Justizminister (Datt dee winstens a senger professioneller Carrière droit studéiert huet, misst och op der Hand leien) De Schoulminister, soll am beschten selwer Schul gehaal hunn oder enger pedagogescher Arbecht nogaange sinn. Datt de Poste vum Inneminister un eng Persoun gereecht gët déi Kompetenzen am Aménagement du territoire (Fréiheren Architekt, Urbaniste, asw) huet...Ech kéint u sech och bal all Ministère opzielen. Wann awer elo keen vun den Deputéierten een Dokter ass, keen e Jurist, spréch keng Persoun kompetent ass, dés spezifech Posten ze iwwerhuelen, da solle si a Course goe, wou si hiir Kompetenzsockelen fir hiir Ministerarbecht ereechen. - si sollen dat Wëssen nohuelen. - KOMPETENT op engem Poste sinn, bedeit Innovatioun, Schwong a Wuesstum fir e Land. Bis wëll si mir ronderëm gesprong wéi zu lechternach op der Sprangprozesssioun: 1 no fir, 2 nohannen.
- cxviii Ech sin der Meenung dass en Politiker sollen perséinlech haftbar gemeet gin fir dei Décisiounen dei Sie huelen. Als Politiker soll en eng Garantie mussen hannerlosen fir secher ze stellen dassen Sie on bon terme de père de famille handelen, well soss hiert Geld och fort as. Wann Sie mussen handelen wei en den eng Firma huet dann iwwerleed en 2 mol, eis en Geld ausgeet wat en net huet
- cxix Modernize the governance of the state by moving from a culture of renewal of public spending through a variety of isolated budgetary lines to a culture of means allocation in order to achieve specific targets coupled with performance indicators, everything being done with a goal of continuous improvement.
- cx Wéi maache mer aus dem Entrepreneuriat eng richtig Alternativ? Entrepreneuriat ass eng richtig Alternativ wann Entrepreneurere mat guddem Beispill viru goen an hire Business och als Dëngscht an d'Gesellschaft an mat Responsabilitéit gesinn a vun hirer Iddi mat Begeescherung a Passioun schwätzen. Wichtig ass awer och dat Entrepreneuriat als plus value gesi gëtt an Wäert heescht och ëmmer dat ee fir seng Dëngscht = Produkter, Servicer etc. eng Géigewäert als Wäertschätzung a Form vu Sue kritt. Entrepreneuriat kann och heeschen dat een eeschter seng Passioun ka fannen a liewe wéi an engem normale Beschäftigungsverhältnis an dat héchstwahrscheinlech mat vill méi Succès, wann een dozou wëlles huet.
- cxii Increasingly promote entrepreneurship as an option for the unemployed, by e.g., maintaining a database of enterprises facing a transition between generations as well as increasing the transparency of entrepreneurial support.
- cxiii Wei och schon op da eischter Versammlung opgefall as, as d'Hauptbrems vum Entrepreneuriat d'Angscht. D'Angscht fierum versoen, d'Angscht fierun da viller (ze vill?) Arbescht, awer fierun allem d'Angscht fierun eppes neiem, dem Inconnu. Et wees een net wat op een zoukennt. Also misst menger Meenung no haaptsächlech dorunner geschafft gin. Et muss een den Lait d'Angscht probeieren ze huelen. Eng Meiglecheet as wei an alle Fäll: Oplklärung. Ugefang bei wat as Entrepreneuriat? Wei fonkteiert et? Wat sin di genau Risiken? Vierdeeler? Nodeeler?... D'Lescht as lang. Mee wann d'Lait bis verstin wat dat genau heescht, dann hun se och manner Angscht. Am beschten wier et natierlech rem bei deenen „Jonken“ unzefänken, well dei nach net sou fest Fouss am Liewen gefasst hun an sech sou schon kennen Gedanken man iwwer hier Zukunft, eben vlait grad als Entrepreneur.
- cxiv Since the outbreak of the recent financial crisis we have experienced some of the highest rates of youth unemployment in history. If we want to avoid branding the young people as a "Lost Generation", we need to act quickly. One important active labor market strategy to solve the youth unemployment crisis is entrepreneurship, helping them turn into job creators rather than job seekers. The problem is that the Luxembourgish schooling system is rather based on traditional methods with a passive learning approach. We should implement entrepreneurship courses at school, hence showing the students that being an entrepreneur is a real alternative.
- cxv De Staat mecht och ganz vill wéi zum Beispill mam Technoport wou Firmen kenne Buröen kréien mä ech fannen et geet net weit genuch. Et misst een och do virun goen wou een zB de jonken Entrepreneuren hëllef mat de Fiduciairen, dem Affekot oder wéi ee Clienten kritt. Also an deene Beräicher wou een net néidegerweis Kompetenzen huet. Et huet een eng Idee an wëll een eng Firma starten, firwat muss een souvill Zait opwënnen fir déi legal Saachen oder fir d'Fiduciaire. Dat sinn alles Saachen déi een bremsen. Kloer, et kann een sech dommdader méi beschäftegen wann een méi grous gëtt, mä am Ufank sollt een do ënnert d'Ärm gehollef kréien.
- cxvi De Virdeel vum bedingungslose Grondakommes ass e Basisakommen ze assuréieren egal wat se machen och wann se wéineg verdéngen oder vill verdéngen...Wann een e bedingungslose Grondakommes kritt kann een mat engem vill méi klenge Risiko de Schratt woen eng Entreprise ze grënnen. Déi éischt puer Joer mecht een kee Bénéfice mä et as een duerch Grondakommes ofgeséichert. Den 2. Virdell dovunner as dass wann een ee astellt hun déi Lait schon e gewesse Akommes fir dignement ze liewen. An deem haitege System

kaascht et d'Aen aus dem Kapp fir een anzustellen wëll déi persoun jo vun deem Salaire iwerliewe muss. Mam Grondakommes kann ech Leit fannen fir puer honnert euro méi déi mat vollem Asaaz a Motivatioun géinge schafen. Wann bis d'Entreprise gudd fonctionéiert kann ech d'Leit um Bénéfice bedeelegen, oder si als Partner astellen. Entreprises grënnen gët doduerch villméi einfach duerch d'Grondakommes. Desweideren kann d'Bürokratie duerch Grondakommes enorm vereinfacht ginn. Mer jeitzen ganz vill no sozialer Selektivitéit, mee dat bréngt enorm vill komplizéiert Regeln mat sech an dat mecht Liewen vu ville Leit an Entreprises net méi einfach.

- CXVI We could emulate other countries, e.g.: the Business Development Bank of Canada provides a variety of financing for small to medium-sized businesses.
- CXVII Wéi kënne mir Lëtzebuerg méi innovativ gestalten?
Andeems mir méi Zäit an Suen an d'Fuerschung an d'Entwécklung zesumme mat de Bierger hei am Land stiechen. Déi déi sech gären engagéieren an abrénge wëlle sollen och déi Chance hunn dat ze maachen. Iwwert nei Medien an Kombinatioun mat solchen Initiativë wéi 2030.lu ass dat méiglech. Nëmme esou kreiere mir zukunftsweisend Léisungen an Usätz, déi am vie quotidienne Sënn maachen, ëngesat kënne ginn an och gelieft an respektéiert ginn. D'Leit wëlle partizipéieren an och Deel huelen an eppes wat Si zesumme geschaf hunn.
- CXVIII Uni and Recherche: fokusseiert dei op Themen wou mer och Industrie hun. Kuckt am Ausland, erfolgreich recherche geschitt do wou Industrie d'Resultater vun der recherche kann asetzen. Eis recherche schmacht no Geld verbrauchen, an net Wert schöpfen. Wou hun mir Industrie? an den Servicer, am All, an der verarbeitender Industrie. Medezin? Pharma? Biochimie?
Oder wann mer wirklech wellen Leader an der Biochimie sin (dat sin wrigens d'Dänen haut), dann mussse mer derer Betreiber op Letzebuerg kreien
- CXIX Position Luxembourg as the ideal center for start-ups in Europe, through more communication (e.g. on the IP regime and other legislative incentives existing in Luxembourg), innovation support, geographical position, multilingualism and quality of life and the link with the financial sector. The aspiration should be to make Luxembourg as the prime location for specific businesses in Europe and the Greater Region (e.g., ICT).
Develop with private investors a "Technological pole" or "Technological Incubator", in which foreign investors, like Asian businessmen, could start new branches targeting the European Market. This tool could be coupled with reinforced head-hunting for entrepreneurs and investors through an agency for the promotion of Luxembourg. In this respect, the new cluster created by the Chinese company Whibi in Belgium is an example to follow.

IMPRESSUM

Design _lola

Crédits photos _Chambre de Commerce (pages 4, 14, 15, 16, 17, 18, 31, 57, 68, 69, 70, 84, 86, 90, 110, 119, 130, 131, 143, 165, 177, 180, 185, 205, 208, 227, 237, 239, 247, 256, 269, 285, 301, 319), ONT (pages 26, 36, 37, 195, 196, 242, 254, 264, 273, 315), 'Phot'onair / Gérard Borre' (page 53), Fotolia (pages 83, 96), Getty images (pages 23, 40, 81, 122, 123, 170, 171, 218, 219, 223, 250, 251, 276, 277), istock photo (pages 29, 33, 43, 44, 47, 49, 50, 54, 72, 73, 77, 79, 87, 90, 91, 92, 94, 95, 100, 103, 104, 105, 109, 113, 115, 116, 120, 128, 132, 134, 137, 140, 141, 147, 151, 153, 155, 157, 162, 164, 167, 169, 179, 184, 188, 190, 192, 199, 200, 206, 208, 211, 213, 214, 216, 224, 231, 235, 245, 249, 259, 271, 280, 286, 289, 297, 304, 308, 312)

Impression _Faber

ISBN _978-99959-843-0-4

Octobre 2013



